

Sécurité globale

N° 7, nouvelle série [N° 33 de la série originale]

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Serge KEBABTCHIEFF, Editions ESKA, Paris

CONCEPTION ET RÉALISATION

NOUVELLE SÉRIE

Charles-Louis FAVILLIER et Xavier RAUFER

COMITÉ DE RÉDACTION

Alain BAUER, Professeur de criminologie au CNAM
Hervé BOULLANGER, Magistrat à la Cour des Comptes
Eric DANON, Directeur général du Conseil Supérieur de la Formation et de la Recherche Stratégique
Julien DUFOUR, Commissaire de Police, criminologue
François FARCY, Directeur judiciaire, Police fédérale belge
Charles-Louis FAVILLIER, Criminologue, analyste en intelligence économique et stratégique dans l'industrie.
Rémy FEVRIER, Maître de conférences au CNAM - Lieut.-colonel (réserve) de la Gendarmerie nationale
Michel GANDILHON, Observatoire français des drogues et toxicomanies
Jean-François GAYRAUD, Commissaire divisionnaire de la Police nationale
Sylvain GOUGUENHEIM, Professeur des Universités, historien
Abdelfettah KABBSI, Capitaine de Police, Renseignement territorial
Arnaud KALIKA, Expert et analyste du monde russe et ex-soviétique, Asie centrale, etc.
Philippe LAVAULT, Ministère de la Défense
Dominique LEBLEUX, Sociologue, ingénieur d'études à l'EHESS et criminologue
Doron LEVY, Criminologue, consultant, expert
Stéphane QUÉRÉ, Ecrivain, expert, dirige le *Bulletin hebdomadaire d'informations criminelles*
Mickaël ROUDAUT, Administrateur à la direction générale pour les affaires intérieures de la Commission européenne
Jacques de SAINT-VICTOR, Professeur des Universités, CNAM
Lauriane SICK, Consultante, lutte contre le blanchiment de capitaux et financement du terrorisme auprès de grandes institutions financières, master en criminologie
François TRICHET, Capitaine, Gendarmerie nationale, expert ès-sectes
Christian VALLAR, Doyen de la Faculté de Droit et de Sciences politiques de Nice
Camille VERLEUW, Expert de l'islam radical, notamment chi'ite
Gen. Marc WATIN-AUGOUARD, Directeur du Centre de recherches de l'Ecole des officiers de la Gendarmerie nationale

Sécurité globale

Editions ESKA

12, rue du Quatre-Septembre - 75002 Paris

Tél. : 01 42 86 55 65 - Fax : 01 42 60 45 35

Site : www.eska.fr

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Le comité de rédaction de la revue est ouvert à toute proposition d'article.

Les auteurs sont priés de respecter les lignes directrices suivantes quand ils préparent leurs tapuscrits :

- ✓ Les articles ne doivent pas dépasser 40 000 signes (notes et espaces comprises).
- ✓ Les articles doivent être inédits. Si justifié par un intérêt éditorial précis, la rédaction accepte néanmoins les versions longues et étayées d'articles préalablement parus.
- ✓ Deux résumés, l'un en français, d'une dizaine de lignes maximum et un autre, en anglais, de la même importance, doivent être fournis avec le manuscrit, accompagnés de la qualité et la liste des dernières publications de l'auteur.
- ✓ Une bibliographie sommaire peut éventuellement être jointe aux articles.
- ✓ Les auteurs feront parvenir leur article par Internet à l'adresse suivante : agpaedit@wanadoo.fr en format MS Word (.doc ou .rtf) ; Times New Roman 11 justifié, interlignes simples.
- ✓ Les auteurs doivent joindre dans un fichier séparé portant mention de l'ensemble de leurs contacts : courriel, adresse postale et le cas échéant numéro de téléphone.
- ✓ L'article doit être présenté de la manière suivante : titre en Times 14, suivi, à chaque fois à la ligne, du prénom et du nom de l'auteur, de sa qualité (notice biographique), du résumé français/anglais et du corps du texte.
- ✓ Les auteurs sont invités à structurer leurs analyses par intertitres afin de faciliter la lecture.
- ✓ Lors de la remise de l'article à la rédaction les fichiers Word doivent être titrés de la façon suivante : NOM (de l'auteur en majuscules) – titre (de l'article en minuscules)
- ✓ Tous les tableaux, graphiques, diagrammes et cartes doivent porter un titre et être numérotés en conséquence et sourcés s'ils ne constituent une œuvre originale. Toutes les figures doivent être transmises séparément en fichiers jpeg ou pdf d'une résolution suffisante (idéal 300 dpi) et leurs emplacements doivent être clairement indiqués dans le texte.
- ✓ Réduire au minimum le nombre de notes, et les placer en notes de fin selon le système de référencement Word.
- ✓ Tous les textes qui ne correspondraient pas aux critères linguistiques standards et aux exigences de rigueur critique seront renvoyés aux auteurs pour adaptation.
- ✓ Une attention particulière devra être portée à la ponctuation : guillemets français, majuscules accentuées (État, À partir de, Égypte, etc.) et à un usage modéré des majuscules conformément aux règles typographiques.

Référence : Collectif, *Lexique des règles typographiques en usage à l'imprimerie nationale*, Imprimerie Nationale, Paris, 2002.

*Les articles signés expriment la seule opinion de l'auteur
et ne sauraient engager la responsabilité de la revue.*

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays.

La loi du 11 mars 1957, n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que des copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, que les analyses et courtes citations dans un but d'exemple et d'illustrations, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'art. 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage sans autorisation de l'éditeur ou du Centre Français de Copyright, 6 bis, rue Gabriel Laumain, 75010 PARIS.

Sécurité Globale | N°7, nouvelle série | N°33, série originale

Revue trimestrielle | © Editions ESKA

ISSN : 1959-6782 • ISBN : 978-2-7472-2645-5 • CPPAP : 0916 K 90246

Imprimé en France

Sommaire

N°7, Nouvelle série 2016

Introduction

Xavier RAUFER – *Experts, expertise, expérience* 5

Dossier

Réaction et révolution dans l'islam fondamentaliste (sunnite et chi'ite)

Farid BENCHEIKH – *Comprendre pour combattre : salafisme armé,
les fondamentaux* 7

Camille VERLEUW – *Iran : regards sur ceux qui choisiront un successeur
au leader suprême Ali Khâmene'i* 51

Eric DANON – *Terrorisme islamiste : c'est parti pour durer* 87

Champ criminologique

Julien DUFOUR – *Criminalité, terrorisme : les liaisons dangereuses* 111

Morgane FERRARI – *Art et blanchiment d'argent* 121

Rubriques et chroniques

Philip DECKHARD – <i>Antidiotiques</i>	129
Xavier RAUFER & Stéphane QUÉRÉ – <i>Faits & idées : données et chiffres sur le crime et la criminalité</i>	131
Colonnel Fabrice FANET – <i>Tribune libre : Restaurer la Gendarmerie nationale</i>	149
Louise SHELLEY (<i>texte en anglais</i>) – <i>Nouvelles menaces, hybrides, etc. : une vision américaine</i>	153

Bulletin d'abonnement ou de réabonnement, page 160

Introduction

Experts, expertise, expérience

Xavier RAUFER

Dans ce numéro de «Sécurité Globale», trois textes d'experts de premier plan analysent et décortiquent les avatars les plus connus – et les plus problématiques – de l'islam fondamentaliste. Passionnante vision croisée de mondes célèbres, mais si mal connus :

- *(Réaction)* Qu'est-ce que le salafisme armé ? D'où vient-il et comment avance-t-il, ou à l'inverse, stagne-t-il ? Encore, où va-t-il ? Enfin, comment l'affronter en toute connaissance de cause ?
- *(Révolution)* Comment opère, comment fonctionne la République islamique d'Iran, dans ses élites et dans son gouvernement ? Quel est son avenir, qui seront ses dirigeants dans le proche avenir ?
- *(Evolutions)* Issu de l'extrémisme et du fanatisme islamistes, un terrorisme chaotique nous frappe à présent, nous, européens. Quel pronostic faire à son propos ? Embr-

sement sans lendemain ou péril au long cours ?

Telle est l'esquisse des trois études ci-après, riches, informées, *pensées*.

Un point commun entre elles trois : elles émanent d'authentiques experts, au sens noble du terme. Attardons nous sur ce mot, tant galvaudé et prostitué par la médiasphère, selon ses propres besoins immédiats.

Au fil des années en effet, les grands médias d'information ont sombré dans la précipitation : plus l'information qu'ils proposent à leurs lecteurs est médiocre et banale, plus elle doit être livrée en instantané – certains quotidiens sont même envoyés à leurs abonnés, la veille au soir de leur parution ! Tous pareils – mais toujours plus vite.

Or cette cavalcade affecte le choix des experts devant commenter les grands pro-

Xavier RAUFER

blèmes du monde et de la société. Désormais leur compétence est secondaire – seule compte leur immédiate disponibilité. Bombardé «spécialiste du terrorisme» n'importe quel farceur ou mythomane se voit ainsi tendre un micro, s'il est libre à brûle-pourpoint et prêt à affoler son monde.

6 Or le choix des experts n'est pas anodin. Avant la méga-crise financière de 2007-2008, l'aveuglement des experts en économie «vu-à-la-télé» a ainsi interdit à l'opinion publique et aux gouvernants américains de réaliser que couvait une grave crise – ce, à temps pour en limiter les dégâts. «Pourquoi, alors, les sirènes d'alarme n'ont-elles pas retenti ?», interroge un éditorialiste du *Financial Times*. La réponse est simple : l'idéologie libérale avait enivré les «experts», qui ont nié jusqu'au bout une crise, d'autant plus sévère ensuite que sa possibilité même était rejetée par les «spécialistes» du sujet.

Or si les médias ne sont pas responsables des crises ou des guerres, ils le sont des experts qu'ils invitent, dont les propos affectent d'autant plus l'opinion publique que «si c'est dans le journal, c'est sérieux». Ainsi nous paraît-il utile de rappeler les critères simples permettant le choix d'experts vrais, et le rejet des pitres et escrocs :

- L'expert a de l'expérience. Dans son domaine, il accède à l'art délicat du diagnostic ; monopole du cerveau humain qu'aujourd'hui encore, nulle machine n'imité.

- L'expert parle sans motif ultérieur. Son diagnostic ne vise pas à servir une cause, à promouvoir un produit ou à disqualifier quiconque ; il est posé avec rigueur et distance critique, selon sa seule vérité interne.

- Enfin, l'expert est reconnu par tout ou partie de ses pairs. S'il n'est pas une «star», ce n'est pas non plus un inconnu. Il écrit, il est invité ou il enseigne hors de son propre pays.

Dans les domaines stratégiques, les experts doivent répondre à ces critères de choix. Car, plus encore dans la «société de l'information», l'opinion publique d'un pays forme sa principale ligne de front. Pour que ce front tienne en cas de crise, l'opinion doit être sérieusement informée – donc, les experts qu'elle écoute eux-mêmes sérieux.

Ceci considéré, nous vous invitons à lire les études de Farid Bencheikh, Eric Danon et Camille Verleuw. Comme le signataire, vous apprendrez beaucoup. Vous verrez plus clair.

Comprendre pour combattre : salafisme armé, les fondamentaux

L'apport de la criminologie à la compréhension du fondamentalisme salafiste

Farid BENCHEIKH

Docteur en sciences juridiques, spécialité criminologie (Université Paris-II – Panthéon-Assas) et diplômé du Centre des Hautes Etudes du Ministère de l'Intérieur (CHEMI, France), **Farid Bencheikh** est un haut fonctionnaire de la Direction générale de la DGSN, sûreté nationale algérienne, où il occupe et a occupé d'éminentes fonctions :

- Détaché (2001-2003) à l'état-major de l'Armée nationale, ministère de la Défense, Alger,
- Chef du Bureau central national Interpol-Algérie, 2004-2007,
- Directeur des études, chargé du terrorisme et de la criminalité organisée, cabinet DGSN, 2010-2011, etc.

Farid Bencheikh est aussi expert international près l'ONUDC à Vienne, pour la lutte contre le terrorisme ; maître de conférence à la faculté de droit de l'université d'Alger (droit pénal et criminologie) et conférencier associé au DRMCC-Paris II depuis 2004. L'étude qui suit reprend pour l'essentiel son enseignement au DRMCC-Paris II, dans les années 2010-2014.

Salafisme¹ : endoctriner et radicaliser les masses

La misère sociale ne provoque pas seule la déviance. Comprenant divers facteurs endogènes et exogènes, la *masse criminogène*² nécessite un élément condensateur pour dé-

clencher le passage à l'acte. Cet élément, pierre philosophale de toute alchimie du passage à l'acte criminel, provient de prêcheurs qui préparent les formules magiques, à effet anesthésiant sur les masses.

Élément condensateur : des prêcheurs élaborent les formules vouées à anesthésier les

Farid BENCHEIKH

masses. Ces discours d'endoctrinement adoptent un vocabulaire emprunté à la théologie ou à la poésie ; leur style (parfois inventé) est toujours hypnotique. En un sens forgé pour l'occasion, le terme même de *salafia* devient la pseudo-référence des commanditaires de la terreur. Des foules déjà fragiles sont ainsi fascinées par l'appel qui leur offre une collective identité nouvelle, une légitimation et un étendard. Le candidat à l'embrigadement se déclare ainsi « salafiste », pour éviter l'errance identitaire.

Dans la langue arabe, le sens littéral du mot « salaf » est ancêtre, sans connotation spécifique. Ce terme préexiste à l'islam et la tradition musulmane n'y surajoutait nul autre attribut, jusqu'à l'arrivée d'un courant dit « permissif »³, qui permet à chacun de passer outre la tradition et les enseignements des quatre écoles juridiques sunnites reconnues comme seules références (*Madhhab* : hanafite, malikite, chaféite, hanbalite). Ces écoles orthodoxes forment ensemble une sorte de Vatican islamique, investi du pouvoir d'interprétation dans les domaines autorisés ; elles prohibent la vulgarisation de notions sensibles pour la survie de la nation l'idjihad⁴, le Djihad⁵, à plus forte raison la notion de Takfir (qualifier un musulman d'apostat).

Les savants musulmans de notoriété mondiale, les plus crédibles, reconnus comme tels par la communauté internationale, comme Averroès (Ibn Roshd), s'interdisent eux-mêmes de telles aventures. Le malheur des musulmans vient de ce que des gens non initiés se sont aventurés dans l'interprétation

des énoncés du Coran. écrivait d'ailleurs Averroès dans son ouvrage intitulé 'L'accord entre la religion et la philosophie'.

Le courant « permissif », lui, bafoue les règles de ces écoles traditionnelles, et requalifie par usage du terme « salaf » la mission de ceux qui sont autorisés à interpréter les énoncés du Coran. Ainsi apparaît une espèce nouvelle de docteurs de la foi qui rabaisse la Prophétie et permet à chacun de devenir juriconsulte ; poussant ainsi les masses sur la voie du fanatisme.

Fascinant les extrémistes, les écrits et idées d'Ibn Taymyya forment la matrice de l'extrémisme salafiste. Ce théologien médiéval (1263-1328) – se prétendant pourtant de l'école la plus rigoriste, le hanbalisme – est l'inépuisable source des islamistes qui tous le citent à tort et à travers, de Djamel Eddine El Afghani à Oussama Ben Laden ; ce, du début de l'ère réformatrice (naissance du wahhabisme au milieu du 18^e siècle) à nos jours. Ibn Taymyya prônait l'obéissance aux gouvernants sur la base du Coran et de la Sunna, mais attachait une grande importance à leur morale et à leur comportement, seul critère de leur légitimité ; considérations par lesquelles les assassins de Sadate justifieront leur crime.

Ibn Taymyya a toute sa vie innové la pensée islamique, poussant les croyants vers une spiritualité individuelle et désavouant le culte des saints. Exceptionnel dans l'histoire de la pensée islamique, Ibn Taymyya est le premier à s'être opposé aux enseignements

Comprendre pour combattre : salafisme armé, les fondamentaux

des quatre grandes écoles sunnites précitées. Il fut condamné par des juges appartenant à ces quatre écoles et finit sa vie en prison.

Dans ses nombreux avis sur le djihad, Ibn Taymyya considère notamment les envahisseurs mongols comme des apostats, quoique convertis à l'islam. Les combattre était donc un devoir pour tous les musulmans. La notion de Takfir (apostasie) prend dès lors une acception nouvelle. Oussama ben Laden, Ayman Zawahiri, le Groupe islamique armé algérien et al-Qaida au Maghreb islamique puisent leurs arguments à cette source, pour combattre les Soviétiques, puis les Américains et les Français. Bien qu'utilisée à l'époque contre les seuls Mongols, la notion de Takfir élargie générera ensuite de meurtrières fatwas visant des musulmans et non-musulmans en Algérie, en Egypte et ailleurs.

Certes, le djihad figure dans le corpus doctrinal des écoles sunnites, mais les quatre théologiens Malek Ibn Anas, Ibn Hanbal Ahmed, Chafi-i Ibn Idris et Abou Hanifa Annumaan⁶ l'abordent prudemment, sans désigner qui est qualifié pour l'autoriser. Se référant aux Croisades, ces quatre écoles se bornent à évoquer le partage du butin de guerre, la dîme due par les non-musulmans vivant en terre d'islam et la protection des enfants, vieillards et femmes de l'ennemi, durant la guerre. En tout cas, ces théologiens jugent le djihad licite lors de guerres déclarées par ou contre les ennemis. Renvoyant explicitement à la notion de légitime défense, un djihad visant des communautés passives – à plus forte rai-

son, musulmanes – est pour eux clairement inconcevable.

Jusqu'à Ibn Taymyya, interpréter les textes sacrés était interdit, ou réservé à une élite limitée à des domaines précis. La plupart des philosophes musulmans approuvait cette exigence et n'osait braver ces interdits, en particulier le sens ésotérique du texte. Cependant, des courants philosophiques, Moutazila, Achaarite, moutakalimounes, celui d'Ibn Roshd (Averroès), s'opposent sur la nature des textes à interpréter, leurs sens ésotérique et exotérique, et sur les interprétations à divulguer au profane. On estime alors hérétique et infidèle celui qui, quel que soit son instruction ou rang social, ose interpréter les Versets relatifs à certaines questions sensibles, et divulgue aux profanes le sens de leurs interprétations.

Il faut attendre cinq siècles pour qu'Ibn Taymyya soit ressuscité par les «réformistes»⁷ wahhabites qui osent comme lui franchir le seuil du temple jadis interdit ; cinq siècles pour que les quatre écoles soient accusées de traditionalisme et d'anachronisme par rapport à l'évolution et aux métamorphoses des sociétés, et d'abord de la nation musulmane (Oumma islamia).

«Réformisme» : terme anodin, outil diabolique

Ainsi certains «réformistes», prétendus jurisconsultes de la foi, s'octroient-ils le rôle de

Farid *BENCHEIKH*

commanditaires ; leurs enseignements et messages constituant les justificatifs de la terreur. Notons d'abord que le rôle de commanditaire diffère de celui de meneur, chef de guerre actif sur le terrain. Les premiers restent en revanche dans leurs tours d'ivoire, d'où ils promulguent des verdicts ou énoncés qui, par effet de suggestion, tournent à la condamnation. Aguerri mais souvent inculte, le meneur utilise ces édits sur le terrain, pour asseoir ses diktats ; il reprend les discours de commanditaires s'exprimant à distance. Souvent, le sens de ces discours échappe au meneur, mais ils n'en contiennent pas moins des formules capables d'enflammer l'agressivité.

10

La foule n'entend que les sentiments excessifs : qui veut la séduire doit user d'affirmations violentes. L'art de parler aux foules exige ainsi des aptitudes spéciales⁸ : « La création des légendes qui circulent aisément parmi des foules n'est pas seulement le résultat d'une crédulité complète, mais encore des déformations prodigieuses que subissent les événements dans l'imagination d'individus assemblés. La foule pense par image », affirme Gustave Le Bon.

Le courant «réformiste» comptant les juriconsultes les plus activistes est le Wahhabisme. Dans l'histoire, il est le premier à avoir apprécié l'audace d'Ibn Taymyya, qui est l'une des sources majeures de Mohammed Ibn Abdel Wahhab (1703-1791), théologien dont l'alliance avec les Saoud suscite l'Arabie Saoudite en 1924. Promulguant un islam purgé (d'après eux) des disputes des quatre

écoles, les wahhabites professent un retour à l'Islam authentique grâce à l'idjtihad. Réfutant les interprétations récentes, les Wahhabites adoptent le salafisme : le retour aux ancêtres. Ce courant reproche aussi aux quatre écoles d'aborder les seules interprétations juridiques et d'avoir séculièrement évité le domaine social et politique. Ainsi apparaît en Arabie saoudite un clergé officiel de lettrés wahhabites ; la tribu d'Al Saoud étant, elle, d'essence guerrière.

Dans le reste du monde arabo-musulman la réforme débute au 19^e siècle par Djamel El dine El Afghani (1838-1897) et continue par ses successeurs, l'égyptien Mohammed Abdou (1849-1905) et le syrien Rachid Redha (1865-1935). Dénonçant l'islam médiéval, El Afghani prône la « nahdha », l'éveil, un islam rationaliste et dynamique ; aux quatre écoles, il préfère la liberté d'interprétation – dont certains domaines resteront interdits à tout idjtihad. Il appelle aussi à lutter contre le colonisateur ayant, selon lui, contaminé les gouvernants des pays musulmans. Le premier, Redha appelle à créer un parti islamiste. A son époque, la chute du califat turc l'incite par exemple à prôner sa restauration.

La première association des Frères musulmans est créée en 1928 par le «réformiste» (et grand-père maternel du prédicateur Tarik Ramadan) Hassan El Banna assassiné en février 1949, sans doute par le pouvoir égyptien, du fait de son activisme. En Egypte les «Frères» reprochent sans cesse au pouvoir de trahir l'Islam ; selon eux, la libération du pays et la nationalisation du canal du Suez

Comprendre pour combattre : salafisme armé, les fondamentaux

sont dus aux islamistes, les assauts ayant été lancés au cri «d'Allah ou Akbar», Dieu est grand, non pas au nom de la patrie.

Aujourd'hui encore, les islamistes avancent les mêmes arguments. Le 11 novembre 2003, Abassi Madani, leader du FIS⁹ dissous, parle de même dans l'émission «Sans frontières» de la chaîne El Djazira, qualifiant le pouvoir algérien de successeurs des colonisateurs. Peu auparavant, même discours de l'islamiste saoudien Taki El Dine El Aouadji. Sur la même chaîne de télévision, il qualifie de clergé officiel les religieux Wahhabites et accuse le pouvoir saoudien de s'allier avec les Américains contre la nation arabe.

Les premiers réformistes ne prônent pas tous la violence pour édifier l'Etat islamique. Certains préfèrent l'entrisme par le haut, le noyautage des institutions de l'Etat, comme El Mawdoudi en Inde et au Pakistan et Hassan Tourabi au Soudan ; de même, pour les wahhabites en Arabie Saoudite, la plupart des frères musulmans d'Egypte et la mouvance de Saïd Hawa en Syrie. Cette tendance aspire en fait à noyauter le pouvoir, l'islamisation devant pour eux débiter par le haut. Participants à des gouvernements et élections, ou plaçant ses cadres au sommet de l'Etat, cette tendance «entrisme» œuvre à long terme pour édifier l'Etat islamique. Le Djihad islamique de Zawahiri, les séides de Sayyid Qotb et du GIA critiquent, voire condamnent, cette tendance «entrisme».

Les brutales répressions des débuts de l'histoire islamiste; les condamnations, exécutions

ou assassinat des meneurs extrémistes en Egypte comme Sayyid Qotb et Hassan El Banna ; les événements de Hama en janvier 1982¹⁰ en Syrie, ont cependant poussé ces entrismes-islamistes à la prudence. Toutefois, les organisations «Fréristes» liées à la Djamaa Islamia de Mawdoudi et aux wahhabites, pratiquent un énergique prosélytisme quand l'occasion leur est offerte. Ces pratiques, dont les expéditions punissant les «comportements déviants» des croyants, usage d'alcool, prostitution, homosexualité, etc., sont souvent justifiées par la *Dâawa Ila El Sahwa*, la prédication et appel à l'éveil, pour protéger les valeurs de l'Islam. En Arabie Saoudite comme en Algérie, des milices ou forces de l'ordre parallèles ont été organisées à cet effet. En Arabe, on nomme *moutataouines* les volontaires de cette «police parallèle».

Soulignons qu'à ce stade, au moins pour les prétendus modérés, la notion de *Takfir*, qualifier quelqu'un d'apostat, n'englobe pas encore les gouvernants. Si l'écart de conduite – des croyants comme des gouvernants – est souvent signalé, on ne parle pas encore d'apostasie ou de mécréance généralisée, concepts jadis réservés au colonisateur. Ainsi conçu, le «réformisme» prend d'usage ses arguments politiques dans la vie quotidienne. La laïcisation qui, notamment en Turquie, provoqua la disparition du Califat, a poussé les islamistes à axer ainsi leur propagande.

A cela s'ajoutent des arguments «fréristes» selon lesquels le socialisme et le communisme ont envahi la terre de l'islam et que les gouvernants post-indépendance ont été corrom-

Farid BENCHEIKH

pus par les idées coloniales¹¹. Selon ces «réformistes», la *Ouma Islamia* a ainsi replongé dans la situation des arabes d'avant l'Islam, la *Djahilia*, (ignorance et perversion des mœurs). La réislamisation de la terre d'Islam s'impose ainsi aux vrais musulmans. Voilà ce qui justifie un Islam politisé qui réfute tout traditionalisme et ouvre à tous la porte à l'Idjtihad.

Selon ces intégristes, la société islamique se définit d'abord par la nature de son pouvoir politique. Ainsi, malgré les différences, un continuum existe bel et bien entre entristes se disant pacifistes, et radicaux prônant la violence et refusant tout dialogue. La société des Frères musulmans fut ainsi la matrice de dizaines d'organisations, dont les plus extrêmes ont épousé l'intégrisme de Sayyid Qotb. Cette matrice a aussi généré les groupes fanatiques tel « El Hidjra Oua Takfir » (exil et excommunication) et « la secte victorieuse » du GIA. Les points communs entre ces diverses entités sont :

- l'instauration d'un Etat Islamique sans frontières nationales,
- une «*décléricalisation*» autorisant chacun à s'inspirer de la vie et des pratiques des pieux ancêtres (salaf) ayant vécu l'Islam pur des origines. Ce, en faisant fi des enseignements des quatre écoles traditionnelles, taxées d'immobilisme et d'anachronisme,
- le manichéisme : pour tous ces islamistes, la seule vérité existante est en fait celle qu'ils prônent. Toute autre variante n'est qu'hérésie.

Toutefois, ces idéologues islamistes modernes ou contemporains sont loin d'avoir la

science et la classe les maîtres des écoles philosophiques musulmanes, surtout médiévaux, Ibn Roshd, Ibn Sina, (Avicenne pour les Latins), Ibn Badja, (Avempace des Latins), Ibn Tofayl, (Abubaker des Latins) et El Farabi. Pour ces deux premiers philosophes le recours à la philosophie hellénique se justifie par l'enseignement du Coran¹². Ils sont les maîtres incontestés d'une pensée islamique rationaliste qui, en son temps, influença les pensées européenne et juive¹³.

Terreur, psychologie individuelle et collective

Aspects cliniques

Le sentiment d'injustice, de culpabilité, la soif d'appartenance à une entité, la victimisation de la société, marquent puissamment les âmes extrémistes ; poussent à s'enrôler, puis à passer à l'acte, des naïfs se croyant investis d'une mission divine. L'appât le plus fréquent pour convaincre la bombe humaine pétrie de culpabilité, est d'absoudre ses péchés majeurs par adhésion à la cause extrémiste, pour jouir enfin du statut de martyr. Bien sûr, exhumer des traumatismes et expériences douloureuses, les transposer à des situations actuelles : tout cela aide au défoulement et pousse clairement à l'acte ; un « *acting aout* », diraient certains spécialistes. Par transposition, des schémas de la psychologie du passage à l'acte individuel agissent ainsi sur le collectif.

Comprenant que la psychologie collective n'est qu'une somme des psychologies indivi-

Comprendre pour combattre : salafisme armé, les fondamentaux

duelles, les prêcheurs de la mort collectent ainsi des éléments doctrinaux fédérateurs. Fondée sur une terminologie biaisée, leur érudition emprunte tantôt à la théologie ou à la politique, tantôt à un imaginaire qui promet le paradis aux « âmes criminelles », pour citer un pionnier de la criminologie¹⁴. Une métapsychologie céleste compense la misère psychologique terrestre. Selon le procédé psychologique individuel où le retour d'une personne à sa tendre enfance réanime de douloureuses expériences refoulées, la psychologie du passage à l'acte collectif procède de même, par retour en arrière et régression atavique.

Criminaliser la cible (par exemple, le pouvoir politique en place) nécessite ainsi des discours virulents et calomnieux, bardés de références visant à les crédibiliser. L'objectif est de transformer la nature de cette cible, pour la faire haïr des fanatiques en puissance, en une forme de pulsion de mort. L'image du souverain, auquel sa puissance confère les symboles de l'autorité, de la paternité : force, légitimité, omniprésence, providence, est souvent visée par ce procédé diabolique. Directement ou non, chacun de ces symboles touche chaque personne, ses motivations individuelles et à son histoire. Toucher à ces symboles peut ainsi massivement déclencher des potentialités agressives.

Incriminer la cible choisie commence par des discours, à l'étymologie spécifique. Le terme tyran (ou souverain despote), *taghout* en arabe devient ainsi le moyen par excellence d'incriminer le souverain de mécréance, avec pour

l'accompagner, tout un cortège de représentations fantasmagoriques. La propagande islamiste élargit ensuite ce concept à l'injustice, à l'exploitation des peuples, à l'iniquité et à la terreur, ce qui suscite angoisse et frustration collectives. L'état psychologique qui en découle et s'impose alors à l'esprit, est une brûlante envie de se venger d'un souverain ayant trahi le peuple et le contrat social.

Or ces sentiments de trahison et de vengeance renvoient à la structure psychique archaïque de l'enfant, à ses complexes et conflits psychiques. Elevé au rang d'exploit héroïque, l'acte criminel sacralisé vient détruire l'image du souverain. L'omniprésence narcissique du moi-tout est ici présente, refusant toute autre souveraineté. Projets criminels, l'incrimination progressive des cibles évolue et change dans le temps et l'espace, la rage dévastatrice du terroriste frappant ses cibles chaque fois que celles-ci contrent l'avancée de la pulsion destructrice.

Selon les prêcheurs de la mort, le concept de « taghout » englobe tous les commis de l'Etat, leurs proches et subordonnés – tous ceux qui rejettent les revendications des terroristes. Lisons un document adressé par le Groupe islamique armé à tous les terroristes, lors de l'annonce des mesures de clémence par le président de la République algérienne. Pour le GIA, le terme Taghout désigne :

- 1- Le diable prêchant la soumission et l'obéissance à l'Etat,
- 2- Le gouvernant injuste qui désobéit aux verdicts divins, comme ceux ayant élaboré la constitution contraire à l'Islam,

Farid *BENCHEIKH*

- 3- Ceux qui prétendent connaître l'au-delà,
- 4- Ceux qui substituent sciemment des personnes à Dieu.

Le terme désigne ensuite tous ceux qui refusent l'autorité des terroristes. Le même texte exige des criminels voulant adhérer aux groupes terroristes qu'ils considèrent la violence, qu'ils nomment « Djihad », comme seule voie vers l'Etat islamique ; qu'ils jurent obéissance au chef terroriste « Émir » ; qu'ils évitent de se montrer curieux.

Cette incrimination s'étend ensuite pour finalement englober toute la société « mécréante et impie ». Comme déjà vu, ce mécanisme agit chez l'individu et dans le groupe, encore renforcé dans ce dernier par la puissance que confèrent l'anonymat et l'impunité. Il sert à légitimer la violence aveugle et à déchaîner des pulsions agressives, jadis contenues par la censure psychologique interne, représentant psychique de la conscience collective.

Passer à l'acte criminel : cette décision doit être mûrie ; elle traverse des étapes. Elle aborde d'abord furtivement l'esprit du sujet, sous l'effet de soudaines pulsions agressives. Ces élans sont brefs, soumis à la censure immédiate de la conscience morale. Encouragés par des discours incriminants et provocateurs, les pensées agressives accèdent ensuite à la conscience. Un dialogue s'établit entre celle-ci, prisonnière de l'ambiance du moment, et les revendications pulsionnelles – ce qu'on appelle l'acquiescement mitigé¹⁵.

L'hésitation gagne ainsi une conscience sans cesse soumise aux discours visant à anesthésier le mécanisme de censure et libérer le déchaînement des pulsions agressives. Le consentement à la violence mûrit ainsi dans une conscience à demi-paralysée. L'idée du passage à l'acte émerge. Quand ce seuil est franchi, la violence est libérée. De même, pour les groupes qui évaluent la légitimité de leur engagement pour finalement passer à l'acte criminel. Lors des discussions, divers arguments sont avancés, mais finissent tous par légitimer la violence.

Des prosélytes supposés « pacifistes », jusqu'aux extrémistes prônant l'exil et l'expiation, l'idée de violence évolue sans cesse jusqu'à l'adhésion finale et totale au terrorisme. Les diverses fractions terroristes ne représentent en fait que les successives étapes du processus de maturation de l'idée criminelle. Toutes ces tendances veulent soumettre les autres à leurs édits, d'abord pacifiquement, puis par intimidation ; enfin, par la cruauté et la terreur. Au début du communiqué cité plus haut, un Verset coranique (sans référence) pousse à la violence sadique. Il dit : « combattez les, Dieu les torturera par vos mains ». Le mot torture agit ici comme un déclencheur sur les pulsions sadiques originaires, on le verra plus loin.

Le tyrannicide, actualité d'un concept

Les écrits sur le tyrannicide de maints auteurs antiques et médiévaux ont inspiré la pensée terroriste du XIX^e et XX^e siècles : ces

Comprendre pour combattre : salafisme armé, les fondamentaux

logiques anciennes illustrent ainsi fréquemment les discours des terroristes algériens, parmi des Versets Coraniques tirés de leur contexte original. Visant à l'origine le tyran, la rage meurtrière des terroristes algériens s'élargit ensuite à tous ceux qui rejettent leur fanatisme, commis de l'Etat puis société mécréante entière. L'égorgement, la mutilation et la torture visent aussi les familles des employés de l'Etat.

Pour tout terroriste, incriminer la cible a pour fonction psychologique précise d'oblitérer la conscience morale. Un clivage doit s'opérer dans la conscience, pour bloquer le mécanisme psychique actionnant la morale et l'éthique, censés assurer un comportement respectable dans une société civilisée. Aux antipodes des normes sociales usuelles, de nouvelles «valeurs» envahissent ainsi l'esprit du criminel potentiel. Elles le poussent à sacrifier l'acte criminel ; à légitimer l'anéantissement de la victime. Toute idéologie terroriste entreprend donc d'incriminer sa cible et de culpabiliser la société entière, pour y purger l'effet de leur représentant psychique, le sur-moi. Ces manœuvres permettent aux terroristes de s'arroger le droit de promulguer de nouvelles normes morales et d'énoncer des règles régissant ceux qu'ils soumettent. En quelque sorte, reformuler le contrat social dont les gouvernants (disent les terroristes) bafouent les clauses.

Propre à la psychologie collective, ce phénomène touche aussi la psychologie individuelle. Lors du développement de sa personnalité, l'individu en quête d'une iden-

tité propre tente de façonner sa personnalité à l'image d'un modèle idéal choisi dans son entourage, souvent le père, mais pas toujours. Celui-ci peut être remplacé par un père symbolique, en cas d'absence du père réel ou d'une image défailante dans l'esprit de l'enfant. De par son pouvoir symbolique, le maître d'école figure aussi dans l'imaginaire de l'enfant. Par la suite, selon les rencontres, d'autres idéaux enrichiront l'univers relationnel du sujet.

Si l'éventail est limité, le choix sera cependant réduit, voire forcé : des incidences psychologiques pouvant sérieusement nuire au développement et à l'orientation du sujet. La défailance de l'image idéale élue comme modèle, engendre ainsi la déception, le manque de confiance en l'Autre, comme symbole de l'autorité détentrice des valeurs sociales et des normes éthiques¹⁶. Dans ce cas, le repère d'identification peut se déplacer et se fixer sur une autre personne, supposée pouvoir promulguer et dicter des normes et valeurs adaptées à la structure psychique du sujet en proie à l'angoisse et au stress.

Cependant, le clivage s'opérant dans la conscience provoque une rupture dans l'imaginaire à l'endroit représentant l'idéal du moi, qui éclate alors en deux. Le premier abritera les pulsions agressives et sadiques, le second jouira de l'investissement réorienté de la pulsion de vie et ses représentants psychiques : amour, considération, idéalisation, respect et vénération. Devant au départ investir, au plan imaginaire, le seul objet idéalisé de façon ambivalente, ces deux sortes de

Farid BENCHEIKH

pulsions sont dissociées et orientées chacune vers deux objets différents, portant chacun des caractéristiques similaires à la première personne idéalisée, qui réunissait en elle ces attributs hétérogènes.

Portant l'idée de l'autorité elle-même, le représentant symbolique du père (ou autre sujet idéalisé), le gouvernement et ses représentants, forme la partie clivée de l'image initiale du père, par l'effet d'un travail psychologique d'incrimination et de culpabilisation. En même temps, la partie aimée adhère à l'idée de la nouvelle justice, instaurée par les commanditaires, qui se placent par suggestion à l'endroit de l'idéal du moi, position symbolique renforcée par des discours adaptés. Mauvaise éducation, conflits psychiques latents : certains individus se livrent aveuglément aux prêcheurs incultes qui disent enseigner la foi et détenir la vérité – quoique souvent atteints eux-mêmes d'hallucinations et de névroses. Car même si la psychologie de certains «docteurs de la foi» est pathologique ; leur influence reste décisive.

La soumission aux meneurs relève uniquement de l'identification morbide à la conscience morale inhérente au psychisme de l'enfant. A cet effet, l'image de ces «docteurs» habités par leurs propres conflits internes renvoie à une certaine image tyrannique du père, remplacée par ce symbole de l'autorité qu'est l'Etat. Mais pour que s'opère cette transposition, d'autres facteurs sociopolitiques et économiques doivent venir à l'appui. Lorsque l'extrémisme prévaut, les

enfants subissent un sur-moi toujours tyrannique et accusateur. Dans ce système éducatif, les prédispositions naturelles de l'humain sont privées de toute dimension affective et intellectuelle. Dieu est mêlé à tout et son omniprésence au quotidien ne laisse aucune chance à l'esprit de l'enfant de se développer dans une logique d'interrogation curieuse.

La superstition et les fantasmes prévalent et s'imposent en toute impunité, puisque la référence à Dieu et sa volonté implacable, bloque toute interrogation, passées certaines limites. Il suffit d'invoquer la volonté de Dieu pour déclencher interprétation erronée et délires, en une logique de toute-puissance d'un moi narcissique, prêt à invoquer toutes les divinités. L'objectif final étant ici de faire prévaloir une jouissance narcissique ainsi instituée en première divinité. Toutefois, l'absence symbolique des parents est vécue avec indifférence par les enfants livrés à eux-mêmes et aux « blocs d'interdits ». Toute tentative d'explication, toute interrogation audacieuse est ici considérée comme un blasphème. De telles conditions psychologiques et sociales prédisposent l'enfant à la délinquance et à la suggestibilité malsaine.¹⁷

Meneurs et concept de « condensation »

« Un comportement collectif ne peut être entièrement compris que par référence, dans l'espace et dans le temps, à son origine sociale, mais les grandes orientations des activités de groupe ou de masse

Comprendre pour combattre : salafisme armé, les fondamentaux

ne sauraient dévoiler leurs mystères, si l'on exclut de leur étude l'influence et les rôles des agissements individuels, ceux des chefs comme ceux de la masse »¹⁸.

Constituée de facteurs endogènes et exogènes, la masse criminogène n'agit sur les âmes crédules, ne les transforme en machines meurtrières, sans une cruciale précipitation ou condensation (au sens chimique). De fait, ne devient pas forcément criminel qui souffre de la faim ou de problèmes psychologiques ou relationnels. A lui seul, le proverbe : « ventre affamé, oreilles sourdes » n'explique pas le passage à l'acte. La masse criminogène se heurte à tout moment à de prophylactiques barrières socioculturelles ; ce qu'on appelle « conscience morale » peut à tout instant s'éveiller, du fait de *stimuli* internes ou externes. Toutefois, si la condensation des facteurs criminogènes progresse bien, seul manque l'élément déclencheur qui créera la bombe humaine. Pour ce faire, les discours des prêcheurs de la mort doivent susciter un puissant anesthésiant. Le rôle de ces meneurs est ainsi prépondérant.

L'anesthésique nommé «takfir»

Instituteur égyptien né en 1906 et exécuté en 1966, Sayyd Qotb a appliqué à la terre d'islam la notion de Takfir¹⁹, énoncée par Ibn Taymyya à propos des Mongols. Car, selon Qotb, la société musulmane se retrouve au XX^e siècle dans la situation des Arabes de la *Djahilia* (période l'ignorance, avant l'avènement de l'Islam). Rejetant tout compromis avec le pouvoir, Qotb prône la violence

comme seule voie d'accès à l'Etat Islamique. Ensuite, la notion de Takfir s'élargit jusqu'à englober les commis de l'Etat et les Oulémas rejetant l'intégrisme. Le Djihad devient ainsi un devoir pour tout musulman.

Qotb, qui appréciait Hassan El Banna, fondateur des frères musulmans, reprend ses idées en les radicalisant. Pour justifier sa doctrine innovante et condamner l'immobilisme des traditionalistes, il use également de la notion de «Fiqh Haraqî» (jurisprudence dynamique) forgée par son prédécesseur El Afghani. Sayyd Qotb devient ainsi la figure emblématique de l'intégrisme, cité par les terroristes de tous les pays touchés par l'islamisme. Ses idées libèrent les potentialités criminelles menant au passage à l'acte. Trilogie hautement criminogène, le djihad autorisé par le takfir, que l'idjtihad a généré, deviennent les outils cardinaux du terrorisme islamiste.

C'est en Egypte que les idées déjà radicales de Qotb vont à l'extrême, et de là, gagnent d'autres pays. Des partis ou groupes politiques extrémistes prolifèrent, les uns clandestins, d'autres légalement. Parmi eux, celui du jeune ingénieur Mustapha Choukri, la Société musulmane (*Jama'a islamiyya*), qui prône *El Hidjra Wa El Takfir* (Exil et excommunication). La méthode de Choukri consiste à prendre le maquis, comme le Prophète et ses compagnons fuyant leurs ennemis de Koreich, et à maudire une société mécréante, pour Choukri retombée dans la 'Djahilia' et devant donc être combattue par l'épée. En

Farid BENCHEIKH

Algérie, le GIA engloba des éléments de cette secte.

En Egypte toujours, l'électricien Abdelsalam Farag fonde une virulente et sectaire «organisation du djihad». Le 6 octobre 1981, Farag fait assassiner le président Sadate, jugé traître pour avoir dialogué avec les Juifs. D'autres dirigeants égyptiens tombent ensuite sous les coups des Takfiris, ainsi que des étrangers (attentat de Louxor). Suite à ces actions terroristes, nombre de ces islamistes sont arrêtés en Egypte, d'autres gagnent les maquis ou fuient le pays. Sortant de prison, ces incarcérés rejoignent les exilés, comme Ayman Zawahiri, devenu l'adjoint d'Oussama Ben Laden.

18

Autre couveuse du salafisme : l'Arabie Saoudite, où les Frères musulmans et autres islamistes s'insurgent contre les religieux officiels Wahhabites et accusent la famille royale de trafics et pillage des biens du peuple. A la fin des années 70, le groupe de Jouhaimine Al Outaïbi, proche des Frères musulmans, accuse les Saoud de corruption et finit par investir la grande mosquée de la Mecque avec une centaine d'hommes armés, appelant au djihad contre le pouvoir injuste. Encerclé, bientôt éliminé, Outaïbi accuse les Saoud de collusion avec l'Occident mécréant, aux dépens de l'Islam.

Aujourd'hui encore, la révolte d'Outaïbi suscite de la nostalgie en Arabie saoudite, où des opposants islamistes lancent parfois des attaques similaires, pour les mêmes motifs : le pouvoir brade aux Américains des terres

d'islam, d'où ils frappent d'autres musulmans ; les religieux officiels saoudiens supposés «wahhabites» sont des traîtres, etc.

La Syrie n'échappe pas aux entreprises des émules de Sayyid Qotb. Ainsi, la dureté répressive des autorités syriennes lors des événements de Hama (ci-dessus évoqués) n'était pas sans motifs. Durant les années 60 et 70 en effet, nombre d'actions islamistes ébranlent le régime. Dirigé par Marwane Hadid²⁰, ingénieur agronome et propriétaire terrien, *El Taliâ El Moukatila*, (l'avant garde combattante) multiplie les attentats à l'explosif contre des personnalités du régime.

Au plan idéologique, El Mawdoudi (sous-continent indien), et d'autres religieux, notamment saoudiens, légitiment la guerre sainte en terre afghane. Le *Djamat Islamia* (groupe islamique) de Mawdoudi mobilise les volontaires pour combattre en Afghanistan. Côté logistique et organisation, l'apport de l'héritier milliardaire saoudien Oussama Ben Laden, secondé par Zawahiri et Abdallah Azzam fut inestimable pour organiser les Moudjahidine arabes. Oussama Ben Laden finit par créer sa propre organisation en Afghanistan vers 1988 : il l'appelle El Qaida (La base).

Quand Abdallah Azzam meurt avec deux de ses fils dans l'explosion d'un véhicule piégé en 1989, l'autorité religieuse des combattants en Afghanistan s'émiette et s'amorce alors une radicalisation Salafiste. Jadis unis par la cause commune, des groupes en fait animés par un idéal propre, préexistant à la guerre,

s'autoproclament détenteurs de la légitimité religieuse. Formé surtout d'algériens et libyens, le groupe *El Hidjra Wa takfir* (exil et excommunication) s'implante chez les «Afghans» arabes. Ce qui provoque bien sûr une avalanche de fatwas et de contre-fatwas, visant les autorités pakistanaises ou afghanes.

Invasions de pays musulmans et sentiment d'injustice

Vision géopolitique confuse... perte de capacité de discriminer entre amis et ennemis... C'est l'époque où El Qaida collabore bel et bien avec les Américains contre les Soviétiques. Certains affirment même que ce monstre sort des entrailles des services secrets américains. Mais surtout, ces équipées alimentent un sentiment d'injustice dans les pays envahis ou dominés. Des guerres d'Afghanistan, d'Irak et de Syrie à l'interminable conflit de Palestine, ce sentiment d'injustice légitime une violence conçue comme légitime défense, les invasions étrangères de pays arabo-musulmans ne formant plus qu'une seule et unique agression visant la nation musulmane.

Des extrémistes prétextent alors de ces événements pour s'affirmer sur la scène nationale et internationale, en soi-disant défenseurs de la «Oumma». Les campagnes d'embrigadement se multiplient, usant de tous moyens de communication et de propagande. Bientôt, la violence visant à l'origine l'agresseur étranger se retourne contre les États musulmans impliqués. Là est le piège : la guerre en Afghanistan va recevoir l'appui massif des pays musul-

mans. Les querelles et guerres intestines entre ces pays cessent alors pour la durée de la guerre contre l'ennemi communiste.

Mais la condamnation unanime de l'invasion soviétique suscite l'émergence d'une nébuleuse de combattants de tous pays et obédiences. Longtemps épargné par le terrorisme, L'Afghanistan devient ainsi la plate-forme, le condensateur, des guérillas antisoviétiques. Là s'initie le terrorisme commis par ces moudjahidine, une fois rentrés chez eux. Car cette guerre est une aubaine pour ces islamistes, qui peuvent enfin clamer une propagande jadis réprimée par les autorités de leurs pays d'origine.

Si le réformisme constitue la matrice idéologique du salafisme, la guerre d'Afghanistan sera la pourvoyeuse de combattants aguerris. Elle mobilise les forces et potentialités des entités voulant passer à l'acte. Cette guerre permet aussi à chaque croyant de tester sa foi et son sens du sacrifice : les portes du paradis s'ouvrent désormais aux futurs martyrs. Dans leurs pays d'origine, où ce djihad dont ils rêvaient est désormais légitimé par tous, y compris par ceux qui s'y opposent d'usage, la victoire en Afghanistan permet aux moudjahidine d'intimider ceux qu'ils qualifient de tyrans et oppresseurs.

Invasions étrangères absurdes ou scandaleuses, aubaines pour les terroristes

Le monde entier a assisté, consterné, aux interventions insensées des envahisseurs de l'Afghanistan, de l'Irak, de la Syrie et de la

Farid *BENCHEIKH*

Libye : bombardements de civils, incarcérations et tortures extra-judiciaires (prisons d'Abou Ghraïb et Guantanamo), etc.. Sans oublier une hostilité à l'Islam visant en général des populations musulmanes. Devenant ensuite criminogènes, tous ces facteurs permettent aux «Emirs» et prêcheurs barbares d'intensifier leur propagande et de recruter. Mondialisé, le recrutement terroriste touche même les pays occidentaux, où des volontaires se disant « djihadistes » rejoignent l'«Etat islamique». Un phénomène qui conforte notre hypothèse selon laquelle le sentiment d'injustice agit sans distinction de race, de religion ni de localisation géographique. S'enracinant dans l'histoire personnelle de chacun, ce sentiment constitue par excellence un élément fédérateur des tendances agressives d'êtres fragilisés par des conditions de vie proches de la misère psychologique. De par son universalité, cette incontournable donnée autorise la criminologie à user du concept d'induction en tant que donnée commune.

20

Algérie : Salafisme, terrorisme et crimes de masse

Assassins de tant d'innocents dans le monde, les Khmers rouges, Aum Shinrikyo, Taliban, Brigades rouges, El Qaida, Daech, Groupe Islamique Armé (GIA), Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat, etc. : tous adhèrent à une idéologie simpliste, qui promet une vie meilleure et légitime et glorifie l'acte criminel en incriminant la cible ou d'éventuelles victimes. Que l'idéologie soit marxiste ou is-

lamiste, le processus est analogue. Cependant la propagation de l'endoctrinement pseudo-religieux nous intéresse. Aujourd'hui, les groupes terroristes les plus virulents adhèrent à un salafisme qui fascine des croyants ou des athées de toutes origines. Notre connaissance des groupes terroristes algériens nous permet d'exposer les méandres de cette pensée manichéenne qui a fait de milliers de jeunes l'armée de réserve de la terreur.

El Qaida a été médiatisée pour ses actions spectaculaires, mais l'atrocité des actes commis par le GIA et le GSPC marquent l'histoire de l'extrémisme islamiste. Les atrocités commises par ces groupes: égorgements d'enfants, mutilations, viols rituels, doivent pousser les chercheurs à s'intéresser aux processus ayant permis de telles exactions. Si on demandait à une personne normalement constituée, de quelle manière elle voudrait mourir, si elle n'avait d'autres choix que la mort subite dans l'écrasement d'un avion sur un bâtiment ou de subir, des heures voire des jours durant, des sévices et mutilations avant d'être égorgée, la réponse serait sans ambiguïté !

Algérie, un salafisme original

Par rapport aux autres mouvances extrémistes, l'extrémisme algérien est fort original. D'abord néo-salafiste, se référant à Sayyid Qotb, à Hassan El Banna ou au wahhabisme, ce courant délaisse ensuite ces mouvances et obédiences et, au début de la décennie 1990, s'autoproclame seul étendard du salafisme dans le monde. La *secte victorieuse*, comme se présente le Groupe Isla-

mique Armé (GIA), n'hésite pas à critiquer les pères d'un salafisme qu'elle revendiquait naguère.

Les «réformistes» égyptiens Sayyd Qotb, Hassan El Banna, même le philosophe algérien Malek Bennabi, sont ainsi excommuniés et condamnés pour apostasie²¹. Les chefs du Front Islamique du Salut (FIS) sont considérés par le GIA comme des Djazaristes²², des «dialoguistes» ou simplement comme des traîtres. Fayçal B., activiste du GIA et assassin d'Abdelkader Hachani (chef du bureau exécutif de l'ex-FIS) justifie son acte par le fait que les djazaristes sont tous des traîtres, des hommes à abattre. Le GIA, comme les dissidents qu'il a enfantés, recrutent leurs propres religieux et exégètes et mobilisent parmi leurs fidèles ceux qui savent rédiger, qu'ils disposent ou non d'un savoir théologique.

L'autre singularité de l'extrémisme algérien est que toutes les tendances que le FIS a tenté de fédérer se réclamaient du salafisme. Mais quel salafisme? Les divergences doctrinales ponctuent l'histoire de cette mouvance. Parfois, plusieurs groupes citent une même source en l'interprétant différemment. Tous se réfèrent ainsi à d'Ibn Taymyya, mais se déchirent sur les points cardinaux de sa doctrine. Ces faits sont bien perçus par Séverine Labat, qui écrit : « De Ibn Taymyya à Ali Belhadj, la filiation que revendiquent les néo-salafistes (algériens) semble pour le moins difficilement repérable. Ils empruntent à toutes les traditions (...). Les salafistes couperont toutefois les ponts avec ceux des réformistes qu'ils jugent compromis avec la pensée occidentale.»

Quand débute une ère de violence

S'inspirant des enseignements des Oulémas algériens d'avant l'indépendance, influencée par les Frères musulmans, la mouvance islamiste en Algérie se fait accréditer par les autorités dès la libération de 1962 et crée l'association El Qiam (les valeurs). Diplômé ès-sciences humaines de l'université de Bordeaux, son fondateur Tidjani El Hachemi veut réhabiliter les valeurs islamiques dégradées par le colonialisme, mais se dit dépourvu d'intentions politiques. Il s'inspire pourtant de la pensée de Sayyd Qotb et de Hassan El Banna, et se situe dans la lignée de Djamel Eddine El Afghani et Mohammed Abdou²³. El Qiam est dissout fin 1966, du fait de ses virulentes attaques anti-égyptiennes, après l'exécution de Sayyd Qotb. Outrés, ses membres condamnent vivement le pouvoir égyptien, notamment dans un message au président Nasser. Reconstituée par certains de ses co-fondateurs, l'association dissoute appelle ensuite à la violence.

En parallèle, d'autres courants islamistes émergent sous divers emblèmes, dont ceux de l'internationale « frériste ». Identifié au communisme, le socialisme à l'algérienne est dès lors la cible des critiques islamistes, évoluant vite en anathèmes visant le pouvoir. Abdelatif Soltani, l'un des fondateurs d'El Qiam et diplômé de la Zaïtouna²⁴, se montre très véhément vis-à-vis des autorités. Dans des écrits publiés sous le manteau, il les accuse de Mazdaquisme²⁵. D'où le titre de son écrit « le Mazdaquisme à l'origine du socialisme » Dans son pamphlet intitulé « Siham El Islam » (les flèches de l'Islam), il accuse les

Farid *BENCHEIKH*

gouvernants d'avoir usurpé la légitimité historique d'une guerre de libération conduite au nom de l'Islam. Malgré ses excès et son goût pour la violence il exerce d'importantes fonctions, imam, prédicateur officiel puis professeur de lycée. Instigateur du premier rassemblement islamiste à la faculté centrale d'Alger et cosignataire de la plate-forme revendiquant un Etat islamique, il est enfin assigné à résidence jusqu'à sa mort en 1983.

Ses autres «compagnons d'armes» et co-fondateurs d'El Qiam prennent la relève et fonderont le FIS. Chef de file du wahhabisme en Algérie et maître spirituel d'Ali Belhadj, Omar El Arbaoui meurt en 1984, mais sera le guide religieux posthume du premier groupe terroriste de Mustapha Bouyali. Abel Baki Sahraoui est aussi un influent fondateur de l'islamisme algérien. Membre de l'association des Ouléma, co-fondateur d'El Qiam, cet enseignant a suivi l'école française et a servi au 7^e régiment (français) de tirailleurs algériens. Il est arrêté en 1981 pour activisme et incitation à la violence et détenu jusqu'en 1983. Ce militant du FIS est ensuite imam à Evry, puis à la mosquée de la rue Myrha (à Paris) où il est assassiné en 1995.

De la Faculté centrale d'Alger au «djihad» de Mustapha Bouyali

Dans la décennie 1960, la mosquée de la faculté centrale d'Alger abrite les tenants de l'islamisme et du «réformisme» ; ils s'y querellent, d'usage sans violence, entre factions

s'accusant mutuellement d'être des djazaristes (francophones vendus au «régime») ou des arabophones gagnés aux idées venues d'Egypte ou d'Arabie.

Au début de la décennie 1980, des heurts – dont la mort de l'étudiant Kamel Amzal le 2 novembre 1982 – provoquent la fermeture de la mosquée. Ce même mois, des islamistes organisent une manifestation durant laquelle Abbassi Madani fustige les autorités. Apprécié dans le milieu islamiste, cet événement indigné cependant les Fréristes. Arabophone diplômé ès-lettres, Mohammed Saïd, libéré de prison en 1984, équilibre alors francophones et arabophones à la tête d'un mouvement qui progresse.

Au tournant des décennies 70-80, l'Algérie subit les massives manifestations d'islamistes qui imitent les Frères musulmans et autres groupes d'Egypte ou de Syrie, mais par ailleurs, les chefs des Frères musulmans d'Algérie commencent à s'organiser de façon paramilitaire. Des contingents de jeunes islamistes partent se former à la «lutte armée», surtout en Afghanistan et en Syrie. Des filières font transiter par Nice et Lille de futurs combattants. Sous couvert du «petit pèlerinage» (*Omra*) des islamistes passent de l'Arabie Saoudite à Peshawar, où les accueillent des organisations islamistes internationales. Ces indications sont-elles toujours d'actualité, pour les filières d'accompagnement des futurs terroristes ? Une indication sans doute précieuse pour les professionnels occidentaux de l'antiterrorisme, qui devraient s'intéresser plus à l'histoire du terrorisme dans le monde.

Ex-combattant de la guerre de libération ; membre du Front de Libération Nationale puis du Front des Forces Socialistes, Mustapha Bouyali forme, au début de la décennie 1980, des milices vouées à «poursuivre le mal et prôner le bien». Ses prêches incendiaires à la mosquée El Achour d'Alger réunissent des fanatiques qui participeront ensuite, à tous niveaux, aux exactions du FIS et du GIA²⁶. Voulant instaurer l'Etat islamique par le Djihad, Bouyali gagne le maquis et y lance sa guérilla contre le pouvoir qu'il accuse d'avoir trahi la révolution et oublié l'Islam, au nom duquel le pays s'est libéré. Éliminé en février 1987, les faits marquants de son aventure sont les suivants :

- novembre 1982 : assassinat d'un gendarme qui contrôlait des identités, au carrefour de Ben Aknoun Alger,
- 21 août 1985 : vol de la caisse d'une entreprise nationale,
- 27 août 1985 : attaque de l'école de police de Soumâa, mort d'un policier et vol d'une quantité d'armes.

Traduits devant la cour de la sûreté de l'Etat en 1985, ses complices avouent d'autres projets meurtriers, déjoués par les services de sécurité : assassinat de personnalités politiques, attentats à la bombe contre l'hôtel Aurassi et l'aéroport d'Alger, etc.

Front Islamique du Salut et terrorisme : préparatifs, menaces, attentats

L'abondance des écrits²⁷ sur la création de ce parti et sa légalisation nous épargne de re-

venir sur son émergence. Nous consacrons donc ce qui suit à la composition du Fis, ses objectifs avoués et secrets ; enfin, à son rôle dans la dérive qu'a vécue le pays. Notons ici que le FIS a engendré une nébuleuse terroriste aux arguments confus, cependant unie par son désir de faire d'abord couler le sang sur une terre d'islam, puis si elle l'avait pu, dans le reste du monde. Que certains dirigeants du Fis déclarent qu'une frange extrémiste était hors de contrôle n'infirmes pas leur culpabilité, car nul des chefs du FIS (vivant à l'étranger ou en Algérie) n'a condamné ces éléments «incontrôlables».

Certains chefs du FIS, tel Anouar Haddam, approuvent à l'inverse des attentats comme celui commis au siège de la Sûreté de la Wilaya d'Alger, faisant des dizaines de victimes civiles, notamment dans un autobus de passage. D'autres chefs du FIS font de ces attentats un fond de commerce, un levier pour contraindre les autorités à céder. Même si ces chefs sont ensuite taxés par le GIA d'«attentisme» et «participationnisme²⁸», tous ces groupes terroristes sont bien les enfants légitimes du Front islamique du salut.

Un autre pan de l'histoire du FIS nous intéresse ici. Jusqu'à la veille du premier tour des élections du 26 décembre 1991, la direction du FIS légal hésite à participer à un scrutin auquel une part de ses chefs s'opposent vivement – dont Ali Belhadj, qui l'avoue lui-même ensuite²⁹. Pour régler leurs divergences sur ce point, les chefs du FIS décident le 19 décembre 1991, une semaine avant le scrutin, de consulter une incontestable autorité

Farid BENCHEIKH

musulmane : Mohamed Nacereddine El Albani. Peu après, celui-ci qualifie ces élections d'hérétiques. Hormis cela, qui révèle la vraie nature du Fis, d'autres événements exposent son extrémisme et sa soif de violence, avant même sa dissolution par la chambre administrative de la cour d'Alger le 4 mars 1992, confirmée le 29 avril par la cour suprême. Dans une rage activiste attisée par les prêcheurs du FIS, l'un de ses groupes séquestre un brigadier de police dans la mosquée Kaboul à Lakhdaria, à 80 km à l'est d'Alger. On le retrouve mort le 26 juin 1991, avant l'arrestation des deux commanditaires Madani et Belhadj.

24

Les agressions et manifestations provocatrices de foules guidées par des volontaires rentrant d'Afghanistan en tenue de combat touchent tout le territoire. Scandant le slogan «purchassons le mal et prêchons le bien», les milices islamistes quadrillent les quartiers en y réprimant l'usage d'alcool ou l'absence de hidjab. Lors de la marche sur la présidence organisée le 20 avril 1990 par le FIS, qui exige la libération des condamnés de l'affaire Bouyali, la manifestation est encadrée par d'anciens afghans, déjà condamnés pour activisme et qui, quelques mois plus tard, dirigeront les groupes les plus sanguinaires³⁰.

Selon A. Merrani³¹, l'un des fondateurs du FIS, le MIA (Mouvement Islamique Armé) est créé bien avant 1991 par d'anciens proches de Bouyali. De même, en 1990, le SIT (syndicat Islamique des travailleurs) est créé, pour un motif étranger au syndicalisme – car maints chefs islamistes rejettent le concept

même de syndicat, pour eux, «hérétique». Cette création opportuniste sert en fait leur projet guerrier. Fondé par Saïd Makhloufi, l'un des fondateurs du FIS et Saïd Eulmi, ce SIT se forme subitement, selon des normes militaires. De la base au sommet de la hiérarchie, ses cadres portent les grades de sergent, capitaine et général.

L'embrigadement formel du FIS commence donc avant même sa création³². Dès janvier 1991, Saïd Makhloufi diffuse dans les mosquées une brochure prônant la désobéissance civile, fait rapporté par les médias locaux³³. Durant toute la période légale du FIS, ses dirigeants, en plein double jeu, manipulent les groupes terroristes émergents et ceux déjà créés sous divers noms, MIA, *El Bakoun Alla El Ahd*, les fidèles au serment.

Ainsi, alors même que se tient à Batna (juillet 1991), un congrès du FIS initié par Abelkader Hachani, N°3 du FIS devenu N°1 après l'arrestation de Madani, Belhadj et Mohammed Saïd, de discrètes réunions se tiennent dans les monts Zbarbar sous la direction de Chebouti, Méliani, Mkhloufi, Moh Leveilleil ou son adjoint Layada, Azedine Bâa et autres chefs terroristes. Or le congrès de Batna visait à réorganiser le parti sur de nouvelles bases, suite aux directives de ses deux chefs emprisonnés. Hachani déclare alors que ceux-ci ont ordonné de maintenir la ligne légaliste.

Lors du congrès de Batna, le Majlis El Choura, conseil consultatif nouvellement reconstitué, suspend Saïd Makhloufi et Khem-

Comprendre pour combattre : salafisme armé, les fondamentaux

reddine Kherbane. Makhloufi part au maquis y réorganiser des entités disparates et réconcilier les prétendus chefs du Djihad. Kherbane, lui, gagne l'Afghanistan pour y organiser le retour des combattants algériens ; il sera ensuite vice-président de l'instance exécutive du FIS à l'étranger.

Les réunions tenues au maquis visent, elles, à fédérer des groupes disparates qui, sur le terrain, commencent à cibler des policiers et militaires. Avant même la dissolution du FIS, citons l'attentat de Gemmar dans la région d'El Oued, sud-est du pays, où une caserne de gardes-frontières est attaquée le 28 novembre 1991, par «Taieb El Afghani», de son nom Aissa Messaoudi, vétéran de l'Afghanistan. Dans la nuit du 8 au 9 février 92, six policiers sont assassinés à Bouzerina, dans la capitale, par le groupe de Moh Leveille. De son nom Mouhammed Allel, ce dernier s'autoproclame ensuite premier chef du GIA, antériorité reconnue par ses successeurs. Toujours en février 1992, un groupe conduit par Méliani mitraille le poste de garde de l'amirauté.

Or tout expert du terrorisme sait que former des groupes, réunir des armes, identifier des cibles, surveiller des lieux ; guetter et enfin, passer à l'acte prend des mois, voire des années. Dès les premières attaques terrorisme et lors d'opération de ratissage, les services de sécurité découvrent des casemates souterraines ou troglodytes, preuve d'une préparation bien antérieure à 1992. Pour mieux comprendre les projets terroristes du FIS, avoués ou non, depuis avant même sa créa-

tion, lisons la lettre (publiée par la presse) qu'Ali Belhadj écrit en prison : on voit que son salafisme est purement guerrier. Il y assimile la grève «pacifique» déclenchée par le FIS en mai et juin 1991, à la bataille de Ouhoud, menée par le Prophète et ses compagnons contre les mécréants de Koreich. Fidèle à ses positions d'avant les élections du 26 décembre 1991, il condamne les abstentionnistes, même musulmans ou membres du FIS, qui refusent de combattre.

Ceci montre la double nature du FIS. Les groupes armés formés après la légalisation de ce parti, continuent actifs depuis lors, avaient tous sa bénédiction. Que certains qualifient de pacifisme complice la position du FIS lors de la création de ces groupes, ne suffit pas à l'innocenter. Ce parti avait la main sur ces tendances et obédiences terroristes³⁴.

Passage à l'acte et affirmation de soi criminelle

Mafia, cartels, groupes terroristes : toutes ces entités criminelles usent de violence pour assurer leur suprématie. Cette épreuve de force vise à démontrer aux rivaux, ou aux populations sous sa coupe, qu'on dispose de capacités criminelles. Or seules les directions criminelles peuvent mener ces importantes exactions. Les chefs terroristes actifs en Algérie sont tous des vétérans de l'Afghanistan, des repris de justice et des malfaiteurs connus des services de sécurité. Exemple, le célèbre chef terroriste Mokhtar Belmokhtar dit Laouar, le borgne, qui au début de sa car-

Farid BENCHEIKH

rière criminelle, avant l'ère du terrorisme en Algérie, était un trafiquant d'armes.

Pour se renforcer, les hordes criminelles recrutent leurs «soldats» chez les sympathisants, par force ou endoctrinement. Toutefois, cette catégorie est déjà dans une situation pré-criminelle favorable, même si le passé du groupe compte peu de passages à l'acte criminel. Lisons le criminologue Raymond Gassin : « l'effet de la surdétermination attachée à la multiplication des situations dangereuses n'est pas aveugle, il affecte d'abord les personnalités les plus fragiles, celles dont le seuil de délinquance était assez élevé pour ne pas tomber dans le crime en temps normal, mais devient trop faible dans des circonstances criminogènes nouvelles. »

26

Préparant la violence derrière ses actions pseudo-politiques, Le FIS crée l'Armée Islamique du Salut, dont tous les chefs lui font allégeance. Ainsi, quel que soit le jugement ultérieur de ces groupes sur le FIS, les uns le condamnant pour attentisme, les autres lui reprochant son «dialoguisme» ; d'autres enfin rejetant tout lien avec lui, ce lien filial est établi par les propos des chefs de ce parti. Aujourd'hui encore, Abbassi Madani affirme avoir autorité sur ces groupes³⁵. Clamée par les leaders du FIS, cette paternité est prouvée par le continuum salafiste entre Ali Belhadj et Abbassi Madani, et des émirs terroristes Djamel Zitouni, Antar Zouabri, et Hassan Hattab – même si, par orgueil ou tactique, ces derniers renient parfois cette filiation.

Profils d'assassins : les chefs des groupes armés

Présents lors des violents meetings que le FIS légal organisait dans des mosquées, ces groupes armés passent à l'acte, à la première occasion de frapper. Ensuite, les évolutions de cette nébuleuse criminalo-terroriste dépendront de leur recrutement et des rivalités entre émirs. L'idjtihad ayant été «libéré» par les pères du salafisme algérien, dont Soltani, Cherrati et Belhadj, eux-mêmes disciples du salafisme dur égyptien, syrien et wahhabite, la notion de «djihad» se répand dans les groupes armés. La vulgarisation de concepts aussi sensibles transforme des émirs et leurs troupes, ignorant tout de la religion, en «soldat de l'Islam» ; en missionnaires investis de la mission divine de rétablir la justice sur terre³⁶.

Ainsi émergent des ignorants, repris de justice, ou bandits notoires ; des «mauvais garçons» pour A. Merrani, l'un des fondateurs du FIS. Leurs guérillas agrègent des déviants³⁷, des paumés enrôlés par le FIS en les menaçant de représailles ou en leur promettant le paradis et l'absolution de leurs péchés ; et des vétérans de la guerre d'Afghanistan, vieux routiers de la violence criminelle. Or au regret des élites du FIS, ces voyous vont diriger les groupes terroristes les plus sanglants ; et ainsi commander à des sujets parfois instruits, ralliés au terrorisme. La logique du «goudron»³⁸ prévaut donc sur la stratégie des «intellectuels» du FIS, dont projet original visait à faire encadrer les voyous par des cadres éduqués. Les élites théocratiques ou technocratiques, perdent le

Comprendre pour combattre : salafisme armé, les fondamentaux

contrôle d'un syndicat du crime qu'elles ont pourtant créés de toutes pièces.

En avril et juillet 1992, les réunions tenues aux monts Zbarbar, puis en août 92 à Tamzguida, échouent à unifier les groupes armés au sein du FIS : en cause, la mégalomanie des futurs émirs. La virulence des voyous qui dirigent les groupes armés permet cependant au FIS d'impressionner l'opinion islamiste et les autorités.

Souffrant d'un probable complexe d'infériorité ; déjà rabaissés par les prêcheurs du FIS à son époque légale ; pris pour des hommes de main et des soudards, les chefs du GIA vont se venger de avanies subies, en justifiant les exécutions de leurs acolytes par cela même qu'on leur reprochait naguère. Un communiqué du chef du GIA Djamel Zitouni explique ainsi l'assassinat des Djararistes par le mépris dont ils accablaient les autres groupes terroristes et leurs chefs³⁹. Ainsi enrégés contre l'Etat et contre leurs propres comparses ; munis de fatwas légitimant la violence et interprétant à leur gré la « charia », ces groupes se lancent dans une sanglante guerre – contre tout le monde.

L'ultime tentative d'imposer Redjem Abdelrezak⁴⁰ à la tête du GIA, chef de l'ex-FIS réputé érudit et de culture djarariste, est sans peine contrée par ses futurs assassins. Deux jours après l'élimination de Cherif Gousmi, quatrième chef du GIA après A. Layada, abattu par les services de sécurité le 26 septembre 1994, un communiqué annonçant l'intronisation de Redjem est démenti peu

après par Redjem lui même Il se désiste sous la menace de Djamel Zitouni, qui s'empare du GIA grâce à l'allégeance de ses semblables.

Vendeur de poulets connu de la police pour divers délits, Zitouni succède aux précédents chefs du GIA ; le premier, Mohammed Allel, Alias Moh Leveilley, bandit et vendeur de pièces détachées, étant passé le premier à l'acte terroriste. Leveilley est secondé par le délinquant Ali Zouabri, ex-responsable du Souk islamique à Boufarik (région de Blida) et frère aîné d'Antar Zouabri, futur chef du GIA. Le second chef du GIA, Abdelhak Layada, un tôlier de Baraki, était le chauffeur de Moh Leveilley. Le troisième «émir» est l'afghan algérien Sayeh Attia, dit Djafar El-Afghani, éliminé par les services de sécurité le 4 février 1994, durant le bref «règne» duquel adviennent les premiers massacres par égorgement.

Cherif Gousmi Alias Abou Abdelrahman, ne dirige le GIA que de février à septembre 1994, mais le premier, tente de l'organiser selon la charia, telle que conçue par ce terroriste. Gousmi élabore une charte du GIA, qui connaît ainsi un semblant d'organisation. Y figure l'objectif d'édifier l'Etat islamique en restaurant un Califat dont il se proclame chef suprême. On y trouve aussi un code de conduite et les règles pour introniser «l'émir». Des fonctions et ministères sont créés, des postes étant réservés aux chefs du FIS incarcérés ou exilés. Le ministère de la guerre est confié au futur émir Djamel Zitouni. Le djihad par voie d'attentats visant

Farid BENCHEIKH

les mécréants et leurs complices demeure l'objectif vital du GIA.

La horde criminelle s'impose

Les successeurs de Gousmi, Djamel Zitouni, Antar Zouabri dit Abou Talha, puis Ouakli Rachid dit Abou Tourab, poussent le terrorisme à son paroxysme. Apostasiant le peuple entier, ses propres acolytes et réseaux de soutien, puis le reste du monde, la secte s'installe en formant son propre clergé, recruté chez les plus durs. Comme les Taliban, elle crée une médersa, école «religieuse», dans les montagnes de Chériaa proches de Blida, pour former à la «guerre sainte» les fils des terroristes morts ou vivants. Il y a là aussi une indication pour les services opérationnels. Massacre dévastation et politique de la terre brûlée deviennent le mot d'ordre de la secte.

Au sein du groupe, resurgit l'esprit du gangstérisme pratiqué dans les quartiers : contrôle du territoire ; élimination de ses propres rivaux ; enrichissement personnel et épreuves de force par constante surenchère criminelle. Tout cela vise les populations civiles, ou les moudjahidines taxés de trahison, ce qui justifie leur décapitation ou autres atrocités. Quand se dissipe le rêve du paradis promis dans les réunions du FIS légal, l'état de nature⁴¹ ou chacun agit à sa guise devient l'horizon de la secte. Viols, assassinats, vols : tout ce qui procure une jouissance immédiate est de mise.

Massacres d'innocents : légitimer l'acte criminel

Puisant dans la littérature islamiste familière aux intégristes, poussés par le nouveau concept d'idjtihad qu'ils y trouvent, les groupes du GIA incriminent tous ceux qui les empêchent d'imposer leurs diktats et de purifier le groupe pour en faire une secte «authentique». Ce faisant, ils traitent de djararistes ou de Khaouaridj (ceux qui se détournent de l'islam après la mort du Prophète) leurs propres complices devenus gênants ; on les accuse de violer la tradition des pieux ancêtres ; les étrangers au groupe sont traités de mécréants ou d'impies. Voici certains de leurs pseudo-argumentaires, pris dans leurs tracts et revues.

- « Les soldats du groupe islamique, seul emblème légal clairvoyant dans cette terre, avec la permission de Dieu tout puissant, demeurent sur la voie de la lutte contre les apostats, les mécréants et les imposteurs en les torturant, les mutilant et les malmenant, en les détruisant et en les décapitant, afin de se rapprocher du Dieu de la terre et des cieux. »⁴²
- « Le Prophète n'a-t-il pas crevé les yeux, tranché les pieds et les mains des apostats et les a jetés dans un gouffre jusqu'à ce qu'ils aient péri⁴³ ? »

Sachez que la tradition et la sunna seront suivies à tout prix. Le Khalife Abou Bakr El Sedik avait adressé un message à Khaled Ibn El Oualid pour lui notifier de ne pas hésiter à mutiler Taliha et ses compagnons. Khaled Ibn El Oualid, agissant pour venger les musulmans, a procédé à la mise à mort de ses

Comprendre pour combattre : salafisme armé, les fondamentaux

captifs, certains ont été brûlés, d'autres lapidés ou jetés du haut des montagnes. On a ensuite fait décapiter un être humain dont la tête a été bouillie par trois fois, sur ordre de Khaled Ibn El-Oualid. Ce qu'a fait Ali Ibn Abou Taleb avec les khaouaridj⁴⁴ est le meilleur exemple. Il les a brûlés et n'a pas hésité à les mutiler. Nous suivons donc cette tradition salafiste... Si nous trouvons d'autres sunna et d'autres traditions plus intenses dans la terreur nous n'hésiterons pas à les suivre et raviver pour bénéficier de la satisfaction de Dieu. Nous sommes déterminés à combattre et à mutiler, nous sommes sur la voie de nos ancêtres».

Abou El Moundhir⁴⁵ dit : « Nous resterons dans cette tradition, pour suivre l'exemple de Khaled et Abou Bakr Sedik et les autres compagnons du Prophète, qui n'ont pas hésité à tuer, à mutiler et à brûler, mais nous ne sommes pas satisfaits, car nous n'avons pas encore atteint le même nombre de morts qu'eux. En une seule bataille, celle d'El Yamama, contre les Beni Hanifa, ils ont tué près de 10 000 personnes, et on dit même que le nombre était de 21 000, en une seule journée ils en ont tué 14 000. A lui seul et en une seule bataille, Ali Ibn Abi Taleb a tué près de 400 khaouaridj, qu'on n'arrivait pas à identifier car ils n'avaient plus de tête ».

«Ces têtes ont servi d'escaliers à la grande Mosquée de Damas ! Dieu a dit dans le verset 39 de El Anfal « Combattez-les pour qu'il n'y ait pas de sédition et pour que la religion toute entière ne soit pas une sédition ». Il dit aussi dans le verset 10 El Toubas : « Combat-

tez-les, Dieu les torturera par vos mains et la malédiction sera jetée sur eux »⁴⁶.

« Vous savez, le GIA ne tue pas aléatoirement et nous disons que nous tuerons ceux qui se sont retournés contre nous, qu'on appelle les apostats, donc nous ne produisons pas de nouveaux jugements, ni n'improvisons des fatwas, mais ce sont les jugements de Dieu et de son Prophète que nous appliquons. Ce que vous entendez dans les villages et les villes concernant les égorgements, sachez que les victimes sont tombées sous les verdicts de la promotion de la vertu et la lutte contre le vice⁴⁷ ; ce sont les travestis, ceux qui délaissent la prière et font usage de boissons alcoolisées, les femmes à la tenue indécente ainsi que ceux qui ont voté. Voilà donc l'explication des opérations menées par les moudjahidine.»

«Une autre catégorie de personnes, ciblée par les Moudjahidine, et dont l'assassinat est justifié par le principe de promotion de la vertu et la lutte contre le vice, est celle qui refuse de payer la dîme aux moudjahidine, la Zakat. Il a été ordonné aux émirs des régions et aux chefs de compagnies et de détachements de désigner des soldats dignes de confiance et d'autres physiquement forts, pour contraindre les gens à verser la Zakat aux moudjahidine. Celui qui la cache ou refuse de la verser est un apostat et encourt la peine de mort. Aussi, les endroits où l'on produit des boissons alcoolisées doivent être brûlés, même si leurs propriétaires s'y trouvent avec leurs compagnons⁴⁸».

Farid *BENCHEIKH*

Remarquons ici la voie tracée par la pulsion de mort, qui frappe tout obstacle à sa progression. Un manichéisme brutal et croissant enflamme ces âmes criminelles revenues à l'état de nature, à la guerre de tous contre tous ; les liens sociaux sont rompus et les fondements de la morale et du bon sens bannis de cette sous-culture de la dévastation déferlant sans retenues ni obstacles, en une régression spectaculaire de l'humain au stade primitif.

Comment justifient-ils les assassinats et mutilations d'enfants et de femmes, ni impies ni apostats ? Lisons dans les mêmes textes : « Les assassinats d'enfants, de femmes et autres innocents, relèvent de la stratégie de lutte : attaques-surprises, guet-apens et usage des explosifs. Cela, personne ne peut le contredire, comme le rapporte El-Boukhari, parlant de Saab Ibn Djathama, qui a dit que le Prophète a été interrogé sur les enfants et les femmes touchés lors des attaques menées contre les mécréants et se trouvant parmi eux, il a répondu qu'ils étaient considérés comme eux, c'est à dire des mécréants. Comme dit El Sounouy « il est rapporté par les hommes de science Abi Hanifa et Chafii qu'on peut tuer les enfants et les femmes à l'intérieur des constructions ».

« Il est aussi rapporté dans les jugements d'El-Maouardi « Il est permis, si l'armée encercle l'ennemi ; de les envahir avec des jets de pierres avec des catapultes. Le Prophète a embusqué les gens de Taïf, il en a fait de même. Il est permis de détruire leurs maisons et de les brûler, même s'il y a des enfants et

des femmes à l'intérieur ». « Ibn Taymyya déclare que : si l'assassinat des enfants et des femmes est interdit par la religion, il devient permis s'il y a nécessité, comme dans les attaques à l'aide de catapultes. si les gens contraints de rester avec les mécréants sont assassinés, ils seront envoyés à Dieu selon leurs intentions. Ibn Taymyya nous enseigne que les moudjahidine ne peuvent distinguer ceux qui sont contraints de rester avec l'ennemi de ceux qui ne le sont pas. »

Notons au passage que ces arguments n'ont aucun sens pour les authentiques savants musulmans. La référence demeure datée à l'époque récente de la naissance du pseudo-réformisme. Nulle indication sérieuse sur l'attribution de ces dires au prophète et à ses compagnons.

Pour permettre aux terroristes d'assouvir leur sadisme en évacuant les scrupules ; de vivre leur paradis sur terre et faire régner la terreur ; de dominer la population, d'exercer l'autorité de fait, on les dote de Fatwa improvisées – dont voici des exemples :

- « Il n'y a nul intérêt, ni aucune utilité à ralentir la promotion de la vertu et la lutte contre le vice, ou de gêner l'application des verdicts de l'Islam. Il n'y a d'intérêt que dans l'application des sanctions, dans l'exercice de l'intimidation, dans l'expiation et la généralisation des commandements de l'Islam, en appliquant à tous le meurtre, les coups, l'exil – et seul Dieu sait ce qui est bon pour les gens. »
- « Quoi que nous fassions avec notre esprit ou nos sentiments pour connaître ce qui

Comprendre pour combattre : salafisme armé, les fondamentaux

est bien, ou ce qui ne l'est pas, nous n'y parviendrons pas, alors il faut juste les appliquer. »⁴⁹

Ces justifications terroristes proviennent des numéros de la revue *El Djamâa*, le groupe, parus sous Zitouni au début 1996. Les justifications des assassinats collectifs et massacres d'enfants innocents datent de juin-juillet 1996, peu avant le début des massacres dans la banlieue algéroise et à Ramka, sur les hauteurs de Relizane. Plus de 700 personnes ont péri dans ces carnages commis à l'aide de haches, de couteaux, de pioches et d'engins explosifs ; parmi ces victimes plus de 80 nourrissons assassinés à la pioche ou au couteau. A Bentalha, Sidi Moussa, et dans un hameau de la commune de Beni Messous, nombre de femmes et de vieillards furent aussi assassinés.

Ces pratiques ont débuté sous Zitouni et continué sous Antar Zouabri ; à un moindre degré – faute de moyens, la secte étant affaiblie – sous leur successeur l'émir Ouakli. Elles confèrent au salafisme algérien une dimension horrible, inouïe auparavant dans l'histoire du terrorisme pseudo-islamiste. Or les chefs du FIS n'ont jamais condamné ces massacres. Sauf rares exceptions, la mouvance islamiste alors active n'a pas non plus rejeté avec horreur ces massacres collectifs.

FIDA : le retour des Djazaaristes

Longtemps désireux de noyauter les groupes terroristes comme le FIS, le courant djazariste, voulant rassembler les intellectuels de

la mouvance islamiste, finit par créer un groupe armé propre, qui commet ses premiers attentats à la mi-1996 à Alger⁵⁰. Organisé de façon étanche, ses effectifs réduits comptent des diplômés des universités et instituts spécialisés. Dans la capitale, le FIDA cible la police, des personnalités et intellectuels. Parmi ses victimes, un ex-ministre de l'Intérieur et le docteur-psychiatre Bousebsi. Ce n'est que quand ce groupe et sa direction seront éliminés en deux grandes opérations à Ben Aknoun et Dely Brahim que le mystère se lèvera sur lui.

Le FIDA voulait diriger tous les groupes armés, selon la logique du «goudron» prônée par le FIS. Réussir des opérations d'envergure allait, pensait-il, assurer sa notoriété chez les terroristes. Si au départ, des observateurs attribuaient au GIA les attentats du FIDA, le GIA comprend vite les manœuvres de djazaristes qu'il soupçonne dès le début du terrorisme. Zitouni fait alors capturer les leaders du Fida, Saïd Makhloufi, Mohamed Saïd, Lamera Abdel Wahab, Mahfoudh Tadjine et Redjem Abdel Rezak. Dans la logique sectaire et «purificatrice» du GIA il sont «jugés», torturés, mutilés et mis à mort⁵¹.

GSPC et LIDD : les dissidents du GIA

Importants chefs de zones du GIA, Hassan Hattab et Ali Belhadjar rejettent les pratiques de Zitouni contre ses complices ; ayant senti que Zitouni menaçait leurs propres vies, ils se retirent avec leurs fidèles, pour créer des groupes autonomes. Celui de Hattab est le GSPC (Groupe salafiste pour la prédication

Farid *BENCHEIKH*

et le combat). Ayant rejoint la djazara et devenu ensuite l'un de ses chefs, Belhadjar nomme son groupe LIDD (Ligue islamique pour la dawa et le djihad). Sans que ce nom n'évoque le Salafisme, il s'en revendique cependant sans réserve. Les experts de l'antiterrorisme suggèrent cependant que la stratégie de ces deux groupes visait plutôt à prendre la tête des groupes armés.

Renforcé par des hommes de Hattab, Belhadjar organise l'embuscade dans laquelle Zitouni périt avec deux compagnons. Belhadjar se rend finalement aux autorités avec ses complices, tous bénéficiant de la loi sur la concorde civile. Retiré avec son groupe dans les montagnes de l'est du pays, Hattab persiste dans le terrorisme jusqu'à ce jour.

Ainsi, l'idéologie «réformiste» profite immensément à tous les salafistes. Il leur permet de s'établir «légitimement» selon leurs critères propres, puisque l'idjtihad est licite pour tous. Tous les groupes terroristes algériens agissent ainsi sous étendard salafiste, chacun y servant «la cause de l'islam» à partir de ses propres lubies et fantasmes.

Des terroristes imitant la criminalité organisée

Contrôle des territoires

Les terrorismes «classiques» copient le système militaire : hiérarchies, partage des tâches, entraînements et discipline. Selon nous, les terrorismes d'aujourd'hui sont cependant plus

proches des grandes sociétés criminelles, caractéristiques que l'on retrouve dans tous les nouveaux terrorismes y compris les objectifs, pourtant censés les différencier. Sous couvert d'un discours et de revendications politiques, les terroristes d'aujourd'hui visent en fait le gain facile et l'enrichissement personnel en usant des méthodes des criminels professionnels, comme le montrent le GIA et autres groupes actifs en Algérie.

Contrairement au monde militaire, la désignation du chef de ces néo-groupes terroristes s'inspire de critères issus du monde de l'illicite : capacité criminelle, dangerosité et savoir-faire déterminent son aptitude à diriger le groupe et inspirent confiance aux cadres et «soldats» de l'organisation. Le chef s'autoproclame en comptant sur son clan, processus semblable à la désignation du parrain mafieux, le tout confirmé ensuite par allégeance. Une fois désigné, ce chef est quasi-inamovible, désigné à vie. Dans tout groupe terroriste existe un conseil consultatif statuant sur les litiges internes, les allégeances à «l'Emir» et légitimant divers comportements. Ce conseil produit aussi des fatwas sur les homicides, viols, rackets et autres actes criminels. Parrainé et dirigé par l'Emir qui y place ses proches, ou les révoque, il fonctionne comme les conseils de «familles» mafieuses.

Le groupe terroriste contrôle un territoire et ne s'aventure pas sur celui d'un autre, tous se sachant rivaux. Quand néanmoins un groupe veut conquérir le territoire d'un autre, il procède par attentat contre la population locale,

ou contre les symboles de l'Etat, pour intimider cette population ou ses rivaux en leur notifiant de se retirer. Ces pratiques de marquage du territoire visent aussi à démontrer aux populations que leur rival ne peut les protéger.

Partage du butin, alliances contre nature

Dans ces groupes, le «butin» provient du racket, des vols et hold-up. Son partage s'effectue comme dans les groupes criminels organisés. 1/5 du butin est réservé à «l'Emir» ; le reste va au chef du groupe qui a mené l'opération et prend la part du lion ; le solde, à ses «soldats». Ce procédé s'appelle *El Feii*, référence fantasmée à la tradition musulmane de partage du butin de guerre. Si des femmes sont enlevées, (captives nommées *Sabaya*), l'Emir choisit le premier et prend les plus belles.

– Les exactions sont laissées à l'initiative des chefs de groupes, régions ou zones, selon les opportunités ; ceux-ci avisent leur direction une fois le méfait réussi. L'échec dans l'action est souvent puni.

Le chef d'un groupe important a sa garde prétorienne formée des éléments les plus fiables, l'origine locale et le lien de parenté étant ici décisifs. Nommée «phalange verte» au GIA, cette garde accompagne le chef dans ses déplacements et exécute les éléments indésirables du groupe. Hors de sa mission consistant à protéger l'Emir des complots internes ou projets d'assassinat ourdis à l'extérieur, cette garde contribue aux opérations

importantes, soutient les combattants du groupe et veille sur le butin de l'Emir. Se disant «justiciers», ces extrémistes avancent cependant l'argument (qu'utilisent tous les terroristes du monde) selon lequel « tous les moyens sont légitimes pour servir une cause sacrée» ; le terrorisme représentant surtout pour eux un marché juteux.

A ceci s'ajoutent les alliances entre terroristes et trafiquants, en Algérie et au-delà, car la «cause sacrée» autorise ces alliances contre nature avec des criminels de tout poil. Les premiers trouvent chez les seconds une offre de produits indispensables mais aussi une source d'enrichissement. Par avidité les criminels trafiquent avec les terroristes, partagent leur savoir faire et opèrent de mutuelles prestations de service. Analysant des affaires résolues, les services de sécurité voient ainsi des réseaux mixtes (bandits plus terroristes), trafiquer les véhicules, les armes, les munitions et la drogue, contrebande dont le profit enrichit les terroristes.

Nombre de contrebandiers et de trafiquants sont alliés aux groupes terroristes ; des terroristes rejoignent à l'inverse le crime organisé. Un exemple frappant est celui du chef terroriste algérien Mokhtar Belmokhtar, contrebandier au sud du pays devenu émir de la région 9 du GIA, toujours actif à ce jour.

Moyens et méthodes d'action des terroristes

Les groupes actifs au Sahel agissent certes selon les opportunités, mais leurs méthodes

Farid *BENCHEIKH*

à tous sont cependant analogues. Ils usent d'engins explosifs artisanaux, d'armes à feu ou blanches ; leurs victimes sont abattues lors d'embuscades, d'attentats individuels ou de massacres collectifs. La ruse et la surprise sont leurs moyens favoris pour maximiser la réussite de leurs attaques. Pour se protéger au mieux, les terroristes choisissent leurs cibles selon leur vulnérabilité : populations isolées, membres des services de sécurité circulant désarmés dans des zones à risque, sont ainsi leurs cibles favorites.

Les pièges explosifs sont aussi une de leurs armes de choix. Des terroristes ont ainsi piégé des corps d'être humains ou d'animaux, des boîtes aux lettres, des tracts (en creusant le mur portant ce tract) ; des gilets «oubliés» dans des salles de cinémas – même, des cages d'oiseaux. Les groupes terroristes pratiquent aussi l'enlèvement, soit pour rançon, soit pour viol ou exécutions après tortures et mutilations. Traîtres à la cause pour avoir voté ou refusé leur aide ; apostats, complices du tyran : les victimes tombent toutes sous l'effet du verdict criminel appelé fatwa ; l'objectif principal restant de propager la terreur.

Outils normatifs des terroristes : fatwa, idjtihad, djihad

On étudie d'usage les méthodes des terroristes d'un point de vue matériel ; étude certes importante et nécessaire pour prévenir ce fléau ; mais la dimension psychologique

du phénomène devrait importer autant que ses aspects matériels. Pas toujours aisée, cette piste crédible renouvellerait l'étude des menaces criminelles nouvelles. L'idée étant ici d'analyser la genèse des fatwas à vocation criminelle, leur cheminement psychologiques de leur conception au passage à l'acte, en suivant ce «processus de légitimation du passage à l'acte» observé par les pionniers de la criminologie moderne.

Qu'est-ce qu'une Fatwa ? A l'origine, un acte de jurisprudence, une consultation motivée par l'absence d'un Verset coranique ou d'un dire explicite du Prophète, s'agissant du comportement de musulmans entre eux, vis-à-vis de non-musulmans ou par rapport à Dieu. La fatwa s'élabore par effort intellectuel (Idjtihad), partant d'un dire du Prophète ou d'un verset obscur pour le profane ; ou par analogie aux dires et actes du Prophète et de ses compagnons.

Elle est édictée par un docteur de la foi, jurisconsulte reconnu comme tel, que sa moralité et ses connaissances qualifient pour cet exercice, important pour la vie des musulmans. Sans cette compétence, le jurisconsulte est condamné à l'hérésie et au blasphème. Doyen des juges de Cordoue, le prémonitoire philosophe Ibn Roschd, (Averroès) estimait ainsi que le malheur des musulmans, l'hostilité entre eux, leurs haines et guerres intestines, provenaient d'incompétents aventurés dans le domaine de l'interprétation religieuse. Leurs spéculations poussant les musulmans à se diviser en sectes, puis à s'entre-tuer⁵².

Comprendre pour combattre : salafisme armé, les fondamentaux

Les mécanismes intellectuels, supports psychologiques et voies détournées qu'elles empruntent, rendent les fatwas subjectives néfastes à la société : leurs déformations éveillent les instincts primaires et poussent aux élans pulsionnels. Bien des juristes ont ainsi trouvé dans la jurisprudence l'occasion d'évacuer leurs scrupules et d'accumuler les biens de ce monde⁵³. Ces fatwas sciemment détournées à des fins subjectives ont une grande influence sur les esprits profanes. Pire : leur effet est contagieux. « C'est par une Fatwa que je suis monté au maquis et c'est par une autre que je me suis repenti », disait à l'auteur un terroriste ayant appartenu au GIA.

Manipulées, ces fatwas-sur-commande influencent les consciences et suscitent des situations à haut risque. Comme leur émetteur jouit du pouvoir symbolique d'influencer les masses ; et que son emprise mentale s'effectue à distance (tant dans l'espace que dans le temps), ces fatwas influencent le commerce des idées. Énoncées par des terroristes auto-proclamés juristes, tel Abou El Moundhir, adjoint de l'ex-chef du GIA Antar Zouabri, ces fatwas perverses ont souvent été d'une efficacité supérieure aux plus habiles discours politiques ou aux plus touchantes épopées patriotiques.

Mentalement frappés de folie des grandeurs, ces pseudo-juristes vont jusqu'à se substituer à la divinité, conçue comme possible à hypothéquer, moyennant le sacrifice de soi. Par identification au Maître de l'univers, par déification du groupe, le délirant

accède à un état de béatitude extrême et pense jouir de la puissance suprême. La force des fatwas réside aussi dans le fait qu'elles renaissent de leurs propres cendres, qu'elles se régénèrent, à l'instar d'une ancienne théorie scientifique pour laquelle l'univers est fermé, la matière s'y reproduisant d'elle-même et par elle-même.

En réalité, la tradition musulmane ne comprend pas de fatwa pouvant toujours et partout justifier le crime. Ainsi, les prédateurs estimant jouir du pouvoir symbolique de décréter des commandements usent-ils d'une arme quasi-absolue : une phraséologie séduisante pour les profanes. Le pouvoir symbolique de ces prêcheurs et la fragilité psychique de la masse qu'ils fascinent, font de ces fatwas une sentence irrévocable. La crédulité des foules et le pouvoir symbolique des fatwas offrent ainsi aux faux hommes de religion l'occasion inespérée de commanditer en toute impunité des crimes à distance.

Profitant du vide théologique patent et de la crise morale, sociale, économique et culturelle que traverse l'Algérie de la fin de la décennie 1980 au début des années 1990, les islamistes ont séduit les masses par leurs discours truqués. Pourtant, la symbolique de la langue arabe ne contient nulle signification poussant, par suggestion ou métaphore, à ressusciter l'instinct de mort. Selon d'universelles règles éthiques, les notions de martyr et de sacrifice découlent d'un héroïsme voué à la paix, et ne doivent nullement faire l'objet d'une appropriation.

Farid BENCHEIKH

Grâce à ce nouveau vocabulaire, lexique original d'une littérature improvisée pour l'occasion, une nouvelle génération de prêcheurs « minbaristes⁵⁴ » aguerris surgit du néant et suscite une religion « privatisée ». Ils se spécialisent dans l'endoctrinement des masses anonymes, jouant sur tout ce qui pourrait nourrir leur inquiétude et leur anxiété. En crise identitaire profonde, en proie à des maux sociaux et à la défaillance de l'Etat providence, ces jeunes à l'abandon adhèrent au premier modèle venu, qui meublera leur existence ; les sortira des tourments de l'égarément et de l'anonymat.

36

Nul drame pour les sociétés pire que « l'anomie morale », la « démoralisation » comme l'appellent les sociologues⁵⁵ ayant adopté ce concept Durkheimien. Vide théologique, juridique et intellectuel : ces béances ouvrent la voie aux déviances du comportement humain : criminalité, terrorisme et complots nuisibles aux Etats. Une sous-culture déviante s'installe, de pseudo-législateurs paraissent dont la fonction sociale serait de promulguer de nouvelles normes éthiques. Advient alors une reconversion, un travestissement des valeurs dominantes.

Manque (ou désintégration) de références morales, crises politiques et mutations économiques placent l'individu en situation de stress et de déséquilibre, atomise ses références morales. Alors que s'affaiblit la morale sociale, naissent les pseudo-fatwas criminogènes, vantant la mort, le massacre et la dévastation.

Programmés et exécutés par le terrorisme algérien, les assassinats d'intellectuels ne visaient pas à simplement frapper les opposants à l'intégrisme, mais exprimaient la claire volonté des commanditaires de ces crimes, de conquérir la fonction du savoir dans la cité. Selon Lacassagne, le microbe social ne se développe que dans un bouillon de culture pouvant le contenir et assurer sa survie. Prospérant dans un climat de pauvreté spirituelle et de nihilisme, ces commanditaires allaient frapper la tête pensante de l'Etat après avoir ciblé son bras séculier.

Le pouvoir stratégique mondial des fatwas déviantes

Grâce à la technologie, ce pouvoir est renforcé par une abondante et hétéroclite – mais efficace – littérature, qui constitue un inépuisable abreuvoir pour les âmes disposées au passage à l'acte. On assiste ainsi à la naissance de « Fatwa-natique » ou « Cloud des Fatwa » à disposition d'usagers de tous âges et obédiences, concept emprunté à l'informatique mais qui révèle bien la réalité.

- « *le GIA ne partage pas vos vues sur l'édification de l'Etat Islamique, nous avons notre propre conception de la guerre sainte ; toutefois, malgré nos divergences, pour le bien suprême de cette Nation, je vous suggère de travailler davantage à l'anéantissement de l'Amérique, de même que nous nous chargeons de la France et de ses alliés.* »

Comprendre pour combattre : salafisme armé, les fondamentaux

– « *Nous nous occuperons de l'Amérique ; que Dieu vous aide à détruire les mécréants d'Europe qui ont fait tant de mal à l'Islam et aux musulmans.* »

Datant de la fin 1995, ces échanges proviennent de correspondances entre Djamel Zitouni et Ayman El Zawahiri, bras droit d'O. Ben Laden.

Le GIA met ses menaces à exécution en détournant un Airbus d'Air France (décembre 1994) puis frappe la France (attentats de l'été 1995) et assassine enfin les sept moines de Tibhirine (mars 1996). El Qaïda frappe d'abord les intérêts américains à Nairobi et Dar El Salam (août 1998) puis les tours jumelles de Manhattan (septembre 2001).

Si ces échanges entre chefs terroristes avaient été publiés avant ces événements, ils auraient fait rire. Comment, auraient réagi les observateurs, des criminels mal armés et peinant à assurer leur propre survie oseraient-ils frapper de telles puissances ? Par des fatwas générant des bombes humaines ! Aurait rétorqué un connaisseur de « la chose terroriste ». Ces fatwas que l'on édictait sous le nez des services de sécurité de ces mêmes puissances, de New York à Paris, et à Londres.

Or aujourd'hui encore, on privilégie la dimension physique, militaire, de la lutte anti-terroriste et on ignore toujours la dimension psychologique de ce qui pourtant génère seul le terrorisme. Avant le 11 septembre, certains Etats préféraient ignorer la réalité terroriste

nouvelle, son ampleur internationale, son idéologie. D'autres connaissaient le danger mais se pensaient protégés par leurs systèmes de défense.

Pire encore, des Etats hébergeaient et équipaient des terroristes, selon des stratégies égoïstes. Les pays frappés comme l'Algérie ont alors vainement voulu alerter sur la dangerosité mondiale du phénomène. Les massacres et dévastations commis en Algérie suscitaient alors la controverse, les modérés considérant que l'affaire était propre à l'Algérie. C'est le 11 septembre que le monde a réalisé l'ampleur du péril terroriste, pire même que le crime organisé, même pour les pays les plus puissants.

Vraie sonnette d'alarme, ces événements ont suscité une coopération internationale sans précédent face à la menace terroriste. En cours d'étude ou déjà amorcée, une panoplie de mesures fut adoptée, dans l'idée de combattre ce fléau jusqu'à son éradication. Au départ, ces efforts ont porté sur les techniques et stratégies de défense, préventives et répressives. Par la suite, une colossale offensive a été lancée pour tarir le mal à sa source. L'aspect matériel de la lutte a cependant primé sur son aspect intellectuel ou moral.

la matrice intellectuelle et affective de « la nébuleuse terroriste », l'idéologie qui fait de l'homme une bête sauvage, une machine meurtrière ou une bombe humaine partout et toujours utilisable, a été négligée au profit du terrorisme technique et opérationnel. Plus

Farid BENCHEIKH

dangereuse et pernicieuse pourtant que le savoir-faire criminel ; peu coûteuse et prospérant à l'abri des libertés religieuses individuelles et collectives, la méthode d'endoctrinement des masses a peu retenu l'attention des spécialistes.

La défaite des talibans, le GIA réduit à l'état de noyaux itinérants en cours d'élimination, n'oblitérent pourtant pas les mécanismes psychologiques, ni les discours élaborés qui génèrent le sentiment de puissance et la tentation du martyr par l'unique voie du djihad. La défaite militaire des terroristes n'enlève rien à la charge affective légitimant la terreur. Contrairement à ce qu'on imagine, ni la mobilisation et la solidarité internationale après le 11 septembre ; ni les coups reçus par le terrorisme de l'Algérie, à l'Afghanistan, via l'Europe et l'Amérique, n'affectent le sentiment de puissance et la foi en une cause qui fanatiquement nie la puissance de l'ennemi, quel qu'il soit. On ne peut ainsi lutter contre des fatwas par la haute technologie ; les moyens matériels sont ici inappropriés.

Aujourd'hui incarnée par les Etats Unis et quelques autres pays d'Europe et d'Asie, la puissance militaire *high-tech* est peu efficace contre les fatwas⁵⁶, ce «processus de légitimation du passage à l'acte criminel», selon Etienne De Greeff. Ces Etats devraient autant s'intéresser à ce criminogène phénomène psychologique, qu'au trafic de produits nucléaires ou bactériologiques – inoffensifs sans la préalable existence du premier. Enfin, nous préférons la formule de De Greeff («*processus de légitimation du passage à l'acte*

crimineb») à celle de fatwa, car ce processus anime depuis l'antiquité tous les groupes terroristes et constitue la commune caractéristique de multiples entités, idéologies ou religions, comme le souligne Walter Laquer dans «Le terrorisme».

Les attentats-suicides

Deux observations préalables :

- exposant l'état mental des candidats au «sacrifice», l'attentat-suicide révèle la réalité symbolique des groupes criminels auxquels ils appartiennent,
- le candidat rejoint librement un groupe dont les usages rappellent son milieu d'origine, d'où son identification au groupe.

Attention cependant aux analyses simplistes qui nous dérouteraient et nuiraient à la cruciale élaboration des stratégies de lutte. La connaissance dissipe certes la peur, mais si une vision fautive la résorbe un temps, elle favorise ensuite la propagation du crime.

Première difficulté : l'analyse s'effectue toujours après coup, en l'absence du sujet suicidaire. Ce, même si l'on dispose d'informations sur sa personne, son entourage et sur le groupe commanditaire ; parfois, l'on possède ses déclarations finales (même extravagantes). Défiant le sens commun et l'instinct de vie, l'acte suicidaire n'en exprime pas moins la réaction d'un être à un sentiment d'emprisonnement psychologique.

Identification de l'individu au groupe

La stratégie ouverte des commanditaires vise à ébranler l'Etat pour le faire céder aux exigences terroristes ; mais l'acte suicidaire résulte d'un travail souterrain ciblant l'inconscient, grâce auquel les prêcheurs de la terreur pénètrent l'âme des novices crédules. Manipulant l'esprit d'un individu, ces prêcheurs amalgament le psychisme du candidat au suicide, au vécu collectif du groupe. Ce, en prétendant «libérer» l'individu, «sauver» son âme – en fait captive d'un discours criminogène.

Amalgamer la psychologie individuelle à celle du groupe permet seule de «fabriquer» la bombe humaine. Rappelons les énoncés de Durkheim relatifs aux suicides (individuels) qui traduisent, selon lui, «le relâchement (collectif) des liens sociaux, l'existence d'une sorte d'asthénie collective, de malaise social ; comme la tristesse individuelle devenue chronique traduit le mauvais état organique de l'individu». Alors apparaissent ces systèmes pseudo-religieux démontrant aux hommes que la vie n'a pas de sens. En réalité, dit Durkheim, ces systèmes ne font que symboliser, en un langage abstrait et sous une forme systématique, la misère physiologique du corps social»

Dans ces conditions, le suicide est une prise de position par rapport au groupe et à la société. Il dénonce la désorganisation liée à la misère individuelle et la détresse collective, comme déjà vu. Le candidat se sent psychologiquement cerné : on lui affirme alors que le salut de son âme ne viendra que de l'iné-

luctable explosion, qui servira la bonne cause. Un endoctrinement revenant à déifier le diabolique, par la béatification de la souffrance.

Réussir une opération suicide est un triple exploit pour le groupe, car à la fois :

- il impressionne ses propres «soldats»,
- marque l'opinion,
- tout en desserrant l'encerclement psychologique qu'il subit.

User d'une bombe humaine pour desserrer l'étau qui paralyse le groupe, tant psychologiquement que spatialement, est une prouesse de la psychologie de la terreur, opérée par des commanditaires experts ès-manipulation. Ici, le mot étau se rapporte tant à la situation réelle du groupe qu'à l'état psychologique du candidat au suicide. Desserrer l'étau est d'emblée l'objectif premier du groupe, pour échapper à la pression, à l'encerclement, à l'écrasement.

Psychologie du candidat au suicide

Le candidat au suicide se repère par sa visible fascination pour les prêcheurs de la terreur. Il est ensuite endoctriné, grâce à un verbiage hétéroclite, mais semblant cependant homogène, car le sujet y est tout du long, l'élu céleste d'une mission divine. Autour du sentiment d'injustice qu'il ressent, s'agrège une masse dont les ingrédients, combinés et orchestrés, vont transformer le sujet en une bombe humaine. Mais qu'entend-on par «masse» et «ingrédients» ? La «masse» est l'ensemble des éléments matériels et psycho-

Farid *BENCHEIKH*

logiques accumulés par le sujet dans son esprit, sa vie durant, jusqu'à sa décision de rejoindre le groupe – acte qui n'est pas en rupture avec sa vie antérieure, mais la prolonge. Divers discours et pratiques (les « ingrédients ») mettent ensuite le sujet, inconscient de cela, à la merci de commanditaires. Désormais, dans son imaginaire ce commanditaire devient psychiquement l'autorité réelle : voici ce sujet au service de la horde criminelle.

L'attentat suicide, démarche psychologique

40

Retour à l'« attentat-suicide ». Pour comprendre le sens d'un tel acte, écoutons des témoins directs ; tentons d'imaginer l'événement. L'attentat-suicide évoque les mots-clés éclater, faire éclater ; précisément se faire éclater, surprendre, détruire en se détruisant ; frapper spectaculairement son environnement, défier, étonner, provoquer dans les esprits mille questions. L'idée cruciale demeurant « se faire éclater en faisant éclater un environnement ». Voici ce qui émerge d'abord à l'esprit, quand on imagine l'attentat suicide. En pensée et dans les limites de la raison, accompagnons le suicidaire dans sa tentative, pour deviner ses pensées dans les instants précédant l'acte. Qu'espère-t-il ? Quelle irrésistible force psychique le pousse à se faire exploser ? Et pourrions-nous éprouver la même disposition d'esprit ? (c'est toute la question).

Pour le suicidaire, l'acte envisagé et exécuté fait éclater une vérité ; il défie toutes les rè-

gles morales, éthiques et surtout psychologiques ; il dénoue brutalement les solides liens de la pulsion de vie. Il révèle sa vérité originale, même pour la famille virtuelle ou le groupe, qui pourtant remplacent symboliquement la vraie famille. Car malgré la proximité, chaque élément du groupe a sa propre histoire.

Evoquant les individus qui rejoignent Daech, Olivier Roy estime qu'ils « sont déjà entrés en dissidence et cherchent une cause, un label, un grand récit pour y apposer la signature sanglante de leur révolte personnelle ». Il ajoute « en rupture avec leur famille, les « djihadistes » sont aussi en marge de la communauté musulmane : ils n'ont presque jamais un passé de piété et de pratique religieuse ; au contraire la violence à laquelle ils adhèrent est moderne. Ils tuent comme les tueurs de masse le font en Amérique ou Breivik en Norvège, froidement et tranquillement. En Syrie ils ne font que la guerre : aucun ne s'intègre ou ne s'intéresse à la société civile. Ils n'ont aucune intégration dans les sociétés musulmanes qu'ils prétendent défendre. »⁵⁷ Leur adhésion se fait au salafisme, « islam particulier », rejetant l'idée de culture, où l'on se construit tout seul.

Ceci étant, le choix de cet ultime recours, renvoie à la situation avant l'acte d'un suicidaire dont l'objectif réel et symbolique est de desserrer l'étau psychologique. Situation qui, dans son esprit, exclut toute expression conventionnelle. Pour comprendre la situation du sujet avant l'acte, comparons deux formes de suicide.

Suicide « ordinaire » et attentat-suicide

L'attentat suicide se conçoit d'usage selon les grilles interprétatives de la psychologie du suicidaire : dans les deux cas, l'auteur use de sa personne, de sa vie, pour tenter d'exprimer un état émotionnel complexe. L'acte est ainsi élevé au rang de langage, du moins à celui d'expression symbolique. Le suicidaire veut témoigner, faire éclater une vérité sinon indicible sur sa propre personne. Exemple : « je n'accepte pas cela, même si je ne peux le repousser ! Tu ne m'auras pas, malgré ta puissance ! »

Ce message s'adresse à un proche comme le père, réel ou symbolique : à la famille, aux amis ; à la société, processus psychologique de transposition par projection. L'image du pouvoir, de l'Etat, devient-elle ainsi la cible, le transfert des sentiments agressifs venant de la similitude entre pouvoir réel ou symbolique. L'acte suicidaire assure donc une fonction psychologique, « ordalique », réparatrice, punitive (l'autre ou soi-même) ou vindicative.

La masse criminogène suggère au candidat-suicidaire que l'unique issue, ou échappatoire, est pour lui le suicide, l'indicible qu'on veut sauver est souvent lié au couple dignité-humiliation. Car même la culpabilité, puissant moteur des processus de dépréciation de soi, comprend la dignité qui y agit comme processus réparateur.

Agir sur l'environnement en attendant à sa propre vie : voilà comment « l'Etre », dans ses divers attributs et manifestations, s'impose

aux valeurs usuelles, sociales et morales. « Etre » ne signifie pas seulement vivre au sens biologique ; se faire exploser exprime aussi cet « Etre » : façon d'exister au-delà de la raison dominante et en la défiant. Le candidat à l'attentat-suicide n'est pas un désespéré, mais à l'inverse un joueur tragique, mû par la conviction que son sacrifice meurtrier renforcera sa cause.

Différences entre les deux formes de suicide

Le suicide criminel, ou « attentat-suicide » car d'autres en sont victimes, diffère par nombre d'aspects du suicide inoffensif pour autrui. Dans l'attentat-suicide, le candidat subit par endoctrinement des pressions externes, renforçant la tendance suicidaire préexistante et facilitant le passage à l'acte. Physiquement inoffensif pour l'autre, le suicidaire solitaire vise l'offense psychologique. Si pression il y a, elle est d'ordre inconscient et provient de l'âme du suicidaire ; même si pour lui, cela résulte de l'autre ou des autres.

La destruction de soi pour se fondre dans l'univers est symbolique du suicide inoffensif ; dans l'attentat-suicide, la notion de destruction est en revanche patente, ostentatoire et matérialisée par une explosion réelle : il s'agit ici d'anéantir l'environnement, de fusionner avec l'autre dans l'explosion, d'embrasser l'existence par l'action violente. Or si ce phénomène outrepassé les schémas simplistes et théories sur la pathologie, il n'est pas non plus réductible à quelque théorie nihiliste. Le concept de « nirvana », la recherche

Farid *BENCHEIKH*

de l'absolue quiétude omettant dans ce cas certains aspects liés à la fonction du langage.

Revenir sans à-priori aux aspects saillants du phénomène, comme la phénoménologie l'enseigne, montre que l'« attentat-suicide » n'est pas un détachement, un désintérêt des aspects positifs de la vie. Loin de la démission, l'attentat-suicide participe activement au persistant statut de l'« être là » ; il affirme son pouvoir sans autorisation de quiconque, quel que soit sa puissance ou son rôle, père, Etat et tout ce qui symbolise l'autorité.

Advenant souvent dans le suicide ordinaire, le ratage est exclu pour le candidat déterminé à l'attentat-suicide. Quand le suicide banal vise à exposer une détresse psychologique, le ratage est parfois programmé, consciemment ou non, par le sujet. Mais pour le suicidaire-terroriste, le vrai suicide est le ratage. Car il ne vit pas son action comme un suicide : il espère une vie meilleure et la mort n'est pour lui qu'un préliminaire. Le conditionnement psychique est tel que le candidat vit déjà dans l'au-delà. Le ratage détruit cet état d'âme et rend toute réitération inimaginable.

Données opérationnelles

L'attentat suicide : stratégie globale, message personnel

Comme déjà vu, la personnalité du candidat au suicide se fond au groupe, par identification ou projection. Toutefois, cette fusion n'a

paradoxalement pas le même sens pour ce candidat et pour ses commanditaires, même si le discours et les justifications sont d'apparence identique. Le message du candidat s'adresse à une microsociété : famille, quartier. Celui des commanditaires vise en revanche l'opinion nationale et internationale et aussi leurs propres troupes.

Le contenu des messages peut être cependant similaire, quoique adressé à des milieux différents : « vous ne pouviez pas imaginer de quoi je suis capable » ; sauf que pour le suicidaire, « je suis » se conjugue au présent et pour les commanditaires, au présent et au futur. Le suicidaire est ainsi l'outil d'une démarche globale. Le commanditaire culpabilise l'adversaire par la mort des autres : « de par ta faute, il y a encore des morts », les messages de certaines actions ciblées devant être ainsi explicités en analysant le contexte de leur survenance et de leur localisation et succession dans le temps et dans l'espace.

L'attentat, outil de communication

Les commanditaires surveillent les discours officiels qu'un acte spectaculaire peut contredire, même au prix de la mort du suicidaire ou d'autres innocents. La communication étant part intégrante de la guerre, attention cependant aux propos tenus publiquement sur le terrorisme, pouvant paraître une provocation et provoquer une riposte brutale :

- «Ce sont des fous»,
- «Ce sont des adolescents endoctrinés par des adultes»,

- «C'est un résidu du terrorisme»

Il est également risqué de ne pas nommer une entité terroriste du nom qu'elle se donne elle-même. Les terroristes considèrent ainsi que riposter aux propos officiels par un attentat le discrédite mieux que mille discours. Ces « attentats-discours » exposent les « failles » du récit officiel et renforcent la crédibilité des commanditaires aux yeux de leurs séides comme de leurs potentielles recrues.

En général les discours officiels post-attentats s'adressent, non aux criminels, mais à l'opinion publique et manquent souvent de messages adressés aux islamistes hésitants. Après un attentat suicide, affirmer que « les terroristes utilisent tous les subterfuges et moyens pour commettre leurs méfaits », ou plutôt qu'« ils manipulent des adolescents endoctrinés » est tout différent. D'un côté, les parents savent devoir s'inquiéter pour leurs enfants ; de l'autre, les commanditaires doivent nier pour rassurer leurs troupes. Exemple : un adolescent de 16 ans se fait exploser devant une caserne puis, quelques temps après, attentat-suicide d'un sexagénaire devant le siège de l'ONU (à Alger). Stratégie gagnante pour les terroristes qui d'un coup, rassurent leurs troupes et discréditent le discours officiel.

Candidat : le choix n'est pas fortuit

Les discours simplistes des commanditaires attirent à eux des candidats au suicide très variés, quoique tous d'une certaine apathie

intellectuelle. Ces prestataires d'attentats-suicide jouent donc sur divers profils pour contrer la propagande officielle – et renforcer la leur. Quand, après les attentats du 11 septembre, le président des Etats-Unis traite les « Kamikazes » de fous ou de détraqués ; quand leur milieu social est dit propice à une telle criminalité ; quand on critique leur instruction ou leur âge, on use donc d'une stratégie de communication peu pertinente.

Car les prestataires d'attentats-suicide choisissent souvent le lieu de l'attentat, l'âge du « kamikaze », son sexe, son appartenance sociale ou son niveau d'instruction pour prendre à contre-pied des officiels devant expliquer à chaud un phénomène aussi complexe. Dans l'avenir, le choix d'une femme pour commettre un tel attentat est ainsi plausible, s'il sert la stratégie de communication des terroristes.

Contempler la scène de crime, l'irrésistible besoin

Filmer les lieux, s'y rendre avant ou après l'acte est une constante. Même si une reconnaissance des lieux s'impose, visiter le décor de l'attentat-suicide trahit un besoin inconscient : donnée utile aux enquêteurs. La présence *in situ* du suicidaire ou d'un complice est quasi-certaine, avant ou après. Ainsi, le commanditaire des attentats parisiens du 13 novembre 2015 revient au Bataclan à l'heure même où les policiers investissent le bâtiment.

Farid *BENCHEIKH*

Cela car dans la foule, voire parmi les secouristes, une présence est nécessaire après l'attentat pour écouter les commentaires à chaud. Chez les terroristes, contempler la désolation et l'horreur est ainsi un objectif important.

Les commanditaires, producteurs de bombes humaines

Psychologiquement, l'endoctrinement doit stimuler les desseins inconscients d'un candidat choisi pour sa soumission au groupe et au chef – ce qu'on appelle l'orphelinat symbolique. Par son charisme, le chef acquiert une totale ascendance sur un candidat, parfois spontanément venu proposer ses services. En dette matérielle et surtout morale, le candidat au suicide finit par ne plus entendre que ce discours toujours accusateur de l'Autre.

Terrifiante figure du père archaïque, le chef charismatique célèbre les rituels funèbres des héros ; il entretient la mémoire des martyrs, assurant ainsi la reproduction du stock de futurs suicidaires. Mais ce charisme ne suffit cependant pas à transformer un homme en engin meurtrier, en outil d'un dispositif criminel global. Connaissant bien les procédés d'endoctrinement et les pulsions primaires de l'âme humaine, les prêcheurs salafistes s'en servent froidement pour produire des bombes humaines. Voyons quels composants du psychisme vont servir dans cette entreprise.

Utopie du terrorisme et tendance suicidaire des terroristes

La tendance suicidaire des terroristes est une composante cruciale de leur psychologie. D'usage refoulée, cette tendance resurgit quand l'individu rejoint un groupe terroriste. Comptant sur la violence antisociale pour résoudre ses conflits psychiques intérieurs, donc livré à sa pulsion de mort, ce « radicalisé » est vite happé par cette violence même qui à la fin, le tuera. Ce mécanisme psychique complexe caractérise la psychologie terroriste.

Même borné, ce terroriste voit que la société dispose de moyens de défense très supérieurs aux siens. Avant qu'il ne frappe, l'idée du martyr émerge ainsi à son esprit et nul discours ou plaidoyer ne contredira plus sa certitude de l'issue tragique – fatalisme recherché, voire convoité. Le consentement intime à mourir enclenche ainsi l'adhésion au projet de la terreur. Fatalisme et politique de la terre brûlée définissent ainsi les pratiques terroristes.

Mais une fois positif, l'attrait mystique de la mort ne bloque plus les tentations ; au contraire, la crainte de souffrir cède au plaisir sadomasochiste d'infliger aux autres une douleur identifiée à celle de la victime ; en attendant son inévitable mort ou capture. A tout instant, le terroriste peut périr dans l'action : la mort est donc glorifiée pour encourager l'hésitant ; elle le délivre de l'angoisse existentielle et des maux d'une vie vécue comme un étai. Cet usage des tendances sui-

Comprendre pour combattre : salafisme armé, les fondamentaux

cidaires est aussi pratiqué dans diverses sectes⁵⁸.

Hors les discours mortifères-anesthésiants visant à rendre la mort désirable, les noms que se donnent des unités, ou « phalanges », des groupes terroristes algériens sont éloquentes : Phalange de la mort, Phalange des martyrs, etc. Les terroristes adressent aussi une prière d'adieu à l'âme du volontaire partant en mission suicidaire. Ils célèbrent à cette occasion une vraie cérémonie funéraire avec ses rituels, comme lors d'un enterrement réel.

Publiée en Angleterre par des comparses du GIA, la revue *La clairvoyance* « El Tabsira », contient (N° 203) un message adressé aux terroristes algériens que la mort inquiète : « Le meilleur médicament que nous pourrions te prescrire, cher frère, est de songer à la fin de ta vie, inévitable vérité qui supprime tout état d'âme, l'orgueil et la fierté. Interrogé sur la subtilité des croyants, le Prophète répondit que le croyant le plus ingénieux est celui qui a toujours la mort à l'esprit, qui est le mieux préparé à affronter l'au-delà. »

Pulsion de mort, vertige de l'anéantissement, nirvana : convertir la peur de la mort en convoitise de l'anéantissement prémunit les terroristes contre l'angoisse et l'hésitation. Qui admet qu'une même énergie psychique anime l'amour et la haine et s'abstient de tout jugement moral, voit que l'attentat-suicide par explosif relève d'un rapport fusionnel avec l'autre. Ici opère le mécanisme psychique par lequel la peur de la mort et de

la douleur mute en désir spectaculaire de se fondre dans l'univers, par un fatal éclatement.

La douleur et la mort deviennent désirables par stimulation de l'envie, latente chez tout être humain, de sortir de l'angoisse existentielle. La force du mal est manipulée pour renverser tous les obstacles moraux. De tradition ancienne, la banalisation de la douleur et la glorification de la mort deviennent ainsi les terribles armes des terroristes d'aujourd'hui. Devant la mortification de leurs corps et de ceux des victimes, les terroristes usent du mysticisme pour susciter le dédain, voire le désir, de la mort. Souvent extraits de leur cadre original, des versets coraniques servent à persuader les hésitants. Une vie meilleure est promise aux martyrs de la guerre sainte faite aux mécréants.

L'histoire du terrorisme nous enseigne que partout et toujours, l'anesthésie des consciences suit un tel procédé. Fascistes ou Russes, les terroristes étaient convaincus, eux et leurs familles, de mourir pour la « Sainte » cause⁵⁹. Pareil pour les terroristes, japonais, indiens et arabes. Le martyr gagnant la vie éternelle illumine aussi l'histoire du terrorisme irlandais, de ses débuts à nos jours. Plus loin dans l'histoire, Flavius Josèphe dépeignait la foi religieuse, la vision de la mort des Zélotes comme vénérées et joyeuses. Les Thugs avaient la même attirance pour la mort. Pour tous, le dédain de la mort renforce la lutte.

Farid BENCHEIKH

Qu'elles émanent d'une religion ou d'une philosophie nihiliste, ces exaltations de la mort doivent cependant, si elles veulent attirer, rencontrer la pulsion de mort et les tendances suicidaires d'un homme. Un texte du GIA signé du chef terroriste D. Zitouni explique les défaites des musulmans par la haine de la mort et l'attachement à la vie. Il cite un pseudo-dire du Prophète (Hadith): « Si vous détestez la mort et vous accrochez à la vie, Dieu vous affaiblira vis à vis de votre adversaire malgré votre puissance ». Pour enjoliver l'idée de la mort et susciter la pulsion de destruction, ces écrits soulignent les versets coraniques et dires du Prophète évoquant le paradis et la vie éternelle, où tous les plaisirs sont permis. La mort devient ainsi objet de convoitise et de jouissance pour les terroristes.

46

De telles citations abondent dans les discours des prêcheurs de la mort, où le statut de martyr va à ceux qui meurent au combat. Mort conçue comme la voûte céleste donnant accès à une vie meilleure, mais lavant aussi tous les péchés commis par l'individu dans sa vie. Enfin si l'endoctrinement est bien l'un des plus dangereux rouages du mécanisme ci-dessus dépeint, il est à lui seul isolé et inoffensif. Sans effet sur les âmes à l'abri de la masse⁶⁰ explosive, l'endoctrinement joue seulement un rôle de détonateur.

Conclusion

L'expérience et l'étude nous poussent à formuler quelques recommandations – en sou-

lignant cependant les limites de nos recherches, du fait de l'aspect récent du phénomène et des difficultés d'approche des sujets ci-dessus présentés.

[Nous mentionnons ici les recommandations d'ordre général, en passant celles qui concernent l'Algérie]

- Impliquer d'avantage l'administration pénitentiaire dans la lutte antiterroriste pour la détection des vrais repentis ou des irréductibles,
- Impliquer l'école, vecteur essentiel pour transmettre une culture de paix et prévenir l'endoctrinement.
- La lutte antiterroriste n'étant pas l'apanage des seuls services de sécurité, et les nouvelles formes de terrorisme se montrant virulentes, il faut impérieusement susciter un centre d'étude des aspects psychologiques et culturels du terrorisme, comptant des spécialistes de divers horizons. Ses avis motivés et étayés iraient aux décideurs qui les intégreraient à une stratégie globale antiterroriste.
- Les aspects psychologiques et culturels du terrorisme doivent être pris en compte par les spécialistes et aussi les officiels : la seule lutte militaire ne suffit pas. -La naissance du phénomène « Fatwa-natique » ou « Cloud » des fatwa, est un défi pour la communauté internationale. Désormais, les frontières culturelles, psychologiques et de civilisation sont perméables aux « idéaux » extrémistes. Le « Cloud » pénètre les foyers des croyants et non-croyants, les familles conservatrices de toute obédience, les écoles, les entreprises – même les rouages

des Etats. Développer des technologies d'autodéfense, informatiques surtout, est désormais une urgence.

- La stratégie des médias et des politiques nécessite une approche commune du phénomène, basée sur des concepts sûrs et sans amalgames. Un spécialiste averti saisirait mal par exemple l'unanimité presque officielle, avec laquelle des terroristes sont qualifiés de djihadistes. Même des magistrats usent de ce qualificatif, qui dans son sens original, désigne les combattants légitimes. Ce qui, pour les terroristes, est une explicite reconnaissance de la justesse de leurs méfaits.

Cela rajoute également de l'eau au moulin de certains détracteurs, pour qui les occidentaux utilisent sciemment ce vocabulaire pour paraître lutter contre des armées islamistes et non contre des groupes terroristes, en référence aux croisades.

Enfin : faut-il dialoguer avec les terroristes ?

Même indirectement, il est éprouvant d'avoir à dialoguer avec des criminels, car cela offense le sens moral et éthique, surtout de qui tient son pouvoir de la loi. L'aversion grandit encore si le criminel vise l'Etat de droit, qu'il veut remplacer par un système fanatisé et dictatorial. Ce bien sûr si «dialogue» est compris comme concession, renversement (même symbolique) des rôles. Car «dialogue» peut signifier aussi habile riposte, messages adressés aux otages psychologiques des terroristes, ou visant à protéger de poten-

tielles victimes. De telles pratiques devraient fonder une communication à effet neutralisant, ciblant moins l'opinion que les criminels eux mêmes, puisque la communication fait partie intégrante de la lutte.

Une telle communication s'entendrait moins comme négociation que comme riposte symbolique à la terreur. Si parfois, l'indifférence visant à minimiser l'adversaire ou le ridiculiser s'admet comme stratégie dans la communication de guerre, n'oublions pas qu'en psychologie individuelle, l'indifférence pousse se faire entendre par tous moyens, incluant les plus explosifs. L'indifférence face à la terreur risque ainsi d'aggraver l'endoctrinement. Soulignons aussi qu'un mécanisme d'identification rencontrant l'indifférence, renvoie au candidat-suicidaire l'image négative du père tyrannique ou autre symbole de l'autorité. Or souvent, la froideur affective explique la vulnérabilité psychologique de l'individu faible fasciné par les commanditaires.

Ainsi, l'intervention officielle après un attentat est lourde de conséquences pour l'avenir. Aux aguets, ces commanditaires songent en effet déjà à la riposte qui fragilisera la crédibilité des officiels et useront à cette fin de tous les moyens dont ils disposent. Car pour marquer les esprits et contrer le discours officiel initial, la riposte terroriste doit être rapide. Voilà donc, pour conclure cette étude, une importante donnée opérationnelle, héritage d'un vécu dramatique mais instructif.

Notes

¹ *Salafisme* : ancêtre, plus le suffixe «isme». Tradition musulmane prônant de suivre les compagnons du Prophète, ceux qui l'ont côtoyé ou lui ont succédé, pour préserver les traditions les plus pures. Toutefois, l'interprétation que donnent les terroristes de ce concept se limite à son aspect guerrier et a été falsifiée pour justifier la privatisation de l'Islam et usurper le pouvoir de décréter des fatwa criminelles.

² La masse est ici entendue dans son sens scientifique d'amas ou agrégat, non pas de foule.

³ «Permissif», non dans le sens usuel de laxiste, mais de permission faite au fidèle d'échapper au supposé carcan des quatre écoles juridiques sunnites.

⁴ Concept désignant l'effort intellectuel pour interpréter certains versets du Coran, fourni par les savants de l'Islam, théologiens aux compétences reconnues. La vulgarisation de ce concept est à l'origine des maux dont souffrent les musulmans.

⁵ Souvent assimilé à la notion de combat, ce concept a connu diverses acceptions dans l'histoire. Son étymologie renvoie à l'effort physique ou psychologique ; à la performance qu'une personne fournit, passivement ou activement, pour rétablir l'équilibre d'une situation donnée, ou en atteindre une meilleure. Le djihad vise aussi à enseigner à ses proches ou adversaires les vertus du sacrifice, de l'ascétisme et de l'altruisme. Le djihad peut être mené sur soi-même, pour discipliner son corps et esprit par des épreuves d'effort, dans l'espoir d'acquiescer de la pureté ou de résistance, en vue de moments difficiles. Les notions de sacrifice et d'ascétisme sont immanentes au djihad, sans renvoyer à la guerre ou au combat physique. La notion de destruction est totalement étrangère à celle de djihad.

⁶ Les quatre maîtres des écoles qui portent leurs noms.

⁷ «Réformiste» n'a pas ici son sens politique mais religieux; il désigne ceux qui veulent revenir à l'origine de la religion pour la purifier.

⁸ Gustave Le Bon, *Psychologie des foules*, éd. PUF, 1998, p26.

⁹ Front Islamiste du Salut, parti extrémiste ayant versé dans le terrorisme avant et après sa légalisation, officiellement dissous par les autorités en mars 1992.

¹⁰ Les Frères musulmans syriens ont subi une répression sans précédent dans la ville de Hama, où des centaines d'islamistes insurgés ont trouvé la mort.

¹¹ L'allusion vise ici l'alliance de l'Égypte avec l'URSS à l'époque de Khrouchtchev, devenu l'ami de D. Abdel Nasser dans un contexte de guerre froide entre les deux grandes puissances de l'époque.

¹² Pour les philosophes arabes la démonstration, par le syllogisme, la dialectique ou l'art oratoire, sont les principaux moyens intellectuels pour l'interprétation de toute chose y compris la loi divine dans sa partie ouverte.

¹³ Jouissant d'une renommée universelle, les deux premiers, pionniers du rationalisme islamique, ont puissamment influencé la philosophie européenne et juive. Combinant l'enseignement du Coran au syllogisme et à la logique helléniques, Averroès démontre que l'Islam ne contredit pas les méthodes démonstratives, oratoires ou dialectiques des philosophes grecs. Il a œuvré toute sa vie à démontrer que l'enseignement divin approuve et recommande l'usage de la raison et les méthodes démonstratives. Loin d'être manichéen, l'Islam, dit ce philosophe, encourage le recours aux ancêtres. Le mot ancêtre renvoyant aux hommes de sciences de diverses nationalités et époques. Maïmonide dont les éloges à Averroès sont connus, pousse ses successeurs à notamment traduire en hébreu les œuvres de ce dernier.

¹⁴ *Ames criminelles* est le titre d'un ouvrage d'Etienne De Greeff, éd. Casterman. 1949.

¹⁵ Expression souvent utilisée par le psychiatre et criminologue Belge Etienne De Greeff.

¹⁶ Cette hypothèse, envisagée plus loin, a été développée par A. Aichhorn. Dans « Jeunesse à l'abandon ».

¹⁷ Voir à ce sujet «La symbolique de l'acte criminel», Farid Bencheikh, éd, L'Harmattan, 1998.

¹⁸ Henri V. Diks, *les meurtres collectifs*, P15, Calmann-Levy. 1973.

¹⁹ le fait de jeter l'anathème sur quelqu'un, l'apostasie ou l'excommunier.

²⁰ Marwane Hadid est arrêté et exécuté en 1976.

²¹ Nous pouvons lire ces condamnations dans les numéros 10, 12 et 13 El Djamaa, document subversif édité par le GIA à partir de 1995.

Comprendre pour combattre : salafisme armé, les fondamentaux

²² Ce qualificatif qui veut dire «algérienistes» ceux qui ont voulu nationaliser la cause islamiste en optant pour un réformisme à l'algérienne et d'abord en Algérie, a vu le jour au début des années 80 quand la mouvance islamiste a commencé à apparaître au sein de la Fac d'Alger.

²³ Dans une interview accordée à la revue *confluent* en 1964, cité par F.Burgat, dans *l'Islamisme au Maghreb*, p150.

²⁴ Ecole de théologie islamique située en Tunisie à l'image d'El Azhar de l'Egypte.

²⁵ Une secte qui a vécu au V^e siècle de notre ère en Perse et qui prônait le libertinage, qui était à l'origine des révoltes incessantes.

²⁶ Parmi eux, Ali Belhadj, Abdelkader Chebouti, Mansouri Méliani et Azzedine Bâa.

²⁷ Le FIS a fait l'objet d'une multitude d'ouvrages écrits par des nationaux et des étrangers, aisément trouvable, et disponibles.

²⁸ Faisant allusion à leur participation aux élections.

²⁹ Deux lettres écrites en détention, publiées dans la presse grâce à son avocat et à son frère.

³⁰ Parmi eux Azzedine Bâa, Mansouri Méliani et Abdel Kader Chebouti

³¹ A. Merrani, « La fitna », à compte d'auteur, Alger 1999.

³² Nous retrouverons les chefs du SIT à la tête des pires organisations terroristes : Said Makhloufi, Cherati Yekhllef, premier mufti à avoir légitimé par fatwa l'assassinat des policiers et leurs proches, Abdelrahim Hocine, auteur de l'attentat visant l'aéroport Houari Boumediene le 29 août 1992.

³³ Voir le quotidien *Alger Républicain* du 23 et 30 janvier 1991.

³⁴ Les Djazaristes de Mohamed Said, Saïd Makhloufi et Redjem Abdel Rezak ; les bouyalistes de Chebouti et Méliani, ceux se disant de l'Hidjra Wa Takfir chapeautés par Sediki Noureddine et le Dr Ahmed Bouamara, dit Ahmed le Pakistanais, les groupuscules de Bab El Oued et de la Mitidja en général dirigés par Achir Redouane ou par Mouh Leveilly ont tous, sauf un, formellement obéi aux ordres du FIS de ne pas passer à l'action avant le premier tour des élections de décembre 91.

³⁵ Pendant l'émission d'El Djazira, citée plus haut.

³⁶ A la limite du processus psychologique psychotique, ce système est omniprésent chez les groupes terroristes du monde, malgré la différence de leurs slogans.

³⁷ Le mot déviant est utilisé ici au sens criminologique et n'englobe pas seulement les délinquants qui ont franchi le seuil toléré par la loi pénale, il concerne aussi les masses mécontentes qui se distinguent par leurs comportements moralement condamnables mais qu'on ne peut considérer comme des infractions.

³⁸ Expression utilisée par les terroristes pour désigner la capacité du passage à l'acte violent dans le but de prouver la suprématie du savoir-faire criminel. Voir à ce sujet El Seif El Batta, l'épée tranchante, document produit par les émirs successifs du GIA, qui apparaît dans les numéros 10, 11 et 13 de leur revue *El Djamaâ*.

³⁹ Zitouni légitime ainsi l'assassinat de Redjem Abdel Rezzak de Mohammed Said et de Said Makhloufi : ils voulaient prendre la tête du GIA considérant qu'à l'époque, sa direction était constituée d'ignorants. Redjem aurait conseillé à Zitouni d'aller apprendre l'arabe et la théologie chez Mohammed Said...

⁴⁰ Porte parole du FIS et chargé de la communication.

⁴¹ Un terme emprunté à Thomas Hobbes et qui reflète la situation dans laquelle vivaient les groupes terroristes, ou tout le monde avait droit sur tout le monde et sur toute chose.

⁴² Ces propos explicites du terroriste Abou El Moundhir, figurent dans la revue *El djamaâ* n° 13 op.cit

⁴³ Affirmations figurant dans la revue *El Djamaâ*, op.cit

⁴⁴ Ceux qui se sont écartés de la tradition du Prophète après sa mort sont demeurés musulmans, mais selon certains conformistes, ont adopté des pratiques différentes.

⁴⁵ Un terroriste recruté dans le groupe pour jouer le rôle de mufti officiel.

⁴⁶ Ce raisonnement terroriste est omniprésent chez les groupes du GIA, il en constitue l'essence du processus de légitimation des actes barbares, ce chapitre a été retranscrit intégralement comme il a figuré dans leurs revues subversives et les documents de propagande servant à endoctriner les éléments de la secte, tel qu'il a été rapporté dans l'intervention de Zerouk A. lors du colloque d'Alger sus-cité.

⁴⁷ Des expéditions punitives ont été menées durant la période de la légalité du FIS et se sont prolongées jusqu'à l'époque de Zitouni et Zouabri. Ce sont les fameuses milices d'éradication du mal et de prédication du bien, omniprésentes dans les milieux islamistes du monde entier.

Farid *BENCHEIKH*

⁴⁸ Ces arguments sont omniprésents dans le discours extrémiste des diverses sortes de terroristes. Ils ont été largement analysés, pour la première fois et notamment par les intervenants militaires, lors d'un colloque sur le terrorisme, organisé à Alger en Octobre 2002.

⁴⁹ Mêmes références, revues El Djamâa et colloque international, notamment l'intervention du colonel Ahmed Zerouk, Magistrat militaire op. cit.

⁵⁰ Fondé par Mohammed Said, Abdel Rezak Redjem, qui ont prêté allégeance au GIA à l'époque de Cherif Gousmi en 1994, et par le docteur Lamara Abdel Wahab, le groupe terroriste nommé FIDA, Front Islamique pour le Djihad Armé, agit dans une grande discrétion, contrairement au GIA.

⁵¹ Il raconte lui-même cet épisode dans un communiqué intitulé « Justification de l'élimination des djazaaristes traîtres », publié dans la revue El Djemaa, op.cit.

⁵² L'accord de la religion et de la philosophie. Ibn Roshd, Averroès p 48

⁵³ Ibid, p 19

⁵⁴ Le minbar est la tribune construite en bois, présente dans chaque mosquée à partir de laquelle l'Imam prononce son discours religieux.

⁵⁵ Thomas et Znanieck, à l'occasion de leurs études sur les immigrants polonais en Amérique.

⁵⁶ La fatwa entendu ici dans son sens détourné et utilisée à des fins criminelles.

⁵⁷ Article publié dans le quotidien Le Monde, mardi 24 octobre 2015.

⁵⁸ Voir a ce sujet La Symbolique de l'acte criminel, une approche psychanalytique, Farid Bencheikh, éd l'Harmattan 1998.

⁵⁹ Bipan Chanda, op.cit.p.165.

⁶⁰ La masse est la plate-forme ou évolue l'être depuis sa naissance et même avant et est constituée d'un ensemble d'éléments psychologiques, sociaux, historiques, économiques et politiques dont la combinaison décide du caractère avenir de la personne.

Iran : regards sur ceux qui choisiront sans doute un successeur au leader suprême Ali Khâmene'i

Camille VERLEUW

Abréviations et remarques orthographiques

AEx = Assemblée des Experts

Azer. = Azerbaïdjan

Chahar M & B = province de Chahâr Mahâl va Bakhtiyâri

CSC = Conseil des Surveillants de la Constitution

Khor. = province du Khorasan

Koh. & BA = province de Kohgiluyeh va Boyer Ahmadi

P = persan

Sur l'orthographe des noms de personnes : nous avons suivi les règles les plus aptes à rendre leur prononciation en persan, sans tomber dans les spécificités de l'orthographe en français. Il faut absolument éviter de prononcer les lettres iraniennes comme en arabe. Le persan a simplifié leur prononciation mais a par ailleurs ajouté quatre lettres à l'alphabet arabe (transcrites ici ch, g, p et zhe). Le « q » transcrit la lettre « qaf » du persan et « gh » le « ghain », lettres bien distinctes mais prononcées identiquement ou différemment selon les langues ou dialectes en Iran.

Sur l'orthographe des villes et provinces iraniennes : certaines ont des noms en français depuis au moins quatre siècles suite à l'envoi en Perse de représentants des rois de France mais leur orthographe ne correspond plus à la prononciation actuelle du persan (Elbourz, Ispahan, Téhéran, Yezd...). Certaines ont depuis été diversement enregistrées dans le Grand Larousse Encyclopédique ou l'Encyclopaedia Universalis (Ilam = Elam, Lorestan = Luristan ; Kazvin = Qazvin ; Qom = Kom, Khom ou Qhom ; Khuzestan = Khuzistan = Khouzistan ; Golestan = Golistan ; Zanjan = Zandjan...). L'orthographe d'autres lieux ne répond pas aux règles phonétiques du français : Gilan, Khorasan, Buchehr, Chahar Mahal... On a préféré la forme persane « Alborz » pour la nouvelle province créée en juin 2010 en lieu du vieux nom utilisé pour sa chaîne de montagne, l'Elbourz.

Camille VERLEUW

Introduction

L'analyse du déroulement de l'élection des 88 membres de la 5^e Assemblée des Experts dans trente et une provinces iraniennes et l'étude de ses résultats fournissent une série de renseignements essentiels sur l'avenir de l'Iran et ses futures positions internationales que les éphémères visiteurs du moment, journalistes ou commentateurs, n'ont naturellement pu découvrir en deux trois jours fin février 2016, se contentant d'une opinion finale digne seulement d'un quelconque match sportif : « Ils ont gagné ! » en parlant des Réformateurs. Leur public n'a même pas eu le temps de relever quelques malheureuses coquilles ou erreurs car ils étaient déjà partis vers d'autres théâtres de l'actualité. En revanche, en Iran, les réactions ont été plus sensées et mesurées, voire même moqueuses comme chez cet ayatollah élu qui a déclaré à la lecture d'un média anglais : « Tiens, je ne savais pas que j'étais un réformateur... ».

La nouvelle Assemblée des Experts qui commencera officiellement ses travaux au mois de mai 2016 comprendra quatre groupes inégaux résumés comme suit :

- *36 ayatollahs incontournables, très populaires dans leur province et respectés par la majorité de leurs pairs à l'assemblée (toutes tendances politico-religieuses confondues)*
- *28 religieux formant un bloc d'actifs fondamentalistes, unis aujourd'hui sur une conception de l'autorité du faqih*

- *19 membres prônant la modération ou des réformes sociales et un Islam moins rigide*
- *cinq indépendants, en ce sens qu'ils n'ont pas bénéficié du soutien des deux grands groupes qui se sont opposés pendant les élections*

Il est dès maintenant évident que nos conclusions ne coïncideront pas avec la majorité des espoirs ou des rêves du monde dit occidental. Les prochains chapitres détailleront ces résultats pour mettre en garde contre de trop simplistes conclusions. En Orient, rien n'est simple, et de citer ici « en passant » le fait que celui qui a animé depuis 1979 une des ailes les plus fondamentalistes de la RII et président du Parlement depuis mai 2008, Ali Ardeshir Lârijâni¹ en personne, a rejoint la Coalition Générale des Réformateurs avec son groupe « Les Adeptes du Pouvoir du Faqih »² lors des élections législatives qui se sont déroulées le même jour que les élections de l'Assemblée des Experts le 26 février dernier !

Ces élections ont été exceptionnelles dans l'histoire de la République islamique d'Iran par la polarisation des conceptions certes mais aussi par l'extrême antagonisme personnel entre certains religieux, tous dirigeants actifs depuis la Révolution islamique de février 1979. Jusqu'à ces dernières semaines, les religieux du régime réglèrent leurs différends loin des yeux et des oreilles de la population, considérée par la majorité des fondamen-

Iran : regards sur ceux qui choisiront sans doute un successeur au leader suprême Ali Khâmene'i

talistes comme ignare à se prononcer valablement sur le pouvoir islamique. Ce sont les mêmes qui avaient précédemment regretté que l'ayatollah Khomeini ait accepté l'idée d'une république en 1979 qui a fait depuis une trop belle place à l'opinion de la population.

Comme il sera expliqué dans les paragraphes suivants, la multiplicité des opinions n'a jamais cessé d'exister dans tous les domaines depuis la création de la République islamique en 1979. Pour utiliser des mots courants en Occident, le panorama iranien va de l'extrême droite à l'extrême gauche à la condition que les groupes politiques acceptent le principe du « velâyat e faqih » ou pouvoir du juriconsulte. C'est ainsi que les différends internes portent donc sur des sujets qui sont totalement étrangers aux républiques occidentales : le plus important sujet de discorde en Iran est actuellement l'étendue de l'autorité du juriconsulte qui se voudrait au-dessus des lois. Un groupe considère que le faqih, un homme élu à vie sans qu'il soit nécessairement un ayatollah, est devenu le vicaire de l'Imam Caché, donc de droit divin, et qu'il est infaillible dans ses décisions depuis que ses pairs de l'Assemblée des Experts l'ont choisi (excepté bien entendu dans des cas extrêmes). Le faqih Ali Khâmene'i lui-même l'avait laissé entendre dans un discours le 2 septembre 2002.³ Il avait notamment bénéficié du soutien des grands ayatollahs et professeurs de Qom, Mohammad Fâzel Lankarâni (1931 2007), Mohammad Taqi Behjat (1916 2009) et Ho-

seyn Nuri Hamadâni (1926 ev). Il y a donc ainsi une certaine similitude avec la papauté catholique : le Collège des cardinaux élit pape à vie un homme sans qu'il soit cardinal et qui, en termes de droit canonique, est alors considéré comme investi de sa charge par le Christ et ne peut donc être dès ce moment là sujet à des recommandations ou directives du Collège des cardinaux. Les décisions papales sur la foi et les mœurs sont considérées comme infaillibles. Le 24 mars 2010, Mohammad Mo'men, membre du CSC et de l'Assemblée des Experts, réaffirmait que « l'autorité (velâyat) du faqih lui a été donné par Allah et que personne ne peut la questionner de la même manière que l'autorité du prophète ou des imams ne dépend pas du vote des individus ». Mo'men rajoutait que « l'Assemblée des Experts n'avait donc pas elle-même confié l'autorité au faqih ». La veille, Ali Akbar Hâshemi Rafsenjâni avait dénoncé l'accroissement des attaques contre le « caractère républicain » (P : jomhuriyat) de l'État iranien.⁴ Lui et l'autre groupe de religieux iraniens voudraient voir l'Assemblée des Experts se prononcer sur les décisions et les actes du faqih. Ils se réfèrent aux enseignements de l'ayatollah Khomeyni qui a favorisé l'établissement d'une république. Certains vont même plus loin en demandant que le pouvoir soit collégial. Majid Ansari, élu à la 3^e AEx en 1998, a même proposé qu'elle soit constituée de 120 personnes dont un tiers de religieux et deux tiers de non religieux spécialistes des autres responsabilités attribuées à un chef d'État. Conséquence de cette proposition,

Camille VERLEUW

Ansari a été ensuite écarté par le CSC de la liste des candidats de la 4^e AEx en décembre 2006.

Juge et partie

Une des premières caractéristiques de l'élection de février 2016 a été à nouveau la volonté des six membres du Conseil de Surveillance de la Constitution (CSC), désignés par le faqih, de limiter le nombre de candidats autorisés à se présenter, surtout ceux qui ne font pas partie de l'entourage du faqih Khâmene'i ou de la coterie des professeurs fondamentalistes de l'École théologique de Qom dont l'association (APCQ) est présidée par l'ayatollah Mohammad Yazdi. Les textes de la Constitution sur l'Assemblée des Experts et les réglementations confirmées par le CSC sont pourtant garants d'une grande équité. Les modalités sont codifiées en quatre-vingt-trois articles bien clairs mais les membres du CSC chargés d'intervenir à une certaine étape du processus et d'appliquer ces articles ne sont pas choisis en raison de l'indépendance de leurs jugements.

Six des membres, reconnus par leurs pairs comme savants en droit islamique (foqahâ), sont directement désignés par le faqih, et les six autres, juristes civils ou religieux spécialisés dans plusieurs domaines⁵, sont désignés par le chef du Pouvoir judiciaire qui les présentent ensuite au Parlement pour un vote de confirmation par les députés. Comme le chef du Pouvoir judiciaire est lui-même désigné par le faqih en raison de ses positions

idéologiques, il serait invraisemblable qu'il désigne des juristes opposés aux idées de ce leader suprême. Quant aux députés qui auraient l'audace de s'opposer aux candidats du chef du Pouvoir judiciaire, ils doivent se rappeler que le renouvellement de leur candidature dépend de la décision de ce même CSC. La boucle se referme ainsi d'elle-même : aucun membre des organes dirigeants n'est finalement un véritable indépendant, chacun est certes libre d'agir et de décider mais il est lui-même l'objet de décisions personnelles ou collectives extérieures qui l'élimineraient à coup sûr de la vie publique.

La disposition n° 4 de l'article 11 de la réglementation sur l'AEx stipule que les juristes religieux⁶ du CSC qui posent leur candidature à un siège à l'Assemblée des Experts « *ne peuvent plus superviser l'élection ou prendre des décisions relatives à la circonscription électorale où ils se présentent* ». La disposition n'est clairement restrictive que pour la phase finale du processus électoral : avant cette étape, ces religieux peuvent intervenir dans toutes les autres activités, donc dans le choix des candidats où ils vont être juge et partie ! C'est ainsi que tous les juristes religieux du CSC se sont présentés aux élections de l'AEx sans que le guide suprême ne s'y oppose : Ahmad Jannati Masâh (né en 1927, président du CSC depuis le 29 août 1988) y a été élu en 1982, 1990, 1998, 2006 et 2016 pour représenter la province de Téhéran ; Mohammad Mo'men (alias Dâneshezâde, né en 1938) a été élu au Semnan en 1982 et 1990, battu à Téhéran en oct. 1998 mais élu à mi-mandat à Qom pour

Iran : regards sur ceux qui choisiront sans doute un successeur au leader suprême Ali Khâmene'i

remplacer l'ayatollah Seyyed Mehdi Ruhâni (décédé le 23/11/2000), puis réélu à Qom en 2006 et 2016 ; Seyyed Mahmud Hâshemi Shâhrudi (né en 1948, chef du Pouvoir judiciaire de 1999 à 2009) est expert pour le Khorasan Razavi depuis octobre 1998 ; Mohammad Yazdi (né en 1931, chef du Pouvoir judiciaire de 1989 à 1999) fut élu à la Constituante de 1979, aux AEx de 1990, 1998 et 2006, puis même élu président de la 4^e AEx le 10 mars 2015 mais a été battu aux élections de février 2016 ; Mohammad Mehdi Shâbzendedâr Jahromi a été battu en 1998 et en 2006 au Fars ; et enfin Mohammad Rezâ Modarresi Mossalâ (alias Yazdi) a été battu en 2006 et 2016 à Téhéran.

Le filtre du Conseil de Surveillance de la Constitution

Les décisions du CSC sont symptomatiques de la violence de l'opposition des fondamentalistes aux autres conceptions chiites. D'ailleurs, au lendemain de la défaite de ses amis

à Téhéran⁷, Ahmad Jannati s'est plaint « qu'on ait fait pression sur le CSC pour qu'il accepte plus de candidats ». Le président du CSC exprimait ainsi clairement sa frustration de n'avoir pu aider ses amis fondamentalistes en éliminant de la liste des candidats leurs opposants réformateurs. L'ayatollah n'a pas prononcé un seul mot sur le respect de la volonté populaire car il fait partie de ce groupe de religieux qui jugent que le « vulgus pecus » iranien est ignare et qu'il n'a pas à s'immiscer dans le choix des représentants des imams sur la Terre. De prochains chapitres préciseront les antagonismes dans la classe des religieux iraniens. Il ressort néanmoins du tableau suivant que les juristes du CSC ont quand même réussi à limiter le nombre de candidats par siège à pourvoir bien que ce nombre n'est pas précisé dans le code (tableau 1).

Le phénomène n'est pas nouveau. L'intervention du CSC pour favoriser des candidats conservateurs fut particulièrement évidente lors de l'élection de la 2^e AEx en 1990, en-

Tableau 1.

	nbre cand.	retenus	% des retenus	nbre Ex.	taux choix	nbre réélus	% des réélus
AExC 79	428	428	100	73	5,86		
AEx1 82	168	146	86,9	82	1,78	17	20,73
AEx2 90	180	109	60,6	82	1,33	53	64,63
AEx3 98	396	165	41,7	86	1,92	55 (61)**	63,95 (70,93)
AEx4 06	493	167	33,9	86	1,94	50 (53)**	58,14 (61,63)
AEx5 16	801	163*	20,35	88	1,85	55 (61)**	62,5 (69,32)

* Nombre basé sur les communiqués officiels et les résultats connus.

** Entre parenthèses = le nombre total de religieux qui avaient déjà été élus à une AEx, et pas seulement à la précédente.

Camille VERLEUW

traînant un faible taux de participation de la population iranienne (37 %). Conscient de cette image négative, le guide suprême Ali Khâmene'i était intervenu lors des élections de la 3^e AEx pour modérer les membres fondamentalistes du CSC. En 2006, le CSC a profité de la situation politique du pays pour limiter aussi bien les candidatures de certains partisans de l'ayatollah Mohammad Taqi Mesbâh Yazdi qui soutenait Ahmadinezhâd que celles de religieux réformistes.

Le secrétariat de l'AEx a appelé deux fois du 6 au 22 août 2015 les candidats à l'AEx à s'inscrire à «l'examen en science»⁸, en personne ou via leur représentant. Le 16 septembre 2015, le Dr. Siâmak Rahpeyk, porte parole du Comité central sur le contrôle des élections du CSC, a annoncé que quelque 200 candidats s'étaient inscrits et que 180 d'entre eux avaient passé le dimanche 6 septembre l'examen écrit au secrétariat de l'AEx à Qom⁹. Les candidats ont ensuite passé un examen oral avant que le CSC statue définitivement sur leur candidature. Un deuxième groupe de 537 religieux a été convié à passer l'examen de l'ejtehâd le 5 janvier 2016. Au total, ce sont 801¹⁰ personnes qui ont posé leur candidature dont 69 élus de la 4^e AEx qui n'étaient pas sujet à cet examen. Néanmoins, le CSC en a rejeté certains parce qu'ils avaient dénoncé les exactions contre les manifestants après la réélection controversée à la présidence de la République de Mahmud Ahmadinezhâd en 2009¹¹. D'autres élus de la 4^e AEx ont préféré ne pas se représenter pour des raisons personnelles.

La première liste de candidats acceptés par le CSC a été divulguée le 10 février. Elle comprenait 161 noms auxquels s'y ajouteront deux autres les jours suivants. Soixante-cinq élus de la 4^e AEx y figurent, soit 84,4 % des 77 survivants ou en état de présenter leur candidature. Ils représentaient ainsi près de 40 % des 163 candidats. Sur les 98 autres candidats retenus, 48 avaient déjà été des candidats ou des élus avant 2006 dans les 1^{re}, 2^e et 3^e AEx. En conséquence, 113 des 163 candidats de février 2016, soit 69,3 %, étaient déjà bien connus du CSC et avaient une certaine expérience pour organiser leur campagne électorale. Le CSC a ensuite été confronté à 688 primo candidats dont il n'en a finalement retenu que 50.

En réalité, les procédures de choix ont été une monstrueuse pagaille : le CSC et l'AEx n'avaient pas envisagé que le nombre de candidats pouvait augmenter à ce point. Il faut dire que jusqu'à ce jour, le CSC et l'AEx se sont davantage intéressés au « sexe des anges » au milieu des diatribes contre les États-Unis et Israël qu'aux réalités sociales du pays, excepté peut être Mohammad Yazdi qui faisait une fixation sur le foulard de ces dames qui ne leur couvre pas convenablement les cheveux.¹² Il y avait bien eu en 2012 une timide recommandation qu'il faudrait bien un jour adapter les procédures fixées dans des temps bien trop restreints mais la première lettre du premier article de la nouvelle loi n'avait toujours pas été écrite fin 2015. Si quelque 160 candidats à l'AEx se sont finalement désistés heureusement pour le CSC, ce dernier n'a néanmoins pas

Iran : regards sur ceux qui choisiront sans doute un successeur au leader suprême Ali Khâmene'i

eu le temps de vérifier les qualifications de 150 autres candidats qu'il a ainsi rejeté en bloc ! Il a aussi rejeté les 16 candidatures féminines. C'est pendant la rapide étude des 490 premiers dossiers qu'il a procédé à l'élimination de dizaines de candidats connus pour être modérés ou réformistes¹³, mais aussi des religieux notoirement fondamentalistes et partisans de l'ayatollah Mohammad Taqi Mesbâh Yazdi¹⁴. Il faut également savoir que tout religieux qui a été confirmé comme imam du vendredi par le faqih est exempté de l'examen de l'ejtehâd par le CSC : il n'y a aucun doute sur leur engagement politique car l'organisation qui les présente et les gère est aux mains de conservateurs notoires. Ce sont dorénavant des quasi fonctionnaires bénéficiant de salaires fixes et régulièrement versés.¹⁵ Cela a facilité le travail du CSC qui savait qu'il a alors affaire à un conservateur bon teint : ceci explique le pourcentage important des « emâm e jom'e » parmi les candidats, puis les élus de l'AEx. Une autre composante du réseau du faqih est constituée de ses « représentants » dans les provinces, les institutions ou les organes de l'État, forces armées comprises, à l'image des commissaires politiques des régimes communistes. Eux aussi étaient exemptés de l'examen. Les modérés et les réformateurs ont aussi protesté contre le CSC qui a éliminé des milliers de leurs sympathisants candidats à un poste de député en invoquant l'alinéa 1 de l'article 28 du code électoral pour leur « manque d'engagement envers l'Islam » alors que ce sont des religieux, des imams du vendredi, ou des anciens combattants, dont beaucoup de

mutilés, de la guerre entre l'Iran et l'Irak.¹⁶ Un député notait qu'il était impossible au CSC de vérifier les dossiers de candidatures de 12.000 personnes en 20 jours, pointant ainsi sur son inconséquence pour répondre à l'évolution du pays.

La répartition du nombre de candidats retenus par province était à nouveau surprenante : dans neuf cas (sur 88), il n'y avait qu'un seul candidat par poste à pourvoir. Heureusement pour la réputation « démocratique » de l'Iran, des candidats acceptés dans certaines provinces (Ispahan, Téhéran, Yazd, et Zandjan) sont allés se présenter dans celles où le nombre de candidats correspondait au nombre de postes offerts (voir annexe I). Néanmoins, il y a eu moins de 2 candidats par poste dans 58 cas, c'est à dire dans 66 % des cas. Les choix ont en outre été minimum en Azerbaïdjan oriental (6 candidats pour 5 postes) et au Khouzistan (7 pour 6 sièges) : dans ces deux cas, il y a eu une manipulation pour favoriser les candidats fondamentalistes qui ont d'ailleurs été en majorité élus.

Les tenaces

Les semaines précédant le 26 février ont à nouveau permis de mettre en évidence un fait qui concerne un petit groupe d'ayatollahs arrivistes qui sont passés maîtres dans l'utilisation optimale des articles régissant l'Assemblée des Experts. Ils n'hésitent pas à se présenter dans une province où ils n'ont auparavant jamais mis les pieds, en profitant

Camille VERLEUW

soit des dissensions locales, soit d'un réseau de leur ancienne école théologique. Par exemple, le fondamentaliste Seyyed Mojtabâ Hoseyni qui fut élu en 1998 au Sistan Baloutchistan mais fut battu au Golestan en 2006, est parvenu cette fois à se faire élire au Khorasan Razavi. Un autre exemple en est l'ayatollah conservateur Abdolnabi Namâzi qui s'est fait élire dans la province de Bouchehr en 1990 et en 1998, puis à Téhéran en 2006 et qui vient d'être élu dans la province d'Ispahan en 2016. Douze autres religieux élus à la 5^e Assemblée s'étaient présentés dans le passé dans des provinces différentes.

En outre, vingt et un des 75 candidats qui ne seront pas élus avaient eux aussi fait précédemment campagne dans une autre province. Au total, 35 candidats sur les 163, soit 21,5 %, ont utilisé cette année la possibilité d'aller se présenter n'importe où dans l'espoir de gagner un siège. Certains ne l'ont fait qu'au lendemain de la publication le 10 février de la première liste des candidats acceptés. Ainsi, trois candidats sélectionnés pour la province de Téhéran ont préféré tenter leurs chances ailleurs : S. Sâdeq Mohammadi Jaze'i est allé à Ardabil, Gholâm Rezâ Fayyâzi à Bouchehr, et Hamid Havâli Shahrîyârî au Khorasan Nord. En outre, Abdolamir Khattât a quitté Ispahan pour le Semnan, Javâd Mojtabeh Shabastari et Mansur Mazâheri Karuni ont quitté respectivement les listes de Zandjan et d'Ispahan pour aller se présenter en Azerbaïdjan occidental (3 sièges) et enfin, Seyyed Ruhollah Sadr Sâdâti a quitté Yazd pour aller se présenter victorieusement en Hormozegan. Dans ces six

provinces, le CSC n'avait retenu qu'un seul candidat pour chacun des 9 postes d'expert disponibles.

Multiplicité des soutiens aux candidats

Le grand nombre d'opinions sur l'interprétation du Coran et des anciens textes de l'Islam par les Chiites duodécimains n'a rien de surprenant car la majorité des ayatollahs et des professeurs des écoles théologiques tentent encore aujourd'hui de préserver leur liberté de s'exprimer sur tous les sujets comme ce fut le cas de leurs maîtres. La complexité des types de soutien aux 163 candidats a surtout dérouté les commentateurs étrangers dont les conclusions n'ont exprimé en réalité que leurs propres espoirs. Le tableau suivant résume les cinq plus importants types de soutien disponibles pour les candidats experts de février 2016 mais des dizaines d'associations, seules ou regroupées dans des « fronts », ont également publié des listes qui offraient de nouvelles combinaisons de candidats. Beaucoup sont passées inaperçues du grand public à moins de lire quotidiennement une dizaine de publications pendant la campagne de quinze jours. Le dépouillement des fils de presse des agences iraniennes n'a souvent livré que des listes incomplètes, sinon très succinctes de toutes ces associations.

Vu que certains candidats ne se sont pas présentés où ils étaient attendus ou qu'ils ont

Iran : regards sur ceux qui choisiront sans doute un successeur au leader suprême Ali Khâmene'i

changé de circonscription après la publication de la première liste officielle le 10 février, un grand désordre a régné dans des listes de soutiens, résultant en une pagaille qui a été entretenue par l'emploi d'alias par de nombreux religieux (Voir annexe V). Elle a aussi donné lieu à la colère du célèbre ayatollah ultra-conservateur Mohammad Sâdeq Hâ'eri Shirâzi, élu du Fars en 1982, 1990 et 2006. Inscrit cette année dans la province de Téhéran¹⁷, il a renoncé in fine à s'y présenter car ses pairs de l'Association des Professeurs et Chercheurs de l'École Théologique de Qom (APCQ) ne lui avaient pas réservé une place sur la liste officielle. En effet, depuis août 2015, des dizaines de religieux se disputaient une place sur la liste commune que l'APCQ voulait publier avec l'Association du Clergé Combattant (ACC) et Hâ'eri Shirâzi avait été « programmé » pour la province du Fars. Le 14 février, la liste publiée sur le site de l'ACC ignorait l'ayatollah Hâ'eri Shirâzi car aucun

des candidats recommandés pour la province de Téhéran ne s'était désisté en sa faveur. Il est d'autre part évident que les discussions entre l'APCQ et l'ACC ont été particulièrement houleuses car le communiqué final¹⁸ indique bien que l'APCQ a refusé de soutenir 10 % des candidats qui étaient aussi membres de l'ACC. Ces huit religieux sont l'ayatollah Hâshemi Rafsenjâni (Téhéran), Niyâzi et Moballegghi (Luristan), Hoseyni Eshkevâri (Guilan), Nurmofidi et Mortazavi Shâhrudi (Golestan), Nuri Zanjani (Zanjan) et Fallâhiyân (Khouzistan), à l'exception de deux derniers cités, les autres ont été élus (tableau 2).

Les groupes de religieux qui se forment sur les sujets fondamentaux ou actuels ne sont pas immuables et les lignes de division varient en fonction des sujets. Ceci explique la diversité des soutiens lors de chaque élection en Iran depuis juin 1979. Cette année encore,

Tableau 2.

ACC	Association du Clergé Combattant ¹⁹ , fondée en 1978, comprenant aussi bien des conservateurs (au sens large) que des modérés. Ali Movahhedi Kermani en est le président depuis le 02/12/14. ²⁰
AM	Amis de la Modération ²¹ , nom d'une liste créée pour l'occasion par les partisans de Hasan Ruhâni, le président de la République depuis août 2013 et un des dirigeants du Parti de la Modération et du Développement. ²² Elle ne concernait que les 16 postes à pourvoir dans la province de Téhéran. ²³
APCQ	Association des Professeurs et Chercheurs de l'École théologique de Qom, notoirement aux mains des religieux les plus conservateurs et fondamentalistes ²⁴ dont le président est Mohammad Yazdi. Son magazine Mobahebat a publié la liste des candidats à soutenir au niveau national. ²⁵
EP	Inclu dans la liste nationale des Experts du Peuple ²⁶ annoncée par l'ayatollah Ali Akbar Hâshemi Rafsenjâni le 12 février 2016.
I	Indépendant ou sans soutien exprimé.
R	Soutenu par la Coalition Générale des Réformateurs ²⁷ qui comprenait aussi des modérés de tout bord comme le fondamentaliste Ali Lârijâni. Elle bénéficiait du soutien de la Société des Religieux Combattants ²⁸ et de la Société des Professeurs et Chercheurs de l'École théologique de Qom. ²⁹

Camille VERLEUW

les 163 candidats ont bénéficié de divers soutiens, soit publics, soit confidentiels, dans les écoles théologiques iraniennes dont ils sont issus. De plus, un noyau important d'ayatollahs se soutiennent mutuellement même s'ils ont des opinions divergentes sur des problèmes particuliers : il y a des bons ennemis et des mauvais ennemis ! Néanmoins, cette année, l'habituelle lutte feutrée dans les alcôves du pouvoir a volé en éclats. Le journal *Asr-e Irân* notait que c'était la première fois qu'un ayatollah publiait une liste de ses candidats face à celle d'une organisation : il faut dire que Rafsenjâni avait appris que la liste de l'APCQ ne comprenait pas son nom comme par le passé. Ceci est révélateur de la profondeur des dissensions internes dans le régime. Les soutiens en faveur des 163 candidats se sont même déclinés en 15 combinaisons différentes, trahissant la complexité des jeux politico religieux en Iran (Voir tableau 3 et annexe II).

Le rétropédalage des conservateurs

Profitant des manifestations du 11 février 2016 (P : 22 bahman 1394) pour célébrer le 37^e anniversaire de la Révolution islamique et le début de la campagne pour l'élection de la nouvelle Assemblée des Experts quinze jours plus tard, tous les orateurs conservateurs avaient appelé à une participation massive de la population aux élections des experts et des députés. Tous les discours justifiaient cet appel pour réaffirmer à la face du monde et aux ennemis supposés de l'Iran combien le peuple iranien se ralliait derrière son faqih. Les jours suivants, tous les imams de la prière locaux et les représentants du faqih martelèrent dans leurs nombreuses interventions combien il était nécessaire d'aller voter. Néanmoins une semaine plus tard, alors que les modérés et réformateurs faisaient également campagne pour une parti-

60

Tableau 3.

Types de soutien	cand.	élus	%
ACC	3	1	33,3
ACC+APCQ	41	26	63,4
ACC+ACPQ+EP	1	1	100
ACC+APCQ+EP+AM	8	8	100
ACC+APCQ+EP+R	29	27	93,1
ACC+EP+AM	2	2	100
ACC+EP+R	5	4	80
AM	1	0	0
APCQ	3	2	66,7
APCQ+EP+R	1	0	0
EP	1	1	100
EP+AM	5	4	80
EP+R	24	8	33,3
R	2	0	0
I	32	4	12,5
Retrait	5	0	0
Total	163	88	

Iran : regards sur ceux qui choisiront sans doute un successeur au leader suprême Ali Khâmene'i

cipation massive, les conservateurs ont changé de message. En effet, ils furent surpris de constater que les programmes de radio en langue persane diffusés depuis plusieurs pays occidentaux recommandaient à leur tour à tous les Iraniens d'aller voter en nombre. Dans le même temps, des sondages discrets et confidentiels leur apprenaient qu'une massive participation, surtout à Téhéran, était en leur défaveur. Du jour au lendemain, les conservateurs n'ont plus appelé à voter que ceux qui partageaient leurs idées.

Dans la province de Téhéran, avec son poids disproportionné de la population (8.475.077 inscrits sur 55.662.025 au niveau national, soit plus 15 %), les modérés et les réformateurs ont infligé une défaite mémorable aux fondamentalistes. Si la victoire des modérés à l'élection des experts doit beaucoup à des compromis avec les ayatollahs incontournables, leur victoire aux législatives à Téhéran traduit l'immense rejet des haines partisans dans lesquelles se sont complais les fondamentalistes depuis des années. Leurs incessants appels aux meurtres, aux condamnations, aux exécutions capitales, à l'emprisonnement, aux arrestations, à la destruction, à la répression..., de tous ceux qui n'acceptaient pas leurs idées ont finalement été contrés par une majorité de la population téhéranaise. Néanmoins, bien mieux organisés en province, les conservateurs y ont limité les dégâts et, au lendemain des élections, seuls de rares partis et religieux conservateurs ont reconnu qu'ils n'avaient pas assez écouté les jeunes. En effet, ceux nés avant 1969, pour peu qu'on puisse

considérer qu'ils furent en âge de comprendre la révolution de 1979 et donc âgés aujourd'hui de plus de 47 ans, ne représentent plus qu'un bien faible pourcentage de la population. En conséquence, pour les Iraniens plus jeunes, les constantes répressions politiques et sociales ne proviennent que des autorités en place qui ne cessent dans leur propagande de marteler des interdits au nom de l'Islam. Les conservateurs ne devraient donc pas être surpris de la vague de fonds qui les rejette mais leur maîtrise des manettes dans les trois pouvoirs devrait encore leur assurer quelques années de répit. On comprend ainsi mieux l'opposition de leurs partisans contre les nouvelles technologies ou leurs demandes d'un contrôle total de tous les nouveaux moyens de communication, ce qu'ils ont déjà bien réalisés avec l'aide d'unités spéciales de l'Armée des Pasdaran.

Les élections

Les candidats à l'AEx ont donc eu deux semaines pour faire leur campagne (soit une de plus que leurs compatriotes civils ou religieux qui briguaient un poste de député). Pour pallier au manque de moyens et contourner les interdictions émises par le pouvoir judiciaire contre certains leaders réformateurs (NB : il est absolument interdit de publier la photo de l'ex Président de la République Seyyed Mohammad Khâtami et d'en parler en public !), ces derniers ont utilisé toutes les nouvelles technologies, comme Instagram et Telegram. Ceci leur a permis

Camille VERLEUW

d'envoyer des millions d'informations sur les candidats modérés et réformateurs. Ils ont en plus clairement indiqué qu'il faut voter pour tous les noms de la liste recommandée afin que le groupe passe en bloc. Ce fut la clé de leur succès à Téhéran. De plus, Hasan Ruhâni, l'actuel Président de la République, a envoyé à plusieurs dizaines de millions d'Iraniens un SMS les incitant à aller voter car « *leur participation est nécessaire pour construire le futur du pays avec plein d'espoir* », ce dernier mot étant un clin d'œil à la Liste Espoir (P : list-e omid) présentée par la Coalition Générale des Réformateurs. Les résultats ont mis en évidence plusieurs phénomènes qui sont présentés dans les prochains paragraphes.

62

La participation

Il faut tout d'abord souligner comme l'a fait le secrétaire général Mohammad Yazdi lors de la dernière séance de la 4^e Assemblée des Experts le 8 mars, que « *les élections se sont totalement déroulées dans le respect (des règlements) et dans le calme sur toute l'étendue du territoire et que pas une goutte de sang n'a été versée* ». Quand le faqih a reçu les membres de l'Assemblée des Experts le 10 mars³⁰, il a noté que la participation de 62 % aux élections³¹ dépasse celle de nombreux pays, notamment des États Unis où, dixit, « *ces dix dernières années, le taux n'a pas dépassé 40 % aussi bien pour les élections du Congrès et que pour celles du Président* ». Les taux de participation à l'élection de l'AEx

dans les 31 provinces ont varié de 46,28 % (Kerman) à 77,22 % (Kohgiluyeh et Boyer-Ahmad), avec un taux national honorable de 60,14 %. Ceci n'a rien de surprenant, excepté le taux de Kerman qui a été inférieur à celui de la province de Téhéran (49,3 %), l'habituelle lanterne rouge dans ce domaine (voir annexe IV). De plus, Ahmad Khâtami, un fondamentaliste notoire³², imam du vendredi par intérim à Téhéran mais expert élu à Kerman, n'a recueilli cette année que 702 mille voix contre près de 874 mille en 2006 (chute de 20 %). Ceci peut s'expliquer par le slogan lancé par le dissident Akbar Ganji réfugié aux États Unis et repris ensuite sur la BBC et sur Internet : « *Pas ces cinq-ci : Alamolhodâ, Khâtami, Jannati, Mesbâh, Yazdi* ». Le premier nom concerne l'imam du vendredi de Mashhad qui s'est fait remarquer par ses appels publics à l'assassinat d'opposants au système du Pouvoir du juriconsulte et de manifestants de l'été 2009 après l'élection controversée d'Ahmadinezhâd, ainsi qu'à celui des opposants iraniens réfugiés à l'étranger. Les trois derniers des cinq sont les religieux ultra conservateurs se présentant à Téhéran et dirigeant activement l'opposition au pragmatiste ayatollah Hâshemi Rafsenjâni. Le fait que la BBC diffusa le slogan a entraîné les médias conservateurs à qualifier de « *liste anglaise* » celle des modérés et des réformateurs.

Les provinces du Kurdistan et de Hamadan ont également connu de faibles participations (53,42 et 56,15 %) : ce phénomène n'a rien de surprenant car les Kurdes, en majorité sunnites, n'apprécient que moyennement le

Iran : regards sur ceux qui choisiront sans doute un successeur au leader suprême Ali Khâmene'i

régime de Téhéran. Comme en Turquie, les Kurdes font peur car ils sont toujours suspectés de vouloir reconquérir leur indépendance ou, à tout le moins, de revendiquer une certaine autonomie. Quant au faible taux de participation dans la jeune province de l'Alborz autour de la ville industrielle de Karaj, il rappelle naturellement qu'elle fut longtemps une partie de la province de Téhéran où réside une population musulmane moins pratiquante et plus critique du régime. A l'opposé, on constate que les plus fortes participations l'ont été dans des provinces où il y avait deux candidats pour conquérir le seul poste disponible. Un scrutin clair a donc davantage électrisé l'électorat. Le Mazandaran fait figure d'exception parmi les provinces avec plus de trois élus car environ 72,5 % des votants potentiels, soit 1.620.552 électeurs, se seraient rendus aux urnes mais ce n'est néanmoins que 3,82 % de plus que le nombre d'électeurs neuf ans auparavant, lors de l'élection de la 4^e AEx. en décembre 2006 (1.560.934). Cette hausse qui est nettement inférieure à l'accroissement national de la population, contraste avec le résultat du chef du Pouvoir judiciaire, Sâdeq Ardeshir Lârijâni Âmoli, qui y a récolté 682.817 voix en février 2016, soit près de 40 % de mieux que ses 488.940 voix de 2006. L'enthousiasme pour Sâdeq Ardeshir semble provenir de la fierté des Mazandarani d'avoir un des leurs aussi haut placé dans l'État islamique. Il faut attendre le prochain recensement officiel iranien pour que les nouveaux chiffres de la population par province permettent de clarifier des chiffres inattendus. Ce n'est pas la première fois que les taux de participation

aux élections ne cadrent pas avec les résultats des recensements qui sont organisés tous les cinq ans.

Le tableau comparatif du nombre des votants en 2006 et en 2016 (annexe IV) livre de surprenants chiffres : il y eut dans quatre provinces d'importantes baisses de la participation : 26 % en Guilan, 18,4 % en Semnan, 16 % en Kerman et 11,6 % en Luristan alors que rien n'indique une chute du nombre d'habitants dans ces provinces ces neuf dernières années (de décembre 2006 à février 2016). Il y a donc là une certaine désaffection envers une élection dont on savait d'avance les résultats (Kerman, Semnan), où les candidats étaient des parachutés (Luristan), ou enfin qui n'intéressait vraiment pas (au Guilan, le 1^{er} des 4 élus n'a récolté que 30,25 % des votes ; en 2006 le 1^{er} en avait 29,12 % !). Au niveau national, on est passé de 29.927.530 à 33.476.864 votants, soit une hausse de 11,86 %, ce qui correspond « remarquablement » à l'accroissement moyen de la population dans le même temps même si celui-ci a été très divers selon les provinces. En revanche, on note inexplicablement une hausse importante de la participation en Khorasan du Sud (+47,16 %), en Azerbaïdjan occidental (+41,89 %) et en Qom (+31,58 % où, vu l'absence d'un opposant crédible, Mohammad Mo'men l'a emporté sans surprise avec 70,46 % des votes contre 80,24 % en 2006). Là encore, on attend les résultats du recensement de 2016 pour juger du nombre de « votants potentiels » fourni par le ministère de l'Intérieur.

Camille VERLEUW

Tableau 4.

Tendances	cand.	élus	succès de la liste en %	% dans la 5 ^e AEx
Fondamentalistes	44	28	63,6	31,8
Incontournables, respectés par la majorité de leurs pairs	39	36	92,3	40,9
Modérés et réformistes	40	19	47,5	21,6
Indépendants	35	5	14,3	5,7
Retrait	5	0	0	0
Total	163	88		

Les résultats des élections peuvent se résumer comme suit (voir tableau 4 et annexe II).

Il faut savoir que les listes proposées ne contiennent pas 100 % de religieux partageant les mêmes idées : les opinions se rejoignent sur quelques points mais peuvent totalement diverger sur d'autres. Tous les commentaires, analyses et évaluations peuvent donc être remis en question dès le tout premier problème soumis à la nouvelle Assemblée des experts ou dès la première motion s'exprimant sur un sujet affectant l'Iran ou recommandant une position sur la scène internationale. Dès le départ, il n'est pas facile de cataloguer les ayatollahs qui sont ici qualifiés « d'incontournables », soit 42 % des experts. L'élection de février qui a opposé deux grandes tendances a surtout mis en évidence des régions où l'un ou l'autre occupe une place plus importante. Mais nos conclusions sont directement issues du fait que les modérés et les réformateurs (40 recommandations) sont bien moins organisés que les groupes de conservateurs (44 religieux soutenus) qui se sont emparés des leviers de plusieurs institutions nationales. On constate qu'une majorité des élus conserva-

teurs sont des imams du vendredi ou des représentants officiels du faqih.

Il y a donc 55 réélus sur les 77 membres survivants de la 4^e Assemblée des Experts (au 15/03/16), soit un taux remarquable de 71,43 %. Parmi les 33 nouveaux membres de la 5^e AEx (= 88-55), 19 sont d'anciens élus ou des candidats malchanceux aux précédentes élections, soit dans la même province ou une autre (Voir annexe II).

Suite aux résultats des élections, il apparaît que les provinces de l'ancien grand Khorasan (centré sur la ville sainte de Mashhad), de Qom, d'Ispahan, de Kerman, et du Khouzistan soient des bastions pour les conservateurs. Les tendances se partagent en Mazandaran alors que le Fars, le Guilan et Téhéran penchent en faveur des modérés et des réformateurs, la capitale en raison de sa population plus occidentalisée. Les provinces à l'ouest jusqu'à la frontière avec la Turquie où se concentrent les « Torkis » (Iraniens de langue azerie) se sont diversement prononcées. Les Kurdes ont soutenu les modérés face aux conservateurs parachutés par le biais des institutions religieuses nationales. On constate que parmi les provinces qui

Iran : regards sur ceux qui choisiront sans doute un successeur au leader suprême Ali Khâmene'i

n'avaient droit qu'à un seul élu, 6 ont élu des conservateurs, 4 des incontournables et 1 un indépendant.

Un angélisme déplacé

Au niveau de la personnalité des élus, on évitera l'angélisme des médias internationaux dont les titres ne furent basés que sur la victoire en bloc de sept candidats modérés ou réformateurs face à sept candidats fondamentalistes dans la province de Téhéran. Huit autres candidats étaient des incontournables et le 16^e élu a été, de justesse, l'ayatollah Ahmad Jannati Massâh, le plus puissant des conservateurs œuvrant depuis 1982 au Conseil de Surveillance de la Constitution. Le qualificatif de « modéré », rapidement attribué à plusieurs membres de l'AEx par les grands médias internationaux, est trompeur : leurs actes et décisions depuis février 1979 montrent qu'ils suivent les lois de la charia et restent en faveur de sa stricte application. Si les exécutions capitales sont encore nombreuses pour certains crimes (meurtres crapuleux, assassinats politiques, actes de terrorisme, trafics de drogue – une plaie pour le pays –, grand banditisme, viols d'enfant...), les autorités judiciaires ont été priées par le Conseil de discernement de l'intérêt du régime³³ de commuer notamment les lapidations pour adultère ou les exécutions pour apostasie ou homosexualité.

Parmi les élus « modérés » figurent :

– S. Mahmud Alavi (62 ans), ministre du Renseignement depuis octobre 2013, et ex-directeur de l'Organisation politico-idéologique des Forces Armées.

– Mohammad Ali Taskhiri (72 ans), membre du Bureau privé du faqih impliqué dans toutes les activités de propagande et de diffusion du chiisme à travers le monde mais aussi de dialogue avec les autres religions.

– Mohsen Esmâ'ili, le seul élu de l'Assemblée des Experts qui ne porte pas l'habit de religieux (P : abâ) et qui est un des plus éminents spécialistes du droit musulman en Iran, et à ce titre un des 6 membres non religieux du Conseil de Surveillance de la Constitution.

– Mohammad Hasan Zâli, spécialiste en droit, co-auteur sous le nom de H. Fâzel Golpâyegâni avec Ahmad Moballegghi (un autre expert) et Mohammad Taqi Sobhâni du Dictionnaire des Principes de la Jurisprudence (farhangnâme-ye osul-e fiqh) à Qom en 2010. Il fut battu à Téhéran en 1998 et 2006.

– Seyyed Hâshem Bathâ'i Golpâyegâni, un ancien candidat battu à Téhéran en 1998 et 2006.

– Seyyed Abdolhâdi Mortazavi (Hoseyni) Shâhrudi, élu au Golestan avec le soutien des modérés et des réformateurs, après avoir été un candidat malchanceux en 1998 et 2006.

Camille VERLEUW

– Ahmad Moballeghi Moravveji, élu au Luristan. Il avait déjà été candidat en 1998 mais pas en 2006.

Parmi les incontournables élus avec le soutien des deux grandes tendances politico-religieuses :

– Qorbân Ali Dorri Najafâbâdi (62 ans), ex procureur islamique de Chahâr Mahâl va Boyer Ahmadi, ministre du Renseignement d'août 1997 à février 1999, et procureur général du pays de 2004 à 2009. Le hojjatolelâm Abdollah Nuri, dans son plaidoyer, accusa d'avoir au moins su qu'un membre de son ministère dirigeait l'équipe responsable des quelque 200 "assassinats thérapeutiques" entre décembre 1994 et janvier 2000. Comme procureur général, Dorri Najafâbâdi a aussi participé aux premiers procès très médiatisés de manifestants après la réélection controversée de Mahmud Ahmadinezhâd en juin 2009. Dans les deux cas, il a remis sa démission, semble-t-il, pour manifester sa désapprobation de l'emprise des fondamentalistes. Il a fait partie de la liste des Iraniens que l'Union européenne a interdit de séjour le 13 avril 2011 et dont les biens (!) en Europe ont été bloqués pour atteinte aux droits de l'homme. Son collègue expert, le conservateur Sâdeq Lârijâni, l'y a rejoint le 23 mars 2012. Ils font à nouveau l'objet des sanctions européennes prolongées d'un an le 11 avril 2016.

– Mohammad Mohammad Nik, connu sous le nom de Reyshahri (62 ans), élève, puis beau fils de l'ayatollah Ali Meshkini Feyzâ-

bâdi (Président des AEx de 1982 à 2007), dont il épousa la fille âgée alors de 9 ans, juge islamique (P : qâzi-ye shar') du tribunal révolutionnaire qui condamna notamment à mort 121 sur les 154 officiers et sous officiers arrêtés pour tentative de coup d'État depuis la base aérienne de Nozhe (à Hamadan) en juillet 1980, et cinq personnes dans le cadre de la soi disant tentative de coup d'État du Parti du Peuple Musulman en avril 1982. Il présida aussi le tribunal chargé de juger les officiers pendant le conflit Irak Iran de 1982 à 1989, et condamna à l'exécution capitale le 25 février 1984 dix officiers des Forces armées et de l'Armée des Pasdaran arrêtés pour espionnage en faveur de l'URSS³⁴. Il fut ministre du Renseignement de août 1984 à août 1989, représentant personnel du faqih pour le pèlerinage (P : hâjj) d'août 1989 à janvier 2010, procureur du tribunal spécial pour le clergé en 1990, et candidat à la présidentielle du 23 mai 1997 contre Mohammad Khâtami.

Parmi les religieux qui n'ont pas été réélus en février figurent :

– Mohammad Yazdi, le secrétaire général de l'AEx, membre depuis 1990. Le 10 mars 2015, Yazdi avait même été élu à ce poste par 47 voix pour contre 24 à l'ayatollah Hâshemi Rafsanjâni. Yazdi, un fondamentaliste notoire, fut également à la tête du pouvoir judiciaire du pays de 1989 à 1999. Il fit partie de l'Assemblée constituante en 1979 et avait été député de Téhéran de 1984 à 1988.

– Mohammad Taqi Mesbâh Yazdi, expert depuis 1990, directeur de l'Institut d'enseigne-

Iran : regards sur ceux qui choisiront sans doute un successeur au leader suprême Ali Khâmene'i

ment et de recherche Imam Khomeyni, idéologue des néo-mahdistes et du Front de la Persistance de la Révolution Islamique³⁵, mentor de l'ex-président Mahmud Ahmadi-nezhâd, professeur de jeunes religieux qui se sont distingués depuis une dizaine d'années en prônant des positions extrémistes outrepassant les décisions et recommandations du faqih Ali Khâmene'i. Les médias internationaux n'ont retenu que l'éviction de ces deux fondamentalistes : il est certain qu'une partie des ayatollahs de Qom, pourtant conservateurs, se sont réjouis de la mise à l'écart de Mesbâh Yazdi car sa ligne politico-religieuse dérangeait les traditions. La défaite des ayatollahs Yazdi et Mesbâh Yazdi n'aurait pas été du goût du faqih Khâmene'i qui leur a rendu un hommage appuyé quand il a reçu les membres de l'Assemblée des Experts le 10 mars (20 esfand 1394)³⁶ mais il faut néanmoins moduler ce « regret » car le leader suprême iranien s'était alarmé après 2009 des activités des élèves et partisans de Mesbâh Yazdi et avait activé en 2011 les réseaux de ses propres partisans, ce qui a conduit à réduire drastiquement le nombre de députés du Front de la Persistance dans le 9^e parlement élu en 2012 et à éliminer des candidatures de partisans de Mesbâh Yazdi pour les deux élections de février 2016.

– Gholâm Ali Na'imâbâdi en Hormozegan et Abdorrahmân Khodâ'i au Kurdistan : ces deux élus en 2006 ont été surpris d'avoir été éliminés bien qu'ils faisaient partie des « incontournables » ayant le soutien de tous leurs pairs et des listes de tout le spectre politique iranien. Néanmoins, leur absence ne

devrait pas être remarquée en comparaison des suivantes :

– Ali Râzini, battu en Hamadan où il avait été élu en 2006. Ce juge devenu célèbre (voir procès ci-après) figurait sur la liste de l'ayatollah Rafsenjâni et bénéficiait à ce titre du soutien de la Coalition Générale des Réformateurs.

– Ali Fallâhiyân, battu au Khouzistan où il avait été élu en 2006 et en 1998. Ce ministre du Renseignement d'août 1989 à août 1997 a été un responsable des Comités islamiques au début de la Révolution. En août 1987, il fut procureur au procès du Groupe dit des Hadafihâ dont le leader était le hojjatoleslâm Seyyed Mehdi Hâshemi, beau fils de l'ayatollah Hoseyn Ali Montazeri. Le tribunal, présidé par le juge religieux Ali Râzini (précité), a reconnu le groupe coupable de l'assassinat d'au moins cinq partisans de l'Association Kheyri-ye Hojjati-ye Mahdavi³⁷ et a condamné à mort neuf religieux et dix étudiants en théologie membres du groupe des Hadafihâ. Seul Hâshemi fut alors exécuté (28 septembre suivant) et les peines des autres accusés furent commuées en peines de prison. Vers le 15 novembre 1988, ces dix-huit autres membres furent néanmoins exécutés au milieu de centaines d'opposants de gauche. Interpol a publié une notice rouge à l'encontre de Fallâhiyân à la demande de plusieurs pays. Le communiqué de l'Association du Clergé Combattant du 14 février spécifie bien que l'APCQ ne soutient pas ce religieux : il n'a donc fait campagne qu'avec le logo de l'ACC.

Camille VERLEUW

68

- Seyyed Mohammad Naqi Shâhrokhi, élu en 1998 et 2006 au Luristan, a pas été élu cette fois malgré le soutien des modérés et des réformateurs. Il avait été député de Khorramâbâd de 1980 à 1984.
- Mohammad Bâqer Bâqeri Kani, conservateur notoire, professeur à l'Université Imam Sâdeq, élu sans discontinuité aux AEx depuis 1982, n'a cette fois pas obtenu assez de voix à Téhéran bien qu'il ait encore profité de la réputation de son frère cadet, Mohammad Rezâ Bâqeri Kani, qui avait présidé la 4^e AEx de mars 2011 à juin 2014 et qui fut le leader incontesté de l'Association du Clergé Combattant. Il ne doit pas être confondu avec le « Mohammad Bagher Bagheri », sous directeur des services judiciaires du Khorasan Sud en charge de la prévention du crime, qui est sur la liste des sanctionnés de l'Union européenne.
- Ali Sheykh Movahhed, élu en 1990 au Fars, candidat malchanceux en 1998, absent en 2006, mais à nouveau battu en 2016. Il fut avec Gholâm Ali Safâ'i Bushehri un des deux candidats soutenus par l'ACC et l'APCQ à ne pas être élu.
- Mohammad Rezâ Modarresi Mossalâ, battu à Téhéran comme il l'avait déjà été en Azerbaïdjan occidental en 2006. Sous cet alias se cache le même ayatollah que le faqih Khâmene'i a nommé au Conseil des Surveillants de la Constitution le 16 juillet 2004, puis reconfirmé le 14 juillet 2010, sous le nom de Seyyed Mohammad Rezâ Modarresi Yazdi.
- Ali Rezâ E'râfi, le directeur de l'Association Mondiale Al Mostafâ (jâmi'at ul-mustafâ ul-'âlimiyyah, citée abusivement sur son site « *Al Mustafa International University* »)³⁸. L'association basée à Qom chapeaute en réalité 170 unités en Iran et dans une soixantaine de pays qui ont accueilli jusqu'à ce jour plus de 50.000 étudiants de 122 nationalités dont 25.000 sont sortis diplômés. Le hojjatoleslâm E'râfi dirige parfois la prière du vendredi à Qom.
- Seyyed Mohammad Sa'idi qui s'est présenté au Khorasan Razavi, n'a obtenu qu'une 7^e place avec 150.000 voix de moins que le 6^e et dernier élu de cette province. L'ayatollah Sa'idi, de son vrai nom S. Mohammad Mehdi Sa'idi Golpâyegâni, est en réalité le représentant du faqih dans la province de Qom, l'imam du vendredi de la ville de Qom et le gérant du sanctuaire de Fâtima Ma'sume (790-816), deuxième plus important lieu de pèlerinage en Iran après celui de Mashhad où est enterré son frère, l'imam Rezâ (765-818). Il avait notamment réclamé la mise à mort des leaders du Mouvement Vert qui contestaient les résultats de la réélection de Mahmud Ahmadinezhâd en 2009. Il a été vertement critiqué par le directeur de l'Inspection du faqih Khâmene'i pour avoir affirmé lors d'une prière du vendredi que le faqih a poussé le cri de « Yâ Ali » à l'instant où il est né !³⁹
- Mahmud Rajabi, le bras droit de l'ayatollah Mesbâh Yazdi et vice-directeur de son Institut d'enseignement et de recherche Imam Khomeyni, a été battu à Qazvin malgré le soutien

Iran : regards sur ceux qui choisiront sans doute un successeur au leader suprême Ali Khâmene'i

de l'ACC et de l'APCQ dont il est membre. Son adversaire victorieux a été Majid Talkhâbi, le deuxième secrétaire de la présidence de l'assemblée générale de l'APCQ⁴⁰ mais qui n'était soutenu que par les modérés.

– Gholâm Rezâ Fayyâzi, partisan de l'ayatollah Mesbâh Yazdi et membre du Conseil de direction de l'Institut d'enseignement et de recherche Imam Khomeyni, directeur du Centre d'Enseignement Spécialisé en Philosophie (P : falsafe) Islamique, président du comité de direction de la Haute Société de Philosophie (P : hekmat) Islamique, et membre de l'APCQ, a été battu dans la province de Bouchehr où il était opposé à l'ayatollah S. Hâshem Hoseyni Bushehri, vice-président de l'APCQ en charge des relations avec les religieux mais également soutenu par les modérés. Les défaites de Rajabi et Fayyâzi après celle de Mesbâh Yazdi et le rejet par le CSC de candidats qui lui sont proches, comme Mohsen Gharaviyân, portent un coup sérieux au Front de la Persistance.

De nombreux religieux ne se sont pas fait d'illusion sur leurs chances d'être élu à l'Assemblée des experts et ont souvent brigué parallèlement un poste de député au Parlement (P : nemâyande-ye majles-e eslâmi). Ainsi :

– le hojjatoleslâm Gholâm Rezâ Mesbâhi Moqadam, député de Téhéran depuis 2004 (7^e, 8^e et 9^e législatures), était même candidat dans les deux assemblées en février 2016 : il a été battu cette fois à Téhéran en n'obtenant que la 45^e place à la 10^e élection législative,

et a de nouveau été battu à l'élection de l'AEEx comme il l'avait été en 2006 à Téhéran et en 1998 en Kerman.

– S. Mahmud Madani Bajestâni, candidat malchanceux en 2016 et en 2006 à l'AEEx, fut député de Gonâbâd pendant la 7^e législature (2004-8).

– Abbâs Ali Akhtari, candidat battu à la 3^e AEx au Semnan et aux 4^e et 5^e AEx à Téhéran, fut député de Mashhad de 1981 à 1984 et de Téhéran de 2004 à 2008.

– Seyyed Jalil Sadr-Tabâtabâ'i, candidat malchanceux à Yazd en 1998 et 2006, et à Kerman en 2016, avait été député de Yazd de 1984 à 1988.

Une série d'ayatollahs qui ont été élus ou réélus cette année avaient déjà œuvré au Parlement iranien comme :

– le président de la République, Hasan Ruhâni, élu député de Téhéran pendant les cinq premières législatures de 1980 à 2000 ;

– Mohammad Ali Movahhedi Kermâni, élu député de Téhéran pendant les 1^{ère}, 2^e, 3^e, 4^e et 5^e législatures,

– S. Mahmud Alavi, député de Lâward (Fars) pendant les 1^{ère}, 2^e, 4^e et 5^e législatures,

– Qorbân Ali Dorri Najafâbâdi, député de Téhéran pendant les 1^{ère}, 2^e, 4^e et 5^e législatures,

Camille VERLEUW

– Mohsen Mojtahed Shabastari, député de Téhéran pendant les 1^{ère}, 2^e, 4^e et 5^e législatures.

– Ali Akbar Hâshemi Rafsenjâni fut député de Téhéran pendant trois législatures de 1980 jusqu'à son élection à la présidence de la république en octobre 1989.

– Mohammad Hâdi Abdkhodâ'i fut député de Mashhad pendant les 1^{ère}, 2^e et 4^e législatures.

– S. Fakhreddin Musavi Nanekarân fut député d'Ardebil aux 1^{ère}, 3^e et 5^e législatures.

– S. Yusef Tabâtabâ'inezhâd fut député d'Ardestân pendant les 3^e et 4^e législatures de 1998 à 2004.

– Hâshem Hâshemzâde Herisi a été élu député de Tabriz à la 3^e (1988-92) et 5^e législature (1996-2000).

– Amânollah Narimâni fut député d'Eslâmâbâd e Gharb (prov. de Kermanschah) de 1992 à 1996. Il avait été candidat à un siège à l'AEx en 1998 et 2006.

– Ali Mo'alemi fut député de Qâ'emshahr et Savâdkuh (Mazandaran) de 1996 à 2000.

– Abolqâsem Vâfi-Yazdi qui a été réélu à Yazd, avait été jusqu'en septembre 2013 le gestionnaire des biens légués à l'imposante mosquée de Jamkarân, célèbre pour son puits où les croyants jettent leurs messages implorant l'aide de l'Imam Caché. Il s'y presse des milliers d'Iraniens depuis que le président Mahmud Ahmadinezhâd est venu

à lancer le programme de son premier gouvernement, réclamant l'aide du 12^e Imam qui est censé réapparaître en compagnie de Jésus Christ au jour du Jugement dernier. Vâfi-Yazdi avait été député de Taft (province de Yazd) de 1980 à 1988.

– Ali Malakuti fut député de Sarâb (Azerbaïdjan oriental) de 1980 à 1988.

– Zeynolabedin Qorbâni Panjâh fut député d'Astâne-ye Ashrafiye (Guilan) de 1984 à 1988 (2^e législature).

Népotisme et esprit de famille

Ces deux notions ne figurent pas comme actes répréhensibles dans le droit islamique : elles se portent admirablement bien en Iran. Ainsi l'ayatollah Abdolnabi Namâzi, précité, avait réussi à faire élire son fils Hasan en 2006 en Azerbaïdjan occidental à l'âge de 31 ans, devenant ainsi le plus jeune membre de la 4^e Assemblée des Experts. Cette année, deux éminents membres de l'AEx ont également soutenu la candidature de leur fils : Javâd, le fils de Mohsen Mojtahed Shabastari, a été élu en Azerbaïdjan occidental après avoir obtenu au départ de concourir au Zanzan. En revanche, Ahmad Dâneshezâde, le fils de Mohammad Mo'men (alias Dâneshezâde), n'a pu se faire élire dans la province Centrale (Markazi) où il avait déjà essayé en décembre 2006.

Un autre aspect de cette situation est le remplacement du père décédé par un de ses fils religieux : ainsi Seyyed Sharafeddin Malek

Iran : regards sur ceux qui choisiront sans doute un successeur au leader suprême Ali Khâmene'i

Hoseyni a été élu pour remplacer son père décédé le 02/11/2012 au Kohgiluyeh et Boyer Ahmadi. Ali Malakuti a été élu en Azerbaïdjan oriental en février 2016 où il a remplacé son père Moslem⁴¹, élu de 1982 à 1999. Un autre exemple de l'esprit de famille est le partage des rôles au niveau local : S. Mohammad Taqi Mohassel Hamadâni, né en 1935 à Yazd, a été député pendant les 4^e, 5^e et 7^e législature à Mehriz (prov. de Yazd) laissant S. Mohammad Rezâ Mohassel Hamadâni briguer une place d'expert dans leur province natale.

Il n'est pas rare de voir des religieux briguer « en famille » des postes à l'AEx : S. Mohammad Ali Modaressi Mossalâ n'a pu se faire élire en Alborz, ni son frère (précité), S. Mohammad Rezâ Modaressi Mossalâ (alias Yazdi), à Téhéran, après une tentative infructueuse de ce dernier en décembre 2006 en Azerbaïdjan occidental. D'autre part, S. Mohsen Sa'idi Golpâyegâni est allé se faire élire en Elam avec l'aide de l'APCQ alors que son frère, sous le nom de Seyyed Mohammad Sa'idi, est allé se présenter au Khorasan Razavi où il a été battu. Ce religieux fondamentaliste de Qom où il représente le faqih et y anime la prière du vendredi est le beau-père d'Ahmad Khâtami, membre de l'AEx pour le Kerman et imam du vendredi de Téhéran.

Autre exemple de népotisme, Sâdeq Ardeshir Lârijâni, le chef du pouvoir judiciaire iranien et membre de l'Assemblée des Experts, est le frère d'Ali, Président du Parlement iranien depuis mai 2008. Un autre frère, Mohammad

Bâqer Lârijâni, fut un temps vice-ministre de la Santé et recteur de l'Université des Sciences médicales de Téhéran. Le frère aîné, Mohammad Javâd, fut diplomate, député et adjoint pour les affaires internationales de l'ayatollah S. Mahmud Hâshemi Shâhrudi, alors chef du pouvoir judiciaire. Fâzel Lârijâni qui fut attaché culturel au Canada, est membre de l'implantation régionale à Amol de l'Université Libre Islamique (P : dâneshgâh-e âzâd-e eslâmi).

Conclusion

Les résultats de l'élection de la 5^e Assemblée des Experts confortent les conservateurs dans leurs positions d'opposition sans compromission envers les idées véhiculées par les pays occidentaux ainsi que leur vision conflictuelle des États-Unis et d'Israël qui restent leur obsession. L'application stricte de la charia et le rejet des mœurs « dévoyés » de l'Occident vont rester leur leitmotiv. En ce qui concerne l'économie, leur politique va rester libérale. La personnalité qui sortira du scrutin au lendemain du décès de l'actuel faqih Ali Khâmene'i ne devrait pas avoir des idées bien différentes à la condition que le projet de gestion collégiale du pays par un conseil de juristes (foqahâ) ne soit pas accepté.

C'est aujourd'hui une ligne de division entre les fondamentalistes et les réformateurs, comme nous l'avons souligné dans nos premières lignes. Il n'y a pas de doute qu'on va ré-assister à l'empoignade de juin 1989.

Camille VERLEUW

72 Quand il fallut trouver un successeur à l'ayatollah Khomeyni cette année-là, Mohammad Sâdeq Hâ'eri Shirâzi et un groupe d'environ 45 membres de la 1^{re} Assemblée étaient en faveur d'un leader unique (P : rahbari-ye fardi) alors qu'une vingtaine d'autres dont Ali Khâmene'i lui-même et Hâshemi Rafsenjâni étaient en faveur d'un conseil de direction (P : showrâ-ye rahbari). Il fut donc décidé de voter ensuite pour une seule personne : l'ayatollah Seyyed Mohammad Rezâ Golpâyegâni obtint 17 voix. Khâmene'i a alors été proposé par plusieurs ayatollahs qui avaient entendu Khomeyni faire état de ses qualités. Il monta à la tribune mais l'assemblée protesta tellement bruyamment qu'il ne put dire que « je m'y oppose » avant de regagner son siège. C'est alors que Rafsenjani a demandé aux présents de se lever s'ils votaient pour Khâmene'i et presque tous acceptèrent ce choix. Ce n'est qu'en 2009 que le film de cette séance a été divulgué.

Aussi bien les conservateurs que leurs opposants ont retenu plusieurs leçons importantes du scrutin. La première concerne la participation enthousiaste et extrêmement efficace des jeunes de Téhéran qui avaient en majorité boudé les précédentes élections pour montrer leur désapprobation. Ce fut une terrible surprise pour les conservateurs qui subirent deux défaites dans la capitale aussi bien aux élections législatives qu'à l'élection de l'Assemblée des Experts. Si dans ce dernier scrutin, la victoire des modérés et réformateurs doit beaucoup à leurs concessions en soutenant huit religieux incontournables, leur triomphe à l'Assemblée nationale est on

ne peut plus net puisqu'ils se sont emparé des trente sièges de député disponibles. Ceci amène à la constatation qu'il y a deux Iran : celui de la monstrueuse capitale regroupant plus de 15 % des inscrits, avec une population fortement occidentalisée utilisant les dernières technologies, face à une Iran provinciale où les religieux locaux liés au bazar maintiennent leur pouvoir sur la population. Si les modérés et réformateurs veulent maintenir ou accroître leur influence, ils doivent absolument développer leurs réseaux en province et surtout dans les écoles théologiques. Celles de Qom, Mashhad et Ispahan restent de forts bastions conservateurs.

La deuxième leçon concerne la perpétuation de la mainmise des conservateurs sur les organes de contrôle (CSC, Armée des Gardiens de la Révolution Islamique (AGRI), Mobilisation, Police, pouvoir judiciaire...) et qui menace chaque jour tout modéré ou réformateur sous des prétextes fumeux. Il est symptomatique du désir de revanche des conservateurs après leur défaite dans la capitale que les généraux de l'AGRI ont commandé certains actes pour défier les pays occidentaux dans l'espoir que leur opinion publique et leurs politiciens en appellent à l'annulation de l'accord nucléaire de juillet 2015 et au rétablissement des relations normales avec l'Iran. Ils peuvent en effet compter sur leurs « amis » au Congrès américain⁴² et dans l'actuel gouvernement israélien pour jouer les va-t'en-guerre selon un programme qui avait si bien réussi après 2003.

Iran : regards sur ceux qui choisiront sans doute un successeur au leader suprême Ali Khâmene'i

La troisième leçon s'adresse à tous ceux qui vont reprendre ou se rendre pour la première fois en Iran. Il me faut répéter que le régime n'a pas changé. Les lois islamiques restent d'application, et même risquent d'être encore plus intensivement appliquées par un pouvoir judiciaire aux ordres d'ultra-conserva-

teurs qui ne sont pas prêts à digérer leur défaite à Téhéran. Une intensification de la répression de toute conduite un tant soit peu non islamique est à prévoir avec de nombreuses possibilités de chantage sur les hommes d'affaires occidentaux. La plus grande prudence est et sera de rigueur.

Annexe I : Nombre de candidats inscrits et retenus par province, nombre d'experts à élire et taux de choix pour les électeurs.

Provinces	nbre cand.	nbre experts	nbre d'acceptés	1 ^{er} taux	répartition	taux
Alborz	24	2	6	3,00	6	3,00
Ardebil	8	2	2	1,00	3	1,50
Azer. Occid.	34	3	3	1,00	5	1,67
Azer. Orient.	46	5	6	1,20	6	1,20
Bouchehr	5	1	1	1,00	2	2,00
Chahâr M & B	16	1	3	3,00	3	3,00
Fars	29	5	8	1,60	8	1,60
Golestan	16	2	3	1,50	3	1,50
Guilan	30	4	7	1,75	7	1,75
Hamadan	13	2	4	2,00	4	2,00
Hormozegan	11	1	1	1,00	2	2,00
Elam	14	1	2	2,00	2	2,00
Ispahan	61	5	14	2,80	12	2,40
Kerman	21	3	5	1,67	5	1,67
Kermanschah	21	2	4	2,00	4	2,00
Khor. Nord	10	1	1	1,00	3	3,00
Khor. Razavi	47	6	10	1,67	10	1,67
Khor. Sud	7	1	2	2,00	2	2,00
Khouzistan	24	6	7	1,17	7	1,17
Kohgiluyeh & B A	9	1	2	2,00	2	2,00
Kurdistan	23	2	4	2,00	5	2,50
Luristan	19	2	3	1,50	3	1,50
Markazi	16	2	5	2,50	5	2,50
Mazandaran	29	4	8	2,00	8	2,00
Qazvin	13	2	3	1,50	3	1,50
Qom	20	1	3	3,00	3	3,00
Semnan	7	1	1	1,00	2	2,00
Sist. & Bal.	23	2	3	1,50	3	1,50
Téhéran	176	16	33	2,06	30	1,88
Yazd	11	1	3	3,00	2	2,00
Zanjan	18	1	4	4,00	3	3,00
IRAN	801	88	161	1,83	163	1,85

Camille VERLEUW

Annexe II : Liste des 163 candidats par province, avec leur soutien et leurs résultats.
« 1 » en nombre de voix signifie que le chiffre n'a pas été annoncé.

Provinces	noms, prénoms candidats	Soutiens	votants (2016)	voix (2016)	%	élu-éliminé
Alborz	Kâzerun (Kâzeruni), Mohsen	ACC+APCQ+EP+R	800.275	282.856	35,34	réélu
Alborz	Mir Bâqeri, Mohammad Mehdi	ACC+APCQ	800.275	348.431	43,54	élu
Alborz	Modaressi Mossalâ, S. Mohammad Ali	ACC+APCQ	800.275	183.777	22,96	éliminé
Alborz	Rahmanifard, Ali	I	800.275	55.170	6,89	éliminé
Alborz	Razzâqi, Sâdeq	EP+R	800.275	234.398	29,29	éliminé
Alborz	Tâjbâdi, Hoseyn	I	800.275	56.357	7,04	éliminé
Ardebil	Âmeli Kalkhurân, S. Hasan	ACC+APCQ+EP+R	612.320	382.854	62,53	réélu
Ardebil	Mohammadi Jaze'i, S. Sâdeq	ACC+APCQ	612.320	1	0,00	éliminé
Ardebil	Musavi Nanekarân, S. Fakhreddin	EP+R	612.320	254.462	41,56	élu
Azer. Occid.	Dirbâz, Askar	ACC+APCQ	1.511.652	397.407	26,29	réélu
Azer. Occid.	Mazâheri Karuni, Mansur	EP+R	1.511.652	237.279	15,70	éliminé
Azer. Occid.	Mojtahed Shabestari, Javâd	I	1.511.652	247.240	16,36	élu
Azer. Occid.	Qorashi (Qoreyshli), Mir Ali Akbar	ACC+APCQ	1.511.652	822.027	54,38	réélu
Azer. Occid.	Shâhrâfa'ti, Abbâs	ACC+APCQ	1.511.652	176.052	11,65	éliminé
Azer. Orient.	Feyzi Sarâbi, Mohammad	ACC+APCQ+EP+R	1.790.789	415.041	23,18	réélu
Azer. Orient.	Hâjizâde Kajâhi, Javâd	ACC+APCQ	1.790.789	354.660	19,80	éliminé
Azer. Orient.	Hâshemzâde Herisi, Hâshem	EP+R	1.790.789	476.888	26,63	élu
Azer. Orient.	Malakuti, Ali	ACC+APCQ+EP+R	1.790.789	688.700	38,46	élu
Azer. Orient.	Mojtahed Shabestari, Moshen	ACC+APCQ	1.790.789	743.818	41,54	réélu
Azer. Orient.	Purmohammadi, Mohammad Taqi	ACC+APCQ+EP+R	1.790.789	570.445	31,85	réélu
Bouchehr	Fayyâzi, Gholâmrezâ	I	467.945	33.149	7,08	éliminé
Bouchehr	Hoseyni Bushehri, S. Hâshem	ACC+APCQ+EP+R	467.945	374.147	79,96	réélu
Chahâr M&B	Eslâmiyân, Ali Rezâ	ACC+APCQ	472.536	245.278	51,91	réélu
Chahâr M&B	Khazâ'ili Najafâbâdi, Mohammad Ali	I	472.536	16.673	3,53	éliminé
Chahâr M&B	Mokhtârî Esfidvâjâni, Rezâ	EP+R	472.536	162.673	34,43	éliminé
Elam	Khatibi, Mehdi	I	323.811	81.962	25,31	éliminé
Elam	Sa'idi Golpâyegâni, S. Mohsen	ACC+APCQ	323.811	136.919	42,28	élu
Fars	Beheshti, Ahmad	ACC+APCQ+EP+R	2.151.847	1.023.064	47,54	réélu
Fars	Dastgheyb, S. Ali Asghar	ACC+APCQ+EP+R	2.151.847	1.537.081	71,43	réélu
Fars	Edâlat, Ali	EP+R	2.151.847	443.412	20,61	éliminé
Fars	Faqih, S. Mohammad	EP+R	2.151.847	560.614	26,05	élu
Fars	Imâni, Asadollah	ACC+APCQ	2.151.847	955.206	44,39	réélu
Fars	Kalântari, Ali Akbar	I	2.151.847	555.939	25,84	élu
Fars	Safâ'i Bushehri, Gholâm Ali	ACC+APCQ	2.151.847	525.597	24,43	éliminé
Fars	Sheykh Movahhed, Ali (Hâj Âqâ Movahhed)	ACC+APCQ+EP+R	2.151.847	527.092	24,49	éliminé
Golestan	Mortazavi (Hoseyni) Shâhrudi, Abdolhâdi	ACC+EP+R	916.357	365.881	39,93	réélu
Golestan	Nur Mofidi, S. Kâzem	ACC+EP+R	916.357	486.286	53,07	réélu
Golestan	Sa'di, Hoseyn Ali	I	916.357	296.133	32,32	éliminé
Guilan	Alamolhodâ, S. Mohammad Sâdeq	EP+R	1.173.241	194.679	16,59	éliminé
Guilan	Hoseyni Eshkevari, S. Ali	ACC+EP+R	1.173.241	354.918	30,25	élu
Guilan	Parvâ'i Rik, Ahmad	I	1.173.241	305.073	26,00	élu
Guilan	Qorbâni Panjâh, Zeynolâbedin	ACC+APCQ+EP+R	1.173.241	331.283	28,24	réélu
Guilan	Radâ'i, Hoseyn	I	1.173.241	69.005	5,88	éliminé
Guilan	Râhnemâ, Mehdi	I	1.173.241	249.471	21,26	éliminé
Guilan	Ramazâni, Rezâ	ACC+APCQ+EP+R	1.173.241	330.606	28,18	réélu
Hamadan	Musavi Farrâz (Esfahâni), S. Mostafâ	ACC+APCQ	845.253	441.321	52,21	élu
Hamadan	Râzini, Ali	EP+R	845.253	215.000	25,44	éliminé
Hamadan	Sha'bâni Movassaqi, Habibollah	I	845.253	187.000	22,12	éliminé
Hamadan	Taha Mohammadi, Ghiyâseddin	ACC+APCQ+EP+R	845.253	319.656	37,82	réélu

Iran : regards sur ceux qui choisiront sans doute un successeur au leader suprême Ali Khâmene'i

Provinces	noms, prénoms candidats	Soutiens	votants (2016)	voix (2016)	%	élu-éliminé
Hormozegan	Na'imâbâdi, Gholâm Ali	ACC+APCQ+EP+R	763.152	1	0,00	éliminé
Hormozegan	Sadrolsâdâti, Ruhollah	I	763.152	420.699	55,13	élu
Ispahan	Abdollahi, Abdolmahmud	ACC+APCQ	1.976.061	491.974	24,90	réélu
Ispahan	Elahidust, Hamid	I	1.976.061	287.360	14,54	éliminé
Ispahan	Faqihi Sereshki, Mohsen	I	1.976.061	126.569	6,41	éliminé
Ispahan	Faqihi, Mohammad Ali	I	1.976.061	324.772	16,44	éliminé
Ispahan	Mahdavi, S. Abolhasan	ACC+APCQ	1.976.061	840.238	42,52	réélu
Ispahan	Matinpur, Asghar	R	1.976.061	1	0,00	éliminé
Ispahan	Moqtadâ'i, Morteza	ACC+APCQ+EP+R	1.976.061	825.371	41,77	réélu
Ispahan	Namâzi, Abdolnabi	ACC+APCQ	1.976.061	822.961	41,65	réélu
Ispahan	Omumi, Mohammad	I	1.976.061	369.729	18,71	éliminé
Ispahan	Qâsemi Kajâ'i, Abdorrasul	EP+R	1.976.061	363.121	18,38	éliminé
Ispahan	Shari'ati Niyâsar, Hasan	EP+R	1.976.061	353.805	17,90	éliminé
Ispahan	Tabâtabâ'inezhâd, S. Yusef	ACC+APCQ+EP+R	1.976.061	1.041.564	52,71	réélu
Kerman	Alimorâdi, Amânollah	ACC+APCQ+EP+R	1.310.234	559.656	42,71	élu
Kerman	Bahrâmi Khoshkâr, Mohammad	ACC+APCQ+EP+R	1.310.234	672.608	51,33	réélu
Kerman	Khâtami, S. Ahmad	ACC+APCQ	1.310.234	701.972	53,58	réélu
Kerman	Sadr Tabâtabâ'i, S. Jalil	EP+R	1.310.234	486.107	37,10	éliminé
Kerman	Sheykh Bahâ'i, Ahmad	I	1.310.234	224.059	17,10	éliminé
Kermanschah	Mamduhi, Hasan	ACC+APCQ	899.981	250.382	27,82	éliminé
Kermanschah	Mohammadi Erâqi, Mahmud	ACC+APCQ+EP+R	899.981	272.292	30,26	élu
Kermanschah	Mostashâri, Ali Rezâ	I	899.981	263.438	29,27	éliminé
Kermanschah	Narimâni, Amân(ollah)	EP+R	899.981	381.623	42,40	élu
Khor. Nord	Havâli Shahryâri, Hamid	I	448.355	110.773	24,71	éliminé
Khor. Nord	Mehmânnavâz, Habibollah	ACC+APCQ	448.355	176.136	39,28	réélu
Khor. Nord	Mohammadi Khorâsâni, Ali	EP+R	448.355	176.136	39,28	éliminé
Khor. Razavi	Abbâsi Âghavi, Mohammad Mehdi	I	2.780.639	132.586	4,77	éliminé
Khor. Razavi	Abdkhodâ'i, Mohammad Hâdi	ACC+APCQ+EP+R	2.780.639	873.143	31,40	élu
Khor. Razavi	Alamolhodâ, S. Ahmad	ACC+APCQ	2.780.639	1.235.565	44,43	réélu
Khor. Razavi	Âlemi, Hasan	ACC+APCQ+EP+R	2.780.639	1.285.990	46,25	réélu
Khor. Razavi	Hâshemi Shâhrudi, S. Mahmud	ACC+APCQ	2.780.639	1.499.109	53,91	réélu
Khor. Razavi	Hoseyni Khorâsâni, S. Ahmad	ACC+APCQ+EP+R	2.780.639	1.180.249	42,45	élu
Khor. Razavi	Hoseyni, S. Mojtabâ	ACC+APCQ	2.780.639	897.028	32,26	élu
Khor. Razavi	Madani Bajestâni, S. Mahmud	EP+R	2.780.639	675.809	24,30	éliminé
Khor. Razavi	Qorbâni, Ali	R	2.780.639	681.131	24,50	éliminé
Khor. Razavi	Sa'idi (Golpâyegâni), S. Mohammad(-Mehdi)	ACC+APCQ	2.780.639	728.894	26,21	éliminé
Khor. Sud	Rabbâni Mahmu'i, Mohammad Ebrâhim	EP+R	430.930	81.083	18,82	éliminé
Khor. Sud	Ra'isi (Ra'isolsâdâti), S. Ebrâhim	ACC+APCQ	430.930	325.048	75,43	réélu
Khouzistan	Ahmadi Shâhrudi, Mohammad Hoseyn	EP+R	1.993.259	448.825	22,52	réélu
Khouzistan	Fallâhiyân, Ali	ACC	1.993.259	1	0,00	éliminé
Khouzistan	Farâhâni, Abdolkarim	ACC+APCQ	1.993.259	551.502	27,67	élu
Khouzistan	Heydari Âl e Kasiri, Mohsen	ACC+APCQ	1.993.259	668.417	33,53	réélu
Khouzistan	Ka'bi Nasab, Abbâs	ACC+APCQ	1.993.259	713.521	35,80	réélu
Khouzistan	Musavi Jazâyeri, S. Mohammad Ali	ACC+APCQ+EP+R	1.993.259	783.004	39,28	réélu
Khouzistan	Shafi'i, S. Ali	ACC+APCQ+EP+R	1.993.259	606.294	30,42	réélu
Kohgiluyeh +	Malek Hoseyni, S. Sharafeddin	ACC+APCQ+EP+R	400.617	327.864	81,84	réélu
Kohgiluyeh +	Musavi Nasab, Mohammad Kâzem	I	400.617	36.881	9,21	éliminé
Kurdistan	Âdami, Anvar	I	620.458	133.000	21,44	éliminé
Kurdistan	Bahmani, Eqbâl	I	620.458	124.749	20,11	éliminé

Camille VERLEUW

Annexe II (suite).

Provinces	noms, prénoms candidats	Soutiens	votants (2016)	voix (2016)	%	élu-éliminé
Kurdistan	Hoseyni Shâhrudi, S. Mohammad	APCQ	620.458	133.372	21,50	élu
Kurdistan	Khodâ'i, Abdorrahmân	APCQ+EP+R	620.458	133.000	21,44	éliminé
Kurdistan	Rostami, Fâyeq	EP+R	620.458	142.954	23,04	élu
Luristan	Moballegi (Moravveji), Ahmad	ACC+EP+R	884.144	400.732	45,32	élu
Luristan	Niyâzi, Hâshem	ACC	884.144	382.523	43,26	élu
Luristan	Shâhrokhi, S. Mohammad Naqi	EP+R	884.144	345.663	39,10	éliminé
Markazi	Dâneszhâde (Mo'men), Ahmad	I	634.545	32.960	5,19	éliminé
Markazi	Mohammadi Erâqi (Arâki), Mohsen	ACC+APCQ	634.545	242.146	38,16	élu
Markazi	Mohseni Garakâni, Ahmad	ACC+APCQ+EP+R	634.545	207.655	32,73	réélu
Markazi	Musavi, S. Javâd	EP+R	634.545	176.207	27,77	éliminé
Markazi	Sepâsi Âshtiyâni, Kâzem	I	634.545	182.231	28,72	éliminé
Mazandaran	Ardehsir Lârijâni, Sâdeq	ACC+APCQ	1.620.552	682.817	42,13	réélu
Mazandaran	Goli Shirdâr, Hoseyn	EP+R	1.620.552	184.472	11,38	éliminé
Mazandaran	Mo'alemi Juybâri, Ali	ACC+APCQ	1.620.552	556.750	34,36	réélu
Mazandaran	Moqadasi Fard, Allahverdi	Retrait				éliminé
Mazandaran	Pishnamâzi, S. Sâdeq	EP+R	1.620.552	275.018	16,97	éliminé
Mazandaran	Seyfi Kenâri (Mâzandarâni), Ali Akbar	ACC+APCQ	1.620.552	345.058	21,29	éliminé
Mazandaran	Tabarsi, Nurollah	ACC+APCQ+EP+R	1.620.552	612.673	37,81	réélu
Mazandaran	Tavakkol, S. Rahim	EP+R	1.620.552	488.817	30,16	élu
Qazvin	Eslâmi, Ali	ACC+APCQ	539.925	291.051	53,91	réélu
Qazvin	Rajabi, Mahmud	ACC+APCQ	539.925	170.612	31,60	éliminé
Qazvin	Talkhâbi, Majid	EP+R	539.925	209.726	38,84	élu
Qom	Dâneszhâde (Mo'men), Mohammad	ACC+APCQ	470.013	333.149	70,88	réélu
Qom	Dust Mohammadi, Maysam	I	470.013	43.625	9,28	éliminé
Qom	Fâ'ezî, Mohammad	retrait ?	470.013	1	0,00	éliminé
Semnan	Khattât, Abdolamir	I	325.049	48.424	14,90	éliminé
Semnan	Shâhcherâgh, S. Mohammad	ACC+APCQ+EP	325.049	224.215	68,98	réélu
Sistan & Bal.	Bayyâti, Mohammad Hoseyn	I	1.117.261	201.088	18,00	éliminé
Sistan & Bal.	Salâmi, Ali Ahmad	ACC+APCQ+EP+R	1.117.261	732.289	65,54	réélu
Sistan & Bal.	Soleymâni Osbukalâ'i, Abbâs Ali	ACC+APCQ+EP+R	1.117.261	417.867	37,40	réélu
Téhéran	Akhtari, Abbâs Ali	I	4.500.894	876.054	19,46	éliminé
Téhéran	Alavi, S. Mahmud	EP+AM	4.500.894	1.706.855	37,92	réélu
Téhéran	Amin Khorâsâni, S. Mohammad Ali	AM	4.500.894	800.000	17,77	éliminé
Téhéran	Bâqeri Kani, Mohammad Bâqer	ACC+APCQ	4.500.894	941.206	20,91	éliminé
Téhéran	Bathâ'i Golpâyegâni, S. Hâshem	EP+AM	4.500.894	1.324.344	29,42	élu
Téhéran	Dorri Najafâbâdi, Qorbân Ali	ACC+APCQ+EP+AM	4.500.894	2.056.427	45,69	réélu
Téhéran	Emâmi Kâshâni, Mohammad Âqâ	ACC+APCQ+EP+AM	4.500.894	2.286.483	50,80	réélu
Téhéran	E'râfi, Ali Rezâ	ACC+APCQ	4.500.894	884.914	19,66	éliminé
Téhéran	Esmâ'ili, Mohsen	EP+AM	4.500.894	1.422.935	31,61	élu
Téhéran	Hâ'eri Shirâzi, Mohammad Sâdeq	Retrait				éliminé
Téhéran	Hâj Amini Najafâbâdi, Ebrâhim	ACC+APCQ+EP+AM	4.500.894	1.904.524	42,31	élu
Téhéran	Hamidi, S. Hâshem	ACC	4.500.894	800.000	17,77	éliminé
Téhéran	Hâshemi Rafsenjâni, Ali Akbar	ACC+EP+AM	4.500.894	2.301.492	51,13	réélu
Téhéran	Jannati, Ahmad	ACC+APCQ	4.500.894	1.321.130	29,35	réélu
Téhéran	Mesbâh Yazdi, Mohammad Taqi	ACC+APCQ	4.500.894	985.692	21,90	éliminé
Téhéran	Mesbâhi Moqadam, Gholâmrezâ	ACC+APCQ	4.500.894	923.248	20,51	éliminé
Téhéran	Mir Mohammadi Zrandi, S. Abolfazl	ACC+APCQ+EP+AM	4.500.894	1.962.944	43,61	réélu
Téhéran	Modaressi Mossalâ, S. Mohammad Rezâ	ACC+APCQ	4.500.894	830.077	18,44	éliminé
Téhéran	Mohammadi Nik (Reyshahri), Mohammad	ACC+APCQ+EP+AM	4.500.894	1.952.563	43,38	élu

Iran : regards sur ceux qui choisiront sans doute un successeur au leader suprême Ali Khâmene'i

Provinces	noms, prénoms candidats	Soutiens	votants (2016)	voix (2016)	%	élu-éliminé
Téhéran	Mo'menpur, Ali	APCQ	4.500.894	934.356	20,76	éliminé
Téhéran	Movahhedi Kemâni, Mohammad Ali	ACC+APCQ+EP+AM	4.500.894	2.134.963	47,43	réélu
Téhéran	Nâseri Kuchebuyuk, Mohammad Rezâ	retrait ?	4.500.894	1	0,00	éliminé
Téhéran	Qomi, Mohsen	ACC+APCQ+EP+AM	4.500.894	2.229.759	49,54	réélu
Téhéran	Ruhâni (Fereydun), Hasan	ACC+APCQ+EP+AM	4.500.894	2.238.166	49,73	réélu
Téhéran	Sajjâdi Atâ'âbâdi, Mohammad	EP+AM	4.500.894	1.160.630	25,79	éliminé
Téhéran	Shâhâbâdi, Nasrollah	EP	4.500.894	1.445.142	32,11	élu
Téhéran	Tâheri, S. Hâmed	retrait ?	4.500.894	1	0,00	éliminé
Téhéran	Taskhiri, Mohammad Ali	ACC+EP+AM	4.500.894	1.442.224	32,04	élu
Téhéran	Yazdi, Mohammad	ACC+APCQ	4.500.894	1.208.643	26,85	éliminé
Téhéran	Zâli (Fâzel Golpâyegâni), Mohammad Hasan	EP+AM	4.500.894	1.354.756	30,10	élu
Yazd	Mohassel Hamadâni, S. Mohammad Rezâ	I	493.970	101.325	20,51	éliminé
Yazd	Vâfi Yazdi, Abolqâsem	ACC+APCQ+EP+R	493.970	328.206	66,44	réélu
Zanjan	Amirkhâni, Abdollah	I	525.458	76.932	14,64	éliminé
Zanjan	Hâji Abolqâsem Dulâbi, Mohammad	APCQ	525.458	193.558		élu
Zanjan	Nuri Zenjâni, S. Esmâ'il	ACC+EP+R	525.458	175.498	33,40	éliminé

Camille VERLEUW

Annexe III : Liste alphabétique des élus à la 5^e Assemblée des Experts avec leurs antécédents. (a = absent, c = candidat, é = élu)

nom, prénom	province d'élection	AEx06	AEx98	AEx90	AEx82	ACons 1979
Abdkhodâ'i, Mohammad Hâdi	Khorasan Razavi	a	a	a	a	a
Abdollahi, 'Abdolm Mahmud	Ispahan	é	c	a	a	a
Ahmadi Shâhrudi, Mohammad Hoseyn	Khouzistan	é	a	a	a	a
Alamolhodâ, Seyyed Ahmad	Khorasan Razavi	é	a	a	a	a
Alavi, Seyyed Mahmud	Téhéran	é	a	a	a	a
Âlemi, Hasan	Khorasan Razavi	é	é	a	a	a
Alimorâdi, Amânollah	Kerman	c	a	a	a	a
Âmeli Kalkurân, Seyyed Hasan	Ardebil	é	a	a	a	a
Bahrâmi Khoshkâr, Mohammad	Kerman	é	a	a	a	a
Bathâ'i Golpâyegâni, Seyyed Hâshem	Téhéran	c	c	a	a	a
Beheshti, Ahmad	Fars	é	é	a	a	a
Dastgheyb, Seyyed Ali Asghar	Fars	é	é	a	é	a
Dirbâz, Askar	Azerbaïdjan Occid.	é	a	a	a	a
Dolâbi, Mohammad Hâji Abolqâsem	Zanjan	a	a	a	a	a
Dorri Najafâbâdi, Qorbân Ali	Téhéran	é	é	é	a	a
Emâmi Kashâni, Mohammad	Téhéran	é	é	é	é	a
Eslâmi, Ali	Qazvin	é	a	a	a	a
Eslâmîyân, Ali Rezâ	Chahâr M & B	é	a	a	a	a
Esmâ'ili, Mohsen	Téhéran	c	a	a	a	a
Faqih, Seyyed Mohammad	Fars	c	c	é	a	a
Farahâni, Abdolkarim	Khouzistan	c	a	a	a	a
Feyzi Sarâbi, Mohammad	Azerbaïdjan Orient.	é	a	a	a	a
Hâj Amîni Najafâbâdi, Ebrâhim	Téhéran	a	é	é	é	a
Hâshemi Rafsenjâni, Ali Akbar	Téhéran	é	é	é	é	a
Hâshemi Shâhrudi, Seyyed Mahmud	Khorasan Razavi	é	é	a	a	a
Hâshemzâde Harisi, Hâshem	Azerbaïdjan Orient.	a	é	a	a	a
Heydari Âl e Kasiri, Mohsen	Khouzistan	a	a	a	a	a
Hoseyni, Seyyed Mojtâbâ	Khorasan Razavi	c	é	a	a	a
Hoseyni Bushehri, Seyyed Hâshem	Bushehr	é	a	a	a	a
Hoseyni Khorâsâni, Seyyed Ahmad	Khorasan Razavi	a	a	a	a	a
Hoseyni Shâhrudi, Seyyed Abdolhâdi	Golestan	é	c	a	a	a
Hoseyni Shâhrudi, Seyyed Mohammad	Kurdistan	a	a	a	a	a
Imâni, Asadollah	Fars	é	é	é	é	a
Jannati (Massâh), Ahmad	Téhéran	é	é	é	é	a
Ka'binasab, Abbâs	Khouzistan	é	é	a	a	a
Kalântari, Ali Akbar	Fars	a	a	a	a	a
Kâzerun (Kâzeruni), Mohsen	Alborz	é	c	a	a	a
Khâtami, Seyyed Ahmad	Kerman	é	é	a	a	a
Lârijâni Âmoli, Sâdeq	Mazanderan	é	é	a	a	a
Mahdavi, Seyyed Abolhasan	Ispahan	é	é	a	a	a
Malakuti, Ali	Azerbaïdjan Orient.	a	a	a	a	a
Malek Hoseyni, Seyyed Sharafeddin	Kohgiluyeh & B A	é	a	a	a	a
Mehmânnavâz, Habibollah	Khorasan Nord	é	é	é	a	a
Mir Bâqeri, Seyyed Mohammad Mehdi	Alborz	a	a	a	a	a
Mir Hoseyni Eshkevari, Seyyed Ali	Guilan	c	a	a	a	a
Mir Mohammadi Zarandi, Seyyed Abolfazi	Téhéran	é	é	a	a	a
Mo'alemi, [Ramazân-] Ali	Mazandaran	é	a	a	a	a
Moballegghi (Morawejji), Ahmad	Luristan	a	c	a	a	a
Mohammadi 'Erâqi, Mahmud	Kermanchah	c	a	a	a	a

Iran : regards sur ceux qui choisiront sans doute un successeur au leader suprême Ali Khâmene'i

nom, prénom	province d'élection	AEx06	AEx98	AEx90	AEx82	ACons 1979
Mohammadi 'Erâqi (Arâki), Mohsen	Markazi	a	é	é	a	a
Mohammadi Nik Reyshahri, Mohammad	Téhéran	a	é	é	a	a
Mohseni Garakâni, Ahmad	Markazi	é	é	a	a	a
Mojtahed Shabastari, Javâd	Azerbaïdjan Occid.	a	a	a	a	a
Mojtahed Shabastari, Mohsen	Azerbaïdjan Orient.	é	é	é	é	a
Mo'men (Dâneszhâde), Mohammad	Qom	é	é-	é	é	a
Moqtadâ'i, Morteza	Ispahan	é	é	é	a	a
Movahhedi Kermâni, Mohammad Ali	Téhéran	é	é	é	é	a
Musavi Farrâz (Hamadani), S. Mostafâ	Hamadan	c	a	a	a	a
Musavi Jazâyeri, S. Mohammad Ali	Khuzistan	é	é	é	é	é
Musavi Nanekarân, S. Fakhreddin	Ardebil	c	c	a	a	a
Namâzi, Abdolnabi	Ispahan	é	é	é	a	a
Narimâni, Amânollah	Kermanschah	c	c	a	a	a
Niyâzi, Hâshem	Luristan	c	a	a	a	a
Nur Mofidi, Seyyed Kâzem	Golestan	é	é	é	é	a
Parvâ'irik, Ahmad	Guilan	a	a	a	a	a
Pur Mohammadi, Mohammad Taqi	Azerbaïdjan Orient.	é	a	a	a	a
Qomi, Mohsen	Téhéran	é	é	a	a	a
Qorashi (Qoreyshi), Seyyed Ali Akbar	Azerbaïdjan Occid.	é	é	é	é	é
Qorbâni, Zeynolâbedin	Guilan	é	é	é	a	a
Ra'isi, Seyyed Ebrâhim	Khorasan Sud	é	a	a	a	a
Ramazâni, Rezâ	Guilan	é	a	a	a	a
Rostami, Fâyeq	Kurdistan	a	a	a	a	a
Ruhâni (Fereydun), Hasan	Téhéran	é	é-	a	a	a
Sadrolsâdâti, Seyyed Ruhollah	Hormozegan	a	a	a	a	a
Sa'idi Golpâyegâni, Seyyed Mohsen	Ilam	a	a	a	a	a
Salâmi, Ali Ahmad	Sistan-Baloutchistan	é	a	a	a	a
Shafî'i, Seyyed Ali	Khuzistan	é	é	é	a	a
Shâhâbâdi, Nasrollah	Téhéran	a	a	a	a	a
Shâhcherâgh, Seyyed Mohammad	Semnan	é	a	a	a	a
Soleymâni Asbukalâ'i, Abbâs Ali	Sistan-Baloutchistan	é	a	a	a	a
Tabarsi, Nurollah	Mazandaran	é	é-	a	a	a
Tabâtabâ'inezhâd, Seyyed Yusef	Ispahan	é	a	a	a	a
Taha Mohammadi, Ghiyâseddin	Hamadan	é	a	a	a	a
Talkhâbi, Majid	Qazvin	a	a	a	a	a
Taskhiri, Mohammad Ali	Téhéran	c	é	a	a	a
Tavvakol, Seyyed Rahim	Mazandaran	c	c	a	a	a
Vâfi Yazdi, Abolqâsem	Yazd	é	a	a	a	a
Zâli (Fâzel Golpâyegâni), Mohammad Hasan	Téhéran	c	c	a	a	a

Camille VERLEUW

Annexe IV : Liste des participations en 2016 et %, + comparaison du nombre de votants par province en 2006 et 2016.

NB : le taux pour la province de Téhéran tient compte des résultats en 2016 en Alborz (partie détachée en 2010 de l'ancienne province de Téhéran).

	votants potentiels	votants (2016)	participation %	votants (2006)	différence votants %
Guilan	1.861.370	1.173.241	63,03	1.585.702	-26,01
Semnan	494.712	325.049	65,70	398.193	-18,37
Kerman	2.830.878	1.310.234	46,28	1.560.934	-16,06
Luristan	1.409.036	884.144	62,75	1.000.100	-11,59
Qazvin	887.164	539.925	60,86	534.014	1,11
Ardabil	998.499	612.320	61,32	599.275	2,18
Mazandéran	2.235.636	1.618.263	72,38	1.560.934	3,67
Elam	434.636	323.811	74,50	310.286	4,36
Golestan	1.288.536	916.357	71,12	844.557	8,50
Fars	3.374.243	2.151.847	63,77	1.928.856	11,56
Bouchehr	691.406	467.945	67,68	417.505	12,08
Zanjan	775.820	525.458	67,73	468.365	12,19
Khor. Nord	624.300	448.355	71,82	398.184	12,60
Hamadan	1.505.279	845.253	56,15	747.971	13,01
Kurdistan	1.161.537	620.458	53,42	539.348	15,04
Téhéran	8.475.077	4.178.524	49,30	4.312.775	15,44
Kermanschah	1.507.595	899.981	59,70	778.000	15,68
Markazi	1.047.670	634.545	60,57	546.937	16,02
Chahar M & B	702.623	472.536	67,25	405.397	16,56
Ispahan	3.445.298	1.976.061	57,36	1.690.834	16,87
Yazd	665.504	493.970	74,22	418.157	18,13
Khor. Razavi	4.420.718	2.780.639	62,90	2.330.865	19,30
Koh. & BA	518.811	400.617	77,22	333.573	20,10
Sistan & Bal.	1.685.760	1.117.261	66,28	896.317	24,65
Azer. Orient.	2.909.208	1.790.789	61,56	1.431.520	25,10
Khousistan	3.447.959	1.993.259	57,81	1.578.237	26,30
Hormozgan	1.119.093	763.152	68,19	595.272	28,20
Qom	768.730	470.013	61,14	357.207	31,58
Azer. Occid.	2.296.591	1.511.652	65,82	1.065.388	41,89
Khor. Sud	598.205	430.930	72,04	292.827	47,16
T Alborz	1.480.131	800.275	54,07	0	
IRAN	55.662.025	33.476.864	60,14	29.927.530	11,86

Annexe V : Qui n'est pas qui !

Un point très rarement souligné dans les études sur les religieux iraniens est le quiproquo des noms. Ceci n'a été nulle part l'objet d'avertissements, notamment auprès des services de douane ou de police des frontières. Les autorités iraniennes se sont d'ailleurs bien gardées de réagir aux erreurs des pays occidentaux. Elles se sont sans nulle doute bien amusées des erreurs, parfois aberrantes, des services de l'Union européenne quand les listes de personnes interdites de séjour ont commencé à être diffusées dans le cadre des sanctions contre l'Iran. En fait, les religieux iraniens se présentent souvent sous un autre nom que celui qui figure sur leur carte d'identité, et ceci souvent en fonction de l'évolution de leur carrière. Ce fait peut dater de leurs premières années d'études à l'école théologique : il y a en effet tellement de Hoseyn(i), Musavi, Mohammad(i), Ahmad(i), Rezâ(i), Mehdi... qu'il est nécessaire de leur ajouter l'adjectif désignant leur village ou ville. Le phénomène est ancien : peu de gens savent que le tristement célèbre hojjatoleslâm Kalkâli, du nom de la ville proche de son village natal, s'appelait en réalité Mohammad Sâdeq Sâdeqi Givi. Ce premier exemple révèle déjà que les noms peuvent être très différents et donc insoupçonnés. En outre, je soupçonne certains candidats députés ou experts de profiter de leur homonymie avec d'illustres personnages comme Beheshti, Khâtami, Golpâyegâni..., dont la réputation reste omniprésente dans l'esprit de millions d'Iraniens. Dans notre liste des candidats de 2006 et 2016 à un siège à l'AEEx, 28 % ont Mohammad(i) dans leur nom ! Il y a 22 fois Mohammad ou Mohammadi dans le nom des 88 nouveaux experts de 2016, et 16 ont Ali comme prénom ou dans leur

prénom. La similitude de noms explique qu'une grande faculté américaine spécialiste de l'Iran a confondu le candidat de la province de Téhéran, Mohammad Bâqer Bâqeri, avec Mohammad Mehdi Mir Bâqeri, candidat en Alborz, la nouvelle province issue de la partition de la province de Téhéran. Un x-ième exemple du cafouillage dans les noms figure dans les décisions de l'Union Européenne contre un certain « Elahi », prénommé Mousa Khalil : il faudra des mois pour que ce personnage fantôme soit identifié comme étant le même qu'un certain « Khalilollahi », prénommé Moussa, précédemment sanctionné. D'autre part, la police des frontières n'a jamais arrêté le Gholomani Rezvani de la liste de l'U.E. : quand au sieur Gholam Ali Rezvani, vice-gouverneur du Guilan, il n'a pas été inquiété selon nos renseignements.

Les iranologues restent absolument stupéfaits de l'utilisation par les organismes ou les institutions inéressées de traducteurs arabes ou pakistanais quand il s'agit de textes en persan, ce qui abouti à ce que, par exemple, Mossalâ devienne Mesali ; Abdkhodâ'i > Abad al-Khodai ; Moqtadâ'i > Meqtedai ; Abdolnabi < Abdul Alanbi ; Abolfazl > Abu al-Fazl ; Âl-e Kasiri > Al-Keisari ou Al-Kathiri ! Il ne faut donc pas s'étonner que les frontières soient de véritables passoires. Ce laxisme, aberrant et dangereux, se base sur l'emploi d'une écriture qui est « identique » dans l'esprit des dirigeants occidentaux. Non seulement les Iraniens et les Pakistanais ont rajouté des lettres à l'alphabet classique arabe mais leur prononciation diffère quasi totalement. C'est-à-dire que la transcription des identités en lettres latines sur les passeports ou autres documents officiels

iraniens divergent non seulement de celles fournies par des arabophones ou des locuteurs de l'ourdou, principale langue officielle du Pakistan, mais est aussi influencée par la langue étrangère connue par le préposé iranien aux passeports ou par le choix même du demandeur d'un passeport qui s'est lui-même donné une orthographe de son nom suite à des publications académiques dans des institutions occidentales. Tous les membres de l'Assemblée des Experts ont une adresse Internet en @majleskhobregan.com : elles révèlent que le créateur du site Internet de l'AEEx et de sa messagerie a transcrit leurs noms plus ou moins « à l'anglaise » : Abdolahi, Al-Kathiri, Booshehri, Faizi, Gorgani (lecture erronée pour « Garakâni » bien que l'expert ait bien précisé dans sa biographie qu'il était né à Garakân), Janati, Kabi, Kazeroon, Moosavi, Moqtadaei, Poormohammadi, Qorashi, Qorbani, Ramezani, Rohani, Shahroodi, Tabatabaei...

Quand de jeunes religieux considèrent pendant leurs études que leur lieu d'origine n'est pas assez prestigieux, ils ajoutent à leur nom l'adjectif d'un pays, d'une région ou d'une grande ville, souvent l'endroit où ils ont fait leurs études. Si leur père fut lui-même connu sous un autre nom, il n'est pas rare qu'ils se l'approprient également.

En Iran même, bien peu de personnes – et on les comprend – savent parmi ceux qu'ils avaient à choisir comme experts que :

- Seyyed Abolfazl Musavi Tabrizi est par ailleurs enregistré sous le nom de Mir Abolfazl Seyyed Reyhâni, nom sous lequel il a été élu en 1982, 1990 et 1998.
- Mohsen Musavi Tabrizi qui fut élu en 1998 en Azerbaïdjan occidental mais candidat malchanceux en 2006 à Téhéran, s'appelle Seyyed Mohsen Pur Mir Ghaffâri.

- Mohammad Sajjâdi Atâ'âbâdi est le même religieux connu par ailleurs sous le nom de Mohammad Seyyed Esfahâni.

- Mohsen Kharrâzi s'appelle en réalité Mohsen Âqâ Mir Mohammad Ali.

- Abbâs Hoseyni Qâ'em Maqâmi est enregistré sous le nom de Seyyed Abbâs Mirzâ Seyyed Ismâ'il Khân.

- Mohammad Hasan Zâli œuvre aussi sous le nom de Hasan Fâzel Golpâyegâni.

- Mirzâ Hasan Abu Torâbi de Hamadan est le même religieux qui œuvre sous le nom de Seyyed Abolhasan Dâbestâni.

- Mohammad Sâdeq Hâ'eri Shirâzi, un ayatollah fondamentaliste fermement opposé à une direction collégiale de juristes en Iran, se prénomme en réalité Mohyeddin.

- le religieux nommé Hoseyni Shâhrudi sur le site de l'Assemblée des Experts s'est présenté à l'élection de février 2016 sous le nom de Mortazavi Shâhrudi.

- Seyyed Mostafâ Musavi Farrâz est le même qui figure sur la liste des recommandations de l'APCQ sous le nom de Musavi Hamadani, mais qui est par ailleurs connu sous le nom de Musavi Esfahâni.

- l'expert Mohammad Mo'men (= le Pieux), élu à Qom, s'appelle en réalité Mohammad Dâneshezâde. Elu au Semnan en 82 et 90, puis en milieu de mandat de la 3^e AEx à Qom, il est également membre du CSC.

- le hojjatolâh Ali Mosbat, député de Bahâr et Kabudar Âhang (Hamadan) de 1984 à 1992, est par ailleurs connu sous le nom de Ali Fâzel Hamadâni.

- des centaines d'habitants de Qom, voire plus, ont été abusés quand ils ont cru voter en 1982, 1990 et 1998 pour un ayatollah Seyyed Mehdi

Iran : regards sur ceux qui choisiront sans doute un successeur au leader suprême Ali Khâmene'i

Ruhâni qu'ils connaissaient pour s'être opposé à la conception du pouvoir de Khomeyni. En réalité, deux cousins qui portaient le même nom avaient critiqué les idées de Khomeyni avant 1979 ! Un des cousins, né en 1924 à Qom, s'est ensuite rallié au régime et a été élu à l'Assemblée des Experts : il est décédé d'un cancer des poumons le 23 novembre 2000. L'autre cousin, né en 1932 à Qom, a poursuivi son opposition à Khomeyni, ce qui l'a obligé à se réfugier en France. Il est décédé à Paris le 9 janvier 2000 d'un cancer du pancréas.

Pour bien mesurer l'ampleur de ce phénomène, il suffit de constater qu'en 1998, 77 des 165 candidats à l'AEx, soit 47 %, ont fait campagne sous un autre nom que celui qui figurait sur leur carte d'identité. Sans pouvoir les chiffrer, il est certain que les votes de nombreux Iraniens ne sont pas allés vers ceux qu'ils croyaient. Les raisons du choix d'un autre nom peuvent être très personnelles : ainsi, le chef du pouvoir judiciaire iranien dont le nom auprès de l'état civil est Sâdeq Ardeshir Lârijâni, se présente sous divers alias : Sâdeq Lârijâni Âmoli, Sâdeq Lârijâni, ou Sâdeq Âmoli Lârijâni. Le nom « Ardeshir », forme moderne du nom de plusieurs célèbres rois achéménides que nos livres n'enregistrent habituellement que sous sa forme grecque « Artaxerxes », fut aussi celui de deux souverains qui régnèrent de 1173 à 1205, et de 1238 à 1249 au Mazandaran, la province natale du grand ayatollah Hâshem Âmoli, père du Sâdeq précité. On imagine bien que celui qui chapeaute aujourd'hui l'application des lois islamiques préfère ne pas se faire appeler de son nom « anté-islamique ». De même, le président Hasan Ruhâni s'appelle Fereydund mais là aussi, cela rappelle trop un roi mythique et un héros de la justice de l'Iran ancien. Il a donc fallu

un « certain temps » avant que les délégations internationales identifient l'Iranien Hoseyn Fereydund qui assistait aux discussions sur le nucléaire⁴³ : cet homme réservé est le frère du président Ruhâni. Dernier exemple : Mobahebat, le magazine de l'Association des Professeurs et Chercheurs de l'École Théologique de Qom, a présenté un hojjatoleslâm Abbâs « Raf'ati » (= glorieux) comme son candidat en Azerbaïdjan occidental, gommant ainsi le mot « shâh » (= roi) du nom officiel de ce religieux, Shâhraf'ati !

Enfin, un dernier cas de polynymie provient tout simplement de la grande réputation acquise par certains religieux : on en vient alors à ne plus les citer le plus souvent qu'avec leur titre et un adjectif de leur origine. Ainsi les médias continuent en grande majorité de citer « l'ayatollah Rafsenjâni » alors qu'administrativement et pour les élections, il figurait sur les listes sous le nom de « Akbar Hâshemi Bahremâni » ! Il est aussi souvent cité comme « Ali Akbar Hâshemi Rafsenjâni ». En outre, dans plusieurs villes d'Iran, le principal ayatollah local est simplement connu sous le nom de « Âqâ Bozorg » (= Grand Monsieur) sans que ses fidèles soient capables de citer ses prénoms ou son nom de famille, excepté souvent l'adjectif de son origine (Tehrâni, Shâhrudi, Zanjâni...). Cette polynymie empêche la plupart des chercheurs et commentateurs de découvrir des liens entre les dirigeants iraniens : ainsi ce n'est qu'après le décès du grand ayatollah Mojtabâ Tehrâni le 1^{er} janvier 2013 (né le 4/4/1933) que son nom d'état civil est devenu public (Shahidi Kalhori) et que la population a pu découvrir que son frère n'était autre que Mehdi Kalhor, un Hojjati notoire devenu conseiller de presse de l'ex-président de la République Mahmud Ahmadi-nêzhâd.

Camille VERLEUW

Ce dernier point laisse déjà entrevoir les possibilités d'erreurs ou de confusions dans les documents en persan, et encore plus dans les articles en langue étrangère sur ces religieux et autres dirigeants iraniens. Par ex., les textes en anglais ont Araki et Araghchi pour transcrire Erâqi ou Erâqchi. Il s'agit bien de personnes ayant eu un lien avec l'Irak, écrit « erâq » en persan avec son ad-

jectif « erâqi ». Les transcriptions de la presse anglaise « Araki » ou « Araghchi » s'opposent donc au nom et à l'adjectif retenu pour le pays : Iraq et Iraqi. Dans un cas, la transcription « Araki » a même laissé croire que la personne était originaire de la ville iranienne d'Arâk où il y a une centrale nucléaire qui reste un sujet de discussion entre l'Iran, les Nations Unies et l'OIEA.

Notes

¹ Fin 2007, Lârijâni, Qâlibâf et Rezâ'i, opposés à Ahmadinezhâd, décidèrent d'organiser un Front populaire des fondamentalistes (= jebhe ye mardomi ye osulgerâyân ou JMAO) mais Ali Lârijâni, certain de ne pas se trouver sur la liste « commune » des fondamentalistes de Téhéran, décida alors d'aller se présenter à Qom en 2012 où il fut largement élu avec 73,01 % des voix (239 436 / 327 905). En revanche, en février 2016, il n'a récolté que 191 329 voix sur 443 797 (43,11 %), derrière Ahmad Amirâbâdi 263 885 (59,46 %) mais devant le hojjatoleslâm Mojtâbâ Zolnur, 168 397 voix (37,94 %).

² Au lendemain du premier tour des élections législatives en mars 2012, un nouveau groupe appelé « Adeptes du pouvoir du guide » (rahrovân e velâyat) a été constitué par Ali Ardešhir Lârijâni et ses partisans comme Seyyed Ramazân Shojâ'i Kiyâsari, Javâd Jahângirzâde, Kâzem Jalâli... Il réussira à rassembler des députés de tout bord pour se faire réélire Président du Parlement le 28 mai par 173 voix contre 100 à Gholâm Ali Haddâd Âdel qui avait pourtant récolté le plus de voix à Téhéran à la tête de la liste du « Front Uni des Fondamentalistes » où les partisans de l'ayatollah Mohammad Taqi Mesbâh Yazdi occupaient une place importante.

³ Lire sur ce sujet « Review of the elections to the Assembly of Experts », Maryam Kashani, 22 novembre 2006, et « Iranian Strategy : Factionalism Et Leadership Politics », Babak Ganji, mars 2007.

⁴ <http://www.rahesabz.net/section/archive/1389/1/3/PO/>

⁵ Mohammad Rezâ Alizâde (vice président du CSC), Nejâtollah Ebrâhimiân (porte parole du CSC), Mohsen Esmâ'ili, Siâmak Rahpeyk (porte parole du Comité central du contrôle des élections), le hojjatoleslâm Mohammad Salimi, et Sam Savâdkuhifar.

⁶ P : foqahâ.

⁷ Mohammad Yazdi, Mohammad Taqi Mesbâh Yazdi, Mohammad Bâqer Bâqeri Kani, Gholâm Rezâ Mesbâhi Moqadam, S. Mohammad Rezâ Modaressi Yazdi, et Ali Rezâ E'râfi

⁸ PR âzmun e elmi. En effet, les institutions chiïtes utilisent dans leurs documents le mot «elmi» (= scientifique, de la science) pour qualifier leurs études théologiques au sens large, ce qui prête à confusion avec les études en sciences exactes, naturelles, humaines...

⁹ Place Resâlat, avenue Bassij, coin Bassij 2, tél. 025 3774 1322 ou 4. Les AEx ne cachent pas leurs activités.

¹⁰ Certaines sources donnent 794. Un désaccord de seulement 7 personnes est remarquable vu le chaos qui a régné dans les procédures !

¹¹ S. Ali Mohammad Dastgheyb (voir son communiqué du 22 avril 2010, alors sur le site www.dastgheib.ir que les autorités ont depuis fermé), Hasan Namâzi, S. Mojtâbâ Tâheri et S. Mohammad Vâ'ez Musavi.

¹² Pour ceux qui connaissent le persan, la lecture de ses interventions devant l'assemblée est hautement édifiante (www.khobregan.ir).

¹³ Rasul Montajabniyâ (secrétaire général de la Société des Religieux Combattants), Kâzem Musavi Bojnurdi, Majid Ansari, S. Hasan Khomeyni...

Iran : regards sur ceux qui choisiront sans doute un successeur au leader suprême Ali Khâmene'i

¹⁴ Comme Mohsen Gharaviyân qui prônait que l'Iran devait se doter de bombes atomiques malgré l'avis contraire du faqih.

¹⁵ Ce système a complètement bouleversé la tradition où l'ayatollah ayant acquis la plus grande réputation dans une ville et le plus grand nombre d'adeptes oeuvrait comme imam du vendredi dans sa mosquée. Cette étatisation d'un clergé aux ordres du pouvoir du faqih explique l'opposition, silencieuse mais tenace, d'une importante partie du clergé chiite.

¹⁶ Interview du député réformateur de Tabriz, Mas'ud Pezeshkiyân, le 27 janvier 2016 à l'agence ILNA (Iranian Labour News Agency), www.ilna.ir, nouvelle no 341330.

¹⁷ Cfr. La liste officielle publiée le 10 février par le ministère de l'Intérieur après son approbation par le CSC.

¹⁸ Rohaniatmobarez.ir, communiqué n° 91, 25 bahman 94 (14 février 2016).

¹⁹ P : jâm'e ye ruhâniyat e mobârez.

²⁰ Liste de l'ACC où d'autres religieux ont reçu un soutien dans les derniers jours de la campagne.

²¹ Yârân-e e'tedâl.

²² P : hezb e e'tedâl va towse'e.

²³ Seul un nom (S. Mohammad Ali Amin) diffère de la liste « Experts du Peuple » qui a Nasrollah Shâhâbâdi à cette place.

²⁴ P : jâm'e-ye modaressin va mohaqqeqân-e howze-ye 'elmiye-ye qom.

²⁵ Mobahebat.ir.

²⁶ P : khobregân e mardom.

²⁷ P : e'telâf e farâgir e eslâhtalabân.

²⁸ P : majma'e ruhâniyun e mobârez.

²⁹ Majma'-e modaressin va mohaqqeqân-e howze-ye 'elmiye-ye qom.

³⁰ www.khamenei.ir, page 32587, 20 esfand 1394.

³¹ La participation aux élections législatives.

³² Aucun lien de parenté avec l'ex président de la République iranienne, Seyyed Mohammad Khâtami.

³³ P : majma'-e tashkhis-e maslehat-e nezâm ;

³⁴ Il s'agit de membres du Parti communiste iranien, Tude, qui espionnaient pour le compte du KGB, comme le révéla Vladimir Anatolievitch Kouzitchkine, un agent de la station de Téhéran, qui fit défection auprès des services anglais en 1982. La liste en fut remise à l'hojjatoleslâm Abdollah Nuri lors d'une réunion secrète au Pakistan. En février 1983, les autorités iraniennes arrêtaient quelque 8500 membres du Tude dont plus de 200 dans l'Armée des Pasdaran (voir « *L'Association Hojjatiyye Mahdaviyye* », de Camille Verleuw, in « Contestations en Pays Islamiques » du Centre des Hautes Études sur l'Afrique et l'Asie Modernes (CHEAM), Paris, 1986).

³⁵ Jebhe-ye pâydâri-ye enqelâb-e eslâmi ou JPEE, officiellement fondé le 26 juillet 2011 = 5 mordâd 1390.

³⁶ « Leur présence amenait plus de poids, leur absence est une perte », www.khamenei.ir, page 32587.

³⁷ Habituellement et sommairement appelée l'Association Hojjatiye (ou même les Hojjatis). Elle s'est officiellement dissoute en 1983 après une virulente critique de l'imam Khomeyni. Elle a néanmoins survécu jusqu'à ce jour en utilisant les centaines de petites associations locales prônant les mêmes idées. L'association s'est adaptée à la République islamique en l'infiltrant jusqu'à ses plus hauts organes (dont l'Armée des Pasdaran) et en se présentant comme l'ultime défenseur du principe du « velâyat-e faqih » cher à Khomeyni mais dont elle a modifié les caractéristiques. Elle œuvre actuellement contre le caractère « républicain » (P : jomhuriyat) de l'État iranien.

³⁸ Site en 6 langues dont le français : www.miu.ac.ir.

³⁹ Entekhab.ir, nouvelle no 7281 du 20 mordâd 1391 (11/08/2012).

⁴⁰ Réélu le 29 mai 2014 pour deux ans, après avoir été élu le 18 mai 2012. Ses fonctions précédentes ne nous sont pas connues.

⁴¹ Né en 1924, décédé le 06/05/2014.

⁴² Cf. les déclarations du candidat du GOP Ted Cruz sur cet accord.

⁴³ Les négociations entre les P5+1 et l'Iran ont abouti à l'accord de Vienne le 14 juillet 2015, connu sous son nom anglais de « Joint Comprehensive Plan of Action » ou JCPOA, et en persan comme Programme général d'action commune, abrégé par la presse en « barjâm ».



Terrorisme islamiste : c'est parti pour durer

Eric DANON

Il nous faut apprendre à vivre avec un terrorisme qui n'est pas prêt de s'éteindre. Mais pourquoi va-t-il durer longtemps ? Pourquoi touche-t-il la France plus que d'autres pays européens ? Comment y faire face, individuellement et collectivement ? Telles sont les questions auxquelles il est indispensable d'apporter des réponses, pour appréhender la réalité de cette violence mais aussi surmonter l'angoisse et dépasser l'impuissance.

Après les attentats de 2015 et 2016, la France, endeuillée et sidérée, se réveille dans un contexte radicalement nouveau. Certes, elle a déjà subi, par le passé, une violence terroriste épisodique à laquelle elle a payé le prix fort. Mais désormais, elle va devoir faire face durablement à une menace d'une ampleur inconnue et très difficile à éradiquer.

La question légitime que tout le monde se pose aujourd'hui, reste évidemment de savoir combien de temps va durer la nouvelle vague de terrorisme, amorcée en France par Khaled Kelkal (septembre 1995) et Mohammed Merah (mars 2012), dans laquelle s'inscrivent les attentats de ces derniers mois.

Les périodes d'attentats terroristes coïncident historiquement avec le « cycle de vie » des groupes qui les commettent. Elles débutent avec la première attaque du groupe et s'arrêtent lorsque celui-ci est vaincu ou abandonne la lutte armée. Certains cycles sont relativement courts : six ans pour les premiers anarchistes russes (1875-1881), huit ans pour les Brigades rouges (1970-1978), tout comme pour Action Directe (1979-1987) ; mais d'autres durent une trentaine d'années (Fraction Armée Rouge (1968-1998)), voire une cinquantaine (ETA (1959-2011)), ou près d'une centaine d'années (IRA (1913-2005)).

Eric DANON

On pourrait donc penser, en première analyse, que le terrorisme inspiré par Daech s'éteindra avec lui. Il n'en est rien car les attentats islamistes de ces dernières années ne sont pas simplement liés à l'existence de ce groupe.

Certes, l'inéluctable¹ défaite militaire de Daech devrait porter un coup certain aux adeptes de l'idéologie fondamentaliste radicale véhiculée par cette organisation, « entrepreneur de violence » ayant pris la forme d'un proto-Etat. Néanmoins, cette idéologie est apparue avant Daech et lui survivra. Elle se réincarnera non seulement dans d'autres groupes violents structurés mais continuera aussi d'être portée par un nombre croissant d'individus, plus ou moins isolés, prêts à « passer à l'acte », pour de nombreuses raisons qu'il convient d'examiner maintenant.

88

I. Des racines qui plongent dans la « mondialisation malheureuse »

Archaïsmes et modernité du terrorisme islamiste

Le terrorisme, s'il est un mode d'action ancien, tire aujourd'hui sa modernité des liens profonds qu'il entretient avec la mondialisation. Motivations, justifications, moyens et effets de cette violence spécifique s'enchevêtrent et s'intensifient sans cesse : le terrorisme est devenu le miroir de la complexité du monde.

■ L'action terroriste ne vient plus, comme autrefois, à l'appui de combats tactiques et localisés (anarchistes russes, combattants palestiniens, indépendantistes de l'ETA ou de l'IRA, GIA algériens...) ou de combats idéologiques reflétant les affrontements de la guerre froide (Fraction Armée Rouge, Action Directe...). Les racines du terrorisme sont désormais, à la fois, globales et locales.

Pour celui qui cherche à en cartographier les causes, il est commode de représenter celles-ci emboîtées comme des poupées russes. La plus « englobante » correspondrait alors à certaines crises liées à la mondialisation : réactions de rejet de l'« occidentalisation » de la planète, échecs de la gouvernance mondiale, explosion de l'économie criminelle... La poupée gigogne plus petite refléterait les crises régionales : la cristallisation des antagonismes au Moyen Orient, le désarroi de l'Europe devant les afflux massifs de migrants... Puis on descendra au niveau national, à commencer par la France : le doute identitaire, les coups portés à la laïcité, ... On se focalisera ensuite sur l'échelon local : la dégradation des ghettos urbains notamment, ou les discriminations communautaires... Et, pour finir, il faut chercher les ressorts ultimes du terrorisme dans la psychologie individuelle de ceux qui basculent dans l'action violente.

Il faut bien voir qu'aucune de ces causes n'explique, à elle seule, les attentats récents. Toute explication univoque (sociale, politique, religieuse, psychologique...) s'avère insuffisante. Plus encore, toute hiérarchie de

ces causalités, qui en privilégierait une plutôt qu'une autre, est aussi sujette à caution. D'ailleurs, discutez autour de vous de la cause principale du terrorisme actuel : certains vous parleront d'incompatibilités culturelles ou religieuses, voire d'affrontements de civilisations ; d'autres, d'une stratégie de Daech axée sur l'exportation de la violence et la guerre civile ; d'autres encore, de la disparition de l'ascenseur social dans les « cités » ; d'autres enfin, de l'incapacité des parents des apprentis terroristes, à transmettre des valeurs à leurs enfants qu'ils ont laissé, des heures durant, devant leurs ordinateurs, trucidier des ennemis virtuels dans des jeux vidéo ultra-violents ou se faire manipuler sur Facebook...

De fait, c'est toutes ensemble que ces raisons créent un contexte favorable aux attentats. Comme les ingrédients d'une mayonnaise prête à monter, pour peu que l'on sache habilement les doser et les faire interagir entre eux.

C'est dire que l'identification des niveaux de causalité du terrorisme doit être prolongée par une analyse des interactions entre eux. Non seulement du global vers le local, en un vertigineux entonnoir, mais aussi en sens inverse, du local vers le global. Dans le grand chaudron de la mondialisation, les causes, mais aussi les effets, de la violence terroriste s'enchevêtrent à, et entre, tous les échelons : le terrorisme est devenu « systémique ».

■ De plus, les marqueurs territoriaux (continentaux, nationaux, régionaux, urbains...)

que nous venons d'évoquer, s'effacent progressivement au profit d'une « déterritorialisation » du terrorisme. On entend parfois dire que « l'ennemi est partout et nulle part » ; il s'agit d'une facilité de langage mais qui souligne, assez justement, que le prochain attentat peut survenir à tout moment et n'importe où.

Ceux de 2015 et 2016 en France et en Belgique ont d'ailleurs montré que, si nous restions attachés à l'existence d'une frontière entre les deux pays, celle-ci ne représentait plus grand-chose pour les terroristes, dans le cadre de la préparation et de l'exécution de leurs actions.

Au demeurant, on peut donner bien des exemples de la volonté de Daech d'effacer les repères territoriaux :

- la remise en cause de la démarcation entre la Syrie et l'Irak (au nom de la restauration du Califat) et le rappel permanent de l'absence de limites géographiques de l'Umma ;
- la continuité de la menace opérationnelle (endoctrinement, formation en Syrie et en Irak, appuis logistiques), continuité entre l'organisation Etat islamique (sur le territoire qu'elle contrôle) et les terroristes qu'elle instrumentalise à distance dans un nombre croissant de pays ;
- l'utilisation intensive du cyber espace par Daech, espace continu par excellence (en l'occurrence, sa grande maîtrise d'internet et des réseaux sociaux, aussi bien pour la propagande, le recrutement, la guerre psy-

Eric DANON

chologique, que peut-être, prochainement, les cyber attaques), etc.

■ La mondialisation juxtapose des espaces différents mais aussi des temporalités différentes. Le terrorisme islamiste en joue sans cesse, qui confronte ainsi des pays à la construction aboutie – et entrés, en ce sens, dans leur posthistoire –, à une secte millénariste revisitant des mythes fondateurs sans distanciation historique. Cette *hétérochronie* interroge, à de multiples égards, la notion même d'ennemi. Ainsi en est-il, par exemple, de la pertinence de l'application du droit international pour lutter contre ce terrorisme, en ce que celui-là s'est construit au fil des siècles entre ennemis de même nature, proches géographiquement, vivant dans la même temporalité et cherchant, in fine, à faire la paix.

Remarquons d'ailleurs que la lutte contre les GIA, les Frères Musulmans, le Hezbollah, le Hamas et d'autres groupes terroristes moyen-orientaux a toujours pu, à un moment ou à un autre, passer par un « dialogue » avec les Etats qui les hébergeaient, ce qui est inenvisageable dans le cas de Daech.

Si Daech se positionne, par son idéologie, comme un adversaire avec lequel il est impossible de négocier, de même que comme un ennemi « d'un autre âge », alors il devient un « ennemi absolu » aussi en ce que sa temporalité met en cause la nôtre : il ne peut être question de faire la paix avec lui – seule son éradication nous apparaît envisageable.

C'est pourquoi le combat à mener n'est pas un simple combat asymétrique, au sens que l'on donne habituellement à ce mot (celui du faible au fort, du résistant contre l'envahisseur, ou de « l'essaim d'abeilles tentant de rendre fou le lion »).

Il s'agit ici de l'affrontement de deux ennemis de nature différente et agissant dans des sphères différentes : l'un se bat au nom d'une cause sacrée, considère que son combat est avant tout une *démarche indispensable* à son salut, et reste convaincu qu'il a le temps pour lui ; l'autre se bat pour ses valeurs et son mode de vie, considère son combat comme une *contrainte obligée*², et espère que cette guerre se terminera au plus vite par l'éradication de l'adversaire.

Bref, un nouveau logiciel de compréhension s'avère nécessaire, qui rende compte de trois ruptures avec le terrorisme du passé. D'abord, une *absence de front* (c'est-à-dire de zone de contact entre entités ennemies) auquel se substitue aujourd'hui une complexe *infiltration / dissémination* de « terroristes sans frontières »³ ; ensuite, une *fluidité des espaces* dans lesquels évoluent les terroristes (cités périurbaines, désert, cybermonde...) ; enfin, une *différenciation des temporalités* (qui s'appuie sur l'intemporalité du religieux face à la temporalité du politique) renforcée, au demeurant, par la tyrannie du temps court et du temps médiatique qui contraint et biaise, au-delà du raisonnable, l'action gouvernementale dans nos sociétés modernes.

A l'épicentre des crises de la mondialisation

Comment établir cette nouvelle et nécessaire « grille de décodage » du terrorisme contemporain ? D'abord en montrant comment des éléments de contexte – en l'occurrence trois, assez globaux et, a priori, déconnectés les uns des autres – peuvent être rapprochés, par les djihadistes, pour générer la plus extrême violence.

■ Depuis la fin de la guerre froide, la mondialisation se confond avec une dynamique d'« occidentalisation » du monde, porteuse de promesses mais aussi de désillusions : « marchandisation » qui envahit jusqu'aux sphères les plus intimes de l'individu, désacralisation progressive de l'État nation républicain, doutes sur la capacité du progrès scientifique à surmonter les grands périls de la planète, uniformisation technologique et, à bien des égards, culturelle du village global par la révolution numérique, porosité des frontières propre à défaire les ancrages territoriaux...

Rien d'étonnant alors à ce qu'un tel mouvement, en ce qu'il affaiblit les différenciations constitutives des identités et du rapport à autrui, provoque de fortes réactions de « fascination / répulsion » vis-à-vis de l'Occident. En réaction à ce « désenchantement du monde », montent ainsi :

– d'une part, la revendication des différences historiques, ethniques, culturelles, sociales, rituelles... au sein de toutes les communautés inquiètes de la perte possible de leur cohésion et de leurs traditions,

– mais aussi, d'autre part, le refus croissant de tous ceux qui se sentent exclus ou s'excluent eux-mêmes de ce vaste mouvement de globalisation – refus qui va du « repli identitaire » jusqu'aux formes les plus extrêmes de la révolte.

Plus précisément, trois réactions, parmi d'autres, concourent à la radicalisation de certains jeunes :

– La tentation d'un retour vers le religieux, portée par le désir universel d'appartenance à une communauté, et s'affichant en réaction à la désacralisation de l'espace public comme à la perte de tout projet messianique du politique dans les pays développés. Les religions s'affirment en effet créatrices de sens là où les États ne peuvent plus affirmer la transcendance du fait national, et contribuent à maintenir la cohésion des communautés lorsque le lien avec le territoire se délite. Dans ce contexte, et en se livrant à une concurrence parfois vive, les confessions à vocation universaliste utilisent toutes les possibilités de la diffusion numérique et des médias pour exercer leur prosélytisme expansionniste et renforcer « leur » communauté.

– Une difficulté à « trouver sa place », une volonté d'« exister » et de (re)gagner dignité et considération dans notre monde hypermoderne, où chaque individu se retrouve livré à sa propre liberté et socialement défini et évalué par sa seule capacité personnelle à agir.

Eric DANON

– A quoi s’ajoute la frustration d’un « désir d’Occident », retournée par certains en haine contre leur propre pays, selon un processus psychologique bien connu. A partir du moment où la société se présente sans alternative politico-économique possible, la frustration de ne pouvoir accéder aux éléments qu’elle présente comme essentiels à la réussite de sa propre vie (la richesse et le confort, la maîtrise des codes sociaux, l’emploi stable, la sécurité au quotidien...) peut devenir, par réaction, support des pires pulsions destructrices.

■ Voilà donc un premier élément de contexte de la violence moderne. Passons maintenant à une seconde crise structurelle, sans lien avec la première mais qui contribue aussi puissamment à l’émergence du terrorisme islamiste. Elle concerne la fin des espoirs de paix au Moyen-Orient ainsi que l’aggravation conséquente du sentiment d’humiliation de nombreuses populations arabes dans la zone.

On aurait pu penser qu’après la guerre froide, durant laquelle les Etats-Unis et l’URSS s’étaient affrontés au Moyen-Orient par alliés interposés, transposant leurs rivalités et jouant des divisions régionales, une solution politique allait être trouvée aux conflits de la région.

Il n’en a rien été. Aux difficultés anciennes de régler les conflits israélo-arabes et israélo-palestinien, se sont ajoutés l’échec relatif des « printemps arabes », la sclérose de gouvernements allergiques à la modernité, ainsi que

le chaos né des interventions (militaires, diplomatiques ou économiques) des grandes puissances au Moyen Orient, de Kaboul à Bagdad et de Damas à Tripoli. Dès lors, les perspectives de paix se sont durablement éloignées de cette région.

Mais, tout cynisme mis à part, il y a plus important encore. Même s’il faut toujours se méfier des approches s’appuyant sur une psychologie collective, nous devons bien constater que ces échecs des vingt dernières années ont considérablement renforcé la culture d’humiliation dans le monde arabo-musulman – ce sentiment que, depuis des siècles, les populations ne sont plus en situation de contrôle de leur histoire.

Sans doute peut-on faire remonter ce sentiment aux Croisades, qui ont tant marqué l’histoire et donc l’imaginaire des populations de la région. De nombreuses étapes ont ensuite renforcé ce processus séculaire. Rappelons-en quelques-unes. En 1571, la flotte ottomane était détruite par les flottes chrétiennes à la bataille de Lépante. En 1683, les Ottomans échouaient dans leur tentative de siège de Vienne. En 1798, le sort de l’Egypte allait être scellé pendant plus d’un siècle par les rivalités navales franco-britanniques. Avec les accords Sykes-Picot de 1916, la France et la Grande Bretagne prévoient de se partager le Proche-Orient en dépeçant l’Empire ottoman. Suit l’humiliation du traité de Sèvres, qui reconnaît la tutelle britannique sur Constantinople et le contrôle grec, français et italien sur certains territoires de l’Anatolie. En Arabie, la découverte du pétrole va

se traduire par un rapprochement obligé avec les Etats Unis, symbolisé par le pacte de Quincy en 1945. Puis c'est, en 1948, le choc de la création de l'Etat d'Israël, vécue par les Palestiniens et de nombreux Arabes comme la dernière incarnation des nationalismes européens du 19^e siècle et une manifestation supplémentaire de l'anachronisme colonial du monde occidental. Et l'on peut enrichir cette liste à l'infini.

C'est une des clés de lecture essentielle de ce qui se joue aujourd'hui au Moyen Orient et, par ricochet, en Occident (y compris le retour de l'antisémitisme). Elle explique en partie le succès d'une idéologie millénariste, celle de Daech, prônant un retour à un « avant » mythifié, celui de la maîtrise autocentrée de l'avenir collectif de l'Umma.

On notera d'ailleurs que, de façon contre-intuitive, les attentats récents dans notre pays semblent avoir renforcé le sentiment d'humiliation et parfois de honte, de nombreux musulmans résidant en France. Car, si ces actes d'extrême violence ont été commis au nom de la lutte contre l'oppression de l'Islam, leurs auteurs se sont révélés être des voyous acculturés et non d'héroïques résistants ou des penseurs de qualité, ce qui n'a guère valorisé leur cause.

■ Une troisième crise de la mondialisation, d'une nature encore différente de celle des deux précédentes, concerne l'incontrôlable expansion de l'économie criminelle.

Massacres, piraterie, contrefaçon, trafic d'êtres humains, de drogues, d'armes ou de substances toxiques... un « marché mondial du crime », dont Internet constitue l'un des vecteurs essentiels, couvre désormais l'ensemble de la planète.

Les criminels, auparavant marqués par leurs origines (type d'activités, base culturelle, ethnique, religieuse, etc.), se regroupent désormais en entités hybrides et opportunistes capables de transformations rapides, constitutives d'un redoutable « melting pot » criminalo-terroriste dont la montée en puissance est consubstantielle au fonctionnement même de la globalisation.

Ce système facilite évidemment la commission des actes terroristes, y compris en Europe. Chez nous, il s'est implanté dans de nombreuses « zones grises » alimentées par l'économie souterraine et d'importants trafics. Alors même que les attentats récents n'ont nécessité que de faibles moyens financiers (quelques milliers d'euros), ces zones, bien connues depuis le milieu des années quatre-vingt dix, ont fourni aux djihadistes des attentats récents, les moyens de se procurer armes et explosifs, la logistique pour mener à bien leurs actions et, parfois, l'aide de personnes ressources prêtes à respecter des règles strictes d'omerta.

Cependant, quoi de commun entre la mise en cause d'un leadership occidental, la fin des espoirs de paix au Moyen-Orient et l'irrésistible montée en puissance de l'économie criminelle partout dans le monde ? Rien ou

Eric DANON

presque, car ces crises profondes du monde contemporain ne sont pas de même nature. Et c'est précisément ce qui fait aujourd'hui, comme on va le voir, toute la violence du choc de leur convergence historique.

Séduction de la violence

Mais il est essentiel, avant cela, d'analyser le système d'enrôlement et de séduction mis en place par Daech. En effet, si les crises structurelles évoquées précédemment sont de véritables machines à produire de la frustration, elles n'expliquent pas, pour autant, la capacité de Daech à capter celle-ci, c'est-à-dire à convaincre des jeunes du monde entier de venir grossir ses rangs par milliers.

■ La « promesse » de Daech est multiple.

C'est d'abord celle d'une identité (musulmane) puissante, d'une « élection » (Dieu t'a choisi(e) pour agir à Son service, voire combattre en Son nom), d'une communauté (une « vraie famille » qui, elle, ne t'abandonnera jamais). C'est la promesse d'accéder⁴ à la « vérité » du monde, tel qu'il est ou reste à bâtir. D'où le développement nécessaire de théories du complot, de la coupure d'avec les parents, les amis, les collègues... et cet éloignement de tous les repères de « la vie d'avant », caractéristique des dérives sectaires.

Pour ceux dont le passé est marqué par des premières expériences de criminalité, c'est la possibilité de franchir une nouvelle étape :

mieux vaut être, à ses propres yeux comme à ceux de son entourage, un militant plutôt qu'un délinquant. On retrouve là un phénomène de fascisation qui avait fait beaucoup d'émules dans l'entre-deux guerres.

C'est aussi la promesse, à travers les préceptes d'un Islam rigoriste, d'une certaine « droiture » et d'une « tenue morale » retrouvées. La réalité en est, à l'évidence, bien éloignée⁵.

Aux jeunes qui ont le tempérament d'en découdre, le salafisme « extrême », parfois incarné par le takfirisme⁶, fait miroiter la possibilité d'aller combattre, et ainsi d'opérer la synthèse entre le « petit djihad » (dirigé vers l'extérieur) et le « grand djihad » (interne et spirituel).

La mort au combat est une promesse de paradis, et plus la vie ici-bas aura été médiocre, plus celle dans l'au-delà sera belle. C'est un élément de la propagande de Daech des plus efficaces, qui fait miroiter qu'à défaut d'avoir réussi sa vie, il est possible de réussir sa mort. Pour peu qu'on mette cette dernière au service de Dieu, on obtiendra le bénéfice d'un Salut, en effaçant ainsi – ou, à tout le moins, en compensant – toutes ses dérives et déviances terrestres.

Pour faciliter le travail des volontaires, Daech, grâce à une exégèse aussi dogmatique que tronquée du Coran, fournit le kit idéologique complet de l'apprenti djihadiste : désignation des ennemis de l'Islam (juifs et croisés, musulmans mécréants et apostats,

partisans de Bachar Al Assad...) et justification de la violence (y compris contre les femmes et les enfants) mais aussi du suicide, etc.

La tactique de Daech écarte ainsi délibérément le concept historique de *dar al-Sulh* (la terre de la trêve, de la cohabitation). Elle consiste à attirer, par et vers cette destruction salvatrice, des sympathisants de partout : faites ce que vous pouvez, avec ce que vous pouvez, où que vous soyez, et quand cela vous est possible...

Seuls existent deux mondes, le *dar al-Islam* (la terre islamique, le califat) et le *dar al-Harb* (la terre en guerre, ou à conquérir). Le plan délibéré de violence qu'Abou Bakr al-Baghdadi, calife autoproclamé de l'Etat islamique, a dessiné dans son appel aux « volcans du djihad », vise à bâtir un archipel djihadiste mondial, qui finira par s'unir pour détruire le monde actuel et le remplacer par un nouveau/ancien monde de justice et de paix (et qui aura vengé les humiliations passées), sous la bannière du Prophète.

Ainsi cet islamisme ultra-violent, loin de devoir être appréhendé comme un simple nihilisme de ses combattants, relève-t-il d'un phénomène bien plus menaçant : un projet certes non crédible mais qui, visant à changer et sauver le monde, reste, à ce titre, profondément séduisant aux yeux de certains.

■ Les critiques contre Daech, aujourd'hui largement relayées, ne dissuadent pas les aspirants djihadistes, toujours aussi nombreux

à succomber à sa propagande. Car la violence de l'organisation, désormais bien connue grâce aux images diffusées par les télévisions et surtout par internet, loin d'être un repoussoir, est valorisée par ces jeunes.

La communication des organisations djihadistes extrémistes, comme Al-Qaïda ou l'Etat islamique, repose sur la diffusion d'exécutions sanglantes, l'esthétisation de la guerre et l'intimidation des ennemis. Mais ce que la communauté internationale considère comme des atrocités dénuées de sens, correspond, dans l'esprit des militants de Daech, à une campagne exaltée de purification, à travers des meurtres sacrificiels et des actions suicide.

On notera d'ailleurs que cette violence absolue envers les individus se prolonge dans la destruction des œuvres d'art et des sites archéologiques ; il s'agit d'attaquer non seulement les esthétiques passées mais aussi la notion même de représentation. Par ces saccages auxquels nous avons assisté sans pouvoir réagir, l'islamisme radical a introduit une corrélation entre crise de la représentation esthétique et crise de la représentation politique. Ce qui est en jeu, c'est l'effondrement de l'image du monde, tant dans sa dimension réflexive que dans ses pouvoirs de reproduction/imitation et d'exposition.

Les commentateurs ont souvent évoqué le professionnalisme de Daech en matière de communication et la difficulté d'invalider celle-ci par un « contre discours ». C'est que Daech a développé une nouvelle esthétique

Eric DANON

de la violence qui s'affirme comme le fruit et l'expression d'un monde chaotique et incompréhensible. On étudiera sans doute un jour, de façon académique, les vidéos de propagande de Daech, que certains qualifient de forme hyper moderne de l'art de la propagande. En attendant, force est de constater que, par la sidération même qu'elles provoquent (notamment par le filmage « hollywoodien » des exécutions), elles annihilent le sens critique de certains jeunes et entraînent un nombre croissant vers les territoires obscurs de l'inhumanité.

II. La France et l'Europe, cibles privilégiées

96

Daech multiplie ses attaques contre plusieurs types de cibles. Elle défie notamment les puissances (y compris la Russie mais surtout l'Europe et la France) et déstabilise les pays en développement. Sa stratégie est radicalement différente de celle d'Al-Qaïda. Mais quels en sont les fondements, les objectifs et les conséquences ?

La stratégie de Daech

■ Le djihadisme international évolue de façon continue depuis les années 80. D'abord local (Afghanistan, Algérie), il s'est internationalisé avec Al-Qaïda. Daech correspond à une troisième étape, qui prend pleinement en compte les succès et les échecs des mouvements djihadistes qui l'ont précédé, en adoptant une stratégie de guerre civile

(c'est-à-dire visant à opposer des populations entre elles).

Celle-ci se décline différemment selon les pays cibles :

- une stratégie d'attaques terroristes dans des pays développés à population majoritairement non musulmane comme la France, la Belgique ou l'Allemagne, afin de voir ces pays se retourner contre les musulmans et provoquer ainsi de fortes déstabilisations internes. On observe un prolongement de cette stratégie dans des pays en développement restés liés à la France depuis la décolonisation (en Afrique notamment), afin de provoquer, de la part de la population, un rejet de la présence française ;
- une stratégie d'implantation dans les pays musulmans, notamment ceux dont le gouvernement ne contrôle pas l'entièreté du territoire, qui passe par (i) des attaques systématiques contre les lieux touristiques comme en Turquie et en Indonésie, (ii) le ralliement de mouvements existants de type Boko Haram comme au Nigéria, et (iii) des implantations nouvelles comme en Libye et au Yémen.

■ Pour frapper en Europe, Daech va opposer, au modèle pyramidal d'Al-Qaïda, une stratégie « déconcentrée », en réseaux ou « réticulaire ». Il s'agit de mettre en œuvre des actions de « djihad de proximité » visant à susciter de fortes réactions islamophobes, afin que les musulmans soient amenés à se rassembler progressivement derrière leurs représentants les plus radicaux. Daech vise à ce que le climat de tension qui en résultera

dégénère en guerre civile sur fond d'affrontements religieux, notamment en Europe, qualifiée de « ventre mou » de l'Occident.

Plusieurs éléments servent cette stratégie de Daech. Certains sont structurels :

- l'Europe, dans son désir de vivre en paix, s'est construite dans l'allergie à la guerre et aux affrontements ; par exemple, elle répugne systématiquement à s'engager, en tant que telle, dans des opérations militaires ;
- certains pays européens – et surtout certaines villes – ont laissé s'installer des foyers de violence potentielle qui constituent autant de relais de l'islamisme radical (« Londonistan », Molenbeek près de Bruxelles, « cités » périurbaines en France...).

D'autres éléments sont conjoncturels : l'Europe se montre ainsi peu capable de gérer convenablement la récente crise des migrants, et cette mauvaise gestion est mise à profit par les djihadistes (infiltrations, trafics...).

■ Au sein d'une Europe réticente à l'usage de la force, la France fait exception et se désigne, de ce fait, à la vindicte des djihadistes. Elle est devenue le terrain le plus symbolique d'expérimentation de la stratégie de Daech, pour plusieurs raisons tactiques dont trois essentielles :

- elle est très engagée militairement contre le djihadisme (Libye, Mali, Irak) et est susceptible d'être politiquement affaiblie à chaque attentat commis sur son sol, de par

les inévitables débats internes sur le « prix à payer » pour cet engagement ;

- elle est le pays d'Europe où vivent le plus de jeunes issus de l'immigration post-coloniale ; pour Daech, ces jeunes sont supposés majoritairement mal intégrés et sensibles à un vocabulaire de radicalisation djihadiste ;
- comme d'autres pays européens, elle est sans cesse tiraillée par la question identitaire mais, contrairement à d'autres, elle n'a pas liquidé son « inconscient colonial », ce que les islamistes savent parfaitement.

La France touchée au cœur

Après les attentats de 2015 à Paris et de 2016 à Nice et à Saint-Etienne-du-Rouvray, politiques et commentateurs ont tous entonné le même refrain : notre pays était attaqué *pour ce qu'il était* et non pas *pour ce qu'il avait fait*. Or les attaques terroristes relèvent des deux aspects.

■ Certes, pour Daech, Paris représente la capitale de tous les vices et le message que la France porte au monde, empreint de valeurs universalistes (liberté, égalité, fraternité, laïcité, état de droit, place de la femme dans la société...), mérite de susciter la haine des extrémistes de tout bord. Aux quatre coins du monde, la portée symbolique de ce message est profonde ; elle permet de comprendre pourquoi, après les attentats qui nous ont frappés, le Président Obama a cité la devise de la République ou pourquoi, de Sydney à San Francisco, de nombreux bâtiments pu-

Eric DANON

blics à l'étranger ont été éclairés en bleu-blanc-rouge par solidarité.

Cependant, la motivation des auteurs des attentats sur notre territoire semble radicalement différente. Elle n'est pas liée à la manière dont la France est perçue à l'extérieur mais à leur manière de la vivre de l'intérieur. A les écouter : *pas de liberté* mais un enfermement dans les cités, *pas d'égalité* mais un monde de discriminations, *pas de fraternité* mais une France dont l'armée « frappe les musulmans », etc. Bref, une perception aux antipodes du « roman national » hugolien.

98

Pour les chefs de Daech, la France doit être attaquée parce qu'elle est une promesse au monde ; pour les terroristes nés ici, elle doit être frappée parce que, à leur égard, elle n'a pas tenu cette promesse. Daech dénonce une mythification ; les terroristes, une mystification. Une même haine, mais basée sur des frustrations en miroir.

■ Si la France a été touchée au cœur, c'est aussi parce que les attentats ont mis au jour, dans la plus extrême violence, quelques contradictions de la société française, qui sont autant de vulnérabilités. Trois sont particulièrement importantes :

– Celle d'une société qui s'est bâtie sur l'Etat mais dont l'Etat peine à faire face aux bouleversements du monde moderne. A bien des égards, c'est la faiblesse – voire la déconstruction – de l'Etat qui engendre aujourd'hui des violences sociales, alors qu'autrefois, celles-ci étaient liées à sa

construction et à son renforcement. Par exemple, on constate qu'au-delà de la dégradation de services publics essentiels, certains quartiers urbains communautarisés, certaines zones de non droit des cités, mais aussi certaines prisons, sont devenus, progressivement, un « extérieur » de la Nation.

- Celle d'une société démocratique qui, du fait même de sa nature démocratique et de sa tolérance ne parvient pas à se protéger d'« entrepreneurs de violence » radicalement opposés au caractère ouvert de cette société.
- Celle d'une société qui a inventé une forme, unique au monde, de laïcité mais qui l'a laissé s'enliser dans des débats interminables et parfois se diluer dans le non respect des lois censées la protéger.

■ De plus, notre modèle d'intégration se voit perpétuellement remis en question. Il est commode de se réfugier derrière l'idée que la France a proposé, tant aux travailleurs appelés durant les Trente Glorieuses qu'à leurs enfants et petits-enfants, des solutions d'intégration satisfaisantes. D'une part, la réalité sociale s'avère tout autre et, d'autre part, ils n'ont cessé d'être en butte aux bruyantes campagnes menés par certains partis contre leur présence dans notre pays. La question récurrente du vote des immigrés aux élections locales – toujours promis, toujours retardé – est une illustration de ces ambiguïtés.

Si l'on ajoute à cela une forte rupture générationnelle, les ingrédients sont tous là pour que la situation devienne explosive, confor-

mément à la stratégie des djihadistes. Entre 2005 (l'élaboration de la doctrine) et 2012 (les tueries perpétrées par Merah), tout cela se mettra en place, en France, dans les cités périurbaines, autour des mosquées salafistes mais aussi dans les prisons de la République.

Qui sont « nos » terroristes ?

■ Les individus qui ont effectivement commis des actes terroristes en France depuis 2012, relèvent tous, à une exception près, du « modèle » Mohammed Merah : de jeunes délinquants au casier judiciaire chargé et radicalisés sur le tard. Ce sont des criminels « hybrides », voyous devenus terroristes, issus de milieux modestes et de familles déstructurées, en échec scolaire et ayant connu, très jeunes, la violence de rue.

D'où viennent-ils ? De ces zones grises qui, chez nous et nos voisins, cumulent plusieurs handicaps : économie souterraine bien ancrée dans le territoire, trafics importants (armes, drogue, recel), fraudes (notamment aux prestations sociales), large déconnexion avec l'économie légale (chômage élevé, développement de systèmes de solidarité dont certains à base communautaire, économie en circuit fermé) et, bien souvent, une perméabilité à l'argent étranger (assorti d'un prosélytisme idéologique).

Mais ceci ne concerne que ceux qui sont passés à l'acte, à Paris comme à Bruxelles. Le recrutement de Daech est beaucoup plus large et les jeunes qui veulent se rendre en

Syrie présentent de moins en moins ce profil « classique ». Il ne s'agit plus seulement d'adolescents fragilisés et peu éduqués mais aussi de jeunes issus des classes moyennes et bien intégrés. Certains viennent de familles catholiques ou athées, et ne connaissent pratiquement rien à l'Islam.

De fait, le seul point commun à tous ces volontaires du djihad reste psychologique : leur volonté paradoxale de s'émanciper en fuyant le monde réel. En ce sens, ils sont bien mus par une *approche individuelle* nihiliste (au sens nietzschéen d'une dévalorisation de l'ici-bas en faveur d'un « au-delà », ou encore d'un « oubli de l'être » heideggerien) même si, comme nous l'avons vu, leur *dessein collectif* relève, lui, d'une construction takfiriste structurée.

■ Si les parcours de radicalisation tendent aussi à se diversifier, ils présentent néanmoins des caractéristiques communes. On observe pratiquement toujours un double embrigadement : le jeune est d'abord conduit à limiter ses relations à son nouveau groupe, puis il est amené à adhérer à un nouveau mode de pensée.

On observe aussi une alternance entre contact physique (avec une personnalité d'influence ou un recruteur) et contact virtuel (à travers les réseaux sociaux). La différence entre le monde virtuel et le monde réel est ainsi progressivement effacée. Sans que cela puisse être prouvé, l'influence de jeux vidéo « violents » accentue sans doute encore cette déconnexion.

Eric DANON

Et l'efficacité de l'endoctrinement se trouve décuplée par une utilisation professionnelle d'Internet. Daech utilise pleinement YouTube, Facebook et Twitter, pour assurer sa pérennité. Internet et les réseaux sociaux sont à la fois une caisse de résonance permettant de faire connaître la cause et démultiplier l'impact émotionnel des actes terroristes, ainsi qu'un outil de recrutement de nouveaux combattants⁷.

Pour autant, et fort heureusement, beaucoup de jeunes attirés par Daech ne partent pas rejoindre cette organisation. D'où l'importance, pour celle-ci, de sélectionner des profils de « vrais » combattants, ceux qu'on ne peut plus dissuader de mal agir car ils n'ont aucune crainte de la prison (l'école de la radicalisation) ni même de la mort (la promesse du paradis). On manque d'éléments sur cette procédure mais on constate que Daech, jusqu'à récemment, a opéré le tri en ciblant des individus qu'elle considérait capables d'autonomie, ayant une forte capacité d'émulation, vulnérables psychologiquement et susceptibles d'être « radicalisés » assez rapidement (et, désormais, sans passage par un apprentissage en Syrie ou en Irak⁸).

■ Se pose la question du moment où, dans le parcours de ces jeunes, interfère la dimension religieuse. Est-ce l'attrait pour la violence, chez un individu perturbé psychologiquement, qui préexiste à l'islamisation de celui-ci ou le contraire (y a-t-il « islamisation de la violence » ou « radicalisation de l'Islam ») ? Le débat est sans fin car les deux phénomènes coexistent.

Ce qui est certain, c'est qu'au moment d'agir irrévérablement, les terroristes sont dans une disposition d'esprit spécifique, caractérisée à la fois par une urgence de tuer (ou de se sacrifier) et par la certitude d'être dans le vrai de leur religion.

A l'issue de quel parcours en arrivent-ils là ? Certes, la délinquance d'un côté, le rigorisme religieux de l'autre, semblent de nature à créer un terrain favorable à un tel aboutissement. Mais l'extrême violence criminelle et le djihadisme extrémiste ne sont pas de même nature que la délinquance et la radicalisation « élémentaires », en ce qu'ils placent notamment le sujet en situation de s'autoriser à donner la mort et à la recevoir. A ce titre, les premiers ne sont pas le prolongement obligé des seconds. Ainsi, par exemple, les terroristes de 2015 et 2016 ne sont-ils pas devenus djihadistes à l'issue d'un parcours de radicalisation religieuse (même s'ils en ont adopté les codes). De même, en matière criminelle : nul besoin d'être passé par la délinquance urbaine pour commettre un assassinat de masse, même si l'accoutumance, chez les voyous, facilite cette montée aux extrêmes.

En fait, on constate que, quel que soit le passé des terroristes, leur passage à l'acte semble bien répondre à un *processus spécifique d'enrôlement*, une « cristallisation psychologique » sous forme d'adhésion *simultanée et rapide* aux deux dimensions (extrême violence et extrême « rigueur » islamique) du discours de propagande de Daech.

■ Reste à comprendre comment un individu peut passer à l'acte, prêt à trancher des têtes, à tirer dans la foule ou à s'y faire exploser. A toutes les raisons évoquées auparavant et qui relèvent de l'« engagement », sincère ou forcé, comme de la croyance en un au-delà paradisiaque, il faut ajouter celles qui relèvent d'une approche psychologique, voire psychanalytique.

Il faut se méfier ici de toute généralité quant à la construction du « sujet djihadiste ». Cela étant, la biographie des tueurs de 2015 et 2016 invite à interroger une double déconnexion simultanée : celle entre le monde de l'enfance et le monde adulte, et celle entre le monde réel et le monde virtuel. On peut ainsi faire, sur la base des profils dressés après les attentats, quatre observations.

- Quel que soit le parcours des candidats terroristes, ils n'ont été confrontés à aucune autorité parentale capable de transmettre « la loi », cet ensemble de mesures qui permettent à l'enfant de renoncer progressivement à la dimension fusionnelle, voire « magique », de la petite enfance, pour pouvoir grandir de manière responsable. Ce qui, au demeurant, se retrouve parfois dans les formes paradoxales de détachement des jeunes de leur famille⁹.
- Le djihad est souvent affaire de mimétisme (doublé de phénomènes d'entraide, d'endoctrinement mutuel, de surenchère...). Ce qui explique, pour une large part, l'obsession des djihadistes pour la diffusion de leurs *selfies*, leur héroïsation sur les réseaux sociaux, mais aussi la forte proportion de fratries parmi les terroristes.

- L'antagonisme entre la sexualité (notamment la bisexualité) de certains djihadistes avec l'intransigeance du discours rigoriste de Daech, pose la question de la dimension psycho sexuelle de leur frustration et donc, là encore, celle du « rachat » de la faute, donc de la honte, par un sacrifice ultime et purificateur.
- La méconnaissance absolue de l'Islam comme de la situation au Moyen Orient est avérée chez la quasi-totalité des jeunes ayant choisi de faire le djihad. Leur adhésion n'est donc pas d'ordre théologique ou politique. Ils basculent dans un monde virtuel spécifique, assez proche de ce que les Anglo-Saxons appellent *heroic fantasy*¹⁰. S'y côtoient des réécritures des époques arabo-musulmanes glorieuses, une mythification de « combattants de l'Islam » qu'ils considèrent héroïques et exemplaires, des références à *Star War* et *Game of Thrones*... bref, un bricolage de représentations, structuré par quelques pseudo-certitudes sur l'Islam et la parole coranique, infantiles et dogmatiques jusqu'à l'absurde, qui leur servent de viatique.

Telle s'affirme la promesse du paradis à retrouver : le djihadiste « abouti » s'affirme prêt à détruire tout ce qui se met en travers de son chemin ultra-régressif, tourné vers Celui qui l'a mis à l'épreuve sur terre pour mieux lui faire gagner le ciel, qui ne sépare jamais mais, au contraire, permet une fusion effective avec sa « vraie famille » matricielle et originelle (en l'occurrence, l'*Umma*, dont on rappellera la même étymologie que *'um*, la mère).

Eric DANON

III. Comment lutter contre ce terrorisme ?

Après les USA (cible essentielle d'Al-Qaïda), l'Europe – et plus particulièrement la France – va demeurer parmi les zones les plus visées par la violence islamiste radicale. Et même si Daech est, à plus ou moins brève échéance, affaiblie puis vaincue sur le plan militaire, cette organisation aura réussi à initier, un mouvement durable de ralliement de jeunes à sa vision du monde, en profitant pleinement des faiblesses et des contradictions de la modernité de notre pays.

S'atteler à combler les failles de notre société mises à jour par les attentats qui nous ont frappés apparaît comme une œuvre complexe et de longue haleine, qui s'appuie sur ce qu'il est convenu d'appeler la résilience du pays. Au demeurant, cela passe au préalable par un triple effort : celui de parvenir à nommer, de façon consensuelle, ce contre quoi nous devons lutter, celui de repenser, pragmatiquement, notre organisation de la lutte anti-terroriste et, enfin, celui de comprendre que l'effort à mener relève de la société tout entière et pas seulement de services spécialisés.

Qui est l'ennemi ?

■ Le discours politique dominant utilise le terme de *guerre* pour qualifier l'engagement de notre pays dans sa lutte contre le terrorisme djihadiste. Mais l'on sent bien que ce vocable ne rend pas compte, de façon satisfaisante, de la réalité de la confrontation

dans laquelle nous sommes engagés. Il ne recouvre pas le concept de guerre tel que l'Histoire nous l'a enseigné. Qu'en est-il exactement, et comment pouvons-nous décrire plus justement cette situation nouvelle ? De fait, il est indispensable de distinguer au moins trois niveaux d'adversité.

1. C'est d'abord une idéologie, *une vision du monde*, celle de l'islamisme djihadiste international, qui doit être combattue. Là est l'ennemi principal, en ce que cette « idéologie » salafiste extrême, non seulement s'oppose à notre propre approche du monde mais est utilisée par les plus radicaux pour appeler à la destruction de celle-ci. Et se battre contre une telle idéologie s'annonce particulièrement difficile. Incidemment, cela pose la question de savoir quel est le lien réel de Daech à l'Islam. Daech prétend que son idéologie est profondément imprégnée de valeurs islamiques mais son interprétation du dogme n'est partagée que par une infime minorité des musulmans.

2. Ce sont ensuite les *organisations militairement armées*, vecteurs de ladite idéologie : Daech bien entendu, mais aussi Al-Qaïda, le front Al Nosra, Boko Haram, AQMI, AQPA, etc.

Ces organisations non étatiques peuvent-elles acquérir le statut d'ennemi ? Eriger Daech en ennemi, au motif qu'il nous tient lui-même pour tel et nous traite en conséquence, c'est tomber dans le piège qu'il nous tend d'avoir à le traiter d'égal à égal et donc à le promouvoir *de facto* au rang

d'Etat constitué. En conséquence, notre action extérieure relève-t-elle d'une guerre ou bien d'une opération de police internationale d'un type nouveau (en l'occurrence, une opération de police menée avec des moyens militaires) ?

3. Enfin, ce sont, bien entendu, *les terroristes qui ont frappé la France ou qui souhaitent le faire*.

Ceux-là relèvent, non du registre de l'« ennemi » mais de celui du criminel. Certes, ceux qui assassinent à Paris ou ailleurs le font parfois avec des armes de guerre et se considèrent comme les combattants d'une armée. Cependant, dans cette « construction de l'ennemi », il faut être vigilant à ne pas tomber dans un des pièges tendus par Daech, celui d'essayer de nous faire croire à une continuité politique de la menace. Ce qui conduirait tout droit à définir un « ennemi de l'intérieur », notion dont l'Histoire nous a appris la vacuité.

On voit donc que le vocable de « guerre » couramment utilisé recouvre ces trois niveaux d'adversité et qu'en conséquence, la stratégie à suivre ne peut être que globale.

■ Si l'on s'en tient à la lutte antiterroriste en France, l'objectif découle d'un constat simple : un dispositif antiterroriste ne vaut que s'il réussit à empêcher l'acte d'être commis. Après l'attentat, il est trop tard : trouver les coupables *a posteriori* reste nécessaire mais dramatiquement insuffisant.

Or être capable de détecter systématiquement des individus avant qu'ils ne passent à l'acte suppose un dispositif sophistiqué s'appuyant sur deux piliers :

- Un service de renseignement adapté à cette mission (car l'efficacité du renseignement est évidemment cruciale). De façon surprenante, il n'y a pas jusqu'à aujourd'hui de service de renseignement antiterroriste conçu comme tel dans notre pays. La culture du renseignement français est celle du contre-espionnage, établie au temps de la guerre froide, progressivement adaptée à la structure pyramidale et centralisée d'Al-Qaïda, mais qui nécessite d'être repensée face à l'action déconcentrée et éparpillée des réseaux djihadistes de la troisième génération, celle que nous connaissons aujourd'hui.
- Une capacité juridique. Après les attentats de 1986, la possibilité d'agir en anticipation et de surveiller des individus suspects a été étendue. Mais, alors qu'il faut aller plus loin en ce sens, les débats, en France, sur les lois antiterroristes de 2014 et 2015 ont montré de vives réticences d'une partie de la classe politique et de certaines professions, centrées sur la controverse opposant liberté individuelle et surveillance collective.

Théorie du râteau

■ Plus largement, la lutte antiterroriste peut être comparée à un râteau dont les dents doivent attraper toutes les feuilles. Aujourd'hui, certaines dents du râteau sont assez pointues, comme le repérage des individus sus-

Eric DANON

pects (l'établissement des fiches « S ») ; d'autres sont émoussées, comme le suivi des individus précédemment repérés ; d'autres sont manquantes, comme la prévention de la radicalisation en prison.

Pour être efficace, le râteau doit comporter entre cent et cent cinquante dents, qui représentent autant de mesures à prendre dans tous les domaines, de la justice à la police mais aussi de l'école à la culture, et de la lutte contre l'économie souterraine à la coopération internationale. Et non seulement ces mesures doivent être prises, mais il faut s'assurer qu'elles sont en permanence cohérentes entre elles (échanges d'informations entre services, continuité de la chaîne judiciaire, etc.) En ce sens, le fait que la lutte anti-terroriste soit aujourd'hui éparpillée entre plus d'une vingtaine de directions et services constitue un handicap certain.

La lutte contre le terrorisme doit ainsi s'appuyer sur des compétences et des spécialités diverses qu'il appartient au pouvoir politique d'identifier et d'organiser en synergie vers un même objectif d'efficacité. Or beaucoup doivent être développées en France (cela va de la surveillance du terrain à la connaissance du monde arabe et des questions religieuses) et les confrontations d'analyse – entre services opérationnels et monde universitaire, par exemple – demeurent trop rares.

■ Enfin la question de la communication reste fondamentale. Il s'agit notamment de contrer la propagande djihadiste (sur le web, les réseaux sociaux, etc.). L'efficacité des me-

sures prises en ce sens est restée jusqu'à présent limitée, que ce soit par la fermeture des sites internet ou les tentatives de « contre discours ». Quant à la communication après un acte terroriste, elle demeure un exercice difficile pour tout gouvernement ; il y a le risque de n'en faire pas assez (et donc d'être accusé de ne pas avoir pris la mesure de l'importance de la menace) ou d'en faire trop (et donc de reconnaître implicitement que les auteurs de l'acte ont atteint leur but de déstabilisation politique ou sociale et leur assurer ainsi, tout cynisme mis à part, le « service après-vente »).

La résilience, une question politique

■ L'émergence du terrorisme salafiste radical révèle des failles de notre société. La prise en compte de la pénétration de l'idéologie islamiste en France a été tardive et le pays est maintenant confronté à plusieurs défis, dont trois essentiels.

– *L'avenir de la laïcité.* La question de la laïcité est sans cesse reposée par celle de l'Islam de France. Plus particulièrement :

. *D'incessants compromis de court terme* (voile, cantine scolaire, piscine, crèches...) fragilisent l'édifice de la laïcité, pilier essentiel du vivre ensemble¹¹.

. *La représentation des populations de culture musulmane* reste d'une grande difficulté dans notre pays. Le système mis en place avec le Conseil Français du Culte Musulman a favorisé les porte-paroles les plus actifs, dont certains sont des salafistes radicaux, alors que l'immense majorité des musulmans

adhère peu à cette idéologie et ne s'estime pas, ou mal, représentée. Entre la volonté de bâtir un Islam représentatif de toutes les sensibilités et celle de refuser toute complaisance envers certaines idées radicales, le politique dispose d'une marge de manœuvre étroite. Y compris pour savoir que demander – ou imposer ? – aux diverses organisations représentatives du culte musulman pour contribuer à la lutte contre le terrorisme.

– *L'inclusion sociale*. La question n'est plus celle de l'intégration, au sens strict du terme, puisque les candidats djihadistes sont désormais quasiment tous français, mais de l'inclusion sociale des jeunes issus de l'immigration post-coloniale. On observe partout en France, dans les collèges et les lycées, une augmentation des jeunes qui se considèrent, dans l'ordre, avant tout musulmans et liés aux pays d'origine de leur famille, et seulement ensuite Français. Nous sommes donc confrontés à un problème de citoyenneté, au sens où celle-ci signifie, individuellement, une allégeance prioritaire à l'Etat et à la nation – ce qui est loin d'être le cas pour ces jeunes, alors que le problème ne se posait guère pour leurs parents. Comme toujours, on en revient à l'éducation, pierre angulaire de tout projet de société.

– *La chaîne pénale*. La surpopulation carcérale, les dysfonctionnements dans l'application des peines, les prisons devenues écoles du crime et de la radicalisation : de nombreux aspects du dispositif pénal et pénitentiaire nécessitent d'être améliorés aujourd'hui pour contrer la menace terroriste.

■ A ne pas répondre convenablement à ces défis, la France court le risque d'une dégradation de son espace politique, selon trois dynamiques négatives :

- La montée des conservatismes : forte demande d'ordre public, alliances entre intégristes et extrémistes, rejet de l'Europe et de la libre circulation... ;
- Les crispations autour du discours sur l'Islam : D'un côté, une moindre capacité à porter un discours critique sur l'islamisme en France (crainte d'être taxé d'islamophobe) ; d'un autre, une attitude de plus en plus hostile envers les musulmans ;
- Une suspicion vis-à-vis de la capacité de l'Etat à régler les problèmes qui ont amené à la situation présente. D'où l'on soutiendra que, selon une formule malheureusement galvaudée, c'est moins de l'état d'urgence dont nous avons besoin que d'une urgence de l'Etat.

■ La résilience française passe par une volonté de la société tout entière de construire des ponts entre ses différentes composantes, et de modifier en profondeur la relation des élites à la population.

Elle passe aussi par la dignité du débat public. Jusqu'à l'attentat de Nice, le discours des responsables politiques avait évité quelques ornières (dans lequel les Américains sont souvent tombés, contribuant à de graves erreurs de diagnostic) : la « guerre au terrorisme », la qualification de l'islamisme comme un « cancer », l'amalgame entre islamisme et Islam, et, de façon générale, la dévalorisation de l'ennemi pour mieux le

Eric DANON

combattre. Il en est de même de la population, qui a évité les réactions épidermiques, par exemple de type « ratonnades ».

On peut donc considérer qu'à ce stade, la stratégie de « guerre civile » de Daech a échoué mais que la répétition des attentats empoisonne progressivement le débat politique en France. Et que celui-ci ne parvient pas à lever certaines difficultés bien françaises : éviter le politiquement correct, dire les choses telles qu'elles sont, préférer les mesures efficaces aux mesures symboliques, surmonter le débat entre sécurité et liberté, penser la sécurité comme un élément central et non pas périphérique de la vie sociale, etc.

roristes » agissant par impulsivité et avec les moyens du bord (le terrorisme « low cost »). Ces nouveaux opérateurs sont, pour la plupart, nés sur le sol des pays occidentaux cibles ; des terroristes enracinés ont, peu à peu, remplacé les habituels commandos envoyés de l'extérieur.

■ Ce cycle va durer. Car aucune autorité, politique ou religieuse, ni aucune instance de régulation, nationale ou internationale, n'a la capacité de réduire à zéro, durablement et simultanément, la capacité de nuisance des trop nombreux adeptes de la radicalité djihadiste incarnée aujourd'hui par Daech. D'autant que cette organisation a mis en place un système de séduction particulièrement efficace pour capter, partout dans le monde, de nouvelles recrues.

106

Conclusion

■ Affrontements interconfessionnels, dérives sectaires, reculs obscurantistes portés par des théories du complot, apparition d'individus hybrides issus d'une délinquance urbaine doublée d'une radicalisation religieuse, terroristes acculturés se revendiquant d'une cause sacrée... les Etats modernes sont confrontés à des violences associées à une religiosité fanatisée qui font courir à notre monde le risque d'une fragmentation régressive sans précédent.

Nous sommes entrés, depuis 2012, dans un nouveau cycle de terrorisme. Désormais, la menace sur notre territoire provient, d'une part, de groupes hybrides et opportunistes capables de transformations rapides et, d'autre part, d'individus plus isolés, « lumpen ter-

Daech sera militairement vaincu. Mais, au-delà, l'islamisme djihadiste international va perdurer et devra continuer à être combattu. Une idéologie donc, autant que son bras armé, comme il fallait combattre, à une autre époque, le nazisme autant que ses représentants. Sans doute un jour faudra-t-il interdire, en France, l'apologie de l'islamisme radical comme est interdite l'apologie du fascisme.

Il faudra aussi porter la plus grande attention, lors de la disparition de Daech, à éviter tout processus d'humiliation. Par exemple, dans la dimension extérieure de l'affrontement, faire les efforts de prendre en compte le fait religieux dans le processus de règlement du conflit comme de « penser l'après »

de toute nouvelle intervention diplomatico-militaire. On ne peut concevoir une éradication de Daech que si l'on est sûr que les populations concernées pourront le remplacer par une ou des entité(s) acceptable(s) et pérenne(s).

■ La France surmontera ce cycle de terrorisme comme elle en a surmonté d'autres par le passé. Nous sommes encore dans une phase d'urgence, celle où il est nécessaire de redonner à la loi toute sa force, de rechercher l'efficacité maximale des services de renseignement, de police et de justice, et de viser une tolérance zéro pour les actes qui, de près ou de loin, favorisent la préparation et la commission des attentats. Beaucoup de ces mesures à prendre sont identifiées mais leur mise en œuvre demeure d'une grande sensibilité.

Les attentats récents nous obligent aussi à nous recentrer sur l'essentiel : savoir qui nous sommes et nous y tenir, affirmer la vo-

lonté de construire notre avenir sans le subir, appliquer nos valeurs à la complexité de notre société moderne, les faire respecter en France même tout en s'attachant à les faire partager au reste du monde.

A la suite des attentats, une réflexion salutaire s'est engagée sur les dynamiques à l'œuvre dans notre société. Elle oblige à repenser tant le fait politique que le fait religieux, la capacité de l'Etat à déconstruire l'ennemi, mais aussi à assurer la cohésion de notre société, en lui proposant un idéal qui la dépasse, des symboles sacralisés et des rituels partagés qui donnent un sens à notre désir de vivre ensemble. Il reste à espérer que la voie choisie par la France rétablisse un consensus autour des questions de sécurité, tout en demeurant empreinte d'humanisme, de fraternité, de respect d'autrui et de bienveillance, sans lesquels l'écriture du roman national ne pourra être, dans un proche avenir, que celle d'une déchirure.

Notes

Eric Danon est Directeur Général adjoint des Affaires Politiques et de Sécurité au Quai d'Orsay. Normalien, agrégé de physique, diplômé de Sciences Po et ancien élève de l'ÉNA, il a effectué l'essentiel de sa carrière diplomatique autour des questions de sécurité internationale et de développement.

Ancien Directeur Général du *Conseil Supérieur de la Formation et de la Recherche Stratégiques* de 2013 à 2016, ancien Ambassadeur pour le désarmement de 2008 à 2012, il a mené de nombreuses négociations sur les questions nucléaires, le commerce des armes et la criminalité organisée. Il a été, par ailleurs, Conseiller diplomatique d'Interpol après avoir exercé, au Quai d'Orsay, la responsabilité des aspects diplomatiques de la lutte contre le terrorisme, les grands trafics et le blanchiment d'argent.

¹ A l'heure de parution de cet article, il paraît clair non seulement que Daech ne peut pas gagner contre la coalition, mais que cette dernière progresse de façon constante et devrait parvenir à vaincre militairement l'Etat islamique dans les mois qui viennent. Notons cependant que, comme dans le cas d'Al-Qaïda, une victoire militaire contre Daech ne signifiera pas pour autant son éradication complète.

Eric DANON

² Cette contrainte est considérée comme obligée dans la représentation occidentale, car l'Occident estime qu'il a été attaqué par Daech et non le contraire, ce qu'il appartiendra aux historiens de réévaluer, un jour, plus précisément.

³ De nombreuses actions terroristes ont aussi été menées, dans le passé, sans que l'on puisse déterminer précisément un « front ». Mais elles étaient menées par les exécutants aguerris d'organisations hiérarchisées et identifiées. Le mode opératoire des actions terroristes actuelles est radicalement différent en ce qu'il laisse une grande marge de manœuvre et d'initiative à des individus ayant des liens parfois très ténus avec Daech.

⁴ On rappellera juste ici que, pour les musulmans pratiquants, le djihad est avant tout une démarche, la réponse à l'injonction de « faire un effort dans le chemin de Dieu », et qu'accomplir cette démarche est plus important que son résultat même.

⁵ Ainsi par exemple, les anciens combattants ayant réussi à fuir Daech émettent-ils tous des critiques sur la corruption des cadres de l'organisation et l'extrême brutalité dont ils font preuve : exactions contre des civils innocents et des otages, et même contre des membres de l'EI, exécutés par des chefs paranoïaques et obsédés par les « traîtres ».

⁶ Le takfirisme représente une mouvance, issue du salafisme, à la fois fondamentaliste, non légaliste et violente. Il vise le retour à un islam pur, l'avènement d'un nouveau califat et se distingue par le culte des martyrs, ainsi que sa propension à jeter l'anathème (*takfir*, en arabe) contre les autres musulmans.

⁷ Le *dark web* est, quant à lui, largement utilisé pour la préparation des actes terroristes.

⁸ On peut supposer, mais sans disposer d'éléments tangibles en ce sens, que Daech a d'autant plus besoin d'attirer un nombre important de nouvelles recrues capables de se passer de formation paramilitaire en Irak et en Syrie, que l'organisation rencontre des difficultés croissantes sur les territoires qu'elle contrôle dans ces deux pays.

⁹ Le détachement est paradoxal en ce que, contrairement à ce qu'on pourrait penser, il n'intervient pas, pour le jeune, *contre* la famille mais *pour* la famille. Dans sa logique, le djihadiste veut ramener sa famille dans la tradition, vers un islam originel ; il se considère comme un sauveur.

¹⁰ On relèvera ainsi avec intérêt certaines analogies mimétiques. Dans la plupart des opus récents relevant de ce genre littéraire et cinématographique, le héros (l'élue) évolue dans un univers à la fois ultra moderne et moyenâgeux, combat au sabre tout en maîtrisant les technologies les plus avancées, et inscrit sa démarche à la fois personnelle, initiatique et salutaire, dans une lutte du Bien contre le Mal où les Forces sacrées sont toujours avec lui.

¹¹ Ainsi, par exemple, on ne compte plus les témoignages des jeunes filles soulignant que, si la loi sur le voile dans l'espace public était appliquée avec fermeté, elles pourraient s'en prévaloir pour résister à la pression de leur entourage à le porter.



Champ criminologique





Criminalité, terrorisme : les liaisons dangereuses

Julien DUFOUR*

« La Vérité commence à nous échapper à la seconde même où notre regard relâche sa tension, elle nous échappe en nous laissant l'illusion que nous continuons à la suivre. De très nombreuses dissensions viennent de là. Et il faut savoir aussi que la vérité est rarement douce au palais : elle est presque toujours amère. »¹

Alexandre Soljenitsyne

La guerre froide n'était pas dénuée d'avantages, par la lecture simple qu'elle offrait de l'équilibre précaire du monde. Clarté et symétrie résultaient de l'opposition et de la stabilité des forces en présence. Les capacités militaires, la menace de destruction mutuelle entre deux blocs qui en avaient les moyens mais non nécessairement l'envie garantissaient une paix mondiale fragile mais réelle. L'effondrement du communisme et la victoire du bloc de l'Ouest, clôtures du XX^e siècle, ont de fait conduit à une apparente simplification. Ce basculement a signé en réalité la fin d'une idéologie et d'une culture propres selon lesquelles un modèle de société différent de l'Occident était possible : la projection d'un autre futur que celui promis par une société

moderne à vocation universelle, mais reposant sur des valeurs qui ne le sont pas.

Une page de l'Histoire s'est ainsi tournée, creusant entre les pays de par le monde et en leur sein des failles jusqu'alors dissimulées mais plus profondes et plus nombreuses que l'équilibre né de la seconde guerre mondiale ne l'avait laissé paraître. Ainsi s'est ouvert le XXI^e siècle, celui d'une guerre insidieuse, asymétrique, opposant à une société occidentale post-moderne matérialiste et peu consciente de ses vulnérabilités, un ennemi ontologique, fanatique et nébuleux, promoteur d'une autre forme d'avenir, idéologisé et terrifiante, tissant sa toile au cœur de l'Occident, et dont l'objectif, assumé et revendi-

Julien DUFOUR

qué, a le mérite d'être clair : au mieux nous convertir ; au pire nous détruire.

Dans un tel contexte, les menaces pesant sur la France et sur l'Europe n'ont cessé de croître depuis 20 ans. Elles ont pris la forme d'actions terroristes, menées à terme ou déjouées, reflétant l'évolution du monde et de ses rapports de force. A un terrorisme de guerre froide a succédé un terrorisme de chaos, qui a connu son paroxysme « hyperterroriste » avec les attentats du 11 septembre 2001. Il prend aujourd'hui la forme d'une menace nouvelle et endogène, représentée par des hommes et des femmes ayant grandi sur notre sol, endoctrinés et radicalisés, pour qui mener une guerre « sainte » est devenu une raison de vivre – un terrorisme de proximité, un « ennemi intérieur »² que la vague des attentats perpétrés depuis janvier 2015 a fait apparaître au grand jour.

Ce « néo-terrorisme » a engendré des actions collectives mais aussi individuelles, ou paraissant l'être. Les capacités d'accès à l'information, et à la désinformation, sur Internet et les réseaux sociaux sont des facilitateurs et des amplificateurs de la propagande islamiste radicale. Le web permet de recruter en toute simplicité des apprentis terroristes au cœur de la société européenne, pour beaucoup issus de la criminalité. Mohammed Merah, Amedy Coulibaly, Chérif et Saïd Kouachi, Omar Ismaïl Mostefai, les frères El Bakraoui sont autant d'exemples de criminels radicalisés ayant récemment endeuillé la France et la Belgique.

Cette proximité entre le malfaiteur et le terroriste, qui ne s'opposent qu'en apparence, ne relève pas du hasard. La délinquance ne mène pas naturellement au terrorisme. Mais nombre de terroristes, aujourd'hui comme demain, sont issus de milieux où l'éducation passe par la rue et l'école du crime : les cités sensibles et leurs bandes en sont des pourvoyeurs de premier ordre. Un lien existe entre criminalité et terrorisme : il n'est pas que matériel, mais aussi intellectuel et spirituel. Cette porosité nouvelle correspond à une mutation idéologique.

Voilà pourquoi.

Le criminel est un être endoctrinable

Les notions de criminalité et de terrorisme sont a priori peu conciliables. Dans une logique hédoniste et consumériste, le délinquant récidiviste, souvent issu des banlieues, ambitionne de gagner de l'argent, de prendre du bon temps, de s'entourer de filles, de vivre au jour le jour en profitant de ses avantages acquis. L'individu radicalisé a quant à lui renoncé, par choix idéologique, à s'identifier à ce modèle calqué sur le confort de la société occidentale. Force est pourtant de constater qu'il existe des passerelles entre ces deux mondes – via un cheminement sinueux qui résulte d'un processus d'adhésion d'abord psychologique.

Dès 1995 étaient apparus des signaux faibles de cette porosité entre criminalité et terro-

risme, avec les actions du « gang de Roubaix », finançant le jihad en Bosnie par de la délinquance de droit commun. Le « gansterorisme » avait alors vu le jour. Aujourd'hui, la criminalité n'est plus uniquement au service de la logistique du terrorisme ; elle lui sert d'apprentissage dans la subversion. Un cursus de formation où les moins diplômés sont les plus malléables.

Un vide idéologique et identitaire

Les sociétés industrialisées ont connu des évolutions profondes depuis la seconde guerre mondiale, marquées par une période de paix et de prospérité sans égal. L'Etat-providence, la croissance des « Trente Glorieuses », la construction de l'Union Européenne puis la mondialisation ont engendré des émancipations majeures, faisant perdre de vue aux dernières générations qui n'ont jamais connu la guerre, la nécessité de se préoccuper de leur propre sécurité.

Ces progrès ont induit en parallèle des effets pervers dont un matérialisme et un individualisme immodérés témoignent, accentuant pour beaucoup le sentiment d'une perte des repères et des valeurs, et d'un déclassement. La société européenne contemporaine consacre un individu libéré de tout enracinement, et de toute transcendance. Elle crée un « homme sans contexte » décrit par le philosophe Rémi Brague³, pour qui un dieu, quel qu'il soit, n'a plus légitimité à normer la vie et ses règles de conduite. L'homme se retrouve seul, compensant par l'accumulation de biens matériels un vide idéologique et spi-

rituel caractéristique. « Nous avons réduit la civilisation occidentale à ce qu'elle a de plus pauvre et de plus inintéressant. C'est-à-dire le bien-être. Nous avons abandonné toute considération d'une vie spirituelle, d'une certaine dignité humaine pour nous contenter du minimum : le droit des peuples à disposer d'un écran plat ».⁴ Un tel positionnement éloigne du sens même du bien commun, ne liant une partie du peuple à sa Nation que par les seules commodités financières et matérielles que celle-ci lui fournit.

L'idée d'Etat Nation a pourtant émergé voici bientôt quatre siècles. Le traité de Westphalie, en 1648, consacra la fin de la guerre de Trente ans, marquée par les luttes entre protestants et catholiques. Il fonda la paix sur une laïcisation progressive des relations internationales, effaçant les Empires devant des Etats-nations émergents. Principe spirituel porteur d'une volonté commune – « avoir fait de grandes choses ensemble, vouloir en faire encore » pour l'académicien Ernest Renan, la Nation a été au cœur de la guerre froide. La lutte des classes l'a réduite à n'être qu'un ensemble de conflits d'intérêts opposant les classes sociales, et a généré un mouvement internationaliste visant à la suppression de l'Etat. Aujourd'hui encore pour nos ennemis déclarés, ce lien du peuple envers sa Nation n'a pas lieu d'être. Seule importe l'Oumma, la communauté des croyants musulmans, qui ne connaît pas de frontières : les préceptes religieux sont la norme absolue.

Julien DUFOUR

Les ennemis de l'Occident se nourrissent de cet état de fait, en répondant – certes de la mauvaise façon – à une quête de sens et de valeurs inassouvie. « *Notre civilisation judéo-chrétienne, (...) après deux mille ans d'existence, se complait dans le nihilisme et la destruction, la pulsion de mort et la haine de soi. Elle ne crée plus rien et ne vit que de ressentiments et de rancœur. L'Islam manifeste ce que Nietzsche appelle une grande santé : il dispose de jeunes soldats prêt à mourir pour lui. Quel occidental est prêt à mourir pour les valeurs de notre civilisation : le supermarché et la vente en ligne, le consumérisme trivial et le narcissisme égoïste, l'hédonisme et la trottinette pour adultes ?* »⁵

114

La bande, une identité par défaut

Dans un monde individualiste, le groupe rassure d'autant plus. Il est le lieu de la socialisation et de la formation d'une identité. Ce rôle est théoriquement celui d'abord tenu par la famille. Mais pour nombre de délinquants, la bande à laquelle ils appartiennent devient une famille de substitution et répond au double besoin d'encadrement et d'assimilation, sur un territoire qui en est le support : l'identité du groupe réunit le quartier et l'ethnie d'origine. Ce territoire représente un lieu d'apprentissage et de socialisation, lui-même porteur d'identité. Selon Michel Parazelli, professeur-chercheur à l'Université du Québec à Montréal, « *le territoire apparaît comme la seule identité possible ou pour le moins comme une identification élémentaire. (...) L'identification à un territoire stigmatisé opère un renversement des valeurs et des sté-*

réotypes : la marginalité devient rébellion, le rejet devient solidarité et cohésion »⁶. Les membres de bandes se défont de leurs identités ethniques pour mieux habiter celle de leur quartier d'origine. Ils ne sont plus « black, blanc, beur » mais Marseillais des quartiers nord ou Dionysiens du Franc-Moisin. La cité est projetée comme un étendard. La bande devenue substitut de la famille et micro-société (sentiment d'appartenance à une structure, affectivité, camaraderie) offre protection (vers laquelle se tourner en cas de besoin), identité et reconnaissance (compensant les déficits sociaux et le manque d'estime de soi, permettant l'accession au pouvoir). Elle engendre un refus de toute autre identification, dont celui de la nationalité française, et des valeurs républicaines occidentales.

C'est dans ce contexte que s'effectue dès le plus jeune âge l'initiation à la violence. La brutalité d'abord, la cruauté ensuite, sont inhérentes au mode de fonctionnement des bandes. Elles sont un de leurs éléments caractéristiques, et résultent d'un apprentissage graduel. Elles sont aussi un outil pour acquérir et développer la sous-culture de la rue et du groupe, révélatrice des forces et des faiblesses de la personnalité des jeunes candidats. Leur rôle est initiatique, en démontrant l'absence supposée de peur de la réaction et de l'affrontement ; aucune insulte ne doit rester sans réponse. Le cycle de la violence prend forme : porter un coup de marteau, tirer avec une arme à feu sont autant de moyens individuels de gagner le respect de

l'autre. Être capable du pire est un gage certain d'intégration.

Dans tous les cas, l'indifférence caractérise déjà le rapport au mal fait à autrui. Enlèvements, séquestrations, tortures, ne sont pas rares au sein des cités, liés aux enjeux financiers du trafic de stupéfiants. La jambisation⁷ est aujourd'hui un avertissement préalable courant dans le monde de la rue. Les homicides liés à l'économie souterraine sont quant à eux peu regardants sur d'éventuels dommages collatéraux. La violence libérée modifie dans son ensemble le rapport porté à l'intégrité physique et à la vie. Elle est exacerbée et sans limites, l'auteur d'un jour étant la victime du lendemain. Il n'existe qu'une justice reconnue : celle, privée et illégitime de la rue. La peine de mort, loin d'être abolie, y a été rétablie.

Dans les bandes des cités, le passage à l'acte efface toute frontière entre le crime qui est envisageable, celui qui est envisagé et celui qui est réalisé. La violence qu'engendre la délinquance nie l'existence même du monde commun. Elle est gratuite, irrationnelle, débridée. Les victimes sont déshumanisées aux yeux de leurs agresseurs, vues comme de simples obstacles matériels sur le chemin du butin ou de la revendication. Les auteurs sont animés par leur propre capacité à détruire, sans que rien ni personne ne puisse s'y opposer.

C'est précisément ce qui attire un certain nombre de prêcheurs à la recherche d'individus à sacrifier, prétendument au nom d'une

cause fanatique : le lien trouble entre criminalité et terrorisme est tissé.

La radicalisation, une identité par adhésion

L'identité par défaut issue de la bande, inscrite dans un processus de violence et de crime, n'offre toutefois de réelles perspectives qu'à une infime minorité de délinquants : ceux qui « réussissent » dans cette voie. N'est pas caïd qui veut. Le pouvoir, l'argent, le respect, la sécurité, ne se retrouvent qu'entre les mains de quelques uns, capables de gérer des entreprises criminelles. Les positions dominantes sont rares. La plupart des malfaiteurs multirécidivistes n'inscrivent leur carrière criminelle que dans des positions inférieures de basse main d'œuvre et de petits coups – quand bien même répétés – ne leur offrant qu'un avenir à très court terme.

Parfois, des accès de violences – véritables exutoires – fédèrent des individus issus de cités multiples. Certains sont liés à des événements sportifs, des festivités (jour de l'an, fête nationale), des événements internationaux (conflit en Palestine) ou des mouvements sociaux. Les groupes violents qui s'extériorisent n'ont pourtant aucune conscience politique affirmée ; ils ne se revendiquent d'aucune idéologie, si ce n'est par provocation. Les bandes se créent alors par opportunité, dans un intérêt commun – casser, profiter d'un effet de masse et du sentiment d'impunité inhérent à la logique de groupe. L'entente est alors tacite et ponctuelle ; la haine des institutions en est le ci-

Julien DUFOUR

ment puissant et rassembleur. La bande répond ainsi à une logique utilitaire : elle est sécurisante pour ses membres.

C'est là un point commun d'importance avec la radicalisation religieuse. Le jeune délinquant a souvent un profil immature, une notion très floue du bien et du mal ; il est sans idéologie ni conscience politique. La radicalisation lui offre un cadre et un chemin autres que ceux déjà connus de la cité. C'est l'émergence d'une identité nouvelle, par l'adhésion à une communauté de fidèles et à un projet spirituel plus vaste que le seul quotidien rythmé par la petite délinquance. Une nouvelle forme de culture, jeune, dynamique et ambitieuse est née de ce repli communautaire. Elle agit sur le monde des idées, en opposition à l'utopie d'une « société ouverte », en perte de repères. Le lien entre criminalité et radicalisation est un mécanisme de mutation idéologique.

Au nom de principes fédérateurs que l'école républicaine ne parvient plus à enseigner, il importe plus que jamais de ne pas laisser Daesh occuper l'empire des idées.

Le jihadiste est un être endoctriné

Les jeunes criminels sont par définition en conflit avec les règles et les principes de la République et de la Nation – concepts qu'ils ne maîtrisent pas. Ils sont de fait une cible aisée pour les endoctrineurs, qui justifient la

haine du système par une réaction saine à une atteinte supposément portée à leur religion. De criminel rejeté par la société – posture passive et victimaire – le malfaiteur devient l'instrument d'une guerre religieuse au profit d'une société nouvelle qui l'accepte et qui l'attend – dans un renversement des rôles dynamique et valorisant. L'engagement djihadiste devient un processus de purification : il donne du sens au vide existentiel et désinhibe le passage à l'acte.

Une voie pieuse de sortie de la délinquance

La tendance du délinquant multirécidiviste de cité est au pragmatisme : frapper d'abord, voler après. La logique est binaire, entre hédonisme et seule conscience de l'immédiateté : besoin-réponse au besoin (faim-manger, sommeil-dormir, argent-voler). L'appât du gain lié aux trafics de stupéfiants aiguise les appétits mais reste le projet le plus simpliste d'une existence marquée par la faillite des fondements sociaux que sont la famille et l'éducation. Il manque au malfaiteur l'essentiel : appréhender le sens d'une vie faite de violences et de larcins – et d'une mort souvent brutale.

Le prosélytisme salafiste n'a guère de mal à s'immiscer dans une telle vacuité existentielle, profondément hostile à tout principe républicain. La radicalisation continue de s'inscrire dans un schéma binaire, en expliquant le monde par un affrontement culturel opposant deux blocs – la communauté des croyants face aux infidèles, et en

proposant deux issues à cette confrontation – la conversion ou la mort. Entre deux jeunesses en quête d'idéal – d'un côté celle des villes et campagnes élevée dans la croyance de l'absence d'ennemi voire de l'impossibilité de son existence, et de l'autre celle de la rue formée par la violence et le crime – un boulevard s'ouvre à un fanatisme rassemblant les extrêmes, « *rencontre d'une passion triste, coulée dans le ressentiment, vivifiée par la haine, et d'une idéologie préfabriquée.* »⁸

Le discours djihadiste crée des « voyous de Dieu ». Il prend une dimension alibi⁹, en légitimant les comportements déviants. Le vol est accepté dès lors qu'il est commis pour le djihad et au préjudice des mécréants, selon le précepte invoqué du *al ghanima* – le pillage de guerre¹⁰. Le viol n'est pas interdit puisque les victimes appartiennent à leur bourreau. Tout ce qui auparavant était fait pour soi l'est désormais pour le djihad.

Le discours djihadiste comble ainsi les failles identitaires, en utilisant une lecture biaisée de l'Islam pour prétendre répondre à tous les questionnements et à toutes les attentes. Ce discours est avant tout un projet politique, qui offre une voie pieuse de sortie de la délinquance. Au bout du chemin, le martyr lave tous les péchés véniels et mortels, et ouvre par rédemption la voie du paradis.

Un virus, et une contagion

La radicalisation salafiste agit comme un virus idéologique. Elle se propage d'autant plus facilement qu'elle rencontre un terreau

fertile de malfaisants opposés à l'Etat de droit, qui trouvent dans ce nouveau mode de pensée les ressorts d'une action commune. Les fondements insidieux du rejet viscéral de la société occidentale et du mode de vie européen rejoignent ceux de la révolte qui avait engendré les violences urbaines de 2005. En ce sens, il s'agit moins d'une radicalisation de l'Islam que d'une « *islamisation de la radicalité* »¹¹ selon la formule du politologue Olivier Roy, traduisant une idéologie de rupture et de haine de la France.

Les délinquants multirécidivistes, membres de bandes dont ils constituent la main d'œuvre, représentent des cibles idéales à fanatiser. Ils se sont socialisés dans la rue, vivent dans la permanence de la violence et sont aguerris au passage à l'acte criminel ; leur expérience de la scolarité ne leur a pas ouvert d'univers intellectuel propre ni d'horizons sociaux favorables ; ils sont définitivement rebelles à la société et aux valeurs de la République. Leur « canalisation » par l'islamisme en fait dès lors des armes redoutables en vue d'actions isolées et imprévisibles, souvent de leur propre initiative. Ils se transforment en « *héros négatifs* »¹² : un jeune de cité peut trouver dans le djihadisme une manière de se définir pseudo positivement dans le mal.

L'incapacité à s'identifier à la société dans laquelle il vit – et dans laquelle il est le plus souvent né, le conduit à procéder à une « *inversion des valeurs et des principes légitimes de la société* »¹³. Plus ces « *héros négatifs* » sont décriés par la société qu'ils rejettent,

Julien DUFOUR

plus ils se sentent sacralisés. La reconnaissance vient alors pour eux de la peur qu'ils inspirent et de la couverture médiatique qu'ils espèrent – l'usage de caméras individuelles pour se filmer lors de leurs propres passages à l'acte est extrêmement significative. La gestion de leur potentielle incarcération est d'ailleurs pour le moins problématique, au vu de l'aura dont ils bénéficient auprès de nombreux détenus. Leur fin tragique est dans tous les cas une victoire pour leur cause : morts, ils s'élèvent au rang de martyrs. Vivants, ils sont déjà des héros.

118

Le phénomène de radicalisation peut se produire dans un temps très court, à l'échelle de quelques mois voire de quelques semaines. Son décellement est d'autant moins évident que l'intéressé peut dissimuler ses nouvelles pratiques à ses proches. Ce basculement est par ailleurs susceptible de se propager au sein de quartiers dans lesquels la place du religieux est devenue ostensible, et tend à régir les règles de vie dans la cité. Le communautarisme et le repli identitaire font office de toile de fond et de catalyseurs. Un militantisme actif prend forme au sein de lieux de cultes officiels et officieux, d'écoles confessionnelles, d'associations culturelles et sportives, de média, de commerces de bouche, d'établissements bancaires, tous de même obédience. Le maillage associatif permet à un certain nombre de ces prosélytes d'être des acteurs engagés auprès des partenaires institutionnels locaux. Il crée une génération militante.

Dans ce cadre, la pratique religieuse devient un gage d'intégration dans la cité, en canalisant la violence de délinquants locaux. Elle facilite ainsi le recrutement par des prêcheurs aux convictions peu compatibles avec les valeurs de la République. Le processus est insidieux mais installé. La radicalisation croît tel un rhizome, par une invisible action souterraine et horizontale vouée à faire surgir de nouvelles pousses là où l'on ne les attend pas.

La prison, à son tour, agit comme un incubateur de radicalisation massive¹⁴. L'endocritinement en détention – conversion ou redécouverte du fait religieux – est nommé « Prislam », contraction de *prison* et *Islam*. Parfois visible, le *prislam* se manifeste par le port ostensible de vêtements traditionnels, les regroupements en cours de promenade, ou encore l'aide apportée à un détenu. Les prédicateurs sont extravertis, barbe et prosélytisme affichés ; leurs comportements envers les surveillants sont souvent agressifs. Parfois beaucoup plus discrète, insidieuse, mutique, l'allégeance à l'Islam radical reste dissimulée, sans ostentation. Elle prend la forme de la *taqiya*¹⁵, réglementation théologique historiquement attribuée au chiisme accordant le « droit de dissimuler », notamment sa pratique de la religion – de nos jours l'apanage de groupes minoritaires adeptes du djihadisme. La pratique religieuse offre dans tous les cas au prisonnier isolé la protection et le soutien du groupe.

Les facteurs de radicalisation propres à chaque individu, en lien avec sa personnalité et son histoire, ne manquent pas.

« *Emprisonnez-les, tuez les avec des couteaux, prenez leurs armes, rentrez dans leurs maisons, égorgez-les, terrorisez-les* », tel est le sort que nous réserve la propagande de Daesh, résumé en un mot d'ordre simple : « *Faites exploser la France* », dont les attentats de proximité de Magnanville, Nice ou Saint-Etienne-du-Rouvray à l'été 2016 sont autant d'exemples.

Nos démocraties sont par nature démunies face à la barbarie. « *Elles pensaient l'histoire finie, les religions un vestige de la préhistoire, la nation une forme désuète de la communauté humaine. Le seul horizon était la levée des frontières, la destruction des murs pour que la famille humaine ne fasse plus qu'un. Voilà ce qu'était l'utopie européenne* ». ¹⁶ Le délitement du lien entre appartenances politique et culturelle a prévalu depuis la fin de la seconde guerre mondiale, le réduisant à ses seuls aspects juridiques et économiques – c'est à dire désincarnés et désenchantés. L'esprit européen n'a pas germé au sein des peuples ; mais la perte des repères nationaux, voire de l'idée même de Nation, a engendré le besoin d'identités de substitution, régionales ou communautaires et ainsi provoqué des accès tantôt de révolte, tantôt de radicalisation – en quête d'identités nouvelles. Affronter cette réalité et ses conséquences sécuritaires implique de redonner du sens à ce qui est mis en commun pour faire société, seul chemin possible vers la restauration d'une cohésion nationale et d'un mode opératoire pour vivre ensemble.

Devant ce « *choc des incultures* » que composent criminalité et terrorisme, les enjeux d'éducation sont capitaux. Nos ennemis désignés ne s'y sont pas trompés, décrivant notre système éducatif comme cultivant chez l'enfant « *les plus abjects comportements* », l'assurant d'ingurgiter une « *bouillie de mécréance, corrompant ainsi sa prime nature et lui faisant emprunter les voies des gens de l'Enfer* ». Selon eux, l'école française ne cultive-t-elle pas « *chez les masses l'ignorance de la vraie religion et des valeurs morales telles que l'amour de la famille, la chasteté, la pudeur, le courage et la virilité chez les garçons ?* », enseignant des péchés comme la mixité entre les filles et les garçons « *porte ouverte vers la fornication* », l'interdiction du voile, le « *dessin des êtres dotés d'âmes* » ou encore « *la musique présente à tous les niveaux de l'enseignement des écoles de la mécréance* ». ¹⁷

Naturellement, face à ces défis, la tâche de la police et de la justice est centrale. Adaptation des modes d'action, renseignement, investigation, intervention sont les bases d'un édifice de lutte contre un ennemi endogène sur lequel nous devons à notre tour faire peser une menace omniprésente. La réponse aux enjeux actuels va toutefois bien au-delà : elle passe par un projet de société destiné à réinvestir les champs de la socialisation, de l'éducation, de la culture, de l'art, des valeurs, de la spiritualité – autrement dit le monde des idées. « *Le monde, aujourd'hui est à la veille de sa propre perte, du moins d'un tournant de l'Histoire qui ne le cède en rien en importance au tournant du Moyen-*

Julien DUFOUR

Age sur la Renaissance : ce tournant exigera de nous une flamme spirituelle, une montée vers une nouvelle hauteur de vues, vers un nouveau mode de vie où ne sera plus livrée à la malédiction, comme au Moyen-Âge, notre nature physique, mais où ne sera pas non plus foulée aux pieds, comme dans l'ère moderne, notre nature spirituelle. Cette montée est comparable au passage à un nouveau degré anthropologique. Personne, sur la

Terre, n'a d'autre issue que d'aller toujours plus haut »¹⁸.

Le fanatisme, qui accompagne dorénavant et durablement nos vies, se combat aussi par la culture et le savoir. Face à l'ère du vide, selon l'expression de l'essayiste Gilles Lipovetsky¹⁹, ré-enchanter le futur est le défi de l'Histoire qu'il nous faut écrire aujourd'hui.

Notes

* Commissaire de Police, Criminologue

120

¹ *Le déclin du courage* (1978), Alexandre Soljenitsyne

² Expression du Premier Ministre Manuel Valls

³ Rémi Brague, *Le règne de l'homme. Genèse et échec du projet moderne*, 2015

⁴ Natacha Polony, essayiste, *Grandes rencontres du Figaro*, 10 novembre 2015

⁵ Michel Onfray, philosophe, entretien au *Corriere della Serra*, 3 février 2016

⁶ Michel Parazelli, sociologue, *Les limites épistémologiques des représentations sociospatiales des pratiques urbaines juveniles*, *Cahiers de recherche sociologique*, n° 31, 1998

⁷ La jambisation est une atteinte physique aux membres inférieurs d'une personne, chère à la lutte armée des années 1970

⁸ Robert Redecker, *Le soldat fanatisé fait un saut en dehors de l'humanité*, *Le Figaro*, 23 janvier 2015

⁹ Formule du psychiatre Daniel Zagury, citée dans *Le Parisien*, 8 avril 2016

¹⁰ Une fatwa « sur la dépossession des richesses des mécréants » a ainsi été découverte sur une clé Usb d'un mis en cause de l'affaire dite de Cannes-Torcy, dont vingt membres ont été renvoyés devant la cour d'assise en décembre 2015. « Plutôt que les musulmans financent le jihad de leur propre poche, ils doivent le financer dans les poches de leurs ennemis » fait valoir le texte. *Le Parisien, Attentats : les filières djihadistes puisent dans les milieux de la délinquance*, 8 avril 2016

¹¹ Olivier Roy, *Le djihadisme est une révolte générationnelle et nihiliste*, *Le Monde*, 24 novembre 2015

¹² Farhad Khosrokhavar, sociologue, *Des jeunes radicalisés qui se rêvent en héros négatifs*, *Le Monde*, 9 janvier 2015

¹³ Farhad Khosrokhavar, sociologue, *La radicalisation islamiste se fait en catimini*, *Médiapart*, 9 janvier 2015

¹⁴ Formule du coordinateur européen pour la lutte contre le terrorisme, Gilles de Kerchove

¹⁵ *Taqiya*, parfois orthographié *taqiyya* ou *takia*, est un mot arabe qui signifie le fait de se prémunir.

¹⁶ Pascal Bruckner, philosophe, *Le Figaro*, 23 mars 2016

¹⁷ *La propagande de Daech s'en prend à l'école française*, *Le Figaro*, 2 décembre 2015

¹⁸ *Le déclin du courage* (1978), Alexandre Soljenitsyne

¹⁹ *L'ère du vide : essais sur l'individualisme contemporain* (1983), Gilles Lipovetsky

Art et blanchiment d'argent

Morgane FERRARI

En dernière année de Doctorat en Droit, Morgane Ferrari est titulaire d'un Master 2 en Sécurité Intérieure. Elle a été stagiaire à la direction Europe continentale du Ministère des Affaires Étrangères et s'est rendue à plusieurs reprises en Russie à l'occasion de partenariats universitaires (HSE, ARENAP, NGU). Elle est aussi auditeur de l'IHEDN et de L'INHESJ, et ancienne étudiante du Diplôme Universitaire de criminologie à Paris II. Sa thèse porte sur l'évolution du crime organisé russophone à travers l'étude du volet patrimonial de la légalisation des capitaux criminels dans l'économie licite.

Si depuis la crise de 2008, une surveillance accrue s'exerce sur les marchés financiers, le marché de l'art a, quant à lui, gagné en opacité, ce qui permet de craindre le glissement des avoirs illicites du secteur financier au marché de l'art.

Depuis 2008 et la mise à mal du secret bancaire, les ports francs, véritables forteresses *off shore*, offriraient une alternative profitable aux grandes fortunes. Elles auraient investi massivement leurs liquidités dans le marché de l'art. Le lien de causalité est prouvé par la hausse des spéculations ayant cours dans ce marché suite à la levée du secret bancaire.

De fait, la réglementation des ports francs et le non-alignement des législations européennes sur le trafic d'œuvres d'art favorisent le développement des organisations criminelles. En 2015, le cas "Bouvier" a révélé l'utilisation des ports francs pour faciliter le recel d'œuvre d'art, une problématique qui s'est depuis encore aggravée avec le financement de l'État islamique par la vente de biens culturels pillés, puis conservés dans ces zones.

L'actualité est riche en exemples : en février 2012, l'affaire des "biens mal acquis", mettait déjà en exergue le rôle de l'art dans le blanchiment des capitaux illicites, en l'espèce les

Morgane FERRARI

gains ayant servis à l'investissement provenaient du pillage des richesses de la Guinée équatoriale¹, pays d'origine de l'acquéreur. Le marché de l'art est au cœur des questions de blanchiment d'argent, notamment depuis la crise de 2008 et la levée du secret bancaire.

État des lieux : un marché perméable aux infiltrations criminelles ?

L'opacité du marché de l'art

Le marché de l'art est marqué par une certaine opacité, dont les raisons sont multiples. D'une part, elles peuvent tenir au relatif anonymat qui entoure les protagonistes principaux de la transaction – acheteurs, vendeurs ou simple conseillers – d'œuvre d'art. L'anonymat des vendeurs rend difficile l'établissement d'une fiche d'identité propre à chaque œuvre cédée. Il est compliqué de suivre la trace d'une œuvre, notamment en cas de conflits armés.

S'il existe de nombreuses bases de données répertoriant les œuvres d'art connues, celles déterrées lors de fouilles sauvages ne font l'objet d'aucun signalement. Les acheteurs, le plus souvent étrangers, ont recours à de nombreux intermédiaires. Le blanchiment est facilité d'autant plus que les transactions ont cours en liquide et que les intérêts sont mêlés.

Chaque intermédiaire prélève une commission sur la vente du bien, dont la valeur sera

en définitive bien supérieure à l'estimation de départ. Mais, le mélange des genres tient surtout à la limite malaisée à distinguer entre simple conseiller et vendeur, telle que l'a révélée l'affaire "Bouvier" de 2015. Spécialisé dans le transport et l'entreposage d'œuvres d'art, Yves Bouvier dispose d'informations privilégiées dans le marché de l'art et devient également intermédiaire, marchand, organisateur de foires et d'expositions.

La forte demande en art contemporain, suite à la raréfaction des Picasso et des Gauguin² en salle des ventes, est en train de transformer la répartition traditionnelle³ des rôles dans le marché de l'art. Les maisons de ventes s'intéressent de plus en plus à l'art contemporain et se mettent directement en contact avec les artistes et cela sans passer exclusivement par les collectionneurs.

Le prix n'est que très rarement divulgué. Les acquéreurs n'hésitent pas à payer le prix fort ce qui laisse planer un doute quant aux raisons de l'investissement, d'avantage destinée à masquer l'origine illicite des fonds. À l'occasion des ventes publiques, certains acquéreurs font monter artificiellement les enchères dans le but de maintenir la valeur de leur investissement. Cette spéculation artificielle est rendue possible en l'absence de définition de ce qu'est un prix ou une valeur « correcte ». La fixation des prix ne semble répondre à aucune autre logique que celle de la surenchère, de la même façon que pour l'immobilier londonien ou suisse, les acquéreurs n'hésitent pas à payer en liquide des prix pouvant être qualifiés « d'irrationnels ».

Le Nafea⁴ de Gauguin, tableau vedette de l'exposition Gauguin à la Fondation Beyeler de Bâle, a été cédé en février 2015 pour 300 millions de dollars, soit 265 millions d'euros, à un acquéreur qatari, selon le New York Times. Et que dire des ventes privées organisées par les grandes maisons de vente pour suivre la concurrence.

Depuis les prix des œuvres d'art n'en finissent pas de s'envoler⁵, contre toute rationalité, ouvrant la voie à de légitimes doutes quant aux raisons réelles de l'investissement. Surtout, la dernière tendance consiste pour les futurs investisseurs à faire monter artificiellement la côte de jeunes artistes contemporains étrangers. Ces derniers doivent être aussi dociles que travailleurs et produire autant d'œuvre que nécessite la nouvelle conjoncture.

L'état du droit

Définition du blanchiment d'argent

En droit français, le blanchiment est défini à l'article 324-1 alinéa 1 du Code pénal. Selon cet article «Le blanchiment est le fait de faciliter, par tout moyen, la justification mensongère de l'origine des biens ou des revenus de l'auteur d'un crime ou d'un délit ayant procuré à celui-ci un profit direct ou indirect». L'alinéa suivant poursuit «Constitue également un blanchiment le fait d'apporter un concours à une opération de placement, de dissimulation ou de conversion du produit direct ou indirect d'un crime ou d'un délit».

La Suisse est une place importante et très discrète du marché de l'art, ainsi que le 6^e marché mondial dans le domaine des enchères, selon le site spécialisé Artprice. C'est en Suisse que se tient ArtBasel, la principale foire mondiale d'art contemporain. Sa stabilité politique, financière et bancaire, comme la qualité de ses infrastructures ont toujours attiré les investisseurs et collectionneurs étrangers.

En droit suisse, à l'article 305 bis du Code pénal, le blanchiment d'argent est défini comme un acte propre à entraver la confiscation, par la justice pénale, d'une valeur patrimoniale provenant d'une infraction; dissimulation de la valeur, déguisement de sa provenance illicite ou de son appartenance réelle. Pour que l'infraction préalable soit qualifiée, en droit suisse, il faut un crime (art. 10 al. 2 CP) ou, depuis 2016⁶ : un délit fiscal. Cette dénomination de délit fiscal met fin à un long débat consistant à opérer une distinction entre fraude et évasion fiscale, pratique visant à ne pas fournir de déclaration complète aux autorités fiscales.

À partir de 2016, non seulement les intermédiaires financiers, mais aussi tous les négociants de biens de grande valeur auront des obligations de diligence en vertu de la loi anti-blanchiment.

Les recommandations du GAFI : obligation de diligence

Depuis la création du Groupe d'action financière (Gafi) en 1989, Berne adapte sa légis-

Morgane FERRARI

lation en fonction des recommandations de cet organisme intergouvernemental. L'obligation de diligence, recommandée par le GAFI, se compose de quatre devoirs : l'identification, la clarification, la documentation et la communication.

Le devoir d'identification consiste à vérifier l'identité du cocontractant et celle de l'ayant droit économique. Celui de clarification permet de faire la lumière sur le but visé par l'opération. La conservation des documents relatifs aux transactions effectuées constitue le troisième devoir. Enfin, le devoir de communication concerne les soupçons pesant sur les espèces⁷. Pour autant rien n'est dit des soupçons entourant la provenance des œuvres d'art. Une négligence du législateur qui ne peut être que déploré dans un contexte très favorable à une recrudescence d'œuvres d'origines douteuses.

Marché de l'art : blanchiment de l'argent du crime ou simple évitement fiscale ?

Les nouvelles obligations de diligence ne concernent que les transactions en espèces de plus de 100 000 francs suisse. Il est donc en pratique assez facile de les contourner. Le paiement sera fractionné et/ou le surplus sera payé en carte de crédit.

L'Union européenne, quant à elle, impose un plafond de 10 000 euros pour les paiements en espèces, que la transaction soit exécutée

en une fois ou sous la forme d'opérations fractionnées qui semblent être liées, ainsi que l'a prévu la directive 2015/849 du Parlement européen et du Conseil du 20 mai 2015 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins de blanchiment de capitaux ou de financement du terrorisme.

La question du financement de l'État islamique par la vente de biens culturels

A ce titre, la question du financement de l'État islamique par la vente de bien culturels ne peut être occultée. Elle constitue un des effets les plus dangereux de l'opacité, déjà décriée, du marché de l'art. Pas moins de quatre cents sites archéologiques syriens et irakiens auraient fait l'objet d'un pillage très organisé et quasi-systématique⁸.

Les biens pillés transitent ensuite par la Turquie, la Jordanie ou le Liban, en empruntant le même circuit criminel que les trafics d'êtres humains ou de drogue, avant de rejoindre les États-Unis ou l'Europe et plus particulièrement le Benelux, où la législation sur le trafic d'œuvres d'art est plus souple qu'en France. En particulier la notion de recel, qui suit en Belgique la règle de l'instantanéité. La prescription légale, d'une durée de 3 ans, commence à courir au jour où le délinquant détient le bien en main propre. En France, le recel est une infraction continue. Le délais de prescription débute au jour du dernier acte délictueux, à compter du jour où la personne aurait cédé le bien. Les pièces pillées réapparaîtront sur le marché

dans plusieurs années, dès lors que la vigilance sera retombée, à la faveur d'une revente ou d'une succession. Leur valeur aura d'ici là décuplé.

Une meilleure harmonisation du droit européen en matière de recel constituerait un début de lutte satisfaisant face à de nouvelles problématiques comme la montée du terrorisme.

La problématique des ports francs : révélée par l'affaire Bouvier

Les zones franches présentent des avantages économiques indéniables. Elles permettent de stocker temporairement les marchandises en suspension de droits de douane et de TVA jusqu'à leur importation définitive dans le pays de destination. Cette notion de ports francs est au centre de questions politiques et économiques majeures.

En effet, la problématique des ports francs accroît une culture de la confidentialité des transactions dans le marché de l'art déjà particulièrement favorable aux blanchiment d'argent. Ces entrepôts, non soumis au droit de douane, constituent également des cachettes pour des valeurs non déclarées, aux origines douteuses sans que le bénéficiaire ne soit connu. L'affaire Bouvier a révélé la problématique des ports francs et son rôle en matière de recel. Une réalité dont la gravité a été encore accrue par la possibilité de fi-

nancement du terrorisme via ces zones franches⁹.

En Réponse, et dès mars 2015, le Conseil fédéral a annoncé une révision de la loi fédérale sur les douanes et sa volonté de définir une stratégie concernant les entrepôts douaniers. Il s'agit «notamment d'accroître la transparence, de renforcer les contrôles et d'utiliser de façon plus efficace les mécanismes de coopération nationale et internationale existants», précise Mario Tuor, porte-parole du Secrétariat d'État aux questions financières internationales.

En juin 2015, le Conseil fédéral a préconisé de réaliser de plus grands contrôles sur les entrepôts afin de s'assurer que les produits soient bien exportés et non stockés indéfiniment. Il a également marqué sa volonté d'en finir avec l'opacité qui règne autour du nom des propriétaires des marchandises aux ports francs. Mais il existe certains manquements : les ports francs ne sont pas soumis aux dispositions de la loi anti-blanchiment et ils ne relèvent pas de la compétence du Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent (MROS).

D'ici à la fin de 2016, l'entrée du site sera équipée de technologies de reconnaissance biométrique. Chaque visiteur devra montrer son passeport qui sera systématiquement photocopié. Si le système de surveillance s'est accru, certaines questions essentielles subsistent : l'ensemble des marchandises sera-t-il inspecté ? Que faire dans le cas où le propriétaire déclaré – le plus souvent une

Morgane FERRARI

société *off shore* – n'est pas le véritable ayant droit ?

En Conclusion, la question peut se poser de l'existence d'un lien de causalité entre fin du secret bancaire et la croissance du blanchiment d'argent dans le marché de l'art.

Notes

¹ Selon un signalement Tracfin, la cellule gouvernementale anti-blanchiment, en date du 7 mars 2011, il se serait porté acquéreur de 109 lots pour un montant total de 18 347 952,30 euros lors de la vente de la collection Yves Saint Laurent et Pierre Bergé organisée en février 2009 par Christie's France.

² La plupart des œuvres dites *majeures* sont déjà des acquisitions de collections particulières. Les musées peinent à suivre les enchères devenues le théâtre de toutes les spéculations. L'idée pour pallier cette carence serait de suivre l'exemple américain en concluant des prêts avec des collectionneurs privés, contre avantages fiscaux accordés par les autorités.

³ Traditionnellement les galeries s'occupaient du marché primaire et les maisons de vente du marché secondaire.

⁴ Le Nafea avait été prêté au Kunstmuseum de Bâle pour une durée déterminée par un mécène privé, la fondation Rudolf Staechelin.

⁵ Adjugé 179,4 millions de dollars, le tableau *les Femmes d'Alger* de Picasso a été le record des ventes sur le marché de l'art en 2015.

⁶ Le blanchiment et l'infraction préalable de délit fiscal doivent être qualifiés sous le nouveau droit, à compter du 1^{er} janvier 2016.

⁷ Dès lors que des indices laissent supposer que les fonds servant à l'investissement proviennent d'un crime ou un délit qualifié, les marchands d'art sont tenu d'en informer le Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent, le MROS.

⁸ Selon une estimation basse de La CIA, le trafic d'antiquités aurait déjà rapporté à l'organisation terroriste pas moins de 6 milliards de dollars.

⁹ Le trafic d'art pour l'État islamique viserait à compenser le manque de revenus tirés du pétrole.



Rubriques et chroniques





Antidiotiques

Philip DECKHARD

Pompiers

Comment expliquez-vous que des pompiers, qui viennent porter secours à la population, puissent être pris pour cible ?

C'est un phénomène que l'on observe depuis les années soixante-dix et c'est l'une des innombrables conséquences de la ghettoïsation. Il y a une assimilation des pompiers aux forces de l'ordre. Quand ils éteignent une voiture qui brûle, c'est vécu comme une extinction de la contestation.

Mais l'image des pompiers semble pourtant plutôt bonne, par rapport par exemple à celle des policiers. Qu'est-ce qui s'est passé pour en arriver à de tels actes ?

C'est la société dans laquelle nous sommes qui a changé, en général. C'est chacun pour soi, chacun attend un service. Et on ne peut pas seulement dire que c'est la faute du public, que les gens n'aiment pas les pompiers. Aujourd'hui, il y a une gestion bureaucra-

tique des interventions : on scrute le temps qu'ils mettent, le coût. Les pompiers passent leur temps à se justifier auprès de leur hiérarchie, chacun dans son coin rend des comptes. Cela pose une question globale de management.

Quelles pourraient être les solutions, à part changer la philosophie globale de notre société ?

Il faut développer le travail de prévention, intervenir dans les quartiers chauds au-delà du contexte de l'intervention. Pompiers, faites-vous connaître, faites connaître votre métier. Le plus facile, et certains le font déjà, est d'ouvrir les casernes, travailler avec les écoles, les centres sociaux... À chaque fois, les retours sont bons. C'est le meilleur moyen de ne pas être réduit à un gyrophare et un uniforme. Et la prise de risque, le danger et le courage sont des valeurs qui marchent bien auprès des jeunes. »

Source : La voix du Nord, 11 juin 2013.

Philip DECKHARD

Contexte : En 2012, selon le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), le Nord a enregistré 96 dépôts de plainte de pompiers dans l'exercice de leurs fonctions, pour des faits allant de l'insulte ou le crachat à l'agression physique.

Antidote : Cette interview est un monument de sociologisme. Il est vrai que son auteur est un des représentants les plus connus de la sociologie du déni. Chacune des trois réponses de ce Diafoirus-sociologue apporte une pierre à l'édifice de la culture de l'excuse. La première réponse tient du jeu de mot facile, sans que l'on distingue de pensée forte : éteindre le feu c'est éteindre la contestation ! Le pompier serait donc plus un agent de l'oppression qu'un sauveteur. La deuxième réponse explique les violences faites aux pompiers par la politique du rendement: les pompiers ont trop le souci de l'efficacité.

La troisième réponse est une remise en cause directe du métier de pompier: un bon pompier ne devrait pas se contenter du secours aux personnes et de la lutte contre les incendies, il serait plus efficace en passant du temps à se faire connaître, afin d'expliquer que son métier consiste à.....éteindre les incendies, et non à se promener en « gyrophare et uniforme », source de confusion pour les populations avec la méchante police. En résumé : les pompiers sont responsables des agressions qu'ils subissent et les agresseurs ont de légitimes raisons de leur en vouloir.

Il faut au moins être un sociologue d'Etat pour développer de telles platitudes qui, si

elles n'avaient pas de si dangereuses conséquences, seraient presque risibles. Car prises au pied de la lettre, ces billevesées faussement doctes peuvent agir comme de vrais encouragements. Certains discours sont en effet particulièrement performatifs : un sociologue ne devrait pas l'ignorer...

Lance roquette

« On doit pouvoir stopper un camion qui ne répond pas aux sommations, a-t-il tempêté. On connaît ce mode opératoire, on en a parlé dans toutes les commissions d'enquête. Il suffit de mettre à l'entrée de la promenade des Anglais un militaire avec un lance-roquette et il arrêtera le camion. »

Auteur : Henri Guaino, député, candidat aux primaires des Républicains, cité in *Le point.fr*, 15 juillet 2016.

Contexte : L'attentat au camion bélier du 14 juillet 2016 à Nice.

Antidote : Mais comment n'y avait-on pas pensé plus tôt ? ! Donc, si l'on en croit le député, il conviendra lors de chaque regroupement public en plein air de positionner deux militaires – un à chaque bout de rue –, entraînés et équipés d'un lance roquette anti char, prêts à tirer sur le bolide, en évitant de toucher la foule. Ou comment transformer la France en Stalingrad version 1942 ! La solution a le mérite de la simplicité à défaut d'être réaliste. Autrement dit : bien venu dans le monde des Marx Brothers...

Faits & Idées – Données et chiffres sur le crime et la criminalité

Xavier RAUFER & Stéphane QUÉRÉ

1. Un peu d'histoire¹

Au cours des siècles et jusqu'à sa disparition, notre monnaie a bien sûr été baptisée par le milieu criminel, souvent en *verlan*. Voilà donc quels noms portaient, dans l'argot de l'entre-deux guerres, les pièces et billets de banque :

10 sous	: un Lidrè
5 sous	: un Lincsé
20 sous (un franc)	: un Linvé
5 francs	: une Thune
20 francs	: un Louis, un Cigue
50 francs	: Demi-jambe, Demi-jetée
100 francs	: une Livre, une Pile

Exemple, «A la Bastille», d'Aristide Bruant (ne pas confondre avec «Nini Peau d'Chien») : « Pour une thune a'r'tire son chapeau, pour deux thunes a'r'tire son manteau, pour un cigue on la déshabille, à la Bastille ».

2. Criminalité, au niveau mondial

Le chiffre d'affaires mondial de la criminalité représenterait 1,5% du Produit brut mondial²

Selon L'ONU DC, les trafics de stupéfiants, les contrefaçons, le commerce illicite et divers grands trafics représenteraient ensemble, ces récentes années, 870 milliards de dollars US, soit 1,5% du produit brut mondial. Plus de détails à partir d'une autre estimation, faite par l'ONG *Global Financial Integrity*³:

- Trafic de stupéfiants : \$ 320 milliards (ci après, m.)
- Contrefaçons : \$ 250 m.
- Travail forcé, trafic des êtres humains, etc. : \$ 150 m.
- Trafic de carburants : \$ 11 m.
- Trafic d'espèces protégées \$ 10 m.
- Pêches illicites \$ 9,5 m.
- Dé-forestages, essences protégées : \$ 7 m.
- Trafic d'objets d'art : \$ 4 m.
- Trafic de diamants et d'or : \$ 3 m.

Xavier RAUFER & Stéphane QUÉRÉ

- Trafic d'organes humains : \$ 1 m.
- Trafic d'armes légères : \$ 1 m.

Les villes les plus dangereuses du monde⁴

Etude finalisée fin 2015, sur la base de statistiques officielles, portant sur le taux d'homicides par cent mille habitants, dans les villes considérées. Notons l'épouvantable situation du Brésil (ci-devant eldorado de la gauche-caviar) qui compte en 2015 20 villes sur les 50 du total, pour 20 047 homicides (connus) dans l'année.

- 1 Caracas, Venezuela, 3 946 homicides connus - $\pm 120/100\ 000$
- 2 San Pedro Sula, Honduras, 885 - $\pm 111/100\ 000$
- 3 San Salvador, Salvador, 1918 - $\pm 109/100\ 000$
- 4 Acapulco, Mexico, 903 - $\pm 105/100\ 000$
- 5 Maturin, Venezuela, 505 - $\pm 86/100\ 000$
- 6 Distrito Central, Honduras, 882 - $\pm 74/100\ 000$
- 7 Valencia, Venezuela, 1 125 - $\pm 72/100\ 000$
- 8 Palmira, Colombia, 216 - $\pm 71/100\ 000$
- 9 Cape Town, Afrique du Sud, 2 451 - $\pm 66/100\ 000$
- 10 Cali, Colombie, 1 523 - $\pm 64/100\ 000$
- 11 Ciudad Guyana, Venezuela, 547 - $\pm 62/100\ 000$
- 12 Fortaleza, Brésil, 2 422 - $\pm 61/100\ 000$
- 13 Natal, Brésil, 921 - $\pm 61/100\ 000$
- 14 Salvador, Brésil, 1 996 - $\pm 61/100\ 000$
- 15 Saint Louis, Etats-Unis, 188 - $\pm 60/100\ 000$

- 16 Joao Pessoa (l'agglomération, Brésil) 643 - $\pm 59/100\ 000$
- 17 Culiacan, Mexique, 518 - $\pm 56/100\ 000$
- 18 Maceio, Brésil 564 - $\pm 56/100\ 000$
- 19 Baltimore, Etats-Unis, 343 - $\pm 55/100\ 000$
- 20 Barquisimeto, Venezuela, 719 - $\pm 55/100\ 000$
- 21 Sao Luis, Brésil, 802 - $\pm 53/100\ 000$
- 22 Cuiaba, Brésil, 412 - $\pm 49/100\ 000$
- 23 Manaus, Brésil, 985 - $\pm 48/100\ 000$
- 24 Cumana, Venezuela, 199 - $\pm 48/100\ 000$
- 25 Guatemala City, Guatemala, 1 528 - $\pm 47/100\ 000$
- 26 Belem, Brésil, 1 101 - $\pm 46/100\ 000$
- 27 Feira de Santana, Brésil, 281 - $\pm 45/100\ 000$
- 28 Detroit, Etats-Unis, 295 - $\pm 44/100\ 000$
- 29 Goiana/Aparecida, Brésil, 847 - $\pm 43/100\ 000$
- 30 Terasina, Brésil, 360 - $\pm 43/100\ 000$
- 31 Vitoria, Brésil, 802 - $\pm 42/100\ 000$
- 32 Nouvelle Orléans, Etats-Unis, 164 - $\pm 41/100\ 000$
- 33 Kingston, Jamaïque, 492 - $\pm 41/100\ 000$
- 34 Gran Barcelona, Venezuela, 334 - $\pm 40/100\ 000$
- 35 Tijuana, Mexique, 668 - $\pm 39/100\ 000$
- 36 Vitoria da Conquista, Brésil, 132 - $\pm 38/100\ 000$
- 37 Recife, Brésil, 1 492 - $\pm 38/100\ 000$
- 38 Aracaju, Brésil, 349 - $\pm 38/100\ 000$
- 39 Campos dos Goytacazes, Brésil, 175 - $\pm 36/100\ 000$
- 40 Campina Grande, Brésil, 146 - $\pm 36/100\ 000$

Faits & Idées – Données et chiffres sur le crime et la criminalité

- 41 Durban, Afrique du Sud, 1 237
– ± 36/100 000
- 42 Nelson Mandela Bay, Afrique du Sud,
413 – ± 36/100 000
- 43 Porto Alegre, Brésil, 1 479
– ± 35/100 000
- 44 Curitiba, Brésil, 1121 – ± 35/100 000
- 45 Pereira, Colombie, 153 – ± 33/100 000
- 46 Victoria, Mexique, 107 – ± 30/100 000
- 47 Johannesburg, Afrique du Sud, 1 344
– ± 30/100 000
- 48 Macapa, Brésil, 138 – ± 30/100 000
- 49 Maracaibo, Venezuela, 477
– ± 29/100 000
- 50 Obregon, Mexique, 90 – ± 29/100 000

Criminalité et fraudes financières⁵

Estimation des sommes cachées dans des paradis fiscaux : minimum, 7 600 milliards de dollars, soit environ 8% de la fortune mondiale. En 2015, la seule Suisse détient 2 300 milliards de dollars de fonds étrangers.

Au total, du fait des fonds non-déclarés (évasion fiscale, fraudes sur les héritages, argent sale) constituant la fortune cachée mondiale, les Etats du monde perdent par an 200 milliards de dollars en non-imposition – encore, ce déficit de taxation estimé est-il minimal et pourrait atteindre le double :

- Etats-Unis : 35 milliards de dollars par an⁶
- Europe : 78 milliards...
- Afrique : 14 milliards...

Sont cachés dans des paradis fiscaux, en % de la fortune totale :

- Europe : 10% du total

- Afrique, Amérique latine : de 20 à 30 % du total
- Russie : environ 50% du total

Depuis la méga-crise de 2008-2010, les paradis fiscaux ont-ils été délaissés ? pas du tout : de 2008 à 2012 au Luxembourg et en Suisse, les fonds étrangers ont augmenté de 20%, la plupart des fonds nouveaux provenant de pays en développement.

Contrefaçons⁷

Pays les plus touchés par la contrefaçon et autres infractions à la propriété intellectuelle, en % de la valeur des saisies :

- Etats-Unis : 20%
- Italie : 15%
- France : 12%
- Suisse : 12%
- Japon : 8%
- Allemagne : 8%
- Royaume-Uni : 4%
- Luxembourg : 3%
- Finlande : 2%
- Espagne : 2%
- Belgique : 2%
- Chine : 1%

Provenance principale des contrefaçons, en % des saisies totales :

- Chine : + de 62%
- Turquie : + de 3%
- Singapour : près de 2%
- Thaïlande : près de 2%
- Inde : plus de 1%
- Maroc, Emirats arabes unis, Pakistan, Egypte : environ 1/2%

Xavier RAUFER & Stéphane QUÉRÉ

Criminalité mondiale affectant l'environnement⁸

Il s'agit des crimes commis contre la nature, aussi nommés «criminalité verte» : déversements illégaux ; trafics de déchets, d'espèces rares, végétales ou animales ; braconnage ; exploitation illicite de ressources naturelles rares et de métaux rares. Sujet sur lequel un rapport Interpol + PNUE (Programme des Nations-Unies pour l'environnement) a été publié en 2014, d'autant que pour tous ces crimes, les opportunités sont immenses de par le monde, et la répression, des plus faibles. Le chiffre d'affaires mondial de cette «exploitation illégale de la nature», serait compris entre 70 et 213 milliards de dollars par an.

vages protégées atteindrait les 20 milliards de dollars par an.

La criminalité organisée en Amérique latine + Caraïbes¹⁰

Généralités :

Amérique latine plus Caraïbes : environ 600 millions d'habitants. De 2000 à 2015, la population y vivant dans la pauvreté a diminué de 42% à 25% ; 56 millions de Latino-américains et de Caribéens sont sortis de la zone de pauvreté. Et, de 2000 à 2012, 82 millions d'habitants de la région ont rejoint les classes moyennes.

Indice GINI de l'ONU (*de 0 à 100 : 0 = égalité parfaite, 100 = inégalité complète*)

Amérique latine plus Caraïbes : Indice Gini 2003 = 55,6 ; Indice 2012 = 51,8.

Cependant, région du monde la plus violente : En 2012, sur les 20 pays au monde comptant le plus d'homicides connus, 13 sont en Amérique Latine + Caraïbes, En 2015, sur les 50 villes/métropoles les plus meurtrières du monde, 41 sont dans cette zone.

Taux des homicides (connus) pour l'année 2015, Amérique latine et Caraïbes :

- Salvador : 103 homicides /100 000 habitants
- Venezuela : 90/100 000
- Honduras : 57/100 000
- Jamaïque : 45/100 000
- Guatemala : 30/100 000

134

3. La criminalité, par continents

La criminalité organisée en Afrique⁹

85% des défenses des éléphants de forêt interceptées de 2006 à 2014 proviennent d'une zone protégée s'étendant du Cameroun au Congo et au Gabon. 45% des défenses des éléphants de savane proviennent de la Tanzanie et pays voisins.

En Afrique, ce braconnage tue environ 50 000 éléphants par an ; il resterait au total, environ 450 000 de ces pachydermes en Afrique. Le trafic d'ivoire rapporte aux braconniers et intermédiaires environ 3 milliards de dollars par an. Plus largement, le chiffre d'affaires des trafics d'espèces sau-

Faits & Idées – Données et chiffres sur le crime et la criminalité

- Brésil : 26/100 000
- Colombie : 25/100 000
- République Dominicaine : 17/100 000
- Puerto Rico : 16/100 000
- Mexique : 13/100 000
- Costa Rica et Panama : 11/100 000
- Argentine : 9/100 000
- Nicaragua, Paraguay et Uruguay : 8/100 000
- Pérou : 7/100 000
- Equateur : 6/100 000
- Bolivie : 5/100 000
- Chili : 3/100 000

Par comparaison dans la région, voici les records historiques pour les homicides :

- Ciudad Juarez (2010) : 275/100 000 habitants
- Medellin (1991) : 266/100 000

Comparaison toujours, avec des pays en guerre civile ouverte :

- Alep (Syrie, 2015) : environ 220/100 000
- Bangui (RCA, 2013) : environ 135/100 000
- Amérique centrale¹¹

Salvador (Population : 6,1 millions en 2015) Selon l'institut brésilien Igarapé, il y aurait eu dans ce pays, en 2015, 188 homicides pour 100 000 habitants. D'autres modes de calcul donnent 103 homicides pour 100 000 habitants, ce qui est déjà énorme (Union Européenne : environ 2/100 000).

Capitale, San Salvador : 119/100 000 homicides en 2014 ; 199/100 000 en 2015.

En 2015, l'insécurité et la violence ont coûté au pays (dépenses directes et indirectes) 2,7 milliards de dollars, soit 11% de son PNB.

Selon L'Institut de médecine légale du Salvador, ce pays aurait subi, de janvier 2009 à novembre 2015, 19 437 homicides, soit environ 6 000 par an, dont 75% par arme à feu. Encadrement compris, le pays compte environ 22 000 policiers et 25 000 militaires ; plus 237 sociétés de sécurité privées disposant de quelque 24 000 personnels, qui utilisent (en chiffres ronds) 14 300 armes de poing et 17 000 armes longues.

En 2011, il y avait (chiffres ronds) 600 000 armes à feu en circulation au Salvador, dont 100 000 appartenant à l'Etat, soit une arme à feu pour 13 habitants¹².

Les homicides n'y sont pas seulement provoqués par la guerre triangulaire Etat-armée-police, contre les mégagangs (ou « maras ») *Barrio 18* et *Mara Salvatrucha*, ou *MS13*, de nombreux « civils » sont aussi assassinés : 70% des homicides du pays seraient sans lien avec la guerre mégagangs-Etat salvadorien.

Statistiques des homicides, par la police du Salvador du 1/01/2014 au 15/09/2015 :

- 8 150 homicides, dont 32% liés au *Barrio 18* et *MS13*, dont 4 599 en 2015, soit 18 assassinats par jour de l'année. 80% de tous ces homicides sont commis par arme à feu, 54% d'entre eux en zone rurale.

Xavier RAUFER & Stéphane QUÉRÉ

Toujours en 2015 :

- 97% de tous les homicides signalés aux forces de l'ordre : «motif inconnu».
- Confrontation gangsters-police : 197 homicides.
- Vols à main armée : 185.

a) Amérique du Sud¹³

Brésil¹⁴ – Ce seul pays concentre environ 10% de tous les homicides commis au monde, quelque 50 000 homicides par an ; pour moitié dans le cadre de «guerres de la drogue». De 2000 à 2014 :

- Homicides d'hommes blancs : - 14%
- Homicides d'hommes noirs : + 18%
- Homicides de femmes de toutes races : + 12 %

Homicides (connus) au Brésil, de 2004 à 2014 :

- De 2004 à 2014 : + 22%
- De 2013 sur 2014 : + 4%
- Sur les 27 Etats du Brésil y compris le District fédéral, Le nombre des homicides baisse dans 7 d'entre eux durant ces années, tous les autres montent.
- 2004 : 48 909 homicides volontaires, connus de la police, justice, etc.
- 2005 : 48 136
- 2006 : 49 704
- 2007 : 48 219
- 2008 : 50 659
- 2009 : 52 043
- 2010 : 53 016
- 2011 : 52 807
- 2012 : 57 045
- 2013 : 57 396

- 2014 : 59 627

Homicides : comparaison entre New York city et Rio de Janeiro :

- 1982, même taux d'homicides : 23/100 000
- 1989 : New York : 25/100 000 ; Rio : 63/100 000

b) Mexique – Comparaison (de 2007 à 2014) entre les homicides (connus) de civils :

- Mexique : environ 164 000
- Afghanistan PLUS Irak : environ 103 000
- Homicides volontaires (connus) en 2015 : +7,6% (la première hausse constatée depuis 2011).

c) Venezuela¹⁵ – Homicides volontaires (connus) en 2015, selon le gouvernement : 17 788, soit 58/100 000 ; selon l'opposition, quelque 28 000 homicides, soit 91/100 000.

La criminalité organisée en Amérique du Nord

a) Etats-Unis¹⁶

Les évolutions de la criminalité :

Gangs juvéniles : on en compte environ 33 000 dans tout le pays, et ils regroupent environ 1,4 million de *gangsters*. Ces derniers représentent 0,05% de la population américaine et commettent 48% des crimes violents, connus de la police.

FBI – Uniform Crime Report (données collectées auprès de ± 13 000 agences locales de police, sur le terrain). 1^e semestre 2015,

par comparaison avec les mêmes mois en 2014 :

Augmentation de la criminalité violente (homicides, coups et blessures volontaires, viols, vols à main armée, vols avec violence), le tout ensemble : + 1,7%. Plus en détails :

- Homicides : + 6,2% (La plus forte augmentation des homicides advient dans les villes de 250 000 à 500 000 habitants).
- Viols : + 1,1%
- Vols à main armée : + 0,3%
- Vols avec violence : + 2,3%

Chicago en 2014 : 416 homicides, 468 en 2015 (+ 12,6%)

Los Angeles : criminalité violente : + 20% en 2015, après une baisse continue de 12 ans ; 283 homicides au 1^{er} semestre 2015 (+ 8,8% sur 2014, mêmes mois).

Criminalité violente, par région des Etats-Unis :

Nord-Est : - 3,2%

Partout ailleurs, augmentation, dont Ouest le plus fort : + 5,6%

En revanche : atteintes aux biens (échelle nationale, 1^{er} semestre 2015 : - 4,2%

Cambriolages : - 9,8%

Vols de tout type : - 3,2%

b) Les prisons¹⁷

En 2015, les Etats-Unis comptaient 2,2 millions de détenus de tous types (niveau fédéral... des Etats... «prisons», «jails», etc.). Taux d'incarcération global : 710/100 000

Là-dessus les détenus fédéraux sont environ 200 000 (doublement de cette population en vingt ans). 50% des détenus fédéraux sont des toxicomanes, sans violence connues. En 2015, les Etats-Unis comptaient 160 000 condamnés à perpétuité.

Une année de détention pour un adulte coûte environ 30 000 dollars au ministère de la Justice ; 110 000 dollars pour un détenu juvénile. 25% du budget de ce ministère est consacré à sa mission pénitentiaire.

c) La récidive¹⁸

68,7% des détenus libérés sont arrêtés pour un nouveau crime, dans les trois ans suivant leur libération.

d) Les suicides¹⁹

On a compté en 2014 42 773 suicides, soit 13/100 000 (au plus haut depuis 1986) ; pour 29 199 en 1999, + 24%. Au plus profond de la grande dépression (1932), il y avait un taux de suicide de 22/100 000, de 70% plus élevé qu'en 2014.

De 1999 à 2014 :

- Le nombre de suicide des femmes de 45 à 64 ans a augmenté de + 63%
- Triplement du nombre des suicides des filles de 10 à 14 ans (de 50 à 150)
- Le nombre de suicide des hommes de 45 à 64 ans a augmenté de + 43%

Xavier RAUFER & Stéphane QUÉRÉ

La criminalité organisée en Asie

*Pakistan*²⁰ – Un miracle, dans ce durable et indépassable modèle de la mégapole anarchique : de 2013 à 2015 Les homicides (connus) s'effondrent dans la métropole du Sind. 650 homicides en 2015, – 75% sur deux ans. Aussi (2013-2015, toujours) les cas de racket baissent fortement (- 80%) et même les enlèvements (un peu le sport local favori, – 90%).

La criminalité organisée en Europe

✓ *Généralité 1* : le trafic des documents d'identité en Europe²¹

Selon Interpol, l'Etat islamique détient environ 200 000 documents d'identité, des passeports en général, récupérés en Irak, Syrie ou Libye, dans des ministères, mairies, préfectures, aéroports ou imprimeries. Ces documents peuvent être utilisés par des terroristes entrant en Europe, ou vendus à des passeurs de migrants (du fait de guerres ou par détresse économique). Début février 2016 un réseau de trafics de documents d'identité est démantelé à Istanbul ; à cette occasion, 124 passeports français vierges ont notamment été saisis.

✓ *Généralité 2* : le trafic des êtres humains en Europe²²

Selon Europol, le crime organisé contrôle 90% du trafic de migrants clandestins vers l'Union européenne (UE), pour un chiffre d'affaires annuel compris entre 3 et 6 milliards d'euros. L'ensemble des réseaux en

cause, approche les 40 000 individus, une centaine de bateaux étant en permanence impliqués dans les transferts. Il implique à tous niveaux une importante corruption de fonctionnaires.

Dans l'UE, les services de police ont repéré quelque 250 centres de transit clandestins ; il en existe aussi bien sûr des dizaines hors de l'UE :

Dans l'UE, centres de transit clandestins repérés à : Athènes, Berlin, Budapest, Calais, Copenhague, Francfort, Hambourg, Londres, Madrid, Milan, Munich, Paris, Rome, Stockholm, Salonique, Vienne, Varsovie, Zeebrugge.

Hors de l'UE : Amman, Alger, Beyrouth, Benghazi, Caire (le), Casablanca, Istanbul, Izmir, Misrata, Oran, Tripoli (Libye).

Le passage d'un migrant, de Lesbos en Allemagne coûte début 2016 environ 2 500 euros. Un faux visa Schengen de «bonne qualité» donnant accès à toute l'UE coûte 4 500 euros. Faux passeport plus faux visa Schengen, 8 000 euros.

Pour la Turquie, les réfugiés (arrivés avec de l'argent sur eux, le plus souvent) représente un «marché d'environ 2 milliards de dollars par an. 85% des migrants syriens et irakiens ne vivent pas dans des camps, mais en ville et s'entretiennent avec leurs économies, ou par des dons ou prêts de proches déjà établis en occident. Cette «manne migratoire» permet à la Turquie de combler en partie le

manque à gagner consécutif à l'effondrement de son tourisme. Pour l'année 2015, 853 000 migrants venus des pays en guerre du Moyen-Orient, ont traversé la Turquie en direction de l'UE (85% du flux total).

Crimes et migrations en Allemagne²³

Dans ce pays, 6,33 millions d'infractions (crimes et délits) ont été constatées en 2015 ; depuis 2010, ce chiffre est constamment supérieur à 6 millions. Sur ce total ; environ 900 000 infractions ont été commises par des étrangers (+ 50% sur 2014). Si l'on ôte de ce chiffre divers délits purement techniques dont les «entrées illégales en RFA» (154188, + 210% sur 2014), les «vraies» infractions sont au nombre de 555 820.

En 2015, le nombre de migrants présent en Allemagne a cru de + 440%, le nombre d'infractions (connues) commises par ces mêmes migrants, augmentant, lui, de + 79% (+ 92 000, sur 208 344 au total, pour 2015). Pour toute l'Allemagne ? Non : 3 des länder de la RFA (Hambourg, Brème et Westphalie-Rhin-Nord ce dernier land ayant Cologne pour métropole, là où les pires exactions ont eu lieu lors des fêtes de fin de l'année 2015), ont refusé de donner des statistiques sur la criminalité des migrants car leurs parlements sont à majorité socialiste.

Allemagne, 2015 : les cambriolages de domiciles (connus) ont augmenté de + 9,9% sur 2014 : 167 136 en 2015 (au plus haut depuis 20 ans), 152 123 l'année d'avant. Selon le

BKA, ces cambriolages sont d'usage le fait de «gangs organisés venus de l'Europe de l'est», opérant par campagnes aller-retour depuis leurs pays d'origine, pour couper aux arrestations.

Un million de migrants, en chiffres ronds, sont arrivés en Allemagne en 2015. Les autorités de la RFA affirment que la plupart d'entre eux ont été enregistrés. Or 130 000 de ces «enregistrés» à leur entrée sur le sol allemand se sont volatilisés – ne s'étant pas présentés aux foyers où ils étaient supposés se rendre. Ce, pour maintes raisons disent les autorités allemandes, dont «une plongée dans l'illégalité» – ce qui n'est pas bien rassurant. Illégalité où se trouvent déjà bien sûr, ceux qui ont éludé l'épisode d'enregistrement. Statistiques officielles toujours (BKA) il a été constaté en 2015, 154 188 entrées illicites en RFA, + 210% sur 2014.

Enfin, on a compté en 2015 1 226 décès par surdose de stupéfiants, un chiffre en augmentation continue depuis 2013 (+ 18,8% sur 2014). Selon la police, le fait qu'elle soit submergée par les flux migratoires l'empêche de lutter efficacement contre le trafic de drogue, d'où cette augmentation des surdoses létales.

La criminalité organisée en Bulgarie²⁴

Ce pays a subi 107 870 infractions connues (- 4,5% sur 2014), dont 42% (45 281) ont été résolues par la police. Homicides volontaires en 2015 : 161 (131 résolus).

Xavier RAUFER & Stéphane QUÉRÉ

La criminalité organisée en Grande Bretagne²⁵

(Angleterre + Pays de Galles, janvier à septembre 2015). Selon l'*Office for National Statistics*, la poussée criminelle affecte d'abord Londres et le sud-est de l'Angleterre, donc la partie la plus riche du pays.

Homicides + 14%, sur les mêmes mois, 503 en 2014, 574 en 2015.

Tentatives d'homicides (mêmes mois) + 19%

(De l'été 2014 à l'été 2015, toujours Angleterre+ Galles). Toutes infractions confondues, augmentation de +6%, pour 4,3 million d'infractions commises dans la période considérée (statistiques policières). Mais, pour l'enquête de victimation CSEW (Crime Survey for England & Wales), 6,6 millions d'infractions ont été rapportées, soit - 6% sur les 12 mois précédents. Un écart significatif, sur lequel le Home Office britannique travaille depuis lors, pour le comprendre.

Les vols dans les magasins ont coûté en 2015 807 millions d'euros (+ 2% sur 2014). Les infractions «cyber» affectant ces commerces ont, eux, augmenté de 55% sur l'année précédente.

Sur le total des vols, 81% émanent de clients et 6%, de personnels indélélicats.

Agressions contre des personnels du commerce : 48 530 cas en 2015, soit 51 agressions pour 1 000 employés (en 2014, 32/1000).

Préjudice moyen des vols commis par les clients : 416 euros (en hausse de + 35% sur 2014).

La criminalité organisée en Italie²⁶

(Source ISTAT) En 2014, et pour la première fois depuis 2010, la criminalité baisse en Italie ; la criminalité violente étant, elle, stable voire en baisse. En 2014 (toutes infractions confondues) on en a compté 4267/100 000 habitants, pour 4801/100 000 en 2013. Plaintes pour vols et vols à main armée :

Vols

- Milan : 7 800 plaintes pour 100 000 habitants
- Bologne : 7600...
- Florence : 6000...
- Turin : 5900...
- Catane : 5600...
- Rome : 5200...

Vols à main armée (connus)

- Naples : 291/100 000
- Catane : 261...
- Milan : 251...
- Turin : 231...
- Bari : 210...

(Chiffres de l'année 2013) Dans ce pays, les activités illicites rapportent aux criminels de 25 à 26 milliards d'euros par an, soit 1.7% du PNB italien, ou environ 430 euros par habitant du pays.

Pour l'essentiel, ces activités illicites sont : prostitution et trafic d'êtres humains, trafics

Faits & Idées – Données et chiffres sur le crime et la criminalité

d'armes, de stupéfiants, de déchets et d'ordures, de tabac, les contrefaçons, les jeux illicites et l'usure et extorsion. Vers 2013, les chiffres d'affaires des principales activités criminelles sont :

- Stupéfiants : 7,7 milliards d'euros/an
- Extorsion : 4,7 « « «
- Prostitution : 4,6 « « «
- Contrefaçons : 4,5 « « «

En Italie, les mafias n'ont pas le monopole de l'activité criminelle ; ainsi, sur ce qui précède, la part des mafias est-elle comprise entre 8 et 13 milliards d'euros/an. Selon les cas, les mafias contrôlent d'usage de 30% à 50% des principales activités criminelles.

Sur 100€ de revenus mafieux :

- Extorsion : 45%
- Stupéfiants : 23%
- Usure : 10%
- Contrefaçons : 8%
- Prostitution : 8%

Toujours sur 100€ de revenus mafieux :

Part conjointe de la Camorra (Campanie) et de la Ndrangheta (Calabre) : 70%
Part de Cosa Nostra (Sicile) : 18%

Divers types de crimes dans des villes italiennes.

(A chaque fois, les cinq villes les plus touchées, par type de crime et pour 100 000 habitants de la localité)

Extorsion, racket, etc. :

- 1 Bologne : 46,2/100 000
- 2 Florence : 29,5...

3 Pescara : 26,4...

4 Foggia : 25,8...

5 Syracuse : 25,7

Cambriolages :

1 Ravenne : 838,7/100 000

2 Asti : 794...

3 Turin : 766...

4 Pavie : 714...

5 Milan : 708...

Contrefaçons :

1 Isernia : 98,8/100 000

2 Venise : 57,8...

3 Naples : 44,8...

4 Imperia : 42,8...

5 Brindisi : 37,4...

Homicides volontaires :

1 Nuoro : 5/100 000

2 Crotone : 3,4...

3 Catane : 2,5...

4 Raguse : 1,9...

5 Naples, 1,9...

Association mafieuse

1 Reggio de Calabre : 3/100 000

2 Naples : 1,1...

3 Catane : 1...

4 Tarante : 0,7...

5 Brindisi : 0,7...

Selon *FreightWatch International / Supply Chain Intelligence Service (SCIC)*, on a compté en Italie (2014), du fait du crime organisé, 1 200 vols importants de marchandises ou de biens dans la chaîne logistique, dont 30% dans les entrepôts.

Xavier RAUFFER & Stéphane QUÉRÉ

La criminalité organisée aux Pays-Bas²⁷

En 2015, les infractions connues (toutes, en général) ont baissé de 5%, sur 2014. De 2005 à 2015, le nombre de victimes de la criminalité-délinquance est passé de 3,6 millions de néerlandais à 2,4 millions. Dans la même période, la population ne se sentant pas en sécurité a baissé de - 26%

En 2014, 18,9% de la population néerlandaise a été victime d'une infraction quelconque ; 17,6% en 2015

En 2014, 30% de la population d'Amsterdam a été victime d'une infraction quelconque ; 28% en 2015

Cambriolages : moins de 65 000 domiciles en 2015 ont été cambriolés ; - 9% sur 2014

Cambriolages par grandes villes :

- Utrecht : - 20% sur 2014
- Rotterdam : - 11%
- Amsterdam : - 8%
- La Haye : + 10%

Prisons aux Pays-Bas : de 2015 à 2021, le ministère de la sécurité et de la justice fermera 8 prisons et 3 maisons de correction pour jeunes malfaiteurs, du fait d'une baisse de la criminalité, et de la moindre durée des peines de prison infligées par la justice. Dans le pays, un tiers des cellules de prison sont déjà vides.

4. La criminalité organisée en France

La fraude dans les transports urbains franciliens²⁸

Dans les autobus parisiens, on compte quasiment 9% de fraudeurs ; 3% en moyenne dans les autres métropoles occidentales ; 1% à Londres ; 1,9% à Bruxelles ; 2,2% à New York.

Pour l'année 2014 : montant total de la fraude SNCF (300 millions d'euros) plus RATP (de 110 à 170 millions d'euros) soit au total quelques 500 millions d'euros qui représentent :

- Achat de 450 autobus neufs,
- Achat de 20 rames neuves de métro.

En 2014, RATP+SNCF ont dépensé 118 millions d'euros pour lutter contre la fraude.

Pour l'année 2013, Ile-de-France, toujours, les voyages impayés ont coûté :

- au RER/SNCF, 14 millions d'euros, (10% des recettes directes de trafic)
- au Tramway, 23 millions
- au Métro, 84 millions,
- aux Autobus, 123 millions.

Total pertes RATP du fait de la fraude : 191 millions d'euros, soit 11% des recettes directes de trafic.

Coût total de la fraude dans les transports urbains collectifs de l'Ile-de-France (pertes de recettes ET lutte contre la fraude) : 366 millions d'euros en 2013, pour 224 millions de voyages impayés. Seuls 30% des fraudeurs paient leur amende sur le champ ; au

bout du compte, 60% des amendes ne sont jamais payées. Profil des fraudeurs : une majorité d'hommes de 15 à 26 ans.

Données et chiffres divers²⁹

TRIMESTRE (France métropolitaine, du 1/12/2015 au 29/02/2016)

Vols avec armes : 2 185 (\pm 24 par jour, un par heure),

Vols violents sans armes : 23 129 (\pm 257 par jour, plus de 10 par heure)

Cambriolages de logements : 61 072 (\pm 678 par jour, 28 par heure).

Vols avec armes constatés en février 2016 : 739 (Plus de 25 par jour).

ANNÉE (France métropolitaine, de mars 2015 à février 2016)

Vols avec armes : 9 815 (\pm 27 par jour, 1, 1 par heure),

Cambriolages de logements : 237 042 (\pm 649 par jour, 27 par heure).

ANNÉE 2015, de janvier à décembre

Séquestrations : + 40%

Vol à main armée de particulier à domicile : + 19%

Cambriolages de résidences secondaires + 8%

Coups & blessures volontaires : + 7%

Cambriolages d'habitation principale et vols à main armée : stagnation

Faits criminels constatés dans la Seine Saint-Denis, année 2015

Cambriolages : + 3,4% (environ 11 100 faits)

Vols avec armes blanches (151 faits) : + 25%

Homicides : 28 en 2015, pour 25 en 2014. (30% de ces homicides sont des règlements de comptes).

Vols de camping-cars, année 2015

De 2010 (\pm 100 faits) jusqu'à 2015 (\pm 300 faits), triplement de ces vols.

5. Le trafic des stupéfiants de par le monde

En Afrique³⁰

Source des informations : OICS/ONU, Organe international de contrôle des stupéfiants, et OND-Drogue et Crime)

Chaque année, l'Afrique occidentale voit passer de 30 à 35 tonnes de cocaïne, dont de 20 à 25 tonnes parviennent en Europe. Le solde reste dans la région.

Sur le continent africain, existe désormais une classe moyenne de 200 millions de personnes environ, dont l'aisance et les moyens pour consommer sont analogues aux classes homologues d'Europe. Dans leur descendance, nombre de «gosses de riches» enclins à se droguer.

Usage du cannabis chez les 15-64 ans :

Afrique en général : 7,5 %

Afrique de l'Ouest et du Centre : 12,4%

Moyenne mondiale : 3,9%

Xavier RAUFER & Stéphane QUÉRÉ

En Asie (Afghanistan)³¹

Selon l'ONUDD, la production/vente de stupéfiants en Afghanistan représente un chiffre d'affaires annuel d'environ 3 milliards de dollars par an. Dans ce pays 1 hectare planté en pavots fournit en moyenne, à chaque récolte, de 18 à 25 kilos d'opium brut. Selon le niveau de répression (d'usage, faible) les sécheresses, etc. de 180 000 à 200 000 hectares sont plantés en pavot dans ce pays.

Aux Etats-Unis³²

Héroïne – En 2015, les surdoses mortelles par héroïne ou médicament opioïde atteignent les 125 décès par jour. Epicentre de la crise de toxicomanie : la Nouvelle-Angleterre. Dans le comté de Middlesex à l'ouest de Boston (villes de Cambridge, Lowell, etc.) on a compté 1 634 surdoses mortelles de 2000 à 2014.

Aux Etats-Unis en général, en 2015, 60% des surdoses mortelles de stupéfiants sont le fait d'opioïdes analgésiques (Oxycontin, etc.) et de l'héroïne. Selon le CDC américain (centre d'information sur les maladies), l'héroïnomanie a doublé de 2007 à 2013. La crise commence par une explosion des intoxications aux analgésiques ; quand ceux-ci deviennent plus difficiles à obtenir – donc plus chers au marché noir, les toxicomanes passent à l'héroïne mexicaine, moins chère et plus accessible.

Cannabis – Ventes légales de cannabis aux Etats-Unis, chiffre d'affaires :

– 2014 : 4,6 milliards de dollars US

- 2015 : 5,4 milliards de dollars US
- 2016 : 6,7 milliards de dollars US (*estimation*)
- 2020 : 21,8 milliards de dollars US (*estimation*)

En Europe (Union européenne), les faits, aujourd'hui³³

Cannabis : dans la décennie écoulée, la consommation de cannabis a baissé en Allemagne, Espagne, Danemark, Irlande et au Royaume-Uni (gros usagers). Dans ces pays, pic de consommation vers 2002-2003, nette baisse depuis, de 10% à 30%. Augmentation en France et en Bulgarie. On compte environ 22 millions d'européens ayant au moins une fois consommé du cannabis en 2015.

Cocaïne : Espagne, Royaume-Uni, Danemark, Irlande, augmentation de la consommation jusqu'en 2008 (pic vers 2009) ; depuis lors, nette baisse chez ces ex-gros usagers, de 20 à 40%. 15-64 ans, UE : 3,6 millions d'usagers en 2015 ; 10% d'entre eux, usagers fréquents, une fois par semaine et plus.

Amphétamines : Baisse significative de la consommation au Royaume-Uni et en Espagne, naguère gros usagers.

Opiacés : moins d'héroïnomanes dans l'UE, et vieillissants. Sur le long terme, la consommation décline – en 2014, moitié moins de nouveaux héroïnomanes repérés qu'en 2007.

Nouvelles substances psychoactives : usage en hausse en Europe ; représentent déjà 9%

des urgences médicales liées aux stupéfiants.

Estimation, ordre de grandeur des marchés des stupéfiants en 2015

Chaque année, les habitants de l'Union européenne (UE) dépensent de 21 à 31 milliards d'euros en stupéfiants (point moyen : 24 milliards) ; taux de profit moyen du narco-business : 44% ; soit, pour les 24 milliards du point moyen, un profit (annuel !) de 11 milliards d'euros.

Cannabis : ± 38% du marché des stupéfiants
Chiffre d'affaires : de 8,4 à 12,9 milliards d'euros (point moyen : 9,3 milliards)
De 1 154 à 1 790 tonnes de cannabis consommées en 2015 (point moyen : environ 650 tonnes d'herbe et 640 tonnes de résine).

Héroïne : ± 28% du marché.
Chiffre d'affaires de 6 à 7,8 milliards d'euros (point moyen : 6,8 milliard) ; de 121 à 162 tonnes d'héroïne consommées (point moyen 138 tonnes).

Cocaïne : ± 24% du marché.
Chiffre d'affaires de 4,5 à 7 milliards d'euros (point moyen : 5,7 milliards) ; de 72 à 110 tonnes de cocaïne consommées (point moyen 91 tonnes).
Pureté moyenne de la cocaïne consommée en Europe : 64% ; Prix dans l'UE, de 52 à 72 euros le gramme.

Amphétamines : ± 8% du marché.

Chiffre d'affaires de 1,2 à 2,5 milliards d'euros (point moyen : 1,8 milliards) ; de 52 à 102 tonnes consommées (point moyen : 76 tonnes)
(15-34 ans) usage une fois au moins dans l'année écoulée : 1,3 million.

*MDMA, Ecstasy*³⁴ : ± 3% du marché.
Chiffre d'affaires de 0,61 à 0,72 milliards d'euros (point moyen : 0,67 milliards) ; de 79 à 94 tonnes de MDMA/Ecstasy consommées (point moyen 87 tonnes).
(15-34 ans) usage une fois au moins dans l'année écoulée : 2,1 millions.

Nouvelles substances psychoactives (NSP) –
Marché mystérieux, en ébullition. Au total environ 560 formules diverses, dont une centaine apparues en 2015.

6. Le trafic des stupéfiants en France³⁵

Ces données proviennent de l'Office français des drogues et de la toxicomanie (OFDT) et de la MILDECA (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives, ex-MILDT). Ce sont pour l'essentiel des données de 2010 comparées à 2005, avec quelques chiffres récents. En France, en 2010, le marché estimé des stupéfiants représente 0,117% du Produit intérieur brut, pour 2,3 milliard d'euros. Par an, chaque résident en France «dépenserait» ainsi 36 euros en drogues.

Xavier RAUFER & Stéphane QUÉRÉ

Cannabis (tous types confondus) : hausse de 2005 à 2010 ; forte hausse de 2010 à 2014. 48% du marché total des stupéfiants ; prix du gramme en hausse de \pm 25% dans la décennie 2000 à 2010. En 2015, \pm 3 000 euros en moyenne le kilo; le gramme, au détail : \pm 5 euros.

Cocaïne : forte hausse ininterrompue de 2010 à 2014 : 1 gramme de cocaïne dans la rue : 150 euros en 2005 ; en 2010, de 60 à 65 €.

Notes

¹ Auguste Le Breton, «Malfrats & co.», Robert Laffont, 1971.

² Statista, The Statistics Portal, 2/03/2016 «Crime could account for 1,5% of the world's GDP.

³ GFI, étude de 2011, chiffres arrondis à l'unité la plus proche.

⁴ Seguridad, Justicia y paz, Mexico, Citizen's council for Public Security, January 2016. Chiffres arrondis à l'unité la plus proche.

⁵ *New York Review of Books*, 14/01/2016 «Parking the big money», Gabriel Zucman, «The hidden wealth of nations – the scourge of tax heavens», University of Chicago Press, 2015.

⁶ Comparaison : le budget total du ministère américain des Affaires étrangères (Department of State) est d'environ 50 milliards de dollars.

⁷ Cf. «Contrefaçons», OCDE, avril 2016.

⁸ *Usine nouvelle – Journal de l'Environnement* – 16/03/2016 «Peut-on réprimer le crime environnemental ?»

⁹ *Le Monde + Afp* – 15/02/2016 «Le trafic d'ivoire en Afrique, très concentré et contrôlé par quelques barons»

¹⁰ *Business Insider* – 26/02/2016 «An ominous economic trend may be returning to Latin America, and it could have deadly consequences» ; *Insight Crime* – janvier 2016 «2015 homicide rates for Latin America and the Caribbean»

¹¹ *The Economist* – 30/03/16 – «Revisiting the world's most violent cities» – *Insight Crime* – 10/03/2016 «In world's most violent country, 30 new firearms registered daily», *Open Democracy* – 8/02/2016 « San Salvador, not Caracas, was the world's most murderous city in 2015», *Insight Crime* – 17/11/2015 «70% of Salvador murder victims not linked to gangs: police». UNODC, 2013 «Transnational organized crime in Central America and the Caribbean».

¹² Guatemala 2010 : 1 arme à feu pour 9 habitants, 84% des homicides du pays par lesdites armes ; Honduras : 82% des homicides par armes à feu.

¹³ *New York Times International* – 15/03/2016 «The drug trade and the vast networks that profit from it» ; Tom Wainwright «Narconomics, how to run a drug cartel», Public Affairs, NY, 2016 ; Ioan Grillo «Gangsters warlords, drug dollars, killing fields and the new politics of Latin America», Bloomsbury, 2016.

¹⁴ Forum Brasileiro de Segurança Publica – IPEA N°17 – Mars 2016 – Nota Técnica, actas de violencia, 2016.

¹⁵ *Insight Crime* – 3/02/2016 «Venezuela confronts homicide statistics».

¹⁶ *International Business Times* – 20/01/2016 «US/ violent crimes on the rise in reversal of long-running downward trend» ; *Reuters* – 19/01/2016 «Violent crime in the U.S. went up in the first half of 2015».

¹⁷ *New York review of Books* – 26/05/2016 «Our awful prisons: how can they be changed» ; *New York Times International* – 22/04/2016 «The lie of mass incarceration».

Faits & Idées – Données et chiffres sur le crime et la criminalité

¹⁸ Etude du ministère de la Justice portant sur 400 000 prisonniers issus de 30 Etats : www.bjs.gov/content/pub/pdf/mschpprts05.pdf.

¹⁹ *New York Times International* – 23/04/2016 «US suicide rate soars to a 30-year high».

²⁰ *Reuters-Khaleej Times* – 2/02/2016 – Karachi property prices soar as crime falls».

²¹ *L'Opinion* – 15/02/2016 «L'UE face au trafic de faux passeports».

²² *New York Times International* – 12/03/2016 «Preying on desperation» ; *Kommersant* – 25/02/2016 – «Le trafic de migrants, un commerce criminel très rentable» ; *Washington Post* – 22/02/2016 «People-smuggling is Europe's 'fastest growing' crime network» ; *La Tribune* – 18/02/2016 «La Turquie hésite à lutter contre l'activité lucrative des passeurs».

²³ *The Local Deutsch.* – 30/03/2016 «Cross border gangs blamed for jump in German break-ins» ; *The Local Deutsch.* – 7/03/2016 «Police blame rise in drug crime on refugee crisis» – *Le Monde* – 26/02/2016 «Berlin ignore où se trouvent 130 000 migrants enregistrés» ; *Daily Mail* – 17/02/2016 «Crime by migrants in Germany went up by 79% last year, with offenses including sex assaults and murder on the rise».

²⁴ *Novinite Crime* – 3/02/2016 «Crime rate in Bulgaria decreased by 4.5% in 2015, Interior minister».

²⁵ *The Independent* – 21/01/2016 «Crime figures rise sharply amid fears gang members becoming more ruthless in attempt to secure territory» ; *Sputnik News* – 2/02/2016 «Le consortium des détaillants britanniques (British Retailers Council, BRC) vient d'annoncer l'ampleur des pertes dues aux vols dans les magasins en 2015».

²⁶ *Trucks Mag France* – 1/03/2016 «Les chiffres qui font peur» ; *Transcrime* – octobre 2013 (publié 2014) «Mafia presence Index, 2000-2011». *The Local Italy + Corriere della Sera* – 21 & 22/02/2016 «Which cities in Italy have the highest crime rates?»

²⁷ *NL Times* – 22/03/16 «Drop in crime, shorter sentences, lead Dutch to shut 8 prisons, cut 1 900 Jobs» ; *NL Times* – 16/03/2016 «Burglaries drop 9% as crime falls nationwide» ; *NL Times* – 2/03/2016 «Over 25% of Amsterdammers victimised in crimes».

²⁸ *Europe 1* – 29/03/2016 «Pourquoi frauder dans les transports devient très risqué» ; *Le Figaro* – 17/03/2016 «Transports en Ile-de-France : la chasse aux fraudeurs est ouverte» ; *L'Obs* – 10/02/2016 «Métro, RER : la fraude tranquille, jusqu'à quand?» ; *Le Point* – 10/02/2016 «Cour des comptes : les fraudeurs sautent pardessus la RATP».

²⁹ *Interstats-Conjoncture N°6* – Mars 2016 – Crimes et délits enregistrés, fin février 2016 – *Le Parisien* – 3/02/2016 «Le trafic de stupéfiants plombe le bilan de la délinquance dans le 93».

³⁰ *L'Opinion* – 4/03/2016 «La drogue, comme une trainée de poudre en Afrique».

³¹ *New York Times International* – 4/05/2016 «Taliban reap rewards in a good year for poppies».

³² *New York Times International* – 8/03/2016 «Heroin epidemic spreads into public view» ; *New York Times International* – 6/02/2016 «Legal marijuana sales in U.S. hit 5,4 Billion» ; *Business Insider* – 21/01/2016 «Drug overdoses won't stop rising... and that's not even the worse part».

³³ *EU Drug Markets Report 2016* – *European drug report* – Trends and developments – 2015

³⁴ MDMA = Méthylène-Dioxy-Met-Amphétamine.

³⁵ *Le Parisien* – 3/11/2015 «Drogues : un marché de 2,3 milliards d'euros en France» ; *La Tribune* – 3/11/2015 «En France, le marché de la drogue représenterait 2,3 milliards d'euros» ; *FranceTV Info* – 3/11/2015 «Le cannabis représente à lui seul la moitié du marché de la drogue» ; *BFM Business* – 1/11/2015 «Comment calcule-t-on le prix de la drogue en France?» ; INHESJ – octobre 2015 : «Estimation des marchés des drogues illicites en France».



Tribune libre

Restaurer la Gendarmerie nationale

Colonel Fabrice FANET

Pour rétablir la souveraineté de la France et affronter les défis identitaires et sécuritaires, la Gendarmerie nationale est un outil indispensable puisqu'elle assure, avec la Police nationale, l'application de la Loi et la protection des personnes et des biens. Malheureusement, à partir de la dernière décennie du 20^e siècle, la gendarmerie a progressivement perdu son modèle original d'organisation et d'emploi pourtant bien adapté aux conditions et à la nature de ses missions.

Aussi est-il nécessaire de lui redonner les principes qui ont favorisé son efficacité au service des citoyens et de l'Etat. Les gendarmes qui font preuve de dévouement et d'abnégation en ces temps difficiles y trouveront un nouveau cadre qui bonifiera et soutiendra leur action.

Le « système d'armes » de la gendarmerie départementale était caractérisé par une organisation composée de brigades compétentes

de jour comme de nuit sur un territoire et une population bien connus du gendarme (« comme un poisson dans l'eau » selon la formule maoïste !), ce qui permettait d'avoir une action préventive efficace, de limiter la commission des crimes et délits et de parvenir à les élucider avec un fort taux de réussite.

Cette organisation nécessitait une disponibilité et une cohésion des gendarmes qui habitaient au sein de leur brigade implantée au milieu du territoire qu'ils devaient protéger. Elle constituait une exception par rapport à l'évolution de la société où la tendance était à la déresponsabilisation, à l'augmentation du temps libre et à la séparation bien marquée entre le travail et le reste de la vie du citoyen. Aussi c'est bien logiquement qu'à l'été 1989 un mouvement de contestation (amplifié par une presse à l'affût de sujets) demandait que cette disponibilité et cet engagement exceptionnels soient reconnus, notamment par une prime.

Fabrice JANET

Mais le pouvoir politique ne voulant pas mécontenter les fonctionnaires de la police ne souhaita pas reconnaître la spécificité de la gendarmerie et intima l'ordre de calquer son organisation sur celle de la police et d'offrir un service de même nature et de même qualité. Ainsi furent décidées la réduction du temps de travail, l'instauration des patrouilles de nuit gérées au niveau du département (1990) puis la création de communautés de brigades (2005) dépossédant et séparant les gendarmes de leur territoire et de leur population. Cette nouvelle organisation entraîna la baisse des patrouilles préventives de surveillance générale, une moindre connaissance de la population et du territoire et la montée consécutive de la délinquance, sans parler de la création de territoires quasiment désertés par leurs gendarmes.

Il en est résulté un changement de la manière de servir et de la mentalité des gendarmes qui constituèrent de moins en moins des unités soudées autour d'une mission valorisante et mobilisante. Ils devinrent trop souvent des salariés comptabilisant leurs heures de travail et leur disponibilité ce qui explique que bon nombre d'entre eux et leur famille n'habitent plus au sein de la brigade dans leur logement de fonction qui était le gage d'un lien fort entre le gendarme et la population dont ils assurent la sécurité et permettait leur rappel immédiat et efficace pour affronter l'urgence.

Le rattachement de la gendarmerie au ministère de l'Intérieur (août 2009) vint amplifier

ce changement en favorisant l'alignement sur l'organisation de la police sous couvert de favoriser la coordination opérationnelle et de ne pas attiser « la guerre des polices ». Cette boulimie organisationnelle a été voulue par un ambitieux ministre de l'Intérieur auquel se sont bien gardés de résister des généraux de gendarmerie issus de Saint Cyr qui avaient juré leurs grands dieux que le lien de la gendarmerie avec l'armée et le ministère de la Défense était vital.

Ce centralisme mégalomane eu d'ailleurs l'exact effet inverse, les deux institutions étant plus enclines à se comparer et à rivaliser puisque jugées par le même ministre. La coordination opérationnelle n'a pas été amplifiée pour la simple raison que les deux institutions ont leurs zones de compétences propres et qu'en cas d'impératifs particuliers ou de questions communes, comme la tenue des fichiers, les autorités judiciaires et administratives ont toujours eu les moyens de faire conjuguer les efforts. Quant aux gains de gestion attendus de la mutualisation des matériels, ils n'ont pas été plus importants que par le passé, sauf à considérer que l'attribution du poste de Directeur général à un général de gendarmerie (en récompense de l'apport de la gendarmerie au ministère de l'Intérieur ?) est un bénéfice de bonne gestion.

Le modèle de « police secours » s'étendit donc à l'ensemble de la gendarmerie départementale qui, ayant largement abandonnée la police préventive, en a été souvent réduite à intervenir après la commission des crimes

et délits ce qui explique, pour une bonne part, la montée du sentiment d'insécurité dans la population.

Face aux enjeux sécuritaires classiques liés à la délinquance et aux menaces sur la nation française au travers des menées terroristes, que faire pour conforter l'efficacité de la gendarmerie et notamment des gendarmes départementaux dans leurs missions de maintien de la sécurité publique et de protection des personnes et des biens ?

Tout d'abord il n'est pas trop tard pour restaurer l'efficacité de la gendarmerie. Par la force des choses et l'ampleur des défis qui assaillent la France, hormis quelques esprits revendicatifs systématiques, les gendarmes ne demandent qu'à participer à la renaissance de leur métier et de leur gendarmerie pour retrouver la fierté d'être encore plus utiles au pays et aux Français.

Ainsi, en tout premier lieu, la gendarmerie doit rejoindre le ministère de la Défense afin d'affirmer le début d'une nouvelle ère où la mission sera de nouveau au cœur des préoccupations des chefs comme du gendarme. La réaffirmation du caractère militaire de la gendarmerie sera menée notamment dans ses rapports avec l'autorité administrative préfectorale où la subordination de la gendarmerie devra être conjuguée avec sa liberté d'utiliser les moyens nécessaires à la bonne exécution des ordres et à l'accomplissement de sa mission. Le principe de la réquisition devra inspirer ces relations.

Des Etats généraux de la sécurité redéfiniront les attentes des Français et des gendarmes et serviront de bases pour réorganiser le service.

La brigade de gendarmerie autonome compétente sur son territoire cantonal au profit de sa population, de jour comme de nuit, redeviendra la règle, même si une coordination entre les brigades continuera bien sûr à être assurée à l'échelon du département.

Cette mesure sera réalisée en rétablissant la pleine disponibilité des gendarmes et en leur reconnaissant parallèlement des compensations financières et de gestion de carrière, notamment en matière d'avancement. Un audit des Etats-majors (Région et Direction de la gendarmerie notamment) ainsi que des écoles sera effectué pour affecter progressivement sur le terrain des personnels administratifs occupant des postes à faible valeur ajoutée. Un recrutement significatif viendra aussi renforcer les effectifs des brigades grâce à la réaffectation à la gendarmerie d'ETP (Emploi à temps plein) provenant de ministères non régaliens. Les gendarmes et leur famille habiteront de nouveau effectivement leur logement de fonction à la brigade mais une loi sera votée pour donner aux gendarmes les avantages liés à l'acquisition d'une résidence principale bien qu'ils ne l'occuperont qu'à leur retraite.

Le rétablissement de relations suivies avec les élus, les citoyens et les personnels retraités de la gendarmerie (qui quittent souvent le service à un âge où ils conservent une

Fabrice JANET

potentialité non exploitée) sera mené notamment grâce à un système de réservistes bénévoles (inspiré des pompiers volontaires) mis en place avec la participation active des collectivités territoriales afin d'offrir aux brigades un appui dans leurs missions de prévention et de renseignement notamment.

Les 15 escadrons de gendarmerie mobile qui ont été regrettamment supprimés à partir de 2008 seront recréés afin de permettre un meilleur soutien à la gendarmerie départementale et redonner du temps pour l'entraînement et l'instruction. Enfin, la garde républicaine occupera une plus grande place dans la prévention des actes terroristes à Paris par la multiplication des patrouilles de surveillance générale.

152

La gendarmerie est en charge de la sécurité de 95% du territoire et de 50% de la population dont près de la moitié dans des zones périurbaines. La restauration de son organisation et de ses principes d'emploi est indispensable pour que l'autorité de la Loi retrouve sa place fondamentale dans le maintien de la souveraineté et de l'identité de la France.

Nouvelles menaces, hybrides, etc., une vision américaine *(texte en anglais)*

“Following the Money: Examining Current Terrorist Financing Trends and the Threat to the Homeland”, Homeland Security’s Subcommittee on Counterterrorism and Intelligence, May 12, 2016

*Dr. Louise SHELLEY**

The growing linkages between crime and terrorism observed in the past four decades are not merely a result of globalization or the need to assure a more diversified revenue flow for terrorist groups. Rather, this change represents a profound evolution in organized crime and terrorism, as well as their relationship to the state. The terrorist attacks in France and Belgium provide strong proof that the associations of crime and terrorism are very present as most of the identified terrorists have criminal backgrounds. The heavy recruitment of criminals by ISIS as terrorists is hardly surprising as the antecedents of ISIS lie in its founder, the criminal, Al-Zarqawi who became a terrorist.¹

What is of particular concern to US homeland security is that many of our European allies fail to see this threat as one of crime and terrorism. Having just recently returned from a European trip during which I had

many meetings over several weeks with highly-placed members of the Francophone security community as well as officials from other European states, it is clear that many in policy positions in the European security community fail to appreciate this important evolution. The exception may be the Italians who have observed these links between crime and terrorism for over three decades as publicly expressed by Italy’s current anti-mafia prosecutor and a predecessor who is now President of the Italian Senate.² But for many other countries in Continental Europe, there is not a recognition of the problem that terrorists increasingly use crime to support their activities³ and that ISIS, in particular, focuses on recruiting low-level criminals into its ranks.

The crimes used by the criminal-terrorists are not large-scale crimes but low-level narcotics trafficking, small-scale fraudulent bank

Louise *SHELLEY*

loans and illicit trade that are being used to support their activity.⁴ The funding patterns identified in the first French attack of the Kouachi Brothers and Koulibaly continue because it is the same network that continues to attack—one that is dispersed among France, Belgium, the UK and Germany. There have been very few wire transfers identified emanating from the Middle East to these overseas members of the ISIS network. The European terrorist cells are heavily home-funded through crime.

Prisons and relationships established in prison are key to recruitment and network enhancement. This was first evident in the investigations that followed the Madrid subway bombing in 2004⁵ and has remained true with the most recent terrorist attacks in France and Belgium where bonds among criminals were made in prison and individuals once incarcerated together have gone on to commit terrorist attacks with their former fellow inmates.⁶

We need to expect that patterns established in one place may be replicated in another. Therefore, we may see patterns identified in Europe manifesting themselves in the United States. Therefore, we need to focus more on prisons and their role in terrorist recruitment and financing.

The attacks in France and Belgium in 2015 and 2016, committed primarily by radicalized criminals, are evidence that these countries failed to respond to the new hybrid of criminals and terrorists—terrorists who have

criminal pasts and continue to support themselves and their terrorist acts through criminal activity.⁷ Law enforcement and security bodies are not organized to reflect this new reality nor are there plans to reorient their focus to address this threat. This nearly assures that there will be future terrorist attacks in Western Europe.

This will be very politically destabilizing for our allies but may have even more direct consequences for us. Americans, American businesses and installations may be victims of these attacks. The failure to respond to the new hybrid threat by European governments also has other consequences for our security. Many of these hybrid criminal-terrorists have European passports. Therefore, the new hybrid terrorists can enter our country more easily as they have more mobility than other potential terrorists who need visas to enter the US.

Hiding the Illicit in the Illicit: Size of Illicit Trade

My present research on my Carnegie Corporation Fellowship continues to see the problem of illicit trade as a key funding source for terrorism. The size of illicit trade is growing in almost all identified categories. Therefore, while there is a contraction in much global trade and a decline of export of natural commodities with the Chinese economic slowdown, a similar shrinking in illicit trade has not been identified. Unfortunately

Nouvelles menaces, hybrides, etc., une vision américaine

no multinational body, no NGO, nor any group of trade specialists have reported the contraction of any form of illicit trade that they are analyzing.

Reliable estimates of recent years indicate that illicit trade represents at least 10% of global trade with other estimates ranging between 8 and 15%.⁸ These ranges were calculated before the Syrian conflict escalated, the ascendency of ISIS and the generation of hundreds of millions from the sale of smuggled oil. Nor do they reflect the massive growth of illegal migration facilitated by human smugglers who have netted approximately \$3-6 billion from this trade to Europe in 2015 alone.⁹

The OECD has estimated that illicit trade in counterfeits represents 5 percent of the economies of the developed world.¹⁰ This figure underestimates the problem in the developed world because illicit goods produced within Europe such as synthetic drugs and illicit whites (legally produced cigarettes intended to be sold without payment of taxes) are widely distributed and traded among European countries but are not counted in this figure.¹¹

The OECD figure for illicit trade in the developing world is half that of the developed world.¹² But this is counterintuitive and the data used to derive this result is problematic and leads to a dramatic understatement of the problem. The calculation is based on customs data from a relatively limited number of countries and OECD did not take into account the very high levels of corruption in customs' agencies in the developing world

that choose not to seize goods or deliberately fail to report on illegal trade to government officials as the customs personnel are benefiting directly from this trade.¹³

The counterfeit figure is only one important component of the totality of illicit trade. It does not count the equally or more common trade in narcotics that as much as three decades ago was estimated to represent 5 to 7 percent of world trade, a percentage that has not declined in recent decades as new drugs have entered the global market and new regions have become significant consumers of illegal drugs. There are many more aspects of the illegal economy including such clearly illegal activity as trafficking in humans, arms, and many forms of cyber crime consist of illegal trade in credit cards, identities and child pornography. Many of these crimes converge, enhancing their impact and enriching the key facilitators. Then there is also the illegal trade in some products that might be legally traded as timber, fish and gold but are exploited and traded illegally.

Illicit trade and commerce is facilitated by enormous illicit and dubious financial flows to offshore locales such as has been recently confirmed by the Panama Papers.¹⁴ The anonymity of shell companies and the possibility to disguise the origin of funds makes it possible for criminals, terrorists, the corrupt and the rich seeking to hide their wealth to all converge in the same locale.

Therefore, with such a large quantity of illicit trade and money in the world it is easy for

Louise *SHELLEY*

terrorists to hide their activity within this massive movement of goods and funds. Therefore, we need to pay more attention to the trade and the trade-documents which may help reveal anomalies in this movement.

We also need to focus on legitimate banks that can help facilitate the storing and transport of money for terrorists. Recent investigations reveal that legitimate large banks such as Deutsche Bank, in violation of international regulations, receive funds that are associated with terrorists and criminals as this helps increase profits. Officials at Deutsche Bank, in a significant number of suspicious files examined by auditors, revealed that officials were told to avoid warning signs or not to commit due diligence on what should be suspicious clients.¹⁵

This illicit movement of funds and sales is increasingly being conducted within the dark web. The dark web figures in the illicit kidney trade, mentioned below, because those seeking a kidney transplant establish contact with facilitators through closed networks on the web. The dark web also helps facilitate drug and arms sales, in particular, as buyers and sellers often interact in private groups that thrive in the dark web.

Three Foci Areas

Within this illicit trade there are three areas that deserve more attention because they have been associated with terrorist financing

or might in the future. These are: illicit gold trade, illicit kidney trade and illicit pesticide trade. These categories are also associated with significant environmental and/or health harms. These new areas reveal that illicit actors also shift between diverse forms of illicit trade to optimize profits and reduce risk.

Gold Trade

The FARC, a major Colombian terrorist organization that survived for decades in the illicit drug trade has now acquired a new illegal revenue source with less risk and higher profits. Over 85% of the gold mined in Colombia is mined illegally¹⁶, meaning this large economic sector is a lightly regulated market, providing the criminals and terrorists opportunities to exploit production. FARC's revenues from the illegal gold trade now¹⁷ exceed those from the drug market. The terrorist group has taken the practices it has learned in one area and applied them to another. Therefore, illicit gold mining and trade is accompanied by intimidation, violence and extortion as well as exploitation of indigenous populations.

Kidney Trade

Egypt has had doctors performing kidney transplants for individuals from foreign countries who cannot acquire kidneys in their home countries. The nature of the bu-

business has changed as the cost of kidney transplants has increased in Egypt and profit-margins have increased. Long-term research undertaken by Professor Campbell Fraser in the Middle East and Asia suggests that there are new opportunistic participants in this trade. Turkish middlemen procure refugees who are seek to pay smugglers to move family members to Europe. As the business has grown, groups such as al Nusra have moved in, forcing the doctors, who once were the prime recipients of the profits, to work under their control. Payments made by Europeans seeking these operations now remain in European banking accounts, possibly giving the terrorists involved in this trade access to significant sums in Europe as the profits of this trade can reach \$40,000 an operation.¹⁸

Illicit Pesticide Trade

The problem of the growing use of illicit pesticides is a generally growing problem and a threat to our security. But the threat may be compounded because it is an ever-escalating part of illicit trade. The threat comes from both the importation of food that has been grown in places where these illegal and dangerous pesticides are used but also the importation of deadly pesticides into the US. This could be what I have referred to as a dual-use crime in my book *Dirty Entanglements: Corruption, Crime and Terrorism*. It makes money for illicit actors and also causes serious harm to purchasers.¹⁹ The

threat is accelerating as illegal pesticides now represent one-third of the market among key food exporters such as India.²⁰ These dangerous chemicals are used in 10 percent of Europe with usage in Northeastern Europe at 25%.²¹ Large-scale seizures have occurred in Poland recently.²² Some of these pesticides are so deadly that they destroy all crops and damage the soil.

Recommendations

Attach more attention to the analysis and policing of illicit trade as this remains an underpoliced area of criminal activity. This is important for the different agencies of Homeland Security that have such great jurisdictional authority over trade entering and exiting the United States. Focus on new emergent forms of illicit trade such as organ trade, illicit pesticide trade and natural resources. Continue to focus on underpoliced areas of criminal activity that continue to contribute significantly to terrorism such as counterfeiting, antiquities and illicit cigarette trade²³ and trade-based money laundering.

Expand the combined policing and counterterrorism efforts developed in New York and Los Angeles to other locales both domestically and internationally. There should be best practices developed on combating hybrid threats and the relationship of crime and terrorism. This should be done both in the United States and also with counterparts in Europe, Asia and Africa and Latin America.

Louise SHELLEY

Work with our allies in Europe to help them understand the relationships between crime and terrorism that we are detecting. Bilateral and multi-lateral engagement should be expanded.

Establish public-private partnerships to get more insights from the business community on the anomalies they see and the emerging patterns that they are identifying in illicit trade.

Support research that can help us understand trends in terrorist financing in the real and the virtual world. We need to understand

more of how the different levels of the cyberworld—the Internet, the deep web and the dark web interact in the world of threat finance. We need to continue to understand cyber currencies and their enabling role.

We must continue to address the money-laundering contributing to illicit trade. The targeting of illicit flows into real estate in New York and Miami needs to be expanded to other jurisdictions, and made permanent. We must implement the policies being developed to identify the beneficial ownership behind valuable properties and shell corporations.

158

Notes

* George Mason University. Omer L. and Nancy Hirst Endowed Chair. Director, Terrorism, Transnational Crime and Corruption Center (TraCCC). University Professor, School of Policy, Government and International Affairs. Inaugural Andrew Carnegie Fellow 2015-17.

¹ see Joby Warrick, *Black Flags: The Rise of ISIS*, (New York:Knopf/Doubleday, 2015).

² Franco Roberti remarks at Dialoghi sulle mafie, Seconda edizione Assessorato alla cultura del Comune di Napoli- Università Suor Orsola Benincasa Napoli, S. Domenico Maggiore 16-17-18-19 marzo 2016; Pietro Grasso, Il rapporto tra traffici illeciti e terrorismo, November 16, 2015, Italian Senate, <http://www.radioradicale.it/scheda/458928/il-rapporto-tra-traffici-illeciti-e-terrorismo>.

³ This is a particular problem in France despite the recent attacks and the biographies of the terrorist attackers.

⁴ Marie-Christine Dupuis-Danon, "Pour lutter contre l'argent de la terreur, traitons vraiment la question de l'économie souterraine et des traffics," April 27, 2016, http://www.lemonde.fr/idees/article/2016/04/27/pour-briser-les-ressources-du-terrorisme-luttons-contre-l-economie-souterraine_4909282_3232.html#wj1kZiCU4mGeEFED.99.

⁵ Shelley, 38-39.

⁶ Steven Mufson, "How Belgian Prisons became a Breeding Ground for Islamic Extremism," March 27, 2016, https://www.washingtonpost.com/world/europe/how-belgian-prisons-became-a-breeding-ground-for-islamic-extremism/2016/03/27/ac437fd8-f39b-11e5-a2a3-d4e9697917d1_story.html.

⁷ Dupuis-Danon.

⁸ David Luna, "The Destructive Impact of Illicit Trade and the Illegal Economy on Economic Growth, Sustainable Development, and Global Security,"

Nouvelles menaces, hybrides, etc., une vision américaine

<http://www.state.gov/j/inl/rls/rm/199808.htm>

⁹ Europol, *Migrant Smuggling in Europe*, 2016, p.13, [migrant_smuggling_europol_report_2016.pdf](#).

¹⁰ OECD and EUIPO, *Trade in Counterfeit and Pirated Goods Mapping the Economic Impact* (Paris: OECD, 2016).

¹¹ Illustrative of this are the illegal cigarettes factories in Eastern Europe that produce cigarettes that are distributed within Europe. Their share of illicit trade is not reflected in the OECD report because it occurs within the trade bloc but causes the loss of hundreds of millions if not billions in lost tax revenues.

¹² OeCD and EUIPO.

¹³ Ibid.

¹⁴ GFI data on size of flows– <http://www.gfintegrity.org/issue/illicit-financial-flows/>, Panama Papers, <https://panamapapers.icij.org/> as a subset of this.

¹⁵ James Shotter and Caroline Binham, “Deutsche Bank warned on crime curbs: UK Watchdog finds ‘systemic’ weakness in laundering controls, Financial Times May 2, 2016, p.13. James Shotter and Caroline Binham “Deutsche Bank still plagued by legal uncertainty in wake of FCA warning,” Financial Times May 2, 2016, p.15.

¹⁶ <http://www.worldpoliticsreview.com/articles/17770/colombia-s-informal-gold-miners-feel-the-heat-from-all-sides>.

¹⁷ Global Initiative, “Organized Crime and Illegally Mined Gold in Latin America,” 2016, <http://www.globalinitiative.net/organized-crime-and-illegally-mined-gold-in-latin-america/>.

¹⁸ Professor Campbell Fraser, “Human Organ Trafficking: Understanding the Changing Role of Social Media and Dark Web Technologies 2010-2015,” January 21, 2016, <http://tracc.gmu.edu/events/previously-hosted-events/>.

¹⁹ Louise Shelley, *Dirty Entanglements: Corruption, Crime and Terrorism* (Cambridge and New York: Cambridge University Press), pp. 36, 201.

²⁰ Federation of Indian Chamber of Commerce and Industry (FICCI) and Tata Strategic Management Group”. Study on sub-standard, spurious/counterfeit pesticides in India: 2015 Report,” New Dehli: FICCI.2015.

²¹ UNICRI “Illegal Pesticides, Organized Crime and Supply Chain Integrity,” 2016, p.42.

http://www.unicri.it/in_focus/files/The_problem_of_illicit_pesticides_low_res1.pdf

²² Presentation at OECD Task Force on Illicit Trade, Paris, April 18-19, 2016.

²³ The Global Illicit Trade in Tobacco: A Threat to National Security 2016, <http://www.state.gov/documents/organization/250513.pdf>.



Sécurité Globale

Bulletin d'abonnement ou de réabonnement

À retourner accompagné de votre règlement aux
Éditions ESKA – 12, rue du Quatre-Septembre, 75002 PARIS
Tél. : 01 42 86 55 65 – Fax : 01 42 60 45 35

<http://www.eska.fr>

M, Mme, Mlle _____ Prénom _____

Société/Institution _____

N° _____ Rue _____

Code postal _____ Ville _____

Pays _____

Adresse électronique _____

TARIFS D'ABONNEMENTS*

	France particulier	France société/ institution	Etranger particulier	Etranger société/ institution
1 an (2017)	<input type="checkbox"/> 109 €	<input type="checkbox"/> 138 €	<input type="checkbox"/> 133 €	<input type="checkbox"/> 164 €
2 ans (2016 et 2017)	<input type="checkbox"/> 191 €	<input type="checkbox"/> 239 €	<input type="checkbox"/> 229 €	<input type="checkbox"/> 286 €

* Abonnements souscrits à l'année civile (janvier à décembre).

Je souscris un abonnement pour 1 an 2 ans

Je joins mon règlement de _____ Euros

par chèque bancaire à l'ordre des Éditions ESKA

par virement bancaire aux Éditions ESKA – BNP Paris Champs Elysées 30004/00804/
compte : 00010139858 36

par carte bancaire : merci d'indiquer votre numéro de compte et la date d'expiration

N° carte bancaire : Visa Eurocard/Mastercard

Date d'expiration : _____ Signature :

Derniers numéros parus

Sécurité globale 6 | 2016 (nouvelle série) : Le monde criminel à l'horizon 2025

Sécurité globale 5 | 2016 (nouvelle série) : Dossier Stupéfiants

Sécurité globale 3-4 | 2015 (nouvelle série) : Toujours plus cyber-menacées : les collectivités territoriales / « Police prédictive » : les belles histoires de l'Oncle Predpol

Sécurité globale 2 | 2015 (nouvelle série) : Bandes, Braquages, Terreur

Sécurité globale 1 | 2015 (nouvelle série) : Iran 2015 : Qui gouverne à Téhéran (et comment) ?

Sécurité globale 25-26 | 2013 : La France face à ses ESSD

Sécurité globale 24 | 2013 : Cyber : la guerre a commencé (2^e partie)

Sécurité globale 23 | 2013 : Cyber : la guerre a commencé (1^{re} partie)

Sécurité globale 22 | 2012 : La Suisse : nation militaire

Sécurité globale 21 | 2012 : L'eau, enjeu de sécurité et de développement



ÉDITIONS ESKA

12 rue du Quatre-Septembre – 75002 Paris, France

Tél. : 01 42 86 55 65 | Fax : 01 42 60 45 35

<http://www.eska.fr>

